This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

600089644.

VOCABULAIRE

DE

LA FONTAINE

A LA MÊME LIBRAIRIE

DU MÊME AUTEUR

FABLES; 1 beau volume in-18 de 316 pages. . . 3 fr. 50 c.

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE ET Cᵉ. RUE SAINT-BENOÎT, 7.

VOCABULAIRE

POUR LES ŒUVRES DE

LA FONTAINE

OU

EXPLICATION ET DÉFINITION

DES

MOTS, LOCUTIONS, FORMES GRAMMATICALES, ETC.

Employés par La Fontaine et qui ne sont plus usités.

PAR

THÉODORE LORIN

Des Sociétés Philotechnique et des Antiquaires de France, de la Société philosophique américaine de Philadelphie, etc.

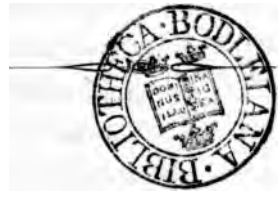

PARIS

COMPTOIR DES IMPRIMEURS-UNIS

— COMON, ÉDITEUR —

15 QUAI MALAQUAIS

—

1852

303. a. 32.

La Fontaine, nourri de la lecture de Marot, de Rabelais et de nos autres anciens écrivains, a conservé nécessairement un grand nombre de leurs expressions, de leurs locutions, de leurs tournures de phrases, auxquelles il a su donner un nouveau charme par cette grâce naïve dont l'avait doué la nature. Je ne craindrai même pas de l'avancer, c'est peut-être à ce langage, en apparence peu châtié, qu'il doit en grande partie le charme de son inimitable style. Le langage pur, exact, compassé de Pascal, de Boileau, de Racine, parfaitement convenable pour les ouvrages de ces immortels écrivains, ne lui aurait-il pas ôté quelque chose de ces grâces naïves, de cette *désinvolture* qui nous enchantent dans ses ouvrages? J'irai même plus loin : cette contrainte n'eût-elle pas exercé quelque influence sur son génie et sur le fond même de ses pensées? Car on ne peut se le dissimuler, le langage dans lequel un auteur écrit influe, plus qu'on ne le pense peut-être généralement, sur les idées qu'il veut exprimer. Supposons, par exemple, que Clément Marot eût écrit à la fin du XVIIe siècle. Au lieu de ce *doux nennil* qu'il veut faire apprendre à sa maîtresse, il

aurait parlé des combats de la pudeur qui refuse ce que souvent elle désire secrètement d'accorder, et du charme que ce refus ajoute aux faveurs de la beauté. La pensée n'eût pas été moins vraie, moins fine ; mais n'aurait-elle pas perdu toute sa naïveté, toute sa grâce? Ce n'est pas un langage, un style positifs et artistement mesurés qu'il faut employer lorsqu'on veut écrire des fables, des contes, des épigrammes, des poésies fugitives. Aussi, je le répète, le style, le langage de La Fontaine sont-ils, en grande partie, du moins je le pense, ce qui le rend inimitable.

Mais laissons ce raisonnement, ou, si vous voulez, ce *paradoxe* qui demanderait de trop longs développements, et venons au but que je me suis proposé en composant ce vocabulaire.

Expliquer celle de ces expressions qui pourraient être devenues obscures ; examiner sous le rapport grammatical celles qui s'écartent des règles et de l'usage actuel ; rechercher à quelle époque elles ont été bannies de la langue ; en signaler quelques-unes que nous avons rejetées par une délicatesse excessive et que l'on pourrait espérer de rajeunir avec succès ; tel est le plan que je me suis proposé.

Ces recherches ne seront peut-être pas sans quelque utilité pour l'histoire de la langue française : car à l'époque où écrivait notre inimitable fabuliste, la langue n'était pas encore entièrement fixée. Ce sont les ou-

vrages de La Fontaine et des autres immortels écrivains du siècle de Louis XIV qui l'ont successivement élevée à cette perfection à laquelle elle doit l'honneur d'être devenue, en quelque sorte, la langue universelle de la haute société.

Les *fables* et les *contes* de La Fontaine sont à peu près les seuls de ses ouvrages qui lui ont assuré l'immortalité. Toutefois dans ses autres productions, quoique bien inférieures, il laisse de temps en temps échapper des éclairs de génie. D'ailleurs, je ne devais pas les négliger, car on y rencontre souvent de ces locutions peu usitées, dont l'examen entrait dans mon plan grammatical.

Pour les poésies détachées, les lettres familières, etc., j'ai compulsé et cité le recueil intitulé : *Œuvres diverses de M. de La Fontaine.* Paris, 1758, 4 vol. pet. in-12. Je n'ai pas cru devoir exclure plusieurs ouvrages attribués à La Fontaine et insérés dans les recueils de ses œuvres, quoique l'on ait quelques doutes sur leur authenticité, par exemple, la comédie intitulée : *Je vous prends sans vert*, attribuée par quelques critiques à l'acteur Champmeslé. J'ai pensé, peut-être à tort, qu'il valait mieux pécher par excès que par défaut.

C'est cette raison qui m'a déterminé aussi à comprendre dans mon vocabulaire quelques noms propres, quand il m'a paru que mes recherches à cet égard pourraient donner lieu à des observations curieuses,

ou devenir utiles pour l'intelligence de notre immortel écrivain.

Entraîné par mon goût (peut-être dira-t-on ma *manie*) pour les étymologies, je n'ai pas toujours su y résister, et j'en ai risqué quelques-unes, mais en petit nombre, et avec ce ton de doute dont on ne doit jamais s'écarter, surtout lorsqu'il s'agit d'une science aussi conjecturale. J'ai, d'ailleurs, abrégé autant que possible mes notes à cet égard, et me suis, en général, borné à de simples résultats.

Je dois dire ici que, pour les nombreuses et minutieuses recherches que nécessitait mon travail, j'ai été puissamment secondé par mon neveu *Auguste Bazin*, homme studieux, savant, du goût littéraire le plus pur, et qui, depuis vingt-trois ans, a exercé avec succès les fonctions de professeur dans plusieurs des premiers colléges de France.

Ai-je atteint le but que je m'étais proposé? Je suis loin de m'en flatter. Mon travail offrira des fautes, des lacunes : il n'en pouvait être autrement. D'autres le referont et réussiront sans doute mieux que moi. Si cela est, je le verrai sans chagrin et sans envie.

VOCABULAIRE

DE

LA FONTAINE

A

A, prépos. 1° *De.*

. . . . ; car le greffe tient bon,
Quand une fois il est saisi des choses :
C'est proprement la caverne *au* lion.

CONTES. *L'Oraison de saint Julien.*

A pour *de* se rencontre fréquemment dans nos anciens écrivains :

La douce mère *au* roi de gloire.

GAUTIER DE COINSI, Mir. de N. D., v. 22. *Fab. Méon*, t. II, p. 428.

La comtesse Marie qui fut sœur *au* roi de France.

JOINVILLE. Édit. de la Bibl. du roi, p. 17.

Cet emploi de la préposition *à* est encore en usage parmi le peuple, et principalement chez les villageois : «C'est la fille à Simonette, etc. »

2° *Dans.*

C'est de vous renfermer *aux* trous de quelque mur.

Liv. I, fab. 8.

La Fontaine fait assez souvent usage de la préposition *à*, sous cette acception, qui au reste n'est pas, je crois, entièrement bannie de la langue, du moins en poésie.

Il a dit aussi :

Se noya dès le port, allant *à* l'Amérique;

Liv. XI, fab. 8.

Comme l'observe très-bien feu Charles Nodier, la prép. *à* ne s'emploie de cette manière qu'en parlant d'une ville.

3° *Contre.* Voy. CHANGER.

ABBÉ, *s. m.*

Dixmes et cens, revenus et ménage
D'un *abbé blanc*. J'en sais de ce plumage
Qui valent bien les *noirs*, à mon avis,

CONTES. *Féronde, ou le Purgatoire.*

Cette distinction entre les *abbés noirs* et les *abbés blancs* est très-ancienne.

Dui *blanc abbé*, que il avoit amené de son pays.

VILLEHARDOUIN. Chron., § 22.

Uns *abbés* de *blanche* abbaie.

GUILL. GUIART. *Roy. lign.*, ann. 1202.

On la trouve également établie dans la *Bible Guiot*, satire où les moines ne sont pas épargnés, et qui fut, comme on le sait, composée au XIIIe siècle. Voy. v. 1090 et suiv.; v. 1189 et suiv. *Fab. Méon*, t. II, p. 342 et 346.— DUCANGE, *Observ. sur Villehardouin*, § 22, p. 267, croit, avec assez de vraisemblance, que la dénomination d'*abbés noirs* et d'*abbés blancs*, tient à la différente couleur des habits. On nommait *moines noirs* ceux qui suivaient la règle de saint Benoît, et *moines blancs* ceux qui étaient soumis à la règle de saint Augustin. Les premiers avaient la réputation d'être généralement plus riches et plus ambitieux, et parvenaient plus souvent aux dignités ecclésiastiques, du moins si l'on en croit Guiot de Provins.

Ne veez-vous les *blanz abbez*
Qui porchacent les évesquez?
Et s'en ont fait un chardonal. (Cardinal.)

Bible Guiot, v. 1314 et suiv. *Fab. Méon*, t. II, p. 350.

Consultez CRAPELET, *Rem. sur quelques loc. prov.*, p. 24, 25.

ABONDANT, ANTE, *adj.* D'*abondant*, loc. adverb., de plus.

> Et d'*abondant*, la vache à notre femme
> Nous a promis qu'elle feroit un veau.
>
> CONTES. *La Jument du comp. Pierre.*

Comme l'observe très-bien Vaugelas, cette locution adverbiale a vieilli. Lamothe-Levayer la trouvait fort bonne; Chapelain, sans la proscrire entièrement, lui préférait la locution *de plus* qui est seule restée. D'*abondant* est banni même du palais, où il s'est conservé plus longtemps. Consultez VAUGELAS, *Rem. sur la lang. franç.*, t. I, p. 387. — ACADÉMIE, *Observ. sur Vaugelas*, p. 252. — *Dict. de Trévoux.* — L'abbé FÉRAUD, *Dict. critique de la lang. franç.*, etc.

ABUS, *s. m.* Erreur, faute que commet celui qui se trompe, qui s'abuse.

> Alléguer l'impossible aux rois, c'est un *abus*.
>
> Liv. VIII, fab. 3.

Quoique cet emploi du mot *abus* ne soit pas très-commun, surtout dans le style soutenu, il n'est pas cependant entièrement hors d'usage.

> Mais quand le cœur honore un objet adoré,
> L'erreur est respectable, et l'*abus* est sacré.
>
> DELILLE. *Imagin.*, ch. VII.

ACCORTISE, *s. f.* Gentillesse, humeur agréable, complaisante, accorte, finesse, agrément.

> Il n'a jamais été en son pouvoir de leur ôter la valeur, la fermeté d'âme, ni l'*accortise*, ni enfin tous ces autres dons que vous tenez d'eux.
>
> *Lett. à M. le duc de Guise.* Œuv. div., t. II, p. 62.

On a dit aussi *accortesse*. Voy. CH. POUGENS, *Archéol. franç.*, t. I, p. 6.

Si l'on en croit l'abbé Féraud, les mots *accortement*, adv. et *accortise*, s. f. « datent du temps de Pasquier, mais ils ont « bientôt péri. » Voy. *Dict. crit. de la lang. franç.* — Mes-

sieurs de l'Académie prétendent que le substantif *accortise*, emprunté des Italiens, n'appartient qu'au style familier; mais, malgré cette autorité respectable, je ne crois pas qu'on doive le bannir du style soutenu.

ACCOUTUMANCE, *s. f.*

L'*accoutumance* ainsi nous rend tout familier :

Liv. IV, fab. 10.

Ce mot se retrouve dans MONTAIGNE, liv. I, ch. 38. Il a, dans le XVIIe siècle, donné lieu à de grands débats entre les grammairiens. Voy. ALEMAN, *Guerre civ. des Franç.*, Quest. 10, p. 35 et suiv. Quoi qu'il en soit, il me paraît faire ici un bien meilleur effet que le mot *habitude* avec lequel il offre d'ailleurs une nuance marquée.

ACHOPPEMENT, *s. m.*

. . . . . Regarde d'où provient
L'*achoppement* qui te retient :

Liv. VI, fab. 18.

L'Académie observe avec justice que le mot *achoppement* ne se dit guère que dans cette locution : *pierre d'achoppement.* Voy. aussi l'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.* —*Dict. de Trévoux*, etc. Toutefois, il me semble que La Fontaine l'emploie ici d'une manière très-heureuse.

ACTION, *s. f.* Discours public, sermon, harangue.

Nous accourcîmes notre repas pour ne rien perdre de cette *action*. C'était la seconde de M. L. D. C. J'y trouvai de la piété, de l'éloquence.

Lett. à M. Simon de Troyes. Œuv. div., t. II, p. 94, 95.

Le mot *action* a vieilli en ce sens. Voy. *Dict. de l'Acad.*— *Dict. de Trévoux.* — L'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.*, etc.

ADON, *n. prop.* Adonis, employé comme substantif commun.

Ce bel *Adon* étoit le nain du roi,

CONTES. *Joconde.*

Adon pour *Adonis* a été employé par Voiture. Ménage le condamne, malgré cette autorité. « M. de Voiture, dit-il, étoit « un fort bel esprit; mais ce n'étoit pas un écrivain fort « exact. » *Observ. sur la lang. franç.*, part. I, ch. 158, p. 336.

ADONIS, *n. pr.*

> *Adonis*, dont la vie eut des termes si courts;
> Qui fut pleuré des Ris, qui fut plaint des Amours.
>
> ADONIS. *Poëme.*

Adonis est-il, comme le prétend le systématique Ol. Rudbeck (*Atlant.*, t. II, p. 144, 145, etc.), le même que l'*Odin* ou *Attin* des Scandinaves? Ce mot, formé de l'hébreu ou phénicien *Adon*, maître, seigneur, ou de l'hindou malais *Teun, Deun*, roi, n'est-il qu'un titre honorifique qui signifiait le *roi*, le *maître*, et que l'on a appliqué au soleil, considéré comme le *roi*, le *maître*, le *seigneur* de l'univers? On sent que ce n'est pas ici le lieu de discuter ces questions ardues, ni les autres conjectures que l'on a risquées sur la personne et le culte d'*Adonis*. Il me suffira de dire que, selon la mythologie grecque, Adonis, né du commerce incestueux de Cynire et de sa fille Myrrha, inspira à Vénus une violente passion; qu'Adonis ayant été tué à la chasse par un sanglier, ou, selon d'autres, par le dieu Mars qui avait pris la forme de cet animal, la déesse le pleura et institua en son honneur un deuil annuel. Consultez, sur *Adonis*, Sam. Bochart, *Chan.* lib. II, cap. 7. — J. Selden, *de Diis Syr.* synt. 2, cap. 11, p. 257 et suiv.— El. Schedius, de *Diis Germ.*, synt. 1, cap. 4, p. 74 et suiv.— Bayle, *Dict. hist.* — L'abbé Banier, *Hist. du culte d'Adonis*, Acad. des Inscr., Mém., t. III, p. 98 et suiv. — J. Jamieson, *Herm. Scyth.*, Diss., § 17, p. 113, etc.

Adonis est devenu un terme de la langue pour désigner un jeune fat, épris de son propre mérite, d'où le verbe s'*adoniser*, qui n'appartient qu'au langage familier.

Je ferai observer en passant que, dans le poëme d'*Adonis*, La Fontaine, tout en conservant le ton et le style graves qui conviennent à ce genre, a quelquefois laissé échapper des

traits de cette maligne bonhomie qui caractérise ses ouvrages.

AFFAIRE, *s. f.* Intrigue d'amour.

Argie à son époux fit un serment sincère
De n'avoir plus aucune *affaire*.

CONTES. *Le Petit Chien.*

Pour Philis, son humeur libre, gaie et sincère
Montroit qu'elle étoit sans *affaire*,
Sans secret et sans passion.

CONTES. *Le Gascon puni.*

On dit plus ordinairement dans ce sens : *Affaire de cœur.* Voy. REGNARD, *le Joueur*, act. IV, scène IX.

DE BONNE AFFAIRE, locution familière pour désigner une personne ou une chose dont on peut tirer parti.

Sa femme étoit encor *de bonne affaire*,
Et ne passoit de beaucoup les trente ans.

CONTES. *Le Berceau.*

Cette locution a vieilli.

AFFINER, *v. a.* Tromper.

. . . . . : notre maître Mitis
Pour la seconde fois, les trompe et les *affine*.

Liv. III, fab. 18.

Ce mot, entièrement hors d'usage, se rencontre fréquemment dans nos anciens écrivains. Il serait, je crois, bon à renouveler dans le style léger et badin. Voy. l'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.*

AFFOLER, *v. a.* (vieux mot.) Blesser.

Ah! le bourreau! le traître! le méchant!
Il m'a perdue, il m'a tout *affolée*

CONTES. *Le Diable de Papefiguière.*

Affoler ne signifie plus maintenant que *rendre fou d'amour.*

AGACE, *s. f.* Nom picard de la pie.

Ce qu'en fait de babil y savoit notre *agace*.

Liv. XII, fab. 11.

Consultez Le Pelletier, *Dict. Bret.*, col. 7.— Gab. Hécart, *Dict. Rouchi*, 3e édit., p. 19, etc., etc. Voy. Margot.

Le mot *agace* est encore en usage dans plusieurs provinces.

AGUIMPÉ, ÉE, *part. pass. et adj.* Orné ou affublé d'une guimpe.

> Tant ne songeoient au service divin
> Qu'à soi montrer ès parloirs *aguimpées*,
>
> Contes. *Mazet de Lamporechio.*

Je ferai observer que quelques écrivains ont également forgé du mot *guimpe* le verbe actif *guimper*, employé dans le style badin pour dire : *faire prendre la guimpe*, faire entrer en religion; mais ce dernier ne me paraît pas de nature à être jamais admis dans aucun genre. Voy. *Dict. de Trévoux.*

AIGLE, *s. m.*

> Quand l'*aigle* sut l'inadvertance,
> *Elle* menaça Jupiter
> D'abandonner sa cour, ... ,
>
> Liv. II, fab. 8.

Le genre de ce mot était encore incertain dans le siècle de Louis XIV, du moins au sens propre. Ménage et Vaugelas le considèrent comme un *substantif hermaphrodite*, c'est-à-dire qu'on peut le faire à volonté masculin ou féminin. Au reste, on s'accorde à dire que dans le sens d'enseigne militaire, on doit toujours le faire féminin, malgré l'exemple de Mairet qui, dans sa *Sophonisbe*, act. V, sc. viii, a dit : l'*Aigle romain.*

Consultez Vaugelas, *Rem. sur la lang. franç.*, t. I, p. 446, 447. — Ménage, *Observ. sur la lang. franç.*, part. I, ch. 74, p. 136, 137.—L'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.* — *Dict. de Trévoux*, etc.

J'estime, au reste, que La Fontaine a eu raison de le mettre ici au féminin, puisqu'il s'agit d'un *aigle femelle*. Notre fabuliste a fait également de l'*aigle* la *reine* (et non le *roi*) des airs, liv. XII, fab. 11.

AILLADE, *s. f.*

Il vous faudra choisir, après cela,
Des cent écus ou de la bastonnade,
Pour suppléer au défaut de l'*aillade*.

CONTES. *Le Paysan qui avait offensé son Seigneur.*

Le mot *aillade* signifie : *sauce faite avec de l'ail.* La Fontaine le prend ici dans un sens plus étendu.

ALIBORON, nom ou sobriquet de l'âne.

Arrive un troisième larron
Qui saisit maître *aliboron*.

Liv. I, fab. 13.

Le mot *Aliboron* a donné la torture aux étymologistes. Parmi les nombreuses étymologies qui ont été mises en avant, la plus vraisemblable est, selon moi, celle que propose M. Quitard qui le dérive de ces deux mots : *arri-bouron*, marche, baudet. Voy. *Dict. des Proverbes*, p. 33. On pourrait aussi dériver le mot *aliboron* de l'article arabe *al* et du substantif *Bo'ran* qui, dans la même langue, signifie, âne, et en général bête de somme. *Al-bo'ran*, l'âne, la bête de somme. BRANTÔME, cap. franç., t. III, p. 456, désigne par le mot *aliboron* un homme qui se mêle de tout, un *factotum;* mais j'estime que cette acception n'est qu'une extension du sens primitif. C'est ainsi que le mot *bardot*, espèce de mulet, signifie au figuré une personne sur laquelle on se décharge, comme sur une bête de somme, de tous les fardeaux dont on est embarrassé : Consultez MÉNAGE, *Dict. étym.* — MOUCHET, *Gloss. de l'anc. franç.*, col. 618, etc.

ALLÉCHER, *v. a.* Attirer par quelque appât.

Maître Renard, par l'odeur *alléché*,

Liv. I, fab. 2.

Les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux* observent que ce mot, formé du latin *allicere*, est vieux et ne se dit plus que dans le style badin et familier.

ALLÉGEANCE, *s. f.* Soulagement.

. . . . , et pour toute *allégeance*,
En votre sein décharge sa douleur.
CONTES. *Le Faucon.*

Ce mot que l'Académie, l'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.*, etc., signalent comme vieux, serait encore, je crois, susceptible d'être employé heureusement, même dans le style noble et soutenu. P. Corneille a dit :

« Porte à ses déplaisirs cette foible *allégeance;*
Pompée, act. V, sc. I.

ALLER, *v. n.*

Il s'en va temps que je reprenne
Un peu de forces et d'haleine
Fab. Liv. VI. Épilogue.

C'est-à-dire *le temps est venu; il est bien temps.* Cette locution très-familière, et entièrement tombée en désuétude, me paraît ici d'autant mieux placée, qu'elle a quelque chose qui sent le langage d'un *vieillard* et en même temps d'un *bon homme.*

AMASSER, *v. a.*

L'un se baissait déjà pour *amasser* la proie;
Liv. IX, fab. 9.

Le verbe *amasser* pour *ramasser* a été employé par Montaigne, liv. III, ch. 4, à qui il a été reproché comme gasconisme. Toutefois, il était encore d'un usage assez général au siècle de Louis XIV. Voy. ALEMAN, *Guerre civile des Franç.*, Quest. 28, p. 115 et suiv. Aujourd'hui *amasser* pour *ramasser* ne se dit plus que dans la province.

AMBROISE, *s. f.* Ambroisie, et par métaphore, chose exquise.

Ma foi, c'est bâme. Et Tiennette est *ambroise*,
Dit son époux; . . . . . .
CONTES. *Les Troqueurs.*

Les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux* observent que

La Fontaine fait parler ici deux paysans qui estropient les mots : *bâme* pour *baume*, et *ambroise* pour *ambroisie*.

AME, *s. f.* Cœur, esprit, pensée.

> Encor faut-il que vos meilleurs amis
> Sachent un peu *ce qu'elle a dedans l'âme*.
>
> CONTES. *Le Magnifique.*

Locution familière, qui est encore d'un usage général; en observant toutefois que l'on dit : *dans l'âme* et non *dedans l'âme*, *dedans* n'étant plus préposition, mais seulement adverbe. Voy. DEDANS.

AMI, IE, *s.*

SE FAIRE UN AMI D'UNE CHOSE, la donner à quelqu'un dont on veut se concilier l'amitié.

> Il vaut mieux, disoit-il, *vous en faire un ami*,
> Que d'attendre qu'un homme à la mine hagarde
> Vous le vienne enlever : . . . . . .
>
> CONTES. *La Fiancée du roi de Garbe.*

Quoique l'Académie n'ait pas fait mention de cette locution, elle n'en est pas moins d'un usage général dans le style familier.

AVOIR BELLE AMIE, remporter la victoire.

> A coups de griffe il faut que nous voyions
> Lequel *aura*, de nous deux, *belle amie*,
>
> CONTES. *Le Diable de Papefiguière.*

Locution empruntée des combats que se livraient les anciens chevaliers pour décider du plus ou moins de beauté de leurs dames, et pour conquérir les faveurs des belles.

AMOUR, *s. m.*

> Pour préférer à *ma constante amour*
> Les faveurs de la cour ?
>
> CONTES. *Joconde.*

Amour au féminin ne s'emploie plus guère qu'au pluriel. Marot, Desportes, Brantôme, etc., bref, la plupart des anciens

écrivains français l'ont fait féminin au singulier. Consultez VAUGELAS, *Rem. sur la lang. franç.*, t. II, p. 665 et suiv. — ACADÉM. FRANÇ., *Observ. sur les Rem. de Vaugelas*, p. 385, 386. — MÉNAGE, *Observ. sur la lang. franç.*, part. I, ch. 74, p. 137. — IDEM, *Observ. sur Malherbe*, liv. I, p. 6, 7. — L'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.*, etc.

AMUSEUR, *s. m.* Celui qui amuse, qui séduit.

Platon par ses douceurs
Vous pourroit amuser un moment, je l'avoue;
C'est le plus grand des *amuseurs*.
Lett. à M. de Harlay. Œuv. div., t. II, p. 88.

L'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.*, condamne le mot *amuseur* comme « n'étant pas du beau style » les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux* l'admettent avec raison dans le style familier.

ANNEXE, *s. f.* Au figuré : toute chose *annexée*, attachée, inhérente à une autre et qui en fait nécessairement partie.

Bref, ce qui suit notre condition,
Fut une *annexe* à sa légation.
CONTES. *Belphégor*.

Tout emploi figuré du mot *annexe* est condamné par l'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.* Cet arrêt n'est-il pas un peu trop sévère?

AOÛT, *s. m.* Moisson, parce qu'elle se termine plus ordinairement dans le mois d'*août*.

Je vous payerai, lui dit-elle,
Avant l'*août*, foi d'animal,
Liv. I, fab. 1.

Remuez votre champ dès qu'on aura fait l'*août*:
Liv. V, fab. 9.

On s'accorde généralement à dire que le mot *août* est monosyllabique. Consultez VAUGELAS, *Rem. sur la lang. fr.*, t. II, p. 466. — ACAD. FRANÇ., *Observ. sur Vaugelas*, p. 308.

— Ménage, *Observ. sur la lang. franç.*, part. I, ch. 39, p. 89. — Legoarant, *Nouv. Orthol. franç.*, t. 1, p. 69. — Gab. Hécart, *Dict. Rouchi*, p. 32, etc. Ménage observe que la prononciation *a-oût* est celle des *badauds de Paris*. Le président de Bellièvre disait que quand il entendait des avocats prononcer la *mi-a-oût*, il croyait entendre miauler des chats. La prononciation *mi-oût* n'est guère plus harmonieuse ni moins *miaulante*, et je regrette avec Voltaire que nous n'ayons pas, comme le faisaient les anciens écrivains français, conservé à ce mois son ancien nom d'*Auguste*.

APÔTRE, *s. m.* Bon compagnon, qui affecte de bons sentiments, de la douceur, une conduite régulière.

> Vous vous êtes donnés un second rendez-vous ?
> Poursuivit-il. Oui, reprit notre *apôtre;*
>
> Contes. *Le roi Candaule et le Maître en droit.*

Sous cette acception familière et badine, le mot *apôtre* est plus ordinairement précédé de l'adjectif *bon :* un *bon apôtre*, faire le *bon apôtre*, etc.

APPAREMMENT, *adv.* En apparence.

> Des raisins, mûrs *apparemment*,
>
> Liv. III, fab. 11.

Il n'est plus guère usité dans ce sens. *Apparemment* emporte en quelque sorte l'idée du doute. Voy. l'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.*

APPÉTIT, *s. m.*

> Il jugea qu'à son *appétit*
> Dame baleine étoit trop grosse.
>
> Liv. I, fab. 7.

Appétit est pris ici dans le sens de *goût*, *opinion*. Cette acception figurée est maintenant hors d'usage.

APPOINTEUR, *s. m.* Celui qui appointe.

> Ces plaintes n'étaient rien au prix de l'embarras
> Où se trouva réduit l'*appointeur* de débats :
>
> Liv. XII, fab. 27.

Il est à regretter que nous ayons laissé perdre ce mot qui se retrouve dans nos anciens écrivains français. Voy. Ch. Pougens, *Archéol. franç.*, t. I, p. 28.

APPRENTIF, IVE, *s.*

Nul d'eux n'étoit à tels jeux *apprentif.*
Soyez amant, vous serez inventif.

Contes. *Le Cuvier.*

Boileau a dit : une *apprentive* auteur, *Sat.* 10. On dit maintenant *apprenti, ie.* Le peuple dit *apprentisse* au féminin, et ce mot se trouve dans Richelet qui s'en déclare le champion. Consultez *Dict. de Trévoux.* — L'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.*, etc.

APPROCHANT, ANTE, *adj. verb.* Qui approche.

La nuit de plus étoit fort *approchante,*

Contes. *Oraison de saint Julien.*

Approchant, ante ne s'emploie guère qu'au figuré. Au propre, et comme participe du verbe *approcher,* il est indéclinable.

ARAGNE, *s. f.* Araignée.

Il n'est rien, dit l'*aragne*, aux cases qui me plaise.

Liv. III, fab. 8.

La Fontaine le répète plusieurs fois dans la même fable et dans quelques autres. C'est au reste un vieux mot que l'on rencontre fréquemment dans nos anciens écrivains, et qui, selon les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux*, peut encore être employé dans la poésie naïve et marotique. Consultez Thom. Corneille, notes sur les *Rem. de Vaugelas*, t. II, p. 525. — Ménage, *Observ. sur la lang. franç.*, part. I, ch. 134, p. 276. — L'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.*, etc.

ARBORER, *v. a.*

On peut . . .
Une fois en sa vie *arborer ce lien.*

Je vous prends sans vert. Coméd., sc. vi.

Arborer un lien, est-il une métaphore bien juste et conforme aux règles de l'analogie? J'en doute fort. Consultez ALEMAN, *Guerre civ. des Franç.*, Quest. 40, p. 150 et suiv.

ARBORISTE, *s. m.* Herboriste, botaniste.

> Tu veux faire ici l'*arboriste*
> Et ne fus jamais que boucher.
>
> Liv. V, fab. 8.

Ce mot est écrit ainsi dans quelques anciennes éditions de La Fontaine : les éditions plus modernes portent *herboriste*. On a eu raison de faire cette correction. Quoique le peuple confonde les deux mots *arboriste* et *herboriste*, leur signification est bien distincte. *Arboriste*, mot d'ailleurs peu usité, signifie celui qui cultive les *arbres*, qui s'étudie à les bien connaître, et *herboriste*, celui qui s'applique à la connaissance des *herbes*, des plantes. On dit maintenant *botaniste*, le mot *herboriste* étant plus spécialement employé pour désigner celui qui vend des plantes médicinales. Consultez *Dict. de Trévoux*. Ch. Nodier prétend, je ne sais sur quel fondement, que le mot *herboriste* est un *horrible barbarisme*. Voy. *La Fée aux miettes*, ch. 26, p. 371. *Note*.

ARDRE (vieux mot). Brûler.

> Bref, il en fut à grand'peine au douzième,
> Que s'écriant : Haro! la gorge m'*ard!*
> Tôt, tôt, dit-il, que l'on m'apporte à boire.
>
> CONTES. *Le Paysan qui avait offensé son Seigneur*.

Le vieux français *ardre* se disait, comme notre mot brûler à la forme active et à la forme neutre. M. Breghot du Lut, *Gloss. de Louise Labbé*, observe que La Fontaine pourrait bien avoir emprunté cette exclamation : *Haro! la gorge m'ard*, de Fr. Villon qui dit, dans sa ballade sur la mort de Me J. Cotard :

> « Toujours crioit, *Haro! la gorge m'ard.* »

Ce judicieux philologue regrette que le mot *ardre ait vieilli*.

ARLEQUIN, *s. m.* Voy. HARLEQUIN.

ARROUSER, *v. a.* Vieux mot pour *arroser.*

. . . . Doucement, notre épouse,
Dit le bon homme. Or sus, monsieur, sortez ;
Çà, que je râcle un peu de tous côtés
Votre cuvier, et puis que je l'*arrouse;*

CONTES. *Le Cuvier.*

Arrouser pour *arroser* se rencontre fréquemment chez nos vieux écrivains français. On le dit encore dans quelques provinces. Voy. GAB. HÉCART, *Dict. Rouchi*, p. 37. Il est condamné par Vaugelas, *Rem. sur la lang. franç.*, t. I, p. 366 et 536. Voyez aussi ACADÉM. FRANÇ., *Observ. sur les Rem. de Vaugelas*, p. 240, 241. — MÉNAGE, *Observ. sur la lang. franç.*, part. I, ch. 85, p. 180. — L'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.*, etc.

ARTISAN, *s. m.*

On exposait une peinture,
Où l'*artisan* avait tracé
Un lion d'immense stature
Par un seul homme terrassé.

Liv. III, fab. 10.

Ce mot ne se dit plus que des *ouvriers dans les arts mécaniques;* il signifiait autrefois *celui qui s'occupe d'un art où le génie et la main doivent concourir.* Boileau s'en est servi en parlant d'un sculpteur, dans le discours au roi placé à la tête de ses œuvres. L'abbé Dubos, *Réflex. sur la peinture*, emploie constamment dans ce sens honorable le mot *artisan*, ce que l'abbé Des Fontaines lui a sévèrement reproché, *Dict. néolog.*, édit. de 1731, art. *Livres.* Consultez *Dict. de Trévoux.* — L'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.*, etc.

Sous cette acception, le substantif *artisan* a été remplacé par le mot *artiste,* dont on a depuis quelque temps singulièrement abusé. Qu'on l'ait employé en parlant des acteurs (voy. CASIMIR DELAVIGNE, *les Comédiens*, act. I, sc. v), cela se conçoit : la déclamation, la musique étant à juste titre considérées comme des *arts;* mais, qu'un coiffeur se qualifie :

artiste capillaire ou *artiste en cheveux*, c'est une prétention dont le ridicule doit faire justice.

Je ferai observer en passant que l'on a cherché à introduire dans notre langue le féminin *artisane*. « Euripide dit que les « femmes sont les parfaites ouvrières et *artisanes* de toutes « les méchancetez qu'on sçauroit mesmes inventer. » Jacq. Olivier, *Alphab. de l'imperfect. des Femmes*; Lyon, 1646, in-12, p. 197. Ce mot n'a pas fait fortune, et j'estime qu'il ne mérite pas en effet d'être adopté.

ARTISTE, *s. m.*, employé comme adjectif.

> Quelquefois la quenouille et l'*artiste* fuseau
> Lui délassaient l'esprit.
>
> *Captiv. de saint Malc.*

Les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux* condamnent l'emploi du mot *artiste* comme adjectif; mais l'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.*, prétend qu'il a été autrefois généralement employé sous cette forme. On le trouve, en effet, dans Montaigne. « Semble-t-il pas que ce soit un *sort* « *artiste*. » *Ess.*, liv. I, ch. 23.

ASCENSION, *s. f.* Fête de l'église.

> Il ressemble à l'*Ascension*,
> Qui n'avance ni ne recule.
>
> *Lettre au prince de Conti.* Œuv. div., t. II, p. 145.

Ce proverbe est fondé, sans doute, sur ce que la fête de l'*Ascension* est toujours également distante du jour de *Pâques*.

L'*Ascension* étant, ainsi que *Pâques*, une fête *mobile*, qui tombe à une époque plus ou moins avancée de l'année, on a dit aussi proverbialement, et en sens contraire, en parlant d'un état de choses inconstant et variable : *tantôt haut, tantôt bas, comme l'Ascension*.

ASSEMBLEUR, *s. m.* Celui qui assemble.

> Et l'*assembleur* de nuages
> Jura le Styx, et promit
> De former d'autres orages.
>
> Liv. VIII, fab. 20.

Ce mot ne se trouve pas dans le *Dictionnaire de l'Acad.* Les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux* le tolèrent dans le style badin. Il est au reste d'un usage habituel dans le commerce de la librairie, pour désigner l'ouvrier ou garçon de magasin chargé de réunir et de mettre en ordre les feuilles imprimées destinées à former un volume. L'épithète d'*assembleur de nuages* est empruntée d'Homère : Νεφεληγέρητα Ζεὺς.

ASTRÉE. Titre d'un roman de d'Urfé.

Elles défendent à leurs filles cette lecture pour les empêcher de savoir ce que c'est qu'Amour; en quoi je tiens qu'elles ont tort, et cela est même inutile, la nature servant d'*Astrée*.

Psyché. Liv. II.

C'est dans une campagne près de Nice, où d'Urfé s'était retiré, après s'être séparé de sa femme, qu'il commença, vers l'an 1610, cet ouvrage dont plusieurs parties furent successivement publiées, mais qu'il n'eut pas le temps d'achever, ayant été enlevé par la mort en 1625, à l'âge de 58 ans. Baro, son secrétaire, le termina, d'après les notes qu'il trouva dans ses papiers. Le roman d'*Astrée*, que Laharpe a jugé très-sévèrement, ne trouve plus maintenant de lecteurs; mais il eut dans son temps une grande vogue, que l'on doit peut-être attribuer aux circonstances dans lesquelles il parut. Les Français, fatigués des troubles, des discordes civiles, et commençant à se lasser des romans de chevalerie, aimaient à reposer leur âme en contemplant la douce peinture des mœurs pastorales. Cette vogue se soutint jusqu'au siècle de Louis XIV. Pélisson, Ségrais, La Fontaine, etc., faisaient le plus grand cas du roman d'*Astrée*. Ce dernier, qui en a tiré le sujet d'un opéra auquel il a donné le même titre, a exprimé, dans une de ses ballades, son admiration pour le roman de d'Urfé. Voy. Œuv. div., t. I, p. 278. — Consultez Huet, *Orig. des rom.*, p. 173, etc.

ATOURNEUSE, *s. f.* Femme chargée du soin de la toilette, dont la fonction est d'*atourner*, de parer.

L'autre avait des réparations à faire de tous les côtés à ses charmes. Le bain y fut employé, les chimistes, les *atourneuses*.

Psyché. Liv. II.

On disait autrefois *atourneresse*, *atournaresse*. Voy. *Dict. de Trévoux*.

ATTACHE, *s. f.* Attachement.

Sans nulle *attache*, et sans souci
Que de chercher toujours quelque nouvelle proie,
CONTES. *La Fiancée du roi de Garbe.*

Attache au figuré ne se dit plus guère. Toutefois, il a été employé par Boileau, *Avis aux lecteurs*, placé en tête du *Lutrin*, et par Racine :

D'ailleurs pour cet enfant leur *attache* est visible.
Athalie. Act. III, sc. III.

Je pense, avec Laharpe, que l'exemple de Racine doit suffire pour empêcher que le mot *attache*, sous cette acception, ne soit banni de la langue. Consultez, sur la distinction entre les mots *attache* et *attachement*, ALEMAN, *Guerre civile des Franç.*, Quest. 45, p. 469 et suiv. — *Dict. de Trévoux*. — L'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.* — GIRARD et BEAUZÉE, *Synon. franç.*, t. I, n° 50, etc.

ATTENDANT, ANTE. *Adj. verbal* pris substantivement.

Il alla chez les *attendantes*
Frapper avec ses mains pesantes.
CONTES. *Le Tableau.*

Attendant ne s'emploie plus comme substantif, si ce n'est pour désigner une secte d'hérétiques. Voy. *Dict. de Trévoux*.

ATTILA, *n. pr.*

Qu'un second Rodilard, l'Alexandre des chats,
L'*Attila*, le fléau des rats.
Liv. III, fab. 18.

On sait qu'*Attila*, roi des Huns, fut surnommé le *fléau de Dieu*. Si l'on en croit J. Ihre, ce surnom, *fléau de Dieu*, n'est peut-être fondé que sur une équivoque. Le surnom gothique de *Godesil* que l'on a traduit le *fouet*, la *verge*, le *fléau de Dieu* (*God*, Dieu, et *gesil*, fouet), pourrait aussi,

dit le savant professeur d'Upsal, avoir pour racine les mots gothiques *God*, Dieu, et *gesul*, donné. Alors cette épithète n'aurait rien d'injurieux, et répondrait au nom grec θεόδοτος, donné par Dieu. Voy. J. Ihre, *Gloss. suiogoth.*, part. I, col. 677, 678 au mot *Gesal*. Je n'ai pas cru devoir passer sous silence cette ingénieuse conjecture.

AUCUN, UNE, *adj.* Quelqu'un, quelqu'une.

De certains mots, caractères, brevets,
Dont *les aucuns* ont de très-bons effets;
Contes. *L'Oraison de saint Julien.*

Aucun ne s'emploie plus dans ce sens et avec l'article. On dirait maintenant : dont *quelques-uns*, etc.

AUCUNEMENT, *adv.* En quelque façon.

Et l'Empereur y pense *aucunement*.
Ball. sur la paix des Pyrénées, Œuv. div., t. I, p. 26.

Messieurs de l'Académie observent que l'adverbe *aucunement* ne s'emploie plus sans négation qu'en style de palais. Il était autrefois d'un usage plus général.

L'heureux moment approche où votre destinée
Semble être *aucunement* à la nôtre enchaînée.
P. Corneille. *Rodogune*. Act. III, sc. iv.

L'Académie elle-même l'avait employé dans ses *Sentiments sur le Cid*. Consultez Aleman, *Guerre civ. des Franç.*, question 46, p. 173 et suiv. — *Dict. de Trévoux*. — L'abbé Féraud, *Dict. crit. de la langue franç.*, etc.

AUPARAVANT, *adv.*

*Auparavant qu'*elle ouvrît la bouche, ils demeurèrent plus qu'à demi persuadés.
Songe de Vaux, fragm. 2.

L'Académie condamne avec raison, comme vicieuse, la locution : *auparavant que*. Consultez Vaugelas, *Rem. sur la lang. franç.*, t. II, p. 808 et suiv. — Acad., *Observ. sur Vaugelas*, p. 466, 467. — Ménage, *Observ. sur la lang. franç.*,

part. I, ch. 338, p. 565. — ALEMAN, *Guerre civile*, etc., Quest. 50, p. 189. — *Dict. de Trévoux.* — L'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.* — LEGOARANT, *Nouv. orthol. franç.*, t. I, p. 93, etc.

AURE.

> Venez, légers démons par qui nos champs fleurissent,
> *Aure*, fais-les venir, je sais qu'ils t'obéissent.
>
> *Filles de Minée.*

Aure n'est que la traduction du latin *Aura*, souffle, vent léger. La jalouse Procris prend le substantif *Aure* pour le nom d'une nymphe ou d'une divinité à laquelle elle se croit sacrifiée par son mari. La même équivoque existe dans *Ovide Métam.*, liv. VII, d'où cet épisode est tiré.

AVANT, *prép.*

> *Avant que partir* de ces lieux,
>
> Liv. VI, fab. 1.

On dirait maintenant *avant que de* ou *avant de ;* mais cette manière de construire la préposition *avant* était alors d'un usage général ; on la retrouve dans Racine :

> Mais *avant que partir*, je me ferai justice.
>
> *Mithrid.* Act. III, sc. I.

Devant mis pour *avant* se construisait de la même manière :

> Autrement il mourroit *devant qu'être* à la ville.
>
> Liv. VI, fab. 16.

Voyez DEVANT.

AVANT-COURRIER, *s. m.*

> Conti, dont le mérite, *avant-courrier* des ans,
> A des astres bénins épuisé les présents.
>
> *A M. le prince de Conti.* Œuv. div., t. I, p. 75.

On dit encore en poésie *avant-courrière*, au féminin ; mais le mot *avant-courrier*, masculin, qui se trouve fréquemment dans nos anciens écrivains, a été banni de la langue. Peut-être ne serait-il pas mal de le réintégrer. Consultez *Dict. de Trévoux* au mot *Avant-coureur.*

AVECQUE, AVECQUES, *prép.* pour *avec*.

> *Avecque* Tien-et-mien, son père.
>
> Liv. VI, fab. 20.

Ces mots qui se retrouvent souvent dans La Fontaine, ne sont plus reçus, même en vers; mais ils n'étaient pas encore exclus de la poésie au commencement du siècle de Louis XIV. Boileau s'en est encore servi :

> Tous les jours je me lève *avecque* le soleil.
>
> Sat. 6.

On le trouve dans les premières éditions de la satire 1.

> Quittons donc pour jamais une ville importune,
> Où l'honneur est en guerre *avecque* la fortune.

Dans les éditions suivantes, l'auteur a changé ce dernier vers auquel il a substitué celui-ci :

> Où l'honneur a toujours guerre *avec* la fortune.

Avecque ne se rencontre qu'une seule fois dans Racine.

> M'entretenir moi seule *avecque* mes douleurs !
>
> *Alexandre*. Act. IV, sc. I.

Il l'avait employé aussi dans quelques-unes de ses autres tragédies; mais dans les éditions subséquentes, il a corrigé les vers où ce mot se trouvait. — *Avecque* paraît avoir été longtemps l'orthographe et la prononciation ordinaires. Lorsque, pour le besoin de la mesure, on faisait *avecque* de deux syllabes devant une consonne, on l'écrivait avec une apostrophe, comme nous le faisons dans les mots *grand'mère*, *grand'peur*, pour *grande mère*, *grande peur*. C'est ainsi qu'il est toujours écrit dans les satires de Régnier :

> Imite *avecq'* ses pleurs la sainte pécheresse.
>
> Sat. 13.

Ce serait donc seulement après l'époque des premiers ouvrages de Racine et de Boileau que l'orthographe *avecque*

aurait été proscrite; *avecques* ne se trouve guère que dans des poëtes plus anciens: Bertaud, Maynard, Des Portes, etc.,

Par les forests vivoient *avecques* elles.

DU BELLAY. Ode 6.

Consultez VAUGELAS, *Rem. sur la lang. franç.*, t. II, p. 472 et suiv. — ACADÉMIE, *Observ. sur Vaugelas*, p. 296 et suiv. —MÉNAGE, *Observ. sur la lang. franç.*, part. I, ch. 37, p. 85, 86 et *addit.*, p. 596. — IDEM, *Observ. sur Malherbe*, liv. I, p. 5. — ALEMAN, *Guerre civ. des Franç.*, Quest. 47, p. 176 et suiv. — *Dict. de Trévoux.* — D'OLIVET, *Rem. sur Racine*, § 8, p. 229. — L'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.* BRÉGHOT DU LUT, *Gloss. de Louise Labé*, etc.

AVEC, *prép.* employée comme adverbe.

Il avait dans la terre une somme enfouie,
Son cœur *avec*, ...

Liv. IV, fab. 20.

Cette manière d'employer la préposition *avec* n'est d'usage que dans le style très-familier. L'auteur d'une parodie moderne a dit :

Les rois sont-ils donc faits pour manger du pain sec ?
Et ne leur faut-il pas quelque autre chose *avec* ?

AVENTURE, *s. f.* D'*aventure*, par hasard.

Le moindre vent qui d'*aventure*
Fait rider la face de l'eau,

Liv. I, fab. 22.

Cette locution adverbiale, approuvée par Lamothe Levayer, a été condamnée par Vaugelas, Thom. Corneille, Ménage, etc. Thomas Corneille la considère comme *tout à fait basse.* Voy. VAUGELAS, *Rem. sur la lang. franç.*, t. I, p. 239. — ACADÉMIE, *Observ. sur Vaugelas*, p. 379, 380. — MÉNAGE, *Observ. sur la lang. franç.*, part. I, ch. 258, p. 497. — IDEM, *Observ. sur Malherbe*, liv. VI, p. 327. — L'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.*, etc. Malgré cette condamnation presque

unanime de la locution adverbiale d'*aventure*, je crois qu'on peut encore l'employer dans le style familier.

A TOUTE AVENTURE, quoi qu'il puisse arriver, en tout cas.

> Nonnes je sais qui voudraient, chaque nuit,
> En faire un tel, *à toutes aventures.*
>
> CONTES. *La Courtisane amoureuse.*

L'Académie ne mentionne pas cette locution, assez ancienne dans notre langue.

> *A toutes aventures*
> Apportez aussi mes lunettes.
>
> *Testament de Pathelin*, p. 111.

Elle n'est pas tout à fait hors d'usage dans le style familier.

AVENTUREUX, EUSE. *Adj.* employé comme substantif.

> Le raisonneur parti, l'*aventureux* se lance,
> Les yeux clos, à travers cette eau.
>
> Liv. X, fab. 14.

L'Académie, Richelet, les auteurs du dictionnaire de Trévoux, l'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.*, etc., prétendent que l'adjectif *aventureux* a vieilli. Marmontel, *Élém. de littér.*, art. *Usage*, regrette ce mot, qui, au reste, a repris faveur.

B

BACHELIER.

Dans la Touraine, un jeune *bachelier*. . .
(Interprétez ce mot à votre guise.
L'usage en fut autrefois familier,
Pour dire ceux qui n'ont la barbe grise :
Ores ce sont suppôts de sainte église.)

CONTES. *La Clochette.*

Le mot *bachelier* et son féminin *bachelette* ont, en effet, signifié dans le sens propre, *jeune garçon, jeune fille.* On les rencontre fréquemment, sous cette acception primitive, dans nos anciens écrivains français, et je ne me ferais pas scrupule de les employer dans le style familier. On en retrouve encore des traces dans l'anglais *batchelor*, garçon, célibataire; dans le mot *bachelard*, qui, en Dauphiné, signifie jeune amoureux, etc. Consultez CH. POUGENS, *Trésor des origines de la lang. franç.*, *spécimen*, p. 113 et suiv., art. *Bachelier.*

BAILLER, *v. n.*

Qu'il eût du chaud, du froid, du beau temps, de la bise,
Enfin, du sec et du mouillé,
Aussitôt qu'il aurait *baillé.*

Liv. VI, fab. 4.

M. Géruzez, notes sur les fables de La Fontaine, prétend que le mot *bailler* signifie ici ouvrir la bouche. Quoique les observations de cet écrivain soient en général très-judicieuses, je me permettrai de n'être pas ici de son avis, et de prendre, comme la plupart des commentateurs, le mot *bailler* dans le sens de *passer bail*, en avouant, toutefois, que le mot *bailler*, sous cette acception, est tombé en désuétude.

BAILLIE, *s. f.* Femme d'un bailli.

Votre sœur paye au frère Aubry ;
La *baillie*, au frère Fabry;

CONTES. *Les Cordeliers de Catalogne.*

On dit plus ordinairement *baillive.*

Vous irez visiter, pour votre bienvenue,
Madame la *baillive* et madame l'Élue.

MOLIÈRE. *Tartufe.* Act. II, sc. III.

Consultez *Dict. de Trévoux*, etc.

BALLER, *v. n.*

. . . . . : il sait danser, *baller*,
Faire des tours de toute sorte.

Liv. IX, fab. 3.

Le verbe *baller* que l'Académie signale, avec raison, comme un vieux mot, me paraît très-bien placé ici; si je ne me trompe, il offrirait une légère nuance, et semblerait indiquer une danse plus vive. Au reste, je m'en rapporte sur cette observation d'ailleurs peu importante.

BANDE, *s. f.*

. . . . ; mais que parmi la *bande*,
Il pourrait bien Roderic préférer,

CONTES. *Belphégor.*

Bande ne se prend guère qu'en mauvaise part. Le sens en était autrefois plus étendu, et on l'employait même dans le style noble.

Il faut donner un chef à votre illustre *bande.*

P. CORNEILLE. *Héraclius.* Act. II, sc. VI.

Consultez *Dict. de Trévoux.* — L'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.*, etc.

SEUL DE SA BANDE, sans être accompagné.

Minutolo s'y rend, *seul de sa bande;*

CONTES. *Rich. Minutolo.*

Cette locution, qui n'est pas indiquée dans le Dictionnaire

de l'Académie, est encore en usage dans le style familier.

BANQUETER, *v. n.* Tenir table.

Conter son jeune temps, *banqueter* à son aise.

L'*Eunuque*. Comédie, act. V, sc. III.

Vaugelas, Ménage et plusieurs autres grammairiens de la même époque ont, en quelque sorte, banni du langage élégant le substantif *banquet*. « Ce mot, disent-ils, n'est plus « guère en usage que parmi le peuple. » Quant au verbe *banqueter*, Vaugelas observe qu'il est encore moins en usage que le substantif *banquet* : l'Académie ajoute qu'il ne s'est conservé que dans le plus bas peuple. Le verbe *banqueter* est, en effet, peu usité, excepté dans le style très-familier; mais le substantif *banquet* a repris faveur, et s'emploie très-bien maintenant dans le style soutenu. Consultez VAUGELAS, *Rem. sur la lang. franç.*, t. II, p. 794. — ACADÉMIE, *Observ. sur Vaugelas*, p. 458. — MÉNAGE, *Observ. sur la lang. franç.*, part. I, ch. 181, p. 386. — L'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.*, etc.

BARBACOLE, *s. m.* Pédant, pédagogue.

Humains, il vous faudrait encore à soixante ans
Renvoyer chez les *barbacoles*.

Liv. XII, fab. 8.

Ce mot, forgé du latin : *barbam colere*, signifie un homme qui laisse croître sa barbe pour se donner un air de gravité, tel que ceux que Juvénal nomme par dérision : *barbati magistri*.

Barbatos licet admovéas mille inde *magistros*.

Sat. 14, v. 12.

C'est le nom d'un maître d'école italien dans un ancien opéra intitulé : *le Carnaval*. Voy. *Dict. de Trévoux*. Les Grecs désignaient cette affectation ridicule par le mot πωγωνοτρόφια : racine πώγων, barbe, τρέφω, nourrir, entretenir.

BATEAU, *s. m.*

Arrive en trois bateaux, tout exprès pour vous parler.

Liv. IX, fab. 3.

On dit plus communément dans le style familier : *arriver en quatre* bateaux. Cette locution proverbiale ne viendrait-elle pas de la jument de Gargantua, qui fut amenée par mer sur *trois caraques?* Voy. RABELAIS, liv. I, ch. 16.—Consultez QUITARD, *Dict. des prov.*, p. 121.

BATTEUSE, *s. f.*

Vous ne sauriez croire combien est excellent le beurre que nous mangeons. Je me suis souhaité vingt fois de pareilles vaches..., excepté la *batteuse* qui est un peu vieille.

Lettre à madame de La Fontaine. 25 août 1663.
Œuv. div., t. II, p. 27, 28.

L'Académie n'admet que *batteur*, s. m.

BEAU, BELLE, *adj.*

Un jour un coq détourna
Une perle qu'il donna
Au *beau* premier lapidaire.

Liv. I, fab. 20.

Beau est ici explétif, ou, pour mieux dire, intensif. Il s'emploie encore en ce sens dans le langage familier. Consultez l'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.*

BÉGAYANT, ANTE, *part. et adj. verbal.* Qui bégaye.

Que ses enfants gloutons, d'un bec toujours ouvert,
D'un ton demi-formé, *bégayante* couvée,
Demandaient par des cris encor mal entendus.

Liv. X, fab. 7.

Je remarquerai, en passant, que le participe présent des *verbes neutres* est déclinable, c'est-à-dire susceptible de prendre des terminaisons différentes pour le féminin et le pluriel; ce qui n'a pas lieu pour les *verbes actifs* suivis d'un régime direct. Voy. BRÉGHOT DU LUT, *Gloss. de Louise Labé*, art. *Bravante*, p. 260.

BELOUSE, *s. f.* Terme du jeu de billard.

Les *belouses*, ce sont maints périlleux détours.

A Madame de La Fayette, en lui envoyant un petit billard.
Œuv. div., t. I, p. 128.

On dit maintenant *blouse*, et je doute même qu'on ait jamais dit *belouse*.

BELPHÉGOR, *n. prop.*

On sait que *Belphégor* était une divinité cananéenne, adorée plus particulièrement par les Moabites, etc. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner les nombreuses conjectures des savants sur l'étymologie du nom de ce dieu, qui était, selon les uns, le même que Priape; selon d'autres, le dieu, le *Baal*, ou le maître, le seigneur de la lumière (*Baal-pi-aor*); selon d'autres, enfin, le *Baal* ou le dieu du mont *Peor* ou *Phegor*, opinion qui est celle de Suidas. Ceux qui voudront approfondir cette matière peuvent consulter ORIGÈNES, *in numer. homil.* 20. — S. HIERONYM., *in Oseam*, cap. 4, 9. — ISIDORE DE SÉVILLE, *Orig.*, lib. VIII. — J. SELDEN, *de Diis syris*, synt. 1, cap. 5. — DELABARRE, *Mém. sur les relig. de la Grèce*, Académ. des Inscr., Mém., t. XVI, p. 70 et suiv. — Le président DE BROSSES, *Mém. sur la monarch. de Ninive. Ibid.* Mém., t. XXVII, p. 67. — L'abbé BANIER, *Expl. des fables*, Entret. 7, t. I, p. 411 et suiv., etc.

BÉNÉFICE, *s. m. Bénéfice d'inventaire.* VOY. INVENTAIRE.

BENOIT, E, *adj.* (vieux mot.) Béni, bienheureux.

> Quand les épouses font un récipiendaire
> Au *benoit* état de cocu,
>
> CONTES. *Le roi Candaule et le Maître en droit.*

Ce vieux mot, quoiqu'il ne se trouve pas dans le Dictionnaire de l'Académie, est cependant encore en usage dans le style familier et badin. Voy. *Dict. de Trévoux.*

BERTRAND, *n. prop.* du singe.

> *Bertrand* avec Raton, l'un singe et l'autre chat,
>
> Liv. IX, fab. 17.

Ce n'est pas, je crois, sans raison que l'on a affecté au singe le nom de *Bertrand*. Nos anciens écrivains le nommaient ainsi, et donnaient quelquefois aux singes femelles le

nom de *Berte*. Voy. Barbazan, *Gloss. franç.*, *ms.*, au mot *Singesse*.— *Berte*, *Bertrand*, offre, en effet, une analogie assez frappante avec l'italien *bertuccio*, *bertuccione*, *bertucino*, singe.

Si l'on en croit Bourdelot, *Orig. franç.*, *ms.*, le mot *bertuccio*, se disant plus particulièrement d'un *vieux singe*, est formé du latin *veteranus*. Oct. Ferrari, *Orig. ital.*, dérive, avec aussi peu de vraisemblance, au moyen d'une série de mots forgés, l'italien *bertuccio* du latin *balbus*, bègue : *balbus*, *balbettus*, *balbetto*, *betto*, *berto*, *bertuccio*. (*Alphana* vient d'*Equus*.) On aurait, selon lui, donné ce nom au singe à cause du rapport que l'on a trouvé entre le mouvement de son menton et celui des lèvres d'une personne qui bégaye. Ce savant étymologiste a, selon moi, mieux rencontré, lorsque, dans le même ouvrage, article *Bertuccio*, il le forme de l'italien *berta*, raillerie, plaisanterie, malice, mot qui pourrait être aussi la racine du français *Berte*, *Bertrand*, considéré comme nom du singe : la malice est, en effet, un des caractères distinctifs de cet animal. — Au rapport de Math. Martinius, *lex philolog.*, art. *Simius*, quelques étymologistes dérivent l'italien *bertuccio* du teuton *borde*, gesticulation ; le singe étant essentiellement gesticulateur. Consultez Ménage, *Dict. étymol.* — Idem, *Orig. ital.*, etc.

BESACIER, *s. m.*

Le fabricateur souverain
Nous créa *besaciers* tous de même manière,
Liv. I, fab. 7.

On attribue généralement à La Fontaine l'invention de ce mot, qui, au reste, est ici employé d'une manière très-heureuse. L'Académie observe que *besacier* se dit, par dérision dans le peuple, en parlant de quelques moines mendiants.

BESOGNE, *s. f.*

Le galant, pour toute *besogne*,
Avoit un brouet clair : . . . . .
Liv. I, fab. 18.

Vous chercherez vos *besognes* demain.
Contes. *La Gageure des trois Commères.*

Le mot *besogne*, qui appartient au style familier, n'est plus maintenant usité que dans le sens de *travail*, *ouvrage*. Nos anciens écrivains lui donnaient un sens plus étendu et un peu vague, ce en quoi ils ont été imités par La Fontaine, que Chamfort blâme sévèrement. Le mot *besogne* a signifié, entre autres choses, ce qui est nécessaire à la vie, ce qui suffit à nos besoins.

> Et cil qui miex a sa *besoigne*,
> C'est cil qui convoite encor plus.
>
> *Bible au seignor de Berzé*, v. 76, 77. *Fab. Méon*, t. II, p. 396.

Montaigne paraît l'avoir pris dans le sens d'attirail nécessaire, spécialement pour un voyage :

> Cinq chaînettes de fer, que pour cet effet on portoit emmy ses *besoignes* de nuict.
>
> *Ess.* Liv. I, ch. 40.

N. B. — Il s'agit des chaînettes de fer avec lesquelles saint Louis se donnait la discipline.

Consultez *Dict. de Trévoux*, — Brighot du Lut, *Gloss. de Louise Labé*, etc.

BESTION, *s. f.* Petite bête.

> Le pauvre *bestion* tous les jours déménage.
>
> Liv. III, fab. 8.

On dit maintenant *bestiole*, s. f., mot qui appartient au langage familier.

BIQUE, *s. f.* Chèvre. BIQUET, *s. m.* Chevreau.

> La *bique* allant remplir sa traînante mamelle,
> Et paître l'herbe nouvelle,
> Ferma sa porte au loquet,
> Non sans dire à son *biquet* :
>
> Liv. IV, fab. 15.

Les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux* observent que *bique* et *biquet* sont des mots usités seulement dans les campagnes, et qui n'appartiennent pas au langage ordinaire.

Ils n'en sont, selon moi, que meilleurs dans la fable de La Fontaine.

BOCAGER, ÈRE, *adj.*

On ne va voir ici que fêtes *bocagères*.

Je vous prends sans vert. Comédie, sc. 1.

Selon l'Académie le mot *bocager* est vieux, et ne se dit qu'en poésie, en parlant des dieux ou déesses qui habitent les bocages. Voyez aussi *Dict. de Trévoux*.— L'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.*, etc. Il est pris ici dans un sens plus étendu, et signifie, en général, *qui appartient aux bocages; champêtre.*

BŒUF, *s. m.*

Un cerf s'étant sauvé dans une étable à *bœufs*
Fut d'abord averti par *eux*
Qu'il cherchât un meilleur asile,

Liv. IV, fab. 21.

Boileau a dit aussi :

Et pour surcroît de maux, un sort *malencontreux*
Conduit en cet endroit un grand troupeau de *bœufs*.

Sat. 6.

Ces deux passages prouvent que du temps de La Fontaine et de Boileau, comme à présent, la lettre F ne se prononçait pas dans le mot *bœuf* au pluriel. Consultez Ménage, *Observ. sur la lang. franç.*, part. I, ch. 93, p. 202, 203. — L'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.*, etc.

BONHEUR, *s. m. De bonheur*, loc. adv., heureusement.

De bonheur pour ce loup, qui ne pouvait crier,

Liv. III, fab. 9.

De bonheur pour elle, ces gens partirent presque aussitôt.

Psyché. Liv. II.

Cette locution commence à vieillir; on dit maintenant : *par bonheur.* — Montaigne a dit dans le même sens : *de fortune.*

S'il m'advient, comme il fait souvent, de rencontrer *de fortune* dans les bons autheurs ces mesmes lieux que j'ay entrepris de traiter.

Ess. Liv. I, ch. 25.

BON HOMMEAU, *s. m.* Diminutif badin et dérisoire de *bon homme.*

Le *bon hommeau* des coups se consola.
CONTES. *Le Cocu battu et content.*

Le mot *bon homme* paraît avoir été pris anciennement dans le sens de *mari complaisant*, qui souffre patiemment les infidélités de sa femme. Voy. FLEURY DE BELLINGEN, *Étymol. des Prov.*, liv. II, ch. 37, § 133, p. 239, 240.

BONNET, *s. m.*

JETER SON BONNET. Renoncer à une entreprise, et, plus spécialement, à la solution d'une difficulté.

Y jettent leur bonnet, se confessent vaincus,
Liv. II, fab. 20.

Cette locution ne viendrait-elle pas de l'action d'un docteur qui, soit dans son cabinet, soit dans une discussion publique, ne pouvant trouver la solution d'un problème difficile, ou répondre à une objection, à un argument victorieux, *jette*, de dépit, *son bonnet* par terre.

BOQUILLON, *s. m.* (vieux mot) Bûcheron.

Et *boquillons* de perdre leur outil,
Et de crier pour se le faire rendre.
Liv. V, fab. 1.

Le vieux mot *boquillon* se trouve dans plusieurs anciens dictionnaires, entre autres dans celui de *Cotgrave*. La Fontaine semble attacher à ce vieux mot une nuance de dérision. Après avoir dit *bûcheron* dans le courant de la fable, en parlant de l'ouvrier honnête, il se sert du vieux mot *boquillon* pour désigner ceux qui cherchent à tromper Mercure.

BORDAGE, *s. m.* Ce qui sert à border.

Ce vieux tronc se posoit sur deux gros cailloux, qui servoient de *bordage* à l'eau en cet endroit-là.
Psyché. Liv. II.

Bordage n'est plus employé que comme terme de marine,

pour signifier le revêtement de planches qui couvre le bord d'un vaisseau par dehors.

BOUCHE, *s. f.*

Faire la petite bouche. Faire la prude, la délicate, la dédaigneuse.

Elle *fit* pourtant *la petite bouche* devant Psyché, et regardant sa cadette avec un air de matrone.....; etc.

Psyché. Liv. II.

Cette locution, d'un usage général, et qui se dit également des hommes et des femmes, est une métaphore empruntée, soit d'une personne qui, pour paraître délicate et discrète, affecte de manger peu, soit d'une femme qui, afin de se donner un air réservé, resserre les coins de sa bouche et la fait ainsi paraître plus petite. Cette dernière opinion, qui est celle de l'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.*, me paraît la plus vraisemblable.

BOUGER, *v. n.* Remuer.

Ne *bougeons* de notre demeure.

Liv. IV, fab. 22.

Le verbe *bouger*, comme le remarquent très-bien Messieurs de l'Académie, *Observ. sur le Cid*, n'appartient plus qu'au style familier. On dit aussi : *se bouger*. Cette manière de construire le verbe *bouger*, employée par Malherbe dans sa traduction de Tite-Live, a été condamnée par Vaugelas, comme une locution normande. Aleman, sans la désapprouver entièrement, préfère, et je crois, avec justice, *bouger* à la forme neutre. Il observe, d'après Richelet, que le verbe *bouger* ne s'emploie guère qu'avec la négative. Voyez Vaugelas, *Nouv. Rem. sur la lang. franç.*, avec notes de M. *** (Aleman), p. 16, 17. — L'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.*, etc.

Si je ne me trompe, le mot *bouger*, en cela même qu'il est du style familier, donne ici plus de naïveté, de naturel au langage de la mère alouette. «Ne *sortons* de notre demeure» serait froid.

BOURDON, *s. m.* Bâton de pèlerin et, par extension, le pèlerin qui le porte.

> . . . . . Madame à son chevet
> Pourroit voir un bourdon ! . . . . . .
>
> CONTES. *Le Petit Chien.*

BOUT, *s. m.*

SE METTRE SUR LE BON BOUT, se mettre en bon état, en toilette soignée, s'équiper de pied en cap.

> La cour ne *se mit* pas seule *sur le bon bout*,
> Et le luxe passa jusqu'à la bourgeoisie.
>
> *Lettre à M. Fouquet.* Œuv. div., t. II, p. 2.

Cette locution a vieilli, ou du moins elle est très-peu usitée. Voy. l'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.*

BOUTEILLE, *s. f.*

> Et l'autre, se faisant prier,
> *Portait*, comme on dit, *les bouteilles.*
>
> Liv. II, fab. 10.

Porter les bouteilles, locution proverbiale, pour désigner un homme qui marche lentement, avec précaution, comme s'il était chargé de bouteilles qu'il craint de casser. Voy. QUITARD, *Dict. des Prov.*, p. 173.

BOUTON, *s. m.*

NE PAS VALOIR UN BOUTON, n'avoir aucune valeur.

> Or la ballade a cela, ce dit-on,
> Qu'elle fait rire, ou *ne vaut un bouton.*
>
> *Vers à M. Fouquet.* Œuv. div., t. I, p. 20.

Cette locution proverbiale est très-commune chez nos anciens écrivains français. Ne viendrait-elle pas de ce que le *bouton* n'est que d'une très-mince valeur, si on le compare avec le *fruit* et avec la *fleur*, ou plutôt de ce que le mot *bouton* ayant servi quelquefois à désigner le fruit peu estimé de l'églantier; dire qu'*on ne prisait pas* un homme ou une

chose *plus qu'un bouton*, ou *le fruit d'un églantier*, c'était dire qu'on en faisait bien peu de cas? J'avoue, au reste, que cette explication est bien conjecturale.

BRAIRE, *v. n.*

. . . . Et puis viens-t'en me *braire*,
Viens me conter ta faim et ta douleur!

CONTES. *La Jument du compère Pierre.*

Le mot *braire*, qui ne se dit que du cri de l'âne, signifiait, autrefois, *crier*. Il s'emploie encore, par dérision, dans le style familier en parlant de l'homme, pour dire : *crier*, et, plus spécialement, *crier d'un ton plaintif*. Dans les villages du Soissonnais, il signifie *pleurer*. Une femme du village me disait un jour sérieusement, et de la meilleure foi du monde : Je m'ennuie dans ma nouvelle maison ; depuis que j'y suis, je ne fais que *braire*. Voy. l'abbé CORBLET, *Gloss. du patois Picard*, p. 305.

BREVET, *s. m.* Talisman, écrit magique.

Pour venir à ses fins, l'amoureuse Nérie
Employa philtres et *brevets*,

CONTES. *La Coupe enchantée.*

Voy. aussi l'*Oraison de saint Julien*, etc.

Il n'est pas si simple femmelette, de qui nous n'employions les barbotages et les *brevets*.

MONTAIGNE, *Ess.* Liv. II, ch. 37, etc.

Cette acception du mot *brevet* est tombée en désuétude. P. Corneille s'en est encore servi dans la comédie de *l'Illusion*.

BRIFAUT. Nom de chien de chasse.

Entra dans cent terriers, mit cent fois en défaut
Tous les confrères de *Brifaut*.

Liv. IX, fab. 14.

Ce nom a, probablement, pour racine le verbe populaire *brifer*, manger avidement.

BRIN, *s. m.*, pris adverbialement pour dire : *le moins du monde.*

. . . . , sans qu'il se doute *brin*
De ce qu'Amour en dehors vous lui brasse :

CONTES. *Le Cuvier.*

Brin est ici, en quelque sorte, particule négative, comme dans la locution *ne voir goutte.* Consultez *Dict. de Trév.* — L'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.*, etc.

BROUILLER, *v. a.*

BROUILLER LA VOIE. Terme de vénerie, qui se dit de l'animal poursuivi, lorsqu'il cherche, par des détours multipliés, à faire perdre sa trace aux chasseurs et aux chiens.

Qu'en vain elle a mis ses efforts
A confondre et *brouiller* la voie.

Liv. X, fab. 1.

BUSQUE, *s. m.*

Ou je dirai quelque sottise
Qui me fera donner du *busque* sur les doigts.

CONTES. *Le Tableau.*

On dit maintenant *busc* d'une seule syllabe. Au reste, selon Ménage, la prononciation *busque* était, de son temps, « la plus en usage chez toutes les dames de la ville et de la « cour qui parlaient le mieux. » Voy. *Observ. sur la lang. franç.*, part. I, ch. 91, p. 200, 201. — L'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.*, etc.

BUTER, *v. n.*

Si je suivois mon goût, je saurois où *buter ;*

Liv. III, fab. 1.

Ce verbe, peu usité au sens propre, signifie au figuré, tendre à un *but*, à une fin déterminée.

C

CALE, *s. f.* Calotte, petit bonnet.

On nous dit, entre autres merveilles, que beaucoup de Limousines de la première bourgeoisie portent des chaperons de drap rose-sèche sur des *cales* de velours noir.

Lett. à madame de La Fontaine, 25 août 1663.
Œuv. div., t. II, p. 27.

Ce mot, qui n'a point été admis en ce sens par l'Académie, se trouve, dans plusieurs autres dictionnaires, notamment dans celui de Trévoux, dans *le Dict. crit. de la lang. franç.* de l'abbé Féraud, etc.

CALENDES, *s. f. pl.*

Il s'éloigne des chiens, les *renvoie aux Calendes.*

Liv. VI, fab. 10.

On dit plus ordinairement : *aux Calendes grecques;* allusion à un débiteur, qui, pressé par son créancier, fixe, pour le paiement de sa dette, les *Calendes grecques*, c'est-à-dire un terme qui ne viendra jamais, puisque les Grecs n'avaient pas, comme les Romains, d'époque du mois nommée *Calendes.* Chez les Romains, qui prêtaient au mois, les *Calendes* étaient une époque redoutable pour les débiteurs. Horace les appelle *tristes Kalendæ*, lib. I, sat. 3.

CAMPAGNE, *s. f.* Territoire, plaine.

Craint n'étoit-il pour l'immense *campagne*
Qu'il possédât . . . . . .

Contes. *Féronde ou le Purgatoire.*

Le mot *campagne* n'est plus guère usité en ce sens.

CANAILLE, *s. f.*

Et chacun de tirer, le mâtin, la *canaille.*

Liv. VIII, fab. 7.

Canaille désigne ici le commun des chiens, ceux de plus petite espèce, que l'on peut considérer, en quelque sorte, comme la *populace* des chiens, sur lesquels le *mâtin* a, par sa taille et sa force, une supériorité marquée. Le mot *canaille* est ici d'autant plus heureusement employé, qu'il a, comme on le sait, pour racine le latin *canis*, chien.

CANTONNER (Se), *v. réfl.* Se retirer à l'écart.

La plupart des gens avaient résolu de *se cantonner*, à moins que Vénus ne la traitât mieux.

Psyché. Liv. II.

L'Académie n'admet le verbe *cantonner, se cantonner,* qu'en parlant des troupes dont le logement est indiqué dans tel ou tel canton.

CAPTIVER, *v. a.* Retenir prisonnier.

Il *captivoit* sa femme cependant,
De ses cheveux vouloit savoir le nombre,
La faisoit suivre, à toute heure, en tous lieux,

CONTES. *On ne s'avise jamais de tout.*

Captiver est pris ici dans le sens propre : on ne l'emploie ordinairement qu'au figuré. Je dois néanmoins faire observer que Racine a dit :

Captive ma personne au défaut de mon cœur.

Alex. Act. III, sc. 1.

Voy. l'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.*

CARAT, *s. m.*

Enfin, quoique ignorante à vingt et trois *carats,*
Elle passait pour un oracle.

Liv. VII, fab. 15.

On dit plus communément *à vingt-quatre carats*, et même quelquefois, *à trente-six carats.* Le mot *carat* signifie

le poids qui exprime le titre, le degré de perfection de l'or : le *carat* est un vingt-quatrième degré de perfection de ce métal. Comme il n'existe, pour ainsi dire, pas d'or au titre de *vingt-quatre carats*, qui est la *perfection idéale* (si j'ose m'exprimer ainsi), il en résulte que cette locution familière *à vingt-quatre carats*, *à trente-six carats*, renferme l'idée du superlatif dans la qualité bonne ou mauvaise, attribuée à la personne à qui on l'applique. Elle se prend plus ordinairement en mauvaise part. Consultez *Dict. de Trévoux*. — L'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.* — Quitard, *Dict. des Prov.*, p. 190, etc.

CAS, CASSE, *adj.* Cassé, mal articulé, enroué.

As-tu pris garde? Il parlait d'un ton *cas*,
Comme je crois que parle la famille
De Lucifer. . . . . .
Contes. *L'Ermite.*

Les auteurs du *Dict. de Trévoux* observent que cet adjectif est peu usité, surtout au masculin.

CATHÉDRAL, ALE, *adj.*

. . . . . , à terre on vit bientôt
Le galant *cathédral*. . . . . .
Contes. *Le Tableau.*

Cathédral signifie ici *assis sur une chaise*. Je ne trouve pas, je l'avoue, très-heureux cet emploi burlesque du mot *cathédral*.

CATUS, *s. m.* (Terme populaire.) Aventure scandaleuse.

Et s'étant fait raconter derechef
Tout le *catus*, ...
Contes. *Le Psautier.*

CEPENDANT, *adv.*

Cependant que mon front au Caucase pareil,
Liv. I, fab. 22.

Cette façon de parler, employée par Malherbe, Chape-

lain, etc., a été condamnée par Vaugelas et par Messieurs de l'Académie, qui observent que *cependant* est toujours adverbe, et ne doit jamais être suivi de la conjonction *que*. Consultez VAUGELAS, *Rem. sur la lang. franç.*, t. II, p. 809. — ACAD. FRANÇ., *Observ. sur les Rem. de Vaugelas*, p. 245, 246. — MÉNAGE, *Observ. sur la lang. franç.*, part. 2, ch. 327, p. 552. — IDEM, *Observ. sur Malherbe*, liv. I, p. 54; liv. III, p. 166. — L'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.*, etc. — Je ne crois pas que l'on doive jamais dire *cependant que* en prose; mais il me semble qu'il pourrait être quelquefois employé heureusement en poésie. Ici, par exemple, ne donne-t-il pas au discours du chêne une sorte d'emphase qui contraste avec le ton modeste du roseau?

Ménage condamne, avec justice, dans ses *Remarques sur la langue franç.*, part. I, addit., p. 609, *encependant que*, employé par Ronsard.

CÉPHALE, *n. pr.*

> *Céphale* aimait Procris; il étoit aimé d'elle :
>
> *Les Filles de Minée.*

Céphale, fils de Dionée, ou, selon d'autres, de Mercure et d'Hersès, fille de Cécrops, épousa Procris, fille d'Érechthée ou d'Hyphile, roi d'Athènes. Une jalousie ayant troublé la paix qui régnait entre les deux époux, Céphale chercha dans les plaisirs de la chasse une distraction que sa femme attribua à d'infidèles amours. Comme elle s'était cachée dans un taillis pour l'épier, Céphale, trompé par le mouvement des feuilles, la prit pour une bête fauve, et la perça d'un dard que lui avait donné la malheureuse Procris, et qui avait la faculté surnaturelle d'atteindre infailliblement le but. Consultez OVIDE, *Métam.*, lib. VII. — IDEM *de Art. am.* — HYGIN., *Fab. poet.*, cap. 189. — L'abbé BANIER, *Explic. des fables*, Entret. 24, t. III, p. 452 et suiv., etc.

CERTAIN, E, *adj.*

> Or, vous savez, Iris, de *certaine science*,
>
> Liv. X, fab. 1.

Construction vicieuse; il fallait : de *science certaine*. L'adjectif *certain*, dans le sens de sûr, incontestable, se place toujours après le substantif : on ne le met devant que lorsqu'il est employé à la place de *quelque*.

CETTUI, *pron.* (Vieux mot.) Pour *ce*, *cette*, *celui-ci*, *celui-là*.

> *Cettui* Richard étoit juge dans Pise.
>
> CONTES. *Le Calendr. des vieillards.*

> *Cettui* me semble, à le voir, Papimane.
>
> CONTES. *Le Diable de Papefiguière.*

Il paraîtrait que ce mot n'était pas encore banni de la langue au siècle de Louis XIV, puisqu'on le retrouve dans les *Lettres* de Balzac, dans les *Observations* de Scudéri *sur le Cid*, etc. Il n'est plus, au reste, en usage que dans le style marotique. Consultez *Dict. de Trévoux*. — L'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.*, etc.

CHACUN, UNE, *pronom* employé pour CHAQUE.

> Qu'aussitôt que *chacune* sœur
> Ne possédera plus sa part héréditaire,
>
> Liv. II, fab. 20.

> Fais-en quatre tas aux quatre coins du monceau, un tas de *chacune* espèce.
>
> *Psyché*, liv. II.

Vaugelas et Aleman observent que *chacun* n'est jamais adjectif, et blâment Malherbe d'avoir dit *chacun jour* pour *chaque jour*. Voy. VAUGELAS, *Nouv. Rem. sur la lang. franç.*, p. 107.—L'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.*, etc.

CHAMBRE, *s. f.*

La Fontaine a employé ce mot dans le sens d'*étage*.

> Ils sont toujours logés à la troisième *chambre*,
> Vêtus au mois de juin comme au mois de décembre,
>
> Liv. VIII, fab. 19.

Cet emploi du mot *chambre* ne me paraît pas exact (ou

légitime, comme le dit La Fontaine), d'autant plus qu'il existe souvent plusieurs *chambres* à chaque étage d'une maison. Je ferai observer, en passant, que dans le Berri on nommait *chambres hautes* le premier étage d'une maison. Voy. *Vocab. du Berri* (par le comte Jaubert), p. 25.

CHANGER, *v. a.* Construit avec la prép. *à*

> *Changent* leur frêle enduit *aux* marbres les plus durs.
>
> *Philémon et Baucis.*

Cette construction a vieilli. Je la regrette, surtout en poésie. Racine a dit :

> Peut-être avant la nuit, l'heureuse Bérénice
> *Change* le nom de reine *au* nom d'impératrice.
>
> *Bérén.* Act. I, sc. 3.

Consultez D'OLIVET, *Rem. sur Racine*, § 33, p. 266. — L'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.* — LAHARPE, *Comment. sur Racine*, etc.

CHANVRE, *s. m.* La Fontaine le fait *féminin.*

> *La chanvre* étant tout à fait crûe,
>
> Liv. I, fab. 8.

Il a suivi en cela l'exemple de nos anciens écrivains.

> Or fault du lin et de *la chanvre.*
>
> EUSTACHE DESCHAMPS. *Poésies mss.*, fol. 500, col. 4.

> On dit qu'elle a lin de saison
> Pour filer, et *chanvre* moult *fine.*
>
> IDEM. *Ibid.*, fol. 513, col. 4.

Le mot *chanvre* a conservé ce genre dans quelques provinces, notamment dans les villages du Soissonnais et aux environs de Château-Thierry, patrie de La Fontaine; mais l'usage du masculin a prévalu.

CHAPE-CHUTE, *s. f.*

> Messer loup attendoit *chape-chute* à la porte;
>
> Liv. IV, fab. 16.

Le mot *chape-chute*, composé du substantif *chape*, manteau, et du verbe *choir*, tomber, signifie, dans le sens propre, une *chape*, ou manteau qu'un voyageur a laissé *tomber*, et dont celui qui guette l'occasion ne manque pas de se saisir. — *Attendre* ou *chercher chape-chute* se dit au figuré de celui qui attend ou cherche une occasion favorable, dans le dessein d'en faire son profit. Il se dit plus ordinairement d'un gain illicite ou peu délicat.

CHAPERON, *s. m.* Employé, par métonymie, pour dire *une femme*, *une jeune fille* qui porte le chaperon; comme on dit encore, dans le style familier, *un bonnet blanc* pour *une femme*, *un chapeau* pour *un homme*.

Féronde avait un joli *chaperon*
Dans son logis, femme sienne : et, dit-on,
CONTES. *Féronde ou le Purgatoire.*

Faites bien mes recommandations à votre marmot; et dites-lui que, peut-être, j'amènerai de ce pays-là quelque beau petit *chaperon* pour le faire jouer et lui tenir compagnie.

Lettre à madame de La Fontaine, 25 août 1663.
Œuv. div., t. II, p. 30.

CHARTIER, *s. m.*

Pour venir au *chartier* embourbé dans ces lieux
Liv. VI, fab. 18.

L'Académie dit *charretier*, orthographe plus conforme à l'étymologie et généralement adoptée.

CHARTON, *s. m.* Charretier.

Le *charton* dit au porc : Qu'as-tu tant à te plaindre ?
Liv. VIII, fab. 12.

Ce mot, qui appartient au vieux langage, s'est encore conservé dans plusieurs provinces, notamment dans le Berri. Voy. *Vocab. du Berri*, p. 27. — Ne serait-il pas employé ici comme péjoratif ou du moins comme dérisoire ?

CHARYBDE, *n. pr.*

La vieille, au lieu du coq, les fit tomber par là
De Charybde en Scylla.
Liv. V, fab. 6.

Personne n'ignore que *Charybde* et *Scylla* sont deux points du détroit de Sicile réputés très-périlleux pour la navigation, et voisins l'un de l'autre. *Charybde* est un gouffre profond, dans lequel les vents forment de violents et dangereux tournants; *Scylla* est un amas de rochers, situés à l'opposite de ce gouffre. Il arrivait souvent qu'un vaisseau, en voulant éviter le gouffre de *Charybde* allait se briser contre les rochers de *Scylla*, ce qui a donné lieu au proverbe grec : Τὴν Χαρύβδιν ἐκφυγὼν, τῇ Σκύλλῃ περιέπεσεν.

Incidit in *Scyllam*, cupiens vitare *Charybdim*.

Les poëtes ne pouvaient manquer de s'emparer de ce fait naturel. Ils firent de *Charybde* une fille de Neptune, que Jupiter frappa de la foudre et précipita dans la mer en punition de ses débauches et de ses brigandages; et de *Scylla* une fille de Phorcus ou Phorcys, roi de Corse, qui, victime des enchantements de Circé, se jeta dans les flots où elle fut métamorphosée en un rocher entouré de grottes caverneuses, qui servent de retraite aux monstres marins.— Sam. Bochart, qui rejette, comme de raison, ces traditions fabuleuses, dérive le nom de *Charybde* des deux mots hébreux ou phéniciens *Khor-abdun*, le trou, le gouffre de la perdition, et celui de *Scylla*, de l'hébreu ou phénicien *Skul*, perte, infortune mortelle. Voy. *Chanaan*, lib. I, cap. 28, p. 576. Au reste, ces écueils, si redoutés autrefois, n'inspirent plus la même terreur aux voyageurs modernes, et ne présentent plus les mêmes dangers, excepté dans les gros temps. Madame Dacier, *Rem. sur l'Odyssée*, liv. XII, observe, d'après ce que lui ont dit plusieurs officiers de marine expérimentés, que la forme imparfaite des vaisseaux des anciens était la principale cause qui leur rendait si redoutables le gouffre de *Charybde* et les rochers de *Scylla*. Consultez Homère, *Odyss.* 12, ainsi que

les notes de madame Dacier et de Bitaubé sur ce passage. — VIRGILE, *Æneid.*, lib. III, v. 420 et suiv., et les notes de Servius. — OVID., *Met.*, lib. XIII et XIV. — KIRCHER, *Mund. subterran.*, lib. II, cap. 15 et 16. — L'abbé BANIER, *Explic. des fab.*, Entret. 23, t. III, p. 360 et suiv., etc.

CHEVANCE, *s. f.* Biens, richesses, ce que l'on possède.

> En leurs greniers le blé, dans leurs caves les vins :
> Tout en crève. Comment ranger cette *chevance?*
>
> Liv. VII, fab. 6.

Ce vieux mot, formé, sans doute, du français *chef*, comme *capital* du latin *caput*, a été employé par Chaulieu, J.-B. Rousseau, etc. Il est maintenant hors d'usage. J'estime, néanmoins, qu'on pourrait encore l'employer dans le style familier.

CHIAOUX, *s. m.*

> Le *chiaoux*, homme de sens,
> Lui dit : Je sais par renommée
> Ce que chaque électeur peut de monde fournir ;
>
> Liv. I, fab. 12.

On nomme, en Turquie, *chiaoux*, *tchiaousch* ou *kiaous*, un officier dont les fonctions répondent à celles d'*huissier*, et de ce qu'on appelait autrefois, en France, *exempt des gardes*. Armés d'un cimeterre, d'un arc, qui leur a donné leur nom (arabe *koous*, arc), et portant à la main une verge recouverte d'argent, les *chiaoux* précèdent, dans les cérémonies, les grands de l'empire, pour faire ranger ceux qui se trouvent sur leur passage : ils veillent au maintien de l'ordre dans le palais, assignent les particuliers qui ont quelque différend, et sont chargés de la garde des prisonniers de distinction. C'est parmi eux que le Grand Seigneur choisit ceux qui doivent porter ses ordres aux pachas, etc., et quelquefois même ses envoyés dans diverses cours. Consultez CHALCONDYLE, liv. IX. — MENINSKI, *Lex. arab.*, *pers.*, *turc.*, t. II, p. 316. — POUQUEVILLE, *Voy. en Grèce*, hist. de Souli, t. V, p. 190, *note*, etc.

CHIORME, *s. f.* Chiourme, pris au figuré.

> . . . . . la Moralité *chiorme*
> Afin de vous guider à l'épargne mieux moyen :
>
> CORNEIL. *La Coupe enchantée.*

Balzac, *Œuv. div.*, édition in-4°, p. 4, a dit également *chiorme* pour *chiourme*. Consultez MÉNAGE. *Rem. sur la lang. franç.*, part. II, ch. 136, p. 459. — ALEMAN. *Guerre civ. des Franç.*, quest. 95, p. 359. — L'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.*, etc.

CHOUART (JEAN), *n. pr.*

> Messire *Jean Chouart* ouvroit les yeux au mari.
>
> Liv. VII, fab. 11.

Le nom de *Jean Chouart*, emprunté de Rabelais, se retrouve aussi dans les épigrammes de Clém. Marot, et dans celles de J.-B. Rousseau, liv. IV, épître 10, où il est employé comme obscène. Consultez CHAPELLIN. *Rem. sur les Prov. et Dict. popul.*, p. 122.

CHRETIEN, ENNE, *adj.* employé comme substantif dans le langage familier, pour dire : un *homme* ou une *femme* en général.

> Dites-vous : Je suis sans *chrétienne* ?
> Vous en avez à la maison
> Une qui vaut seul fois la moitié.
>
> CORNEIL. *Le Père d'enfants.*

> Il n'est point bien que l'avoir mettons
> Du chrétien et des moutons.
>
> *Ibid.*

CHRETIEN, *s. m.* Ellipse pour *langage chrétien*.

> Des Grâces, des Vertus, avec un grand nombre
> d'Amours.
> C'est-à-dire, en *chrétien*, beaucoup d'anges femelles.
>
> CORNEIL. *Le Bon Gaudisseur et le Maître en droit.*

Ce mot est employé ici d'une manière assez heureuse, pour

signifier le langage qui convient à un *bon chrétien*, par opposition au langage poétique semé d'images empruntées à la mythologie païenne.

On dit, en style badin : *parler chrétien*, c'est-à-dire s'exprimer d'une manière claire, intelligible, sans amphibologies, sans expressions détournées.

Il faut *parler chrétien*, si vous voulez que je vous entende.

MOLIÈRE. *Préc. rid.*, sc. 7.

Cette locution, empruntée de la *farce de Pathelin*, se retrouve aussi dans *Rabelais*, liv. II, ch. 9. Les Italiens, et plus particulièrement les Vénitiens, disent dans le même sens : *parlar cristiano*. Voy. *Ducatiana*, part. 2, p. 484.

CHRIST, *s. m.*, employé comme nom propre, et, par une sorte d'ellipse, pour *Jésus-Christ*.

Pleuroit, non ses péchés, mais ceux qu'en notre cœur
A versés le serpent dont *Christ* est le vainqueur.

Captivité de saint Malc.

Quitte, quitte ces lieux où *Christ* n'habite pas.

Ibid.

On rencontre des exemples de cette ellipse dans quelques anciens écrivains.

C'est *Christ*, c'est *Christ* lui-même,
Hélas! qui, gémissant,
Se lamente à nos pieds de la faim qui l'outrage.

BERTAUD. *Panégyr. de saint Louis.*

L'Académie observe, avec justice, que le mot *Christ* ne s'emploie point seul et sans être précédé du nom de *Jésus*, excepté dans la locution elliptique *Christ*, figure de *Jésus-Christ* attaché sur la croix. En effet, *Christ* n'est point un nom propre, mais une épithète qui signifie *oint*, *qui a reçu l'onction sainte*. Toutefois, on dit bien *le Christ* comme on dit *le Messie*, mot qui, en hébreu, a la même signification que le grec Χριστὸς ; mais alors le mot *le Christ* signifie l'*oint du Seigneur*, l'*oint* par excellence. C'est une épithète qui remplace un nom propre. Voy. *Dict. de Trévoux*.

CHUCHILLEMENT, *s. m.* Chuchoterie.

Grand éclat de risée et grand *chuchillement*,
CONTES. *Le Roi Candaule et le Maître en droit.*

L'Académie ne fait pas mention de ce mot. Voy. *Dict. de Trévoux.* — L'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.*

CIGALE, *s. f.*

La *Cigale* ayant chanté
Tout l'été
Liv. I, fab. 1.

La *cigale* chante presque sans interruption, et c'est, sans doute, par cette raison qu'elle était consacrée à Apollon, dieu de la musique. Mais comme son chant est importun, on en avait fait, en même temps, l'emblème des mauvais poëtes. Consultez VOSSIUS, *de Idololat.*, lib. IV, cap. 67, 85, etc. Je ne m'arrêterai pas à réfuter ici la mauvaise chicane faite à La Fontaine sur ce prétendu *chant de la cigale*, qui n'est, disent les critiques, que le frottement de deux membranes. Si l'on était toujours aussi vétilleux, il faudrait renoncer aux plus belles images poétiques : l'*Aurore ouvrant les portes du ciel*, les *Célestes carreaux*, le *Chant du cygne*, etc. On ne pourrait pas même dire : le *soleil se lève* ou *se couche*, etc.

CLERC, *s. m.*

Un loup quelque peu *clerc* prouva par sa harangue
Qu'il falloit dévouer ce maudit animal
Liv. VII, fab. 1.

Clerc, qui ne s'emploie ordinairement que comme substantif, est pris ici, en quelque sorte, comme adjectif. Personne n'ignore que, dans nos anciens écrivains, le mot *clerc* était quelquefois synonyme de *savant*, parce que la noblesse s'appliquant, de préférence, à l'exercice des armes, l'étude des sciences et de la littérature était, jusqu'à un certain point, le privilége exclusif du clergé. Du substantif *clerc* on avait

fait le mot *clergie*, science, littérature. Ronsard a dit *clergesse* au féminin, dans le sens de savante :

Mais trop plus est à craindre une femme *clergesse*.

CLOÎTRIER, ÈRE, *adj.* Renfermé dans un cloître.

Leurs *cloîtrières* excellences
Aimoient fort ces magnificences.

CONTES. *Le Tableau.*

Cloîtrier n'est plus en usage que comme substantif masculin, pour désigner « un religieux fixé dans un monastère, « à la différence de ceux qui ne font que passer, ou qui ont « ailleurs un bénéfice dans lequel ils résident. » *Dict. de l'Académie.*

Gresset a employé, comme La Fontaine, le mot *cloîtrier* sous la forme d'adjectif :

Je crois que la remarque habile
De la *cloîtrière* sibylle,
N'en déplaise à sa charité,
Sera de peu d'utilité.

Ververt.

COCUAGE, *s. m.*

De reconnaître *Cocuage*
Pour un des dieux du mariage.

CONTES. *Joconde.*

Rabelais, liv. III, ch. 33, s'étend fort au long sur le *cocuage*, considéré comme personnage mythologique.

Ce mot n'admet pas ordinairement le pluriel. Toutefois, La Fontaine a dit :

Misérables humains! si pour des *cocuages*,
Il faut, en ces pays, faire tant de façon,
Allons-nous-en chez les sauvages.

CONTES. *La Coupe enchantée.*

Le mot *cocu* est-il formé du français *coq*, comme le prétend Fleury de Bellingen, *Etymol. des Prov.*, liv. II,

ch. 31, § 119, p. 225; du latin *cuculus*, coucou, comme le pensent un plus grand nombre d'étymologistes, ou, enfin, de l'ancien septentrional *koc*, *coek*, *kauch*, *kauk*, sot, imbécile, que l'on retrouve dans l'arabe ou persan *kauk*, ainsi que dans plusieurs autres langues de l'Orient, et qui pourrait être aussi la racine de nos anciens mots français *coquard*, *coquardeau*, sot, *coquardise*, sottise, ainsi que de notre mot populaire *cocasse*, etc.? Ce qui semblerait appuyer cette dernière conjecture, c'est qu'on s'est servi du mot *sot* pour désigner un mari dont la femme est infidèle. Voy. SOT. Mais ce n'est pas le lieu de discuter ces diverses étymologies. Je me bornerai à faire observer que, dans le siècle de Louis XIV, les mots *cocu*, *cocuage*, n'étaient pas considérés comme aussi libres, aussi indécents qu'ils le sont de nos jours. Le cardinal de Retz, Balzac, madame de Sévigné, etc., ne faisaient pas la moindre difficulté de prononcer ces mots, et l'on ne craignait pas de s'en servir à la cour, en présence du roi. « Le mot de « *cocu*, employé si souvent par Montfleury et Molière, mais « surtout par le premier, est, depuis longtemps, proscrit au « théâtre, et même de la société. Ce n'est pas qu'il y en « ait moins; c'est au contraire parce qu'il y en a davantage : « car, plus la société est corrompue, plus on est attentif à « proscrire tous les termes qui en rappellent les dérègle- « ments. » L'abbé SABATHIER, *les Trois siècles de la Littérature*, art. *Montfleury*.

Je me rappelle que, en 1799 ou 1800, les acteurs sociétaires du *Théâtre Français* ayant voulu jouer le *Cocu imaginaire*, de Molière, se crurent obligés d'en changer le titre, et d'annoncer sur l'affiche : *le Mari qui se croit trompé*. Un homme de lettres se chargea de refaire tous les vers de la pièce où se trouvait ce mot malencontreux, et je dois avouer que ces changements n'étaient pas toujours très-adroits. Consultez TASCHEREAU, *Hist. de Molière*, liv. I, ann. 1660, 2e édit., p. 49, 50.

COI, COIE, *adj.*

La Fontaine l'a employé comme substantif.

. . . . . sur le *coi* de la nuit
Le compagnon détourne une génisse.

CONTES. *La Clochette.*

Je ne crois pas qu'on doive l'imiter. Selon Messieurs de l'Académie, le mot *coi*, même sous la forme d'adjectif, n'entre guère que dans ces locutions : *se tenir coi*, *demeurer coi*. Toutefois Voltaire a dit :

Sous les ombrages toujours *cois*
De Sully, ce séjour tranquille. »

Épît. 7.

COMMANDER, *v. a.* Recommander.

Sur ce, je vous *commande* à Dieu.

Épît. à M. de Vendôme. Œuv. div., t. I, p. 139.

Commander, dans ce sens, a vieilli. On le retrouve dans Clément Marot et autres écrivains de ce temps.

A Dieu *commant'* le plus beau de ma rente.

CLÉM. MAROT.

Consultez, sur cette ancienne formule, BRÉCHOT DU LUT, *Gloss. de Louise Labé.*

COMME, *adv.* pour *comment.*

On ne savoit *comme* en venir à bout.

CONTES. *La Courtis. amour.*

Comme ai-je pu tomber dans une autre pensée?

Élégie 3. Œuv. div., t. I, p. 70. Voy. aussi liv. II, fab. 20, etc.

On trouve dans P. Corneille de fréquents exemples du mot *comme* employé de cette manière.

FÉLIX.

Albin, *comme* est-il mort?

ALBIN.

En brutal, en impie.

Polyeuct. Act. III, sc. 5.

Comme a-t-elle reçu les offres de ma flamme?

Pompée. Act. III, sc. 3.

Vaugelas et Messieurs de l'Académie tolèrent cet emploi du mot *comme* dans quelques phrases, mais jamais comme formule interrogative. Consultez VAUGELAS, *Rem. sur la lang. franç.* — ACADÉMIE, *Observ. sur Vaugelas.* — MÉNAGE, *Observ. sur Malherbe*, liv. IV, p. 204, 205, etc.

COMMODITÉ, *s. f.* Avantage, qualité précieuse.

Ayant eu le vent des beautés,
Perfections, *commodités*,
Qu'en sa voisine on disoit être,

CONTES. *Fiancée du roi de Garbe.*

Je ne parlerai d'autre chose que des *commodités* de la guerre : en effet, si elle produit les voleurs, elle les occupe, ce qui est un grand bien pour tout le monde.

Lett. à Mad. de La Fontaine, 30 août 1663.
Œuv. div., t. II, p. 33.

Commodité ne se dit plus en ce sens.

COMPARTAGEANT, *s. m.*

Le pauvre diable étoit prêt à se pendre.
Il s'en alla chez son *compartageant* :

CONTES. *Le Diable de Papefiguière.*

On dit maintenant *copartageant*.

CONFRÉRIE, *s. f.*

Pour ce s'avise, un jour de *confrérie*,
De se vêtir en prêtre, et confesser.

CONTES. *Le Mari confesseur.*

Confrérie est pris ici dans le sens de *fête de l'Eglise*, jour où les *confréries* se réunissent.

CONSEILLER, ÈRE, *s.*

Afin de le guérir, le sort officieux
Présentoit toujours à ses yeux
Les *conseillers* muets dont se servent nos dames :
Miroirs dans les logis, miroirs chez les marchands,
Liv. I, fable 11.

Molière a jeté un ridicule ineffaçable sur l'épithète de *conseiller des grâces* donnée au miroir. Voy. *Précieuses ridicules*, sc. 7. Il n'en aurait certainement pas eu l'idée, si l'expression qu'il fronde, avec justice, avait toujours été présentée comme le fait ici La Fontaine. On retrouve des traces de cette métaphore dans plusieurs écrivains antérieurs à notre inimitable fabuliste.

Au crystal d'un miroir, *conseiller* de leurs grâces.
AMAD. JAMYN. ŒUV., p. 224, verso.

Parfois, en se mirant au transparant Surjon,
Se conseilloit que c'est qui lui sied bien ou non.
J.-A. BAÏF. ŒUV., fol. 113, recto.

Amarille, en se regardant
Pour *se conseiller* de sa grâce,
Met aujourd'hui des feux dans cette glace,
Et d'un cristal commun fait un miroir ardent.
TRISTAN. *Amours*, *p.* 81.

Le P. Ménétrier dit en parlant des miroirs : « Ces amis « fidèles, à qui les dames *se conseillent* tous les jours. » *Art des emblèmes*, p. 2. Il faut convenir que ces divers passages, surtout le froid jeu de mots de Tristan, n'étaient point de nature à désarmer la satirique gaieté de Molière.

CONTEMNER, *v. a.* Mépriser.

Se *contemner* est donc folie.
Stanc. en vieux lang. ŒUV. div., t. I, p. 14.

La Fontaine, comme il le dit lui-même, a cherché à rajeunir et à imiter, dans ces stances, le style de nos vieux

écrivains. Quoi qu'il en soit, le vieux verbe *contemner*, dont nous avons conservé le substantif *contempteur*, malgré l'opposition de Vaugelas, de Th. Corneille, et de plusieurs autres grammairiens, ne devait peut-être pas être banni de notre langue. Il offre une nuance marquée avec le mot *mépriser*, et présente, du moins à ce qu'il me semble, une idée un peu plus prononcée de mépris et de dédain. J'ajouterai qu'il n'est pas sans harmonie. Consultez, sur les mots *contemner*, *contempteur*, *contemptible*, VAUGELAS, *Rem. sur la lang. franç.*, t. II, p. 834, 835. — MÉNAGE, *Observ. sur Malherbe*, liv. V, p. 301. — BARBAZAN, *Gloss. franç.*, *manuscrit*. — L'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.* — CH. POUGENS, *Archéol. franç.*, append., t. I, p. 109, etc.

CONTEMPLATIF, IVE, *adj. et s.* Qui contemple.

> Annette la *contemplative*
> Regarde de son mieux. . . . . .
>
> CONTES. *Le Cas de conscience.*

Contemplatif ne se dit plus maintenant que de celui ou de celle qui contemple *de la pensée*. Il est employé ici dans le sens *propre*, et, si j'ose m'exprimer ainsi, dans le sens *matériel*, pour dire qui contemple des yeux du corps.

CONVENANT, *s. m.* Convention, pacte.

> Caliste eut liberté, selon le *convenant;*
>
> CONTES. *Coupe enchantée.*

Ce mot, qui se trouve dans le Dictionnaire de J. Nicot sous l'acception de *pacte*, n'est plus employé que dans les ouvrages historiques, pour désigner la ligue ou convention que les Écossais firent en 1638, et qui fut signée, en 1643, par le parlement d'Angleterre.

CONVOYER, *v. a.* Accompagner, escorter.

> Jusqu'au logis ainsi le *convoya*.
>
> CONTES. *Le Cocu battu et content.*

Ce mot, employé fréquemment par nos anciens écrivains dans ce sens général, n'est plus en usage que comme terme de marine. Voy. *Dict. de l'Acad.* — *Dict. de Trévoux.* — L'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.*, etc.

CÔTÉ, *s. m.*

> Il se jette *à côté*, se met sur le propos
> De Castor et Pollux; . . . . . .
>
> Liv. I, fab. 14.

On dirait maintenant : il se jette *de côté.*

A côté est plus ordinairement suivi de la préposition *de*, et d'un nom ou d'un pronom. Toutefois l'abbé Féraud le tolère sans régime. Les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux* semblent également l'approuver. « *Donner à côté*, disent-ils, « au propre et au figuré, c'est s'éloigner du but. »

COUP, *s. m. Tenir coup*, faire face, se mettre en posture de résister, de soutenir un choc.

> Prêtes chacune à *tenir coup* aux gens.
>
> Contes. *Mazet de Lamporechio.*

Locution empruntée des anciens chevaliers qui se mettaient en posture de riposter aux coups de leurs adversaires.

COURAGE, *s. m.*

> . . . . . ! Au moins, que les travaux,
> Les dangers, les soins du voyage,
> Changent un peu votre *courage.*
>
> Liv. IX, fab. 2

> Si le long de vos bords Louis porte ses pa ,
> Tâchez de l'adoucir, fléchissez son *courage* :
>
> *Élégie sur la disgrâce de Fouquet.* Œuv. div., t. I, p. 49.

> Si le repentir de l'offense
> Sert au coupable de défense
> Près d'un *courage* généreux,
>
> *Ode au Roi.* Ibid.

Courage est pris ici dans le sens de *cœur*, *inclination*, *volonté*. Le mot *courage* se rencontre souvent sous cette acception dans nos anciens écrivains français. Elle n'était pas encore entièrement tombée en désuétude au siècle de Louis XIV : on en trouve de fréquents exemples dans P. Corneille.

Que tu pénètres mal le fond de mon *courage!*
Rodogune. Act. IV, sc. 5.

Ne pourra-t-il jamais gagner votre *courage?*
Don Sanche. Act. V, sc. 2.

Il m'en fait chaque jour sans changer mon *courage;*
Cinna. Act. I, sc. 2, etc., etc.

Boileau a dit aussi :

« Une lâche tiédeur s'empara des *courages;*
Lutrin. Ch. VI.

Consultez VOLTAIRE, *Comm. sur Corneille*. — *Dict. de Trévoux*.—L'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.*, etc.

COURS, *s. m.* Course, marche.

Aux monts Idaliens elle adresse son *cours*.
Adonis. Poëme.

Il paraît que nos anciens poëtes, jusques et y compris Malherbe, employaient indifféremment les mots *course* et *cours*. Ils disaient, par exemple, *la course* d'une rivière pour *le cours* d'une rivière, etc. Voy. MÉNAGE, *Observ. sur Malherbe*, liv. V, p. 308.— L'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.*, etc.

COURT, E, *adj. Faire court*, abréger, dire une chose en peu de mots.

On lui dit, pour *faire court*,
Qu'il mette ordre à ses affaires.
CONTES. *Le Glouton*.

Pour *faire court*, elle l'obtient.
Liv. II, fab. 7.

Cette locution est encore employée, quelquefois, dans le style familier. Elle me paraît ici très-bien placée.

CRÉANCIER, ÈRE, *s. f.*

Sans compter l'hydre *créancière*
Lett. au duc de Vendôme. Œuv. div., t. II, p. 154.

L'hydre créancière, pour dire les *créanciers* qui se succèdent continuellement pour harceler le débiteur, et renaissent, pour ainsi dire, comme les têtes de l'*hydre*, est une expression plaisante, et, selon moi, très-heureuse.

CRIER, *v. a.* Gronder, réprimander en élevant la voix.

Petite fille, reprit sa sœur, si l'on vous entend, vous serez *criée*.
Psyché. Liv. II.

Sous cette acception, *crier* s'emploie ordinairement à la forme neutre : *crier après quelqu'un*. J'ai néanmoins entendu dire dans le peuple : « Cette femme *crie* continuellement *son « mari*, *ses enfants*, etc. » Molière l'a employé sous la même forme.

Pourquoi me *criez*-vous?
École des Femmes. Act. V, sc. 4.

CRITIQUEUR, *s. m.*

Les *critiqueurs* sont un peuple sévère :
CONTES. *Le Remède.*

L'abbé Féraud traite de barbarisme le mot *critiqueur*, qui, dit-il, ne se trouve que dans Richelet. Les auteurs du *Dict. de Trévoux* mettent le mot *critiqueur* sans aucune observation. Ne pourrait-on pas établir une légère distinction entre ce mot et le mot *critique*, s. m., qui l'a remplacé? *Critique* ne se dirait que des écrits : *critiqueur*, qui, au demeurant, ne peut jamais appartenir qu'au style familier, s'étendrait aux opinions, aux mœurs, à la conduite. J'avoue, au reste, que cette distinction me paraît, à moi-même, un peu subtile. Si

l'on admettait le mot familier *critiqueur*, on pourrait lui donner un féminin : *critiqueuse*.

CROISÉE, *s. f.* Lieu où deux chemins se croisent.

Il y en avoit à toutes les *croisées* de chemins un peu fréquentés.
Psyché. Liv. II.

Croisée ne se trouve, sous cette acception, ni dans le Dictionnaire de l'Académie, ni dans celui de Trévoux.

CROÎTRE, *v. n.*

Celui qu'ils craignoient fut le *maître*.
Proposez-vous d'avoir le lion pour ami,
Si vous voulez le laisser *craître*.
Liv. XI, fab. 1.

On prononçait alors *crêtre;* et je l'ai encore, dans mon enfance, entendu prononcer ainsi par quelques vieillards.

CROQUANT, *s. m.*

Passe un certain *croquant* qui marchait les pieds nus :
Liv. II, fab. 12.

C'était originairement le nom d'une bande de paysans révoltés, qui prirent les armes lors des troubles d'Aquitaine, en 1593, et qui exercèrent toutes sortes de brigandages. Vivement poursuivis, en 1596, par Chambert ou Chambaret, gouverneur du Limousin, ils furent dispersés et presque entièrement détruits par le maréchal de Matignon. Toutefois, il s'en rassembla encore quelques bandes au commencement du règne de Louis XIII. Le mot *croquant* a été ensuite employé pour désigner un homme sans aveu, un misérable : on a aussi donné quelquefois, par mépris, ce nom à un paysan pauvre et mal vêtu. — On n'est pas d'accord sur l'origine du nom de *croquants* donné à ces paysans révoltés. L'opinion la plus généralement reçue est qu'il vient du verbe *croquer*, pris soit dans le sens de manger, dévorer, soit dans celui de voler, escroquer (attirer à soi avec un *croc*), parce qu'ils *croquaient*,

c'est-à-dire dévoraient, ou pillaient tout ce qui leur tombait sous la main. Consultez, sur les *croquants*, le président DE THOU, le P. DANIEL, MÉZERAY ; les Mémoires de SULLY, ceux de BASSOMPIERRE, les *extraits d'Antiquités* de PÉCOUSSE, etc.

CROULER, *v. a.* Ébranler, faire écrouler.

. . . . . Jupin, *croulant* la terre,
Les abîma sous des rochers affreux.

Ballade au Roi, 1684. Œuv. div., t. I, p. 113.

Crouler, à la forme *active* et dans le sens que lui donne ici La Fontaine, se rencontre fréquemment dans nos anciens écrivains français; mais il n'est plus maintenant en usage qu'à la forme *neutre* et dans le sens de *tomber*, par suite, soit d'affaissement, soit d'une secousse, d'un ébranlement. Voy. l'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.*

CUIDER, *v. n.* Croire, penser, présumer.

Tel, comme dit Merlin, *cuide* engeigner autrui,
Qui souvent s'engeigne soi-même.

Liv. IV, fab. 11.

Le vieux mot *cuider*, d'un usage si fréquent chez nos anciens écrivains, est, depuis longtemps, banni de la langue. Il offrirait peut-être, dans quelques occasions, une nuance assez marquée avec les verbes *croire*, *penser*.

CUIR, *s. m.*

Le beau corps! le beau *cuir!* ô ciel! et tout le reste!

CONTES. *Le Roi Candaule et le Maître en droit.*

Cuir ne se dit guère que de la peau des animaux. Quand on s'en sert dans le style familier, en parlant de la peau de l'homme, c'est presque toujours par dérision.

CYTHÉRÉE, *n. pr.* L'un des noms de Vénus.

Personne n'ignore que Vénus reçut le nom de *Cythérée*,

Cytherea (Virg., Æneid., lib. I, etc.), parce que, si l'on en croit Hésiode, c'est dans l'île de *Cythère* qu'elle aborda, portée sur une conque marine, lorsqu'elle sortit de l'écume de la mer. On disait, autrefois, *la Cythérée*, mais on ne dit plus maintenant que *Cythérée* sans article. Consultez Ménage, *Observ. sur Malherbe*, liv. III, p. 148. — L'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.*, etc., etc.

D

DANDIN, *n. pr.* Voy. PERRIN DANDIN.

DAUBEUR, *s. m.* Celui qui *daube*, qui médit, qui raille.

> Les *daubeurs* ont leur tour d'une ou d'autre manière.
>
> Liv. VIII, fab. 3.

Ce mot n'appartient qu'au style familier. Quelques écrivains en attribuent l'invention à La Fontaine.

DE, *prép.* employée comme particule explétive.

> Un saint homme *de* chat, bien fourré, gros et gras.
>
> Liv. VII, fab. 16.

Cette manière d'employer la préposition *de* est encore en usage dans le style familier. L'abbé d'Olivet observe que cet usage *brave la grammaire*. Il pense que c'est un *latinisme* dont il existe des exemples dans plusieurs anciens auteurs latins : *scelus viri*. PLAUT. *Truculentus*, act. I, sc. 7, v. 60, etc. Voy. D'OLIVET, *Rem. sur Racine*, § 7, p. 228.

De est aussi employé comme particule devant un nom propre, soit de terre, soit de pays, pour indiquer la noblesse d'extraction, coutume dont les bourgeois ont quelquefois fait un abus qui ne sert, le plus souvent, qu'à les rendre ridicules. La Fontaine l'a employée d'une manière plaisante et, selon moi, très-heureuse.

> Hé! bonjour, monsieur *du* corbeau,
>
> Liv. I, fab. 2.

> Ce monseigneur *du* lion-là
>
> Liv. VII, fab. 7.

Mettez monsieur *le* corbeau, et monseigneur *le* lion, la phrase sera peut-être plus correcte, plus académique ; mais, à coup sûr, les deux vers auront beaucoup perdu du côté du plaisant et de la maligne naïveté. Dans le premier exemple *de* est un trait de caractère. Le renard, qui veut flagorner le corbeau, lui donne un titre de noblesse qui doit flatter sa vanité.

DÉBRIS, *s. m.*

> Il ne resta que nous d'un si triste *débris*.
>
> *Philémon et Beaucis.*

Cette manière d'employer le mot *débris* est peut-être un peu hardie. Cependant il me semble, sauf meilleur avis, qu'elle ne serait pas déplacée en vers. La Fontaine a été moins heureux lorsqu'il dit :

> Si peu, que la moindre chose
> De son *débris* serait cause :
>
> Liv. V, fab. 2.

Le mot *débris* n'a jamais été reçu dans le sens de *rupture* que lui donne ici notre poëte. « *Débris*, observe judicieuse-« ment l'abbé Féraud, n'est pas le *renversement*, la *destruc-« tion*, il en est l'*effet :* il exprime ce qui reste après que la « plus grande partie d'une chose a été détruite. » *Dict. crit. de la lang. franç.* — Consultez, sur les mots *bris* et *débris*, Vaugelas, *Nouv. Rem. sur la lang. franç.*, p. 1, 2.

DÉCHOIR, *v. n.*

> Et comme celle-ci *déchet* dans la peinture,
> La peinture *déchet* dans ma description.
>
> Contes. *Le Tableau.*

On dit maintenant *il déchoit*. Il paraît que ce mot se prononçait et s'écrivait *déchet* du temps de La Fontaine ; car rien ne le forçait à ne pas dire *déchoit*. Voy. l'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.*

DECHEVELÉ, ÉE, *part. pass.* ou *adj.*

Mainte veuve pourtant fait la *déchevelée*
CONTES. *La Matrone d'Éphèse.*

On dit plus communément *échevelé*, mot auquel les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux* accordent la préférence. — *Déchevelée* est peut-être mieux dans cette circonstance. Il semble, à mon avis, indiquer que le désordre de la coiffure vient de ce que la veuve s'est elle-même arraché les cheveux dans son désespoir.

DÉCONFITURE, *s. f.* Destruction.

Faisoit de rats telle *déconfiture*
Que l'on n'en voyoit presque plus.
Liv. II, fab. 2.

L'Académie signale le mot *déconfiture* comme vieux sous cette acception. Il a été employé par Montaigne :

Mille Argiens qui s'estoient eschappez de la *desconfiture.*
Ess. Liv. I, ch. 47.

Au reste, ce mot me paraît bon à conserver, mais seulement dans le style familier et badin.

DEDANS, *adv.*

Tant il en avoit mis *dedans* la sépulture.
Liv. II, fab. 2.

Dedans, étant adverbe, ne peut être suivi d'un régime. — Les mots *dedans*, *dessus*, *dessous*, étaient encore, au siècle de Louis XIV, employés comme prépositions : on en trouve de fréquents exemples dans Corneille. Consultez VAUGELAS, *Rem. sur la lang. franç.*, t. I, p. 199 et suiv. — MÉNAGE, *Observ. sur la lang. franç.*, part. 1, ch. 298, p. 524 et suiv. — *Idem*, *Observ. sur Malherbe*, liv. II, p. 69. — D'OLIVET, *Rem. sur Racine*, § 1, p. 223. — L'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.*, etc.

DÉFENDRE, *v. a.*

Je vous *défendrois de* l'orage :

Liv. I, fab. 22.

On dit, plus ordinairement, *défendre contre.* Quelques écrivains, notamment M. Napoléon Landais, *choix de fables*, etc., p. 81, considèrent *défendre de* comme une licence poétique. Je ne crois pas qu'on doive le condamner, surtout en poésie : au reste, l'Académie l'admet sans restriction.

DÉFUNT, E, *adj.*

. . . . , il ne m'est guère honnête
De demander à mon *défunt* amant
L'oiseau qui fait son seul contentement :

CONTES. *Le Faucon.*

Étienne vit toute fine seulette
Près d'un ruisseau sa *défunte* Tiennette.

CONTES. *Les Troqueurs.*

Voy. aussi *Richard Minutolo*, etc.

Le mot *défunt* signifie, dans le sens propre, *qui est mort.* Il est employé ici d'une manière plaisante pour désigner une personne *qui a cessé d'être ce qu'elle était autrefois.*

DÉIFIER, *v. a.*

Jamais œillade de la dame,
Propos flatteur et gracieux,
Mot d'amitié, ni doux sourire,
Déiflant le pauvre sire,
N'avoient fait soupçonner qu'il fût vraiment chéri.

Liv. IX, fab. 15.

Il a *déiflé* ma veine :
Mes soins en valoient-ils la peine?

Lett. au chev. de Sillery. Œuv. div., t. II, p. 166.

L'Académie ne prend ce mot que dans le sens propre

d'*admettre au rang des Dieux*. Il est employé ici dans un sens figuré, et signifie procurer les félicités, les douceurs, la gloire, les avantages qui sont le partage de la divinité. Cette acception figurée du verbe *déifier* me paraît très-heureuse.

DÉITÉ, *s. f.* Divinité.

> Seigneur, ajouta-t-il, que votre *déité*
> Excuse un peu mon ignorance.
>
> CONTES. *Le Petit Chien*.

Cet emploi du mot *déité*, comme titre honorifique et comme on dit : *Votre Majesté*, *Votre Altesse*, etc., me paraît à la fois heureux et plaisant.

DÉLICAT, ATE, *adj.* employé comme substantif.

> *Les délicats* sont malheureux :
>
> Liv. II, fab. 1.

On dit plus ordinairement : *les gens délicats*. Toutefois, l'Académie ne rejette pas *délicat* substantif, et l'abbé Le Batteux l'a employé sous cette forme. « Il n'y avoit plus qu'un « pas pour arriver à l'agrément qui est un troisième ordre de « besoin pour *les délicats*. » Traité Ier *des Beaux Arts*, etc., ch. 1. *Principes de Littér.*, t. I, p. 10.

Je ferai observer que les écrivains du siècle de Louis XIV employaient, plus fréquemment qu'on ne le fait à présent, les adjectifs et même les participes sous la forme de substantifs. P. Corneille a dit : *les généreux*, *les vaillants*, *les difficiles*, etc., pour *les hommes généreux*, *les hommes vaillants*, *les gens difficiles; une répudiée* pour *une femme répudiée*, etc. Voy. ÉCHOUER.

DÉMETTRE, *v. a.* Renvoyer de sa charge, de son emploi.

> Il fut *démis*, et l'on tomba d'accord
> Qu'à peu de gens convient le diadème.
>
> Liv. VI, fable 6.

On dit bien *se démettre* d'un emploi ; mais *démettre*, v. a.,

est peu usité en ce sens. Toutefois, il est admis par les auteurs du *Dict. de Trévoux* et par l'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.*

DEMEURANT, *s. m.* Ce qui demeure, ce qui reste.

> Le *demeurant* des rats tint chapitre en un coin
>
> Liv. II, fab. 2.

> Mainte veuve pourtant fait la déchevelée,
> Qui n'abandonne pas le soin du *demeurant*,
>
> Contes. *La Matrone d'Éphèse.*

Le substantif *demeurant* n'est plus en usage, excepté dans la locution familière : *au demeurant*, c'est, selon moi, un des mots qu'il serait bon de restituer à la langue. Il est ici du meilleur effet. Consultez *Dict. de Trévoux.* — L'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.* — Bréghot du Lut, *Gloss. de Louise Labé*, etc.

DEMI, IE, *adj.*

Ni demi, ni demie, ancienne locution pour dire : *ni* même *la moitié* de la chose que l'on vient de nommer.

> . . . . ; où sans pact *ni demi*
> (. . . . .)
> L'on se guérit; l'on guérit sa monture,
>
> Contes. L'*Oraison de saint Julien.*

Cette locution est très-commune chez nos anciens écrivains. On pourrait, je crois, s'en servir encore dans le style badin et familier.

DEMI-DÉESSE, *s. f.*

On dit bien *demi-dieu;* mais on ne dit pas *demi-déesse.* La Fontaine en fait plaisamment l'observation.

> Un tel nombre de *demi-dieux*,
> Et de déesses tout entières:
> Car *demi-déesses* n'est guères
> En usage, à mon sentiment;
>
> *Epît. à la duchesse de Bavière.* Œuv. div., t. 1, p. 60.

Consultez *Dictionn. de Trévoux* aux mots *Demi-déesse*, *Hémithée*.

DÉPIT, ITE, *adj.* Dépité.

> Votre ami, tant qu'il vous plaira,
> Dit Nérie, honteuse et *dépite :*
>
> CONTES. *La Coupe enchantée.*

L'adjectif *despit*, *ite* se rencontre très-fréquemment dans nos anciens écrivains français, et je crois qu'il serait encore d'un bon usage dans la poésie badine ou marotique.

DERVIS ou DERVICHE, *s. m.*

> Qui désigné-je, à votre avis,
> Par ce rat si peu secourable?
> Un moine? Non, mais un *dervis :*
>
> Liv. VII, fab. 3.

Persan *derwisch*, pauvre, indigent, et, par extension, *moine*, ou religieux mahométan qui fait profession de pauvreté. Consultez d'HERBELOT, *Biblioth. orient.* — MENINSKI, *Lex. arab., pers., turc.*, t. II, p. 705.

DESCENDRE, *v. n.*

> L'un pour *descendre en bas* osera tout tenter,
>
> *Le Florentin.* Comédie, sc. III.

DESCENDRE EN BAS, pléonasme qui est, en quelque sorte, autorisé par l'usage dans le style familier. Perrault a dit : *descendre embas*. Voy. *Dict. de Trévoux* au mot *Embas*.

DESSOUS, DESSUS, *adv.* employés autrefois comme prépositions. Voy. DEDANS.

DESTRUCTION, *s. f.*

> L'animal à longue échine
> En feroit', je m'imagine,
> De grandes *destructions*
>
> Liv. IV, fab. 6.

Je ne crois pas qu'on puisse citer beaucoup d'exemples du mot *destruction* employé au pluriel; mais peut-être a-t-il ici une grâce de style plus facile à sentir qu'à définir.

DÉTESTER, *v. a.*

La Fontaine l'a employé à la forme neutre, dans le sens de *prononcer des imprécations :*

> Le voilà qui *déteste* et jure de son mieux,
>
> Liv. VI, fab. 18.

> . . . . ; pleure et mène une vie
> A faire gens de bon cœur *détester*.
>
> CONTES. *Le Faucon.*

Les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux* observent que, sous cette forme, le verbe *détester* est de peu d'usage, et seulement dans le langage populaire.

DÉTOURNER, *v. a.* Oter un objet de la place où il était.

> Un jour un coq *détourna*
> Une perle . . .
>
> Liv. I, fab. 20.

Le verbe *détourner* s'emploie rarement, sous cette acception primitive, sans être suivi d'un régime indirect indiqué par la préposition *de*. Sous cette forme grammaticale, en quelque sorte absolue, il signifie au figuré : *soustraire frauduleusement; détourner les deniers royaux*, etc.

DÉTROIT, *s. m.* District, étendue de pays soumis à une juridiction temporelle ou spirituelle.

> Quand des chiens étrangers passent par quelque endroit
> Qui n'est pas de leur *détroit*,
>
> Liv. X, fab. 15.

Ce mot, selon Messieurs de l'Académie, est de peu d'usage. On y a substitué le mot *district* dont l'étymologie est la même. — Voyez aussi *Dict. de Trévoux*. — L'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.*, etc.

DETTEUR, *s. m.* Vieux mot pour *débiteur.*

Je connois maint *detteur*, ...
Liv. XII, fab. 7.

Ce mot, dont feu Ch. Nodier attribue la création à Rabelais, et qui se trouve dans BEAUMANOIR, p. 12, H. ÉTIENNE, *Apolog. d'Hérod.*, p. 240, etc., etc., est maintenant banni de la langue. Il était déjà vieux du temps de La Fontaine. Voy. VAUGELAS, *Rem. sur la lang. franç.*, t. II, p. 939. — ACADÉMIE, *Observ. sur Vaugelas*, p. 537. — L'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.*, etc.

Rabelais a dit *Debteur*, liv. III, ch. 3, 4, 5, etc.

DEVANT, *prép.* Avant.

De ce qu'on le faisoit lever *devant* l'aurore.
Liv. VI, fab. 11.

Autrement il mourroit *devant qu'*être à la ville.
Liv. VI, fab. 16.

Devant que mon tourment occupât sa mémoire;
Élég. 2. Œuv. div., t. I, p. 64.

Racine a dit aussi *devant* pour *avant :*

. . . . . Ah! *devant qu'*il expire!...
Androm. Act. V, sc. 1.

Vaugelas, se fondant sur l'autorité de Coiffeteau, considère comme également bons *devant que* et *avant que*, en observant que ce dernier est plus usité à la cour. Th. Corneille semble disposé à tolérer *devant* pour *avant*, lorsqu'il est suivi de *que;* mais il le rejette lorsqu'il est suivi d'un nom ou d'un pronom, à cause des équivoques auxquelles il peut donner lieu. L'abbé d'Olivet condamne *devant* pour *avant* sous toutes les formes. « *Avant*, dit-il, est relatif au temps; « mais *devant* est relatif au lieu. » Consultez VAUGELAS, *Rem. sur la lang. franç.*, t. II, p. 487 *bis*.— ACADÉMIE, *Observ. sur Vaugelas*, p. 304. — MÉNAGE, *Observ. sur la lang. franç.*,

part. I, ch. 338, p. 565. — *Dict. de Trévoux.* — D'Olivet, *Rem. sur Racine*, § 2, p. 224. — L'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.* — Legoarant, *Nouv. orthol. franç.*, t. I, p. 260, etc., etc.

Il me semble, sauf meilleur avis, que l'on pourrait encore, dans la poésie familière, employer avec sobriété *devant que* pour *avant que*, et même *devant* pour *avant* suivi d'un substantif, en ayant soin, toutefois, d'éviter les phrases où *devant*, ainsi employé, pourrait donner lieu à quelque amphibologie. Boileau, dans plusieurs de ses Satires, a dit : *devant* pour *avant*. Voy. Avant.

DEVERS, *prép.* Vers.

> Le compagnon sans faute se va rendre
> *Devers* l'endroit qu'Aminthe avoit marqué.
>
> Contes. *La Confidente sans le savoir.*

Il paraît que le mot *devers* n'a commencé à vieillir que dans le siècle de Louis XIV. Consultez Vaugelas, *Rem. sur la lang. franç.*, t. I, p. 283, t. II, p. 616. — Académie, *Observ. sur Vaugelas*, p. 194, 195. — *Dict. de Trévoux.* — L'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.* — Legoarant, *Nouv. Orthol. franç.*, t. I, p. 260, etc.

DEVIN, *s. m.*

Le féminin de ce mot est *devineresse* formé du mot *devineur*, qui ne se dit que dans le style badin, où il est même peu usité.

La Fontaine a dit *devineuse* et *devine*.

> Chez la *devineuse* on couroit.
>
> Liv. VII, fab. 15.

> Moi *devine !* On se moque : Eh ! Messieurs, sais-je lire ?
>
> *Ibid.*

L'abbé Féraud remarque, avec raison, que le mot *devineuse* a, dans La Fontaine, une teinte de moquerie que n'au-

rait pas le mot *devineresse*. Voy. *Dict. crit. de la langue franç.*

Devine se trouve aussi dans Scarron; mais, comme l'observent les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux*, l'autorité de cet écrivain burlesque n'est pas d'un très-grand poids.

DIABLE, *s. m.*

> Et logeant le *diable* en sa bourse,
> C'est-à-dire n'y logeant rien,
>
> Liv. IX, fab. 16.

Un auteur espagnol donne à ce proverbe l'origine suivante. Vers la fin du XIe siècle, deux frères Maures, établis en Espagne, et versés dans les sciences occultes, forcèrent, par leurs sortiléges, le diable à leur bâtir un château et à les combler de richesses. Le diable mit pour condition que les deux frères ne jouiraient de tous ces avantages qu'autant qu'ils vivraient en bonne intelligence. L'un des deux, voulant s'approprier le trésor à lui seul, se débarrassa de son frère, en faisant tomber sur lui le château, et se prépara à se retirer dans un pays étranger. Il mit, à cet effet, tout son trésor dans un grand coffre qu'il ferma bien exactement. Mais le diable qui, à son insu, s'était caché dans le coffre, y pratiqua un trou par lequel toutes les pièces d'or s'échappèrent dans le chemin. Arrivé au lieu de sa destination, le Maure, en ouvrant son coffre, fut bien étonné de n'y trouver que le *diable* au lieu des ducats qu'il y avait enfermés, et qui, en tombant sur la route, s'étaient convertis en pierres rondes, de diverses grandeurs, que les naturalistes nomment *pierres lenticulaires*, mais que le peuple, en Espagne, nomme *monnaie du diable*. Il me paraît plus naturel de penser que cette locution proverbiale est une allusion aux *croix* qui étaient souvent le type des monnaies, et d'où cette autre locution n'*avoir ni croix, ni pile*. On aura pu dire, en plaisantant, que le *diable* se logeait dans une bourse, lorsqu'il n'y avait plus de *croix* pour l'en chasser. « Je ne connais « pas, dit Walter Scott, de diable aussi formidable que celui

« qui danse dans une poche, où il ne se trouve pas une seule « croix pour le faire déloger. » *Woodstock*, ch. 3. Consultez Quitard, *Dict. des Prov.*, p. 309.

DIABLETEAU, *s. m.* Petit diable.

Pour satisfaire au lot du *diableteau*.
Contes. *Le Diable de Papefig*.

Diableteau, ancien mot qui se trouve dans Rabelais, est ici à la fois diminutif et terme de dérision, sens que n'aurait pas, je crois, le mot *diablotin*, qui offre en général l'idée de vivacité, de malice, d'espièglerie.

DICTATEUR, *s. m.*

Vous égalez ce *dictateur*
Qui *dictoit* tout d'un temps à quatre.
Lett. à madame de Bouillon. Œuv. div., t. II, p. 111.

Les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux* observent que La Fontaine joue ici sur le mot *dictateur*, à l'exemple de Pélisson qui, obligé de *dicter*, parce que sa mauvaise vue l'empêchait d'écrire lui-même, disait en plaisantant : Je suis comme Jules César, *dictateur* perpétuel.

DIEU, *s. m. De Dieu*, loc. populaire, en quelque sorte explétive.

. . . . : Tout ce qui tient madame
Est seulement belle honte *de Dieu*.
Contes. *L'Abbesse malade*.

On dit encore parmi le peuple et dans un sens à peu près semblable : *du bon Dieu*. « J'en ai eu pour deux écus *du bon* « *Dieu*. » Cette locution pourrait être empruntée du langage de l'Écriture sainte qui ajoute le nom de *Dieu* aux choses excellentes, parfaites dans leur genre. Voy. *Dict. de Trévoux* au mot *Dieu*.

Que Dieu fit : autre locution familière.

Cornes cela! Vous me prenez pour cruche!
Ce sont oreilles *que Dieu fit*.

Liv. V, fab. 4.

Selon l'abbé Féraud, cette locution équivaut à *certainement*. Voy. *Dict. crit. de la lang. franç.*

Sauf meilleur avis, j'estime que ces mots : *que Dieu fit* signifient : *aussi parfaites que Dieu peut les faire.*

DIMANCHE, *s. m. Monsieur Dimanche*, créancier.

Avez-vous sur les bras quelque *monsieur Dimanche?*
Mille bourses vous sont offertes à la fois.

Contes. *La Coupe enchantée.*

Allusion à la scène 3e du IVe acte de *Don Juan*, dans laquelle Molière introduit un *monsieur Dimanche*, honnête marchand, qu'il a sans doute ainsi nommé, parce que les marchands et les ouvriers, n'ayant pas d'autre jour libre dans la semaine, choisissent le *dimanche* pour aller présenter leurs mémoires et en solliciter le paiement entier ou partiel.

DINDENAUT, *n. pr.*

Dindenaut prisoit moins ses moutons qu'eux leur ours :

Liv. V, fab. 20.

Allusion aux éloges que le marchand *Dindenault* fait de ses moutons à Panurge, qui lui en marchandait un. Voyez Rabelais, liv. IV, ch. 6, 7.

DINDONNIER, ÈRE, *adj.*

La lune, alors luisant, sembloit, contre le sire,
Vouloir favoriser la *dindonnière* gent.

Liv. XII, fab. 18.

L'Académie n'admet le mot *dindonnier, ère*, que comme substantif, et pour signifier *gardeur* ou *gardeuse de dindons*. Il est ici adjectif et signifie *qui appartient à la famille des dindons*. Dans ce sens, on peut le considérer comme une des heureuses créations de La Fontaine.

DIRE, *v. a.* et *p.*

Favorisez cet œuvre, empêchez qu'on ne *die*
Que mes vers sous le poids languissent abattus.

Le Quinquina. Poëme, ch. 1.

On disait, autrefois, *die* pour *dise*. Voy. MOLIÈRE, *Femmes savantes*, act. III, sc. 2.— RACINE, *Plaideurs*, act. I, sc. 1, etc. Les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux* pensent qu'on peut encore le dire en vers. Consultez VAUGELAS, *Rem. sur la lang. franç.*, t. II, p. 557, 558.— ACADÉMIE, *Observ. sur Vaugelas*, p. 340. — L'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.* — LEGOARANT, *Nouv. Orthol. franç.*, t. I, p. 262.— BRÉGHOT DU LUT, *Gloss. de Louise Labé*, etc.

DISCOURIR, *v. n.*

Hier, je mis Chloris en train de *discourir*,
Sur le fait des romans, Alizon la sucrée.

Ballade. Œuv. div., t. I, p. 278.

Si j'entends bien ce passage, d'ailleurs un peu obscur, La Fontaine emploierait ici à la forme active le verbe *discourir*, qui signifierait alors : *entretenir*, *mettre sur le propos de*... Quoi qu'il en soit, cette acception du verbe *discourir* n'a pu s'introduire dans la langue, et je crois qu'on a eu raison de ne pas l'admettre.

DISPERSER, *v. a.* DISPERSÉ, ÉE, *part. pass.*

L'histoire en est aussitôt *dispersée*;

Liv. V, fab. 1.

Je ne sais si *dispersé* est ici le mot propre. *Disperser* ne se dit, je crois, que des choses que l'on divise, que l'on partage, pour en répandre çà et là les diverses parties. L'abbé Féraud condamne *disperser* dans le sens de *distribuer*, *répandre*. Voy. *Dict. crit. de la langue franç.*

DISPUTEUR, *s. m.* Celui qui dispute.

Vous devez priser ces auteurs,
Pleins d'esprit et bons *disputeurs*.

Lett. à la duch. de Bouillon. Œuv. div., t. II, p. 112.

Disputeur est employé ici dans un sens général. Il se prend plus ordinairement en mauvaise part. Consultez l'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.*

DIVERS, ERSE, *adj.* Variable, peu stable, différent de lui-même.

> Oh! combien l'homme est inconstant, *divers*,
> Foible, léger, tenant mal sa parole.
>
> Contes. *La Clochette.*

Le mot *divers* se rencontre souvent, sous cette acception, chez nos vieux écrivains. Il signifie aussi dans ces anciens auteurs, *sot, méchant*, en un mot, différent de ce qu'il devrait être. Voy. *Bible* Guiot, v. 588, 589. — *Congé* de Baude Fastoul d'*Arras*, v. 175, etc., etc.

DIVERTIR, *v. a.* Détourner, distraire.

> *Divertis ses soins*, Léonide;
> Fais-lui voir de ces lieux toutes les raretés.
>
> *Astrée.* Opéra. Act. II, sc. 3.

P. Corneille a dit :

> . . . . . afin de *divertir*
> L'ennui que de sa perte il pouvoit ressentir.
>
> *Rodogune.* Act. V, sc. 4.

Divertir, en ce sens, a vieilli. Voy. l'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.*

DOM, *s. m.* Titre d'honneur qui se donnait en France aux membres de quelques ordres religieux.

La Fontaine, qui se permet quelquefois des sorties assez fortes contre les moines, a donné plaisamment ce titre au cochon.

> *Dom pourceau* raisonnoit en subtil personnage :
>
> Liv. VIII, fab. 12.

Cette plaisanterie était un peu leste, surtout pour le siècle

dévot de Louis XIV; mais on passait bien des choses au *bon homme.*

DONNER, *v. a.*

On disait autrefois *doint* pour *donne* au subjonctif.

A tous époux Dieu *doint* pareille joie.

CONTES. *Le Diable en enfer.*

. . . . . Dieu me *doint* patience.

CONTES. *Les Lunettes.*

Ce mot *doint* est formé du vieux verbe *doigner* pour *donner.*

Et lui *doignes* conseil, ne mie par paroles et par langue, ains par oyvre et par vérité.

S. BERNARD. *Serm. franç.*, *Mss.*, 3e sermon sur l'Avent folio 11, verso.

Et proie qu'à manger li *dogne*

Rom. de Dolopathos, etc.

Consultez *Dict. de Trévoux* au mot *doigner.* — J.-B. ROQUEFORT, *Gloss. de la lang. romane*, etc.

DONT, *part. pronon.* A cause de quoi, en vertu de quoi, d'après quoi, en conséquence de quoi.

Son général lui chaussa l'éperon;
Dont il croyoit que le plus haut baron
Ne lui dût plus contester le passage.

CONTES. *Le Mari confesseur.*

Le latin *undè*, racine du français *dont*, est souvent employé dans le même sens. Il est peut-être à regretter que cet emploi du mot *dont* ait vieilli, du moins pour le style badin et marotique.

DORMIR, *v. n.*

N'eussent pas au marché fait vendre le *dormir*,
Comme le manger et le boire.

Liv. VIII, fab. 2.

A de rares exceptions près, l'infinitif ne s'emploie plus guère sous la forme de substantif; mais tous les gens de goût conviendront que, ici, *le dormir* a bien plus de naïveté et de grâce que n'en aurait *le sommeil.* — Voy. VIVRE. — Faisons observer, en passant, que notre bon La Fontaine saisit volontiers les occasions de faire l'éloge du *dormir* et du *far niente.*

DOUAGNA, *s. f.* Duègne.

> Elle envoya quérir une autre jupe,
> Dès en entrant, par cette *douagna*,
>
> CONTES. *On ne s'avise jamais de tout.*

> Vos *douagnas* en leur premier sommeil,
> Vous descendrez, ...
>
> CONTES. *Le Magnifique.*

La Fontaine écrit *douegna* dans une *lettre à sa femme*, 5 septemb. 1663. Œuv. div., t. II, p. 52, 53. C'est le mot espagnol *dueña*, auquel nous avons donné depuis une terminaison française.

DOUTEUX, EUSE, *adj.*

> Il étoit *douteux*, inquiet :
>
> Liv. II, fab. 14.

Douteux est pris ici dans le sens de craintif. Je ne me rappelle pas avoir jamais vu l'adjectif *douteux* dans le sens que lui donne ici La Fontaine. Ce mot est formé de l'ancien français *doute*, crainte; *douter*, craindre.

> Qui bien crient Dieu et bien le *doute*.
>
> GAUTIER DE COINSI, etc.

On trouve des traces de cette ancienne acception du mot *douter* dans notre verbe *redouter*.

DRESSER, *v. a.* Diriger.

> Aux monts idaliens elle *dresse* son cours.
>
> *Adonis.* Poëme.

C'est-à-dire elle *dirige sa course* vers les monts idaliens. Cette acception du verbe *dresser*, quoique sanctionnée par l'Académie, est néanmoins peu usitée, excepté comme terme technique de marine : *dresser le cap au nord*, etc. Voy. *Dict. de Trévoux*.

DRET, ETTE, *adj*. Droit.

> Blanc, poli, bien formé, de taille haute et *drette*
> Digne enfin des regards d'Annette.
>
> CONTES. *Le Cas de conscience*.

> Un lieu pour les voleurs d'embûche et de retraite
> A gauche, un bois, une montagne à *droite*.
>
> *Lett. à Mad. de La Fontaine*, 30 août 1663. Œuv. div., t. II, p. 32, 33.

J'ai encore, dans ma jeunesse, entendu des vieillards dire *dret* pour *droit*, *étret* pour *étroit*, *craire* pour *croire*, etc. Voy. CROÎTRE, ÉTROIT.

DROIT, E, *adj*.

> Et tout son fait dès la veille mangeoit,
> Sans rien garder, non plus qu'un *droit* apôtre!
>
> CONTES. *Féronde ou le Purgatoire*.

Le mot *droit* signifie probablement ici : *réglé dans sa conduite, qui ne s'écarte pas du droit sentier de la sagesse*. C'est une allusion badine et un peu légère à la manière de vivre des apôtres et des premiers chrétiens, qui, s'occupant peu des biens de ce monde, s'en rapportaient à la Providence, ne songeant point au lendemain, et vivant, comme on dit, au jour la journée.

DUIRE, *v. n.*

> Genre de mort qui ne *duit* pas
> A gens peu curieux de goûter le trépas.
>
> Liv. IX, fab. 16.

Le verbe *duire*, qui ne s'emploie qu'à la troisième per-

sonne singulière du présent de l'indicatif, a vieilli : toutefois, on pourrait, je crois, l'employer en poésie dans le style familier.

DUPE, *s. f.*

La Fontaine le fait masculin.

> Un des *dupes*, un jour alla trouver un sage,
>
> Liv. IX, fab. 8.

E

EAU, *s. f.*

C'est *envoyer de l'eau à la mer* que de vous écrire ces réflexions.

Lett. au prince de Conti. Œuv. div., t. II, p. 146.

On dit plus ordinairement : *envoyer* ou *porter de l'eau à la rivière.* Les latins disaient : *porter du bois à la forêt.*

In sylvam non ligna feres.

HORAT. Serm., lib. I, sat. 10, v. 34.

ÉBATTEMENT, *s. m.* Plaisir, délassement, divertissement.

L'*ébattement* pourroit nous en être agréable :

Liv. VI, fab. 3.

L'Académie observe que ce mot a vieilli : selon les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux*, « on ne peut s'en servir qu'en « riant. » J'estime que le mot *ébattement* pourrait être rajeuni ; en plusieurs occasions, surtout dans le style familier, il remplacerait heureusement le nom *ébat*, qui, d'ailleurs, ne se dit qu'au pluriel. Consultez l'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.*

ÉCHOUER, *v. n.* ÉCHOUÉ, ÉE, *part. pass.*

Par les trois *échoués* aux bords de l'Amérique.

Liv. X, fab. 16.

Échoué est pris ici comme substantif, ce qui ne serait plus permis maintenant. Mais au commencement du siècle de Louis XIV, on ne faisait (ainsi que je l'ai dit plus haut) aucune difficulté d'employer comme substantifs les adjectifs et

les participes. On en trouve de fréquents exemples dans P. Corneille, qui dit, entre autres, *une répudiée* pour une femme répudiée :

> Et dont, quand je vous mets au-dessus de cent rois,
> *Une répudiée* a mérité le choix.
>
> *Sertor.* Act. IV, sc. 2.

Voy. DÉLICAT.

ÉCLATER (S'), *v. réfl.*

> Le premier qui les vit de rire *s'éclata :*
>
> Liv. III, fab. 1.

L'Académie autorise à dire indifféremment *éclater* ou s'*éclater* de rire. L'abbé Féraud préfère *éclater*, v. n., qui, en effet, est plus usité. Voy. *Dict. crit. de la lang. franç.*

ÉCOT, *s. m.*

> Nous la faisons (la Fortune) de *tous écots ;*
>
> Liv. V, fab. 11.

C'est-à-dire que nous voulons la rendre responsable, lui faire payer les dommages, ou, comme on dit vulgairement, les *pots cassés* de tous les accidents. Métaphore, prise d'une personne sur le compte de laquelle on voudrait mettre les *écots* ou *quotes parts* de tous les convives qui auraient assisté à un banquet ou à un *pique-nique*. Le mot *écot* pourrait être formé soit du latin *quotus*, soit de l'ancien septentrional *scot*, *schot*, tribut, contribution.

ÉCOUTANT, *s. m.* Auditeur, celui qui écoute.

> Savez-vous si les *écoutants*
> En feront une estime à la vôtre pareille ?
>
> Liv. XI, fab. 9.

> La satisfaction qui parut sur le visage des *écoutants*.
>
> *Songe de Vaux.* Fragm. 2.

L'Académie admet le mot *écoutant* comme adjectif et seu-

lement dans cette phrase : *avocat écoutant*, employée, par plaisanterie, pour désigner un avocat qui ne plaide point. Mais je doute que le mot *écoutant* puisse jamais être admis comme substantif : on pourrait tout au plus, je crois, le tolérer dans le style familier.

On a dit aussi ÉCOUTEUR, *s. m.* Celui qui écoute. Voyez CH. POUGENS, *Archeolog. franç.*, t. I, p. 159. Mais ce mot n'est pas tout à fait synonyme d'*écoutant* ou *auditeur* : il signifie plus particulièrement *celui qui est aux écoutes*, et emporte plus ordinairement l'idée d'une sorte d'espionage, ou tout au moins de curiosité indiscrète.

ÉDIFICATEUR, *s. m.* Celui qui bâtit.

Les beaux esprits auroient suivi leurs exemples, si ce n'étoit qu'ils ne sont pas grands *édificateurs*, comme dit Voiture.

Lett. à Mad. de La Fontaine, 5 sept. 1663. Œuv. div., t. II, p. 57.

Voici le passage auquel La Fontaine fait allusion :

« Ce que vous dites, de bâtir autour de Balzac, comme autour de « Chilly, m'a semblé fort bon, et seroit, en vérité, bien à propos. Mais « nous autres beaux esprits, nous ne sommes pas grands *édificateurs*. »

VOITURE, *Lett.* 125 *à M. Costart*. Œuv., t. I, p. 257.

Ce mot qui, d'ailleurs, n'est pas très-usité, ne se prend jamais que dans le sens propre, c'est-à-dire *celui qui bâtit un édifice*. Consultez *Dict. de Trévoux*. — L'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.*, etc.

ÉGALER, *v. a.* Rendre égal, mettre de niveau.

Baucis en *égala* les appuis chancelants,
Du débris d'un vieux vase, autre injure des ans.

Philémon et Baucis.

Consultez, sur la différence de signification des verbes *égaler* et *égaliser*, *Dict. universel des synonymes*, n° 419, t. I, p. 369. — L'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.* — LEGOARANT, *Nouv. Orthol. franç.*, t. I, p. 184, etc.

ÉJOUIR (S'), *v. réfl.* Se réjouir.

. . . . . , on en fait maint repas
Dont maint voisin *s'éjouit* d'être
Liv. IV, fab. 21.

Ce mot a vieilli. La Bruyère, *Caract.*, ch. 14, le regrette et, je crois, avec raison. Voy. l'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.* — *Dict. de Trévoux*, etc.

ÉLÉPHANTIDE, *n. prop.* Capitale du pays des éléphants.

Qu'*Éléphantide* a guerre avecque Rhinocère?
Liv. XII, fab. 21.

Nom forgé, du moins je le crois, par La Fontaine. Il est fait mention dans *Ptolémée* et dans *Pline*, liv. V, ch. 9, d'une grande île d'Égypte nommée *Éléphantis* ou *Eléphantide;* mais notre fabuliste ne fait évidemment ici aucune allusion à cette île.

ÉLIRE, *v. a.*

Notre banni se cache; il contemple, il admire;
Il ne sait quels charmes *élire;*
Contes. *Le Fleuve Scamandre.*

Racine a dit également :

Venez donc, puisque enfin vous ne sauriez *élire*
Un plus charmant séjour,
La Renommée. Ode.

Le sens du verbe *élire* n'est plus maintenant aussi étendu. Il ne se dit guère que des choix faits, soit par le sort, soit à la majorité des suffrages. J'indiquerai, toutefois, comme exceptions, la phrase suivante : *ceux que Dieu a élus*, et les locutions de jurisprudence : *élire domicile*, *élire le lieu de sa sépulture*, etc. — Consultez l'abbé Girard, *Synon.*, t. I, n° 371. — *Dict. universel des synon.*, n° 421. — *Dict. de Trévoux.*— L'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.*, etc.

EMBÂTONNÉ, ÉE, *adj.* Armé d'un bâton.

Et fussiez-vous *embâtonnés*,
Jamais vous n'en serez les maîtres.
Liv. II, fab. 18.

Les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux* signalent ce mot comme vieux, et ajoutent qu'il n'est plus usité si ce n'est comme terme d'architecture.

EMBLER, *v. a.* Voler, enlever avec violence.

Le cœur dès l'abord ils nous *emblent*,
Puis le repos, puis le repas.
*Lett. à Mad. de C., abbesse de M***.* Œuv. div., t. I, p. 40.

L'Académie et les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux* disent que le mot *embler*, dont le substantif, *emblée*, s'est conservé dans cette locution : *prendre d'emblée*, n'est plus d'usage que dans ce vers des commandements de Dieu :

Le bien d'autrui tu n'*embleras*.

Toutefois j'estime qu'il ne serait pas encore déplacé dans la poésie légère et badine.

L'auteur du *Testament de Pathelin* a joué sur ce mot quand il fait dire à l'avocat fripon :

Dea dictes, je n'ai rien *emblé* (en blé)
Tout mon argent est en avoyne.
Farce de Pathelin. Ed. de Coustelier, p. 133.

Jeu de mots, ou calembourg assez froid, et digne du temps où a été écrite cette farce, qui, au demeurant, est en général pleine de *vis comica*.

ÉMEUTE, *s. f.*

Mars autrefois mit tout l'air en *émute*.
Certain sujet fit naître la dispute
Liv. VII, fab. 8.

. . . . . Grande est l'*émute*
On court, on s'assemble, on députe.
Liv. X, fab. 4.

Il paraît qu'on prononçait alors *émute*. Voy. l'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.*

ÉMOUCHEUR, *s. m.* Celui qui émouche.

L'ours alloit à la chasse, apportoit du gibier;
Faisoit son principal métier
D'être bon *émoucheur*; . . . . . .
Liv. VIII, fab. 10.

Rabelais a dit dans le même sens : *émoucheteur*, liv. II, ch. 15. Voy. Ch. Pougens, *Archéol. franç.*, append., t. I, p. 192.

ÉMOUVOIR, *v. a.* Accompagné de deux régimes, l'un direct, l'autre indirect.

Nous endurerons patiemment ses outrages : cela l'*émouvra à compassion*.
Psyché. Liv. II.

L'Académie admet cette manière de construire le verbe *émouvoir*, en observant qu'elle est peu usitée. Voy. l'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.*

EMPÉDOCLE, *n. prop.*

Et nouvel *Empédocle*, aux flammes condamné,
Liv. IX, fab. 12.

Empédocle, philosophe pythagoricien, natif d'Agrigente, en Sicile, voyagea en Égypte et s'y perfectionna dans les sciences abstraites enseignées par les sages de ce pays. De retour dans sa patrie, il y rapporta des connaissances inconnues à ses concitoyens. A une érudition profonde dans les sciences naturelles, il paraît avoir joint une grande habileté dans la musique, et n'avoir pas été étranger aux exercices gymnastiques, tels que l'art de conduire les chars, etc. Il était aussi très-habile médecin, et l'on assure même qu'il ressuscita une femme morte depuis plusieurs jours. Cette dernière circonstance l'ayant fait regarder comme un dieu, il

ne voulut pas, dit-on, laisser refroidir l'enthousiasme populaire, et, pour confirmer l'erreur où l'on était sur son compte, il alla secrètement se précipiter dans l'Etna, afin de faire croire qu'il avait été enlevé au ciel; mais une de ses pantoufles d'airain, rejetée par le volcan, fit découvrir le genre de sa mort. Ce fait a été considéré comme vrai par la plupart des auteurs anciens et modernes. Voy. HORAT., *Ars. poet.*— LOUISE LABÉ, *Débat de Folie et d'Amour*, p. 52, etc., etc. Il a été néanmoins rejeté par quelques écrivains. Selon les uns, Empédocle, étant tombé d'un char qu'il conduisait, se cassa la cuisse et mourut de sa blessure; selon d'autres, il tomba dans la mer : d'autres, enfin, prétendent qu'il se pendit. — Peut-être, au reste, les circonstances fabuleuses de la mort d'*Empédocle* ont-elles été inventées par ses ennemis. La supériorité que lui donnaient sur ses concitoyens sa science profonde et ses talents variés a dû nécessairement éveiller l'envie, que le caractère du philosophe n'était pas propre à adoucir : car, si l'on en croit Timée et quelques autres philosophes, il était orgueilleux et plein d'amour-propre, ἀλαξὼν καὶ φιλαύτος. De plus, il se vantait hautement qu'après sa mort, la pureté de ses mœurs le rapprocherait de la divinité. Consultez, sur *Empédocle* et sa doctrine, DIOG. LAERT., *Vit. Philosoph.*, lib. VII. — BONNAMY, *Rech. sur la vie d'Empédocle;* Académ. des Inscr., Mém., t. X, p. 54 et suiv., etc., etc.

EMPLETTE, *s. f.*

DE BONNE EMPLETTE, locution familière pour désigner une chose qui a quelque valeur.

> La dame étoit *de bonne emplette* encor;
>
> CONTES. *Le Berceau.*

EMPLOI, *s. m.*

> Prendre *emploi* dans l'armée, ou bien charge à la cour?
>
> Liv. III, fab. 1.

On dit plus ordinairement : *prendre de l'emploi.*

EMPOISONNEUR, EUSE, *s.*

. . . . . L'*empoisonneuse* coupe
A son remède encore, et je viens vous l'offrir :
Liv. XII, fab. 1.

L'Académie n'admet ce mot que comme substantif. Il est ici adjectif, et je pense qu'on peut, sans aucune difficulté, l'employer sous cette forme, même dans le style noble et soutenu.

EMPRUNTER, *v. a.*

Les grands seigneurs *leur empruntèrent ;*
Le prince les taxa . . . . . .
Liv. VII, fab. 6.

Emprunter est employé ici absolument, sans régime, et par une sorte d'ellipse, pour *emprunter de l'argent.*

On lit dans quelques éditions :

Les grands seigneurs *les empruntèrent ;*

L'abbé Féraud en prend occasion de reprocher à La Fontaine « d'avoir fait régir au verbe *emprunter* l'accusatif de la « personne au lieu de l'accusatif de la chose. Ce régime, « ajoute-t-il, est inusité. » Voy. *Dict. crit. de la langue franç.* Il est probable que *les empruntèrent* est une faute d'impression.

EN, *prépos.*

Mais l'éclat des beaux yeux qu'on adore *en Cythère*
Adonis. Poëme.

On dirait maintenant *à Cythère.* L'Académie observe, avec raison, que la préposition *en* ne se met plus devant les noms propres des villes, quoiqu'elle soit encore en usage devant les noms de contrées, de provinces et de royaumes. Il paraît que l'usage de mettre *à* au lieu de *en* devant les noms de villes n'était pas encore définitivement établi au

commencement du siècle de Louis XIV. Racine a dit : « J'écrivis *en Argos.* » *Iphigénie*, act. I, sc. 1. Consultez Ménage, *Observ. sur la lang. franç.*, part. I, ch. 115, p. 258 et suiv. — Th. Corneille, *Not. sur les Rem. de Vaugelas*, t. II, p. 774. — D'Olivet, *Rem. sur Racine*, § 6, p. 227. — L'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.* — Laharpe, *Comm. sur Racine*, etc.

ENCOMMENCÉ, ÉE, *part. pass.* Commencé.

On poursuivit la chose *encommencée.*

Contes. *Le Faiseur d'oreilles.*

L'abbé Féraud observe que ce mot n'est d'usage qu'au Palais, et que « dans le discours ordinaire, on ne peut le dire « qu'en plaisantant, ou en se moquant. » *Dict. crit. de la lang. franç.* Voy. aussi *Dict. de Trévoux.* Il est probable que c'est, en effet, par plaisanterie, que La Fontaine s'est servi de ce vieux mot; car la mesure du vers ne l'exigeait pas.

ENCONTRE, *prépos.* Contre.

Ce n'est coup sûr *encontre* tous esclandres.

Contes. *On ne s'avise jamais de tout.*

Encontre, employé comme préposition, a vieilli et n'appartient qu'au style marotique.

ENCORE, *adv.* Encore que *pour* quoique.

Troupe de qui l'histoire, *encor que* mensongère,
Contient des vérités qui servent de leçons.

Fables. *Dédicace à Monseigneur le Dauphin.*

Quelques grammairiens sévères ont voulu bannir cette locution de notre langue. L'abbé Féraud pense qu'il serait bon de la conserver, et j'estime qu'il a raison. Voy. *Dict. crit. de la lang. franç.* — *Dict. de Trévoux*, etc.

ENCORNETTER, *v. a.* Coiffer d'une cornette.

> Messire Bon se couvrit d'une jupe,
> *S'encornetta*, ...
>
> CONTES. *Le Cocu battu et content.*

Mot forgé, je crois, par La Fontaine.

ENCOURTINÉ, ÉE, *part. pass.* Entouré de courtines, de rideaux.

> Catin se devoit bien tenir *encourtinée.*
>
> *Je vous prends sans vert.* Comédie.

Le verbe *encourtiner* est fréquemment employé par nos vieux écrivains. Voy. CH. POUGENS, *Archéol. franç.*, Append., t. I, p. 194.

ENDROIT, *s. m.*

A L'ENDROIT, EN L'ENDROIT; locution qui répond à la préposition *envers, à l'égard de.*

> Les marques de ta bienveillance
> Sont communes *en mon endroit;*
>
> Liv. VIII, fab. 22.

> Est-il chose assez sainte *à l'endroit d'une* femme?
>
> *L'Eunuque.* Comédie, act. V, sc. 1.

L'Académie observe que cette locution n'est d'usage qu'en pratique. Je ferai observer qu'elle est encore usitée dans le peuple et parmi les paysans. Elle appartenait autrefois au style noble, et P. Corneille n'a pas fait de difficulté de s'en servir :

> Et le peuple, inégal *à l'endroit des* tyrans,
> S'il les déteste morts, les adore vivants.
>
> *Cinna.* Act. I, sc. 3.

Consultez VAUGELAS, *Rem. sur la lang. franç.*, t. II, p. 486, 487. — ACADÉMIE, *Observ. sur Vaugelas*, p. 304. — *Dict. de Trévoux.* — L'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.* — BRÉGHOT DU LUT, *Gloss. de Louise Labé*, etc.

ENFANÇON, *s. m.* Petit enfant.

Par testament il déclare la dame
Son héritière, arrivant le décès
De l'*enfançon*, ...

CONTES. *Le Faucon.*

Je regrette ce diminutif, employé par J.-B. Rousseau et rajeuni d'une manière heureuse par l'abbé Delille :

Ne vous parle pas des leçons
Que l'on donne à ses *enfançons.*

Conversat., ch. 3.

Consultez *Dict. de Trévoux.* — CH. POUGENS, *Archéolog. franç.*, t. I, p. 167, etc.

ENFANT, *s. m.*

Çà, çà, galons-le *en enfant de bon lieu.*

CONTES. *Le Diable de Papefiguière.*

On dit plus ordinairement : *en enfant de bonne maison ;* c'est-à-dire avec la distinction que l'on doit témoigner à un homme de bonne famille. Cette locution familière ne s'emploie guère qu'ironiquement.

ENFONÇURE, *s. f.*

Aux deux bouts de la grotte, et dans deux *enfonçures,*
Le sculpteur a placé deux charmantes figures :

Psyché. Liv. I.

Le mot *enfonçure* est, selon Messieurs de l'Académie, un terme collectif qui désigne « toutes les pièces qui font le fond « d'une futaille, d'un tonneau, etc., ou l'assemblage d'ais « que l'on met au fond d'un lit pour soutenir la paillasse, etc.» Il est pris ici dans le sens d'*enfoncement*, lieu retiré.

ENFUIR (S'), *v. réfl.*

Vite, *fuis-t'en*, m'ayant mis en ta place,

CONTES. *Les Lunettes.*

On séparait autrefois la préposition du verbe, comme on le fait encore dans le verbe *s'en aller*. Mais cette manière de construire le verbe *enfuir* est condamnée par Th. Corneille, *Notes sur les remarques de Vaugelas*, t. II, p. 771.— L'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.*, etc.

ENGEIGNER, *v. a.* Tromper.

Tel, comme dit Merlin, cuide *engeigner* autrui,
Qui souvent s'*engeigne* soi-même.
J'ai regret que ce mot soit trop vieux aujourd'hui;
Il m'a toujours semblé d'une énergie extrême.
Liv. IV, fab. 11. (Voy. *Rom. de Merlin*, ch. 78.)

Je suis bien de l'avis de La Fontaine, dont l'exemple aurait peut-être dû engager nos écrivains modernes à faire revivre ce mot, formé de l'espagnol *engañar*, tromper, italien *ingannare*, idem; mots qu'on pourrait retrouver soit dans le latin *ingenium*, soit, au moyen de la prothèse de la préposition *in*, dans le gothique *gan*, enchantement, sortilége. Voy. Ol. Wormius, *Lex. runicum*, p. 38, 39. — Le mot *engeigner* est peu harmonieux, à la vérité, mais très-expressif.— Consultez Supplément au gloss. du *Roman de la Rose*, édit. de Lenglet-Dufresnoy, in-12, t. IV, p. 179, 180.—Cobarruvias, *Tesor. de la leng. castell.* — *Dicc. de la Real Acad. de Madrid*, etc.

ENQUERRE (S') *v. réfl.* S'enquérir.

Le parlement n'a droit de *s'en enquerre*
Ballade des Augustins. Œuv. div., t. I, p. 11.

L'Académie observe que le vieux mot *enquerre* ne s'emploie plus guère que comme terme de blason : *armes à enquerre.*

ENQUINAUDER, *v. a.*

. . . . ; bref, il m'*enquinauda.*
Le Florentin. Satire.

Selon les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux*, le mot

enquinauder a été forgé par La Fontaine pour dire que Lulli l'avait engeolé par ses ruses, afin de lui faire faire le même métier que le poëte *Quinault*, c'est-à-dire pour le déterminer à composer des opéras. Il est possible que La Fontaine, en se servant de ce mot, ait eu l'arrière-pensée de jouer sur le nom de *Quinault*. Toutefois *enquinauder* pourrait signifier aussi attraper, tromper, rendre *quinaud*, confus, comme l'est ordinairement celui qui s'est laissé duper. Au reste, je m'en rapporte.

ENTRE-PILLER (S'), *verb. récip.* Se précipiter les uns sur les autres, comme des chiens qui *se pillent*.

> Car ne me chaut si le Nord *s'entre-pille*.
>
> *Ball. sur la paix des Pyrénées.* Œuv. div., t. I, p. 25.

Quelques puristes observeront peut-être que le mot *s'entre-piller*, emportant l'idée de plusieurs personnes qui s'attaquent, qui se poursuivent les unes les autres, ne devrait pas avoir pour sujet ou nominatif un singulier. Mais cette objection serait, selon moi, sans fondement, puisque *le Nord* est ici un nom collectif qui désigne *les divers peuples du Nord*.

ENTRE-POUSSER (S'), *v. récip.* Se pousser l'un l'autre.

> L'onde, pour la toucher, à longs flots *s'entre-pousse*;
>
> *Psyché.* Liv. I.

S'entre-pousser semble emporter l'idée de plusieurs objets ou de plusieurs personnes qui agissent les unes sur les autres. Toutefois, il n'est peut-être pas ici déplacé. *Onde* étant considéré comme collectif, et désignant le rassemblement de plusieurs flots qui exercent les uns sur les autres une action réciproque. Voy. ENTRE-PILLER, ci-dessus.

ENTRE-PRESSER (S'), *v. récip.* Se presser mutuellement.

> Tant qu'à passer *s'entre-pressant* chacune,
> On vit enfin celle qui les gardoit
> Passer aussi : . . . . . .
>
> CONTES. *L'Abbesse malade.*

ENTRE-SUIVI, IE, *part. pass.* et *adj.*

Notre sort en dépend : sa course *entre-suivie*
Ne va, non plus que nous, jamais d'un même pas;
Liv. VIII, fab. 16.

Des deux flambeaux du ciel la course *entre-suivie*
A longtemps amené la paix et le repos.
Captiv. de saint Malc.

Ce mot, que La Fontaine paraît affectionner, désigne, je crois, comme le simple *suivi*, un tout, et plus spécialement un espace de temps dont les diverses parties s'*entre-suivent*, se succèdent d'une manière non interrompue.

ENTRE-TEMPS, *s. m.*

Le jeu, la jupe, ou quelque ameublement
D'été, d'hiver, d'*entre-temps*, . . .
CONTES. *Belphégor.*

Entre-temps désigne ici ce qu'on appelle familièrement *demi-saison :* c'est-à-dire l'époque de l'année où la température n'est plus aussi rigoureuse que dans l'hiver, mais n'est pas encore aussi chaude que dans les beaux jours de l'été. L'Académie ne l'admet que dans le sens d'*intervalle de temps qui s'écoule entre deux actions.* La Fontaine l'a employé aussi sous cette acception.

Cet *entre-temps* ne fut sans fruit : le sire
L'employa bien; . . . . . .
CONTES. *Les Lunettes.*

ENVOYER, *v. a.* RENVOYER, *v. a.*

Amour t'*envoyera* compagnie.
Psyché. Liv. II.

Si Jupiter vouloit changer de condition avec moi, je le *renvoyerois* sans difficulté.
Ibidem.

Il paraîtrait que cette manière de conjuguer les verbes *envoyer, renvoyer*, était assez généralement en usage au

siècle de Louis XIV. « Quelques-uns, observe Th. Corneille, « disent : j'*enverrai* chez vous, qui est le futur du verbe « *envoyer*, et il y en a qui l'écrivent. Je ne sais si cette pro- « nonciation est reçue de tout le monde; mais je voudrois « toujours écrire j'*envoyerai.* » *Not. sur les Rem. de Vaugelas*, t. II, p. 608. Voyez aussi le *Dict. de Trévoux.* — L'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.*, etc. — La prononciation et l'orthographe j'*enverrai*, je *renverrai*, sont maintenant les seules reçues.

ÉPINE, *s. f.*

Je vous aurai bientôt *tiré*
Une telle *épine de l'âme.*

Contes. *La Chose imposs.*

On dit familièrement : *tirer une épine du pied. Tirer une épine de l'âme* me paraît une heureuse hardiesse.

ÉPLUCHEUR, *s. m.* Observateur minutieux.

Ce diable étoit tout yeux et tout oreilles,
Grand *éplucheur*, clairvoyant à merveilles,

Contes. *Belphégor.*

Consultez sur le mot *éplucheur* l'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.*, au mot *épluchement.*

ÉPONGIER, *s. m.*

Camarade *épongier* prit exemple sur lui,
Comme un mouton qui va dessus la foi d'autrui.

Liv. II, fab. 10.

Mot forgé, assez heureusement, par La Fontaine, pour dire : *celui qui porte des éponges.*

ÉPOUSE, *s. f.*

. . . . ! Doucement, notre *épouse*,
Dit le bon homme . . . . . ;

Contes. *Le Cuvier.*

Mon épouse pour *ma femme* ne se dit que dans le peuple. Voy. l'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.* — Legoarant, *Nouv. Orthol. franç.*, etc.— Paul de Kock s'est égayé très-spirituellement sur cette manière de parler dans son roman de *Zizine*.

ÉRUDITION, *s. f.*

> *Des éruditions* la cour est ennemie;
> Même on *les* voit assez souvent
> Rebuter par l'Académie.
>
> *Le Songe pour la princesse de Conti.* Œuv. div., t. I, p. 125.

Je ne crois pas que le mot *érudition* admette communément le pluriel.

ESCARBOT, *s. m.*

> . . . . . , quand la race *escarbote*
> Est en quartier d'hiver, ... ,
>
> Liv. II, fab. 8.

Le mot *escarbot*, employé ainsi comme adjectif, donne, selon moi, à la narration un ton de naïveté qui n'est pas sans quelque grâce.

ESPRIT, *s. m.*

Sans esprit. — Sans de l'esprit. — Consultez sur ces deux manières de parler, dont la dernière est peu usitée, *Lettre de La Fontaine à M. Gérin, contrôleur des finances, à Grenoble.* Œuv. div., t. II, p. 25 et 26. Cette lettre, écrite en vers, renferme des observations à la fois fines et judicieuses.

ESQUIVER, *v. a.* et *n.*

> Les petits, en toute affaire,
> *Esquivent* fort aisément :
>
> Liv. IV, fab. 6.

> Le fanfaron aussitôt d'*esquiver*;
>
> Liv. VI, fab. 2.

L'Académie admet le verbe *esquiver* à la forme neutre ou absolue. Toutefois, il n'est plus guère en usage sous cette forme; on dit plus communément s'*esquiver*.

ESSUYER, *v. a.*

. . . . . Il faut
Qu'auparavant je m'*essuie*.
J'allume aussitôt du feu.

CONTES. *Imit. d'Anacréon.*

Essuyer paraît pris ici dans le sens primitif et général de *sécher* (de la prép. *ex* et du monosyllabe *su*, eau, humidité, commun à un grand nombre de langues). S'il était pris dans le sens restreint que nous donnons ordinairement au mot *essuyer*, il ne serait pas nécessaire d'*allumer du feu*. Ce mot a été employé par nos anciens écrivains dans le sens que lui donne ici La Fontaine.

Je la vueil au soleil porter
Por le cuirien fere *essuer*.

Bouchier d'Abbeville, v. 333, 334. *Fab. Méon*, t. IV, p. 11.

ESTIME, *s. f.*

FAIRE ESTIME, estimer, apprécier.

Savez-vous si les écoutants
En *feront* une *estime* à la vôtre pareille?

Liv. XI, fab. 9.

P. Corneille a dit aussi :

Et vous offenseriez l'*estime* qu'elle en *fait*,
Si vous le laissiez vivre et mourir en sujet.

Nicomède. Acte II, sc. 3.

Molière dit aussi *faire estime*, *Préc. Ridic.*, sc. 5; mais comme il met ce mot dans la bouche d'une des précieuses, son exemple ne serait d'aucun poids.

Voltaire a vivement censuré cette locution, qui, en effet, a vieilli. Je pense néanmoins que, dans quelques occasions,

on pourrait l'employer avec succès. Consultez l'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.*

ÉTEUF, *s. m.* Balle de paume; employé métaphoriquement.

> L'*éteuf* passant à celui-là,
> Il le renvoie, et dit : . . . . . .
>
> Liv. IX, fab. 7.

Ce mot a vieilli. On le retrouve dans Montaigne :

> Jouant à la paulme receut un coup d'*esteuf*.
>
> *Ess.* Liv. I, ch. 19.

Il est probable que le vieux mot *esteuf* est formé du latin *stupa*, étoupe, les balles de paume ayant été originairement faites de cette matière.

ÉTRANGE, *adj. des deux genres.*

> Et se font écouter des nations *étranges*.
>
> Liv. XII, fab. 23.

> Que ne puis-je en ces vers avec grâce parler
> Des qualités qui font voler
> Son nom jusqu'aux peuples *étranges!*
>
> *Éptt. à Mad. de Thianges.* Œuv. div., t. I, p. 94.

> Messire Jean, est-ce quelqu'un d'*étrange?*
>
> Contes. *Jument du comp. Pierre.*

Le mot *étrange*, formé du latin *extraneus*, a été pris autrefois dans ce sens primitif d'*étranger*.

> Ne tu ne dois lessier, bel fils,
> Por les *estranges*, tes norris.
>
> Hug. Trébor. *Enseign. à son fils.*

On l'emploie encore sous cette acception dans le langage populaire. J'ai souvent entendu des gens du peuple dire : *un étrange, une personne étrange*, pour *un étranger*. Vaugelas condamne, avec raison, cet usage qui, au reste, n'était pas de son temps entièrement proscrit par les grammairiens.

« On dit fort bien, observe Ménage, des *peuples étranges*, « pour dire *étrangers;* mais on ne dirait pas d'*étranges* « *peuples*, à cause de l'équivoque. » *Observ. sur Malherbe*, liv. II, p. 100. Quoi qu'il en soit, le mot *étrange* n'est plus admis maintenant que dans le sens figuré de *bizarre*, *extraordinaire*, *qui s'écarte de l'ordre et des usages reçus*, acception qui dérive du sens primitif d'*étranger;* ce qui est *étranger* nous paraissant, au premier coup d'œil, *extraordinaire*, *bizarre*. Les Grecs ont également employé le mot ξένος, étranger dans un sens qui se rapproche de celui de notre mot *étrange*. Voy. Lucien, *Charon*, § 7. Au reste, nous avons fait, je crois, très-sagement de distinguer les mots *étranger* et *étrange*, en conservant au premier sa signification primitive, et en bornant le second à la signification figurée. Une langue gagne toujours lorsqu'elle acquiert de nouveaux moyens d'éviter l'ambiguïté, les équivoques. — Consultez Vaugelas, *Nouv. Rem. sur la lang. franç.*, p. 293 et suiv. — *Dict. de Trévoux.* — L'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.*

Je ferai observer, en passant, que le vieux substantif *étrangeté*, condamné si sévèrement par Aleman, *Notes sur les nouvelles Rem. de Vaugelas*, p. 296, et qui a été employé par Nicolle, *Ess. de morale*, lettre 9, etc., commence à reprendre faveur. Voy. Ch. Pougens, *Archéol. franç.*, t. I, p. 184. — Laharpe, *Cours de Litt.*, t. VI, p. 418, etc.

ÉTRIF, *s. m.* (Vieux mot.) Combat, lutte.

> En cet *étrif* la servante tomba :
> Lui d'en tirer aussitôt avantage.
>
> Contes. *La Servante justifiée.*

> Pendant l'*étrif*
> D'un ton plaintif
> Dit chose telle.
>
> *Stances en vieux lang.* Œuv. div., t. I, p. 13.

Les mots *estrif*, combat, *estriver*, combattre, se rencontrent fréquemment dans nos anciens écrivains français,

et sont encore en usage en Flandre, spécialement dans les environs de Valenciennes : *strif* signifie, en bas breton, combat, dispute, contestation. Voy. D.-L. Le Pelletier, *Dict. Bret.*, col. 843. On pourrait dériver les mots *strif*, *étrif* du teuton *treffen*, frapper, se battre, combattre, mot qui, selon l'observation de Georg. Wachter, *Gloss. germ.*, col. 1705, 1706, offre quelque affinité avec le grec Θραύω, frapper. Consultez *Dict. de Trévoux*, aux mots *estrive*, *estriver*. — J.-B. Roquefort, *Gloss. de la lang. rom.* — Gab. Hécart, *Dict. Rouchi*, p. 194, 439, etc.

ÉTROIT, E, *adj.*

Voyez-vous ces cases *étrètes*
Et ces palais si grands, si beaux, si bien dorés?
Je me suis proposé d'en faire vos *retraites*.

Liv. III, fab. 8.

Damoiselle belette, au corps long et fluet,
Entra dans un grenier par un trou fort *étroit*.

Liv. III, fab. 17.

Brébeuf a dit aussi *étret* pour *étroit*.

L'usage de prononcer *è* pour *oit* remonte au xvie siècle. Rob. Gobin, écrivain de cette époque, a dit :

Bien me souvient qu'on portoit les dupettes
Et les manches des habits si *étroictes*

Voy. Goujet. *Bibl. franç.*, t. X, p. 180.

On s'accorde assez généralement à attribuer l'introduction de cette prononciation mignarde aux Italiens qui accompagnèrent à la cour de France, en 1535, Catherine de Médicis. Voy. H. Étienne, *Lang. franç. italian.*, p. 22, etc. Elle serait néanmoins un peu antérieure, si, comme le pensent quelques écrivains, l'ouvrage de Rob. Gobin, cité par Goujet, a paru en 1505. Étienne Pasquier, dans une lettre à Ramus, blâme cette manière de parler, dont il fait un reproche « aux courtisans aux mots douillets. » Quoi qu'il en soit, cet usage s'est conservé jusqu'au xviiie siècle. Je me rappelle que, dans

ma jeunesse, plusieurs vieillards, même parmi les gens instruits, prononçaient encore *dret*, *étret*, *crère*, *crétre*, etc. Tout le monde connaît le mot de Fontenelle qui, consulté sur la question de savoir si l'on devait dire *crère* ou *croire* répondit : je *crès* qu'on doit dire : je *crois*. Consultez d'Olivet, *Rem. sur Racine*, § 10, 11, 12, p. 232 et suiv.

La Fontaine a fait rimer *étroit* avec *endroit*.

> Les ayant mis en un *endroit*
> Transparent, peu creux, *fort étroit*.
>
> Liv. X, fab. 4.

> En passant par certains *endroits*
> Remplis d'écueils et fort *étroits*,
>
> Liv. XII, fab. 7.

D'où l'on pourrait conclure qu'il adoptait quelquefois notre prononciation actuelle. Mais ces exemples ne sont pas décisifs : car on a prononcé aussi *endret* pour *endroit*. Consultez l'abbé Féraud, *Dict. crit.*, aux mots Endroit, Étroit.

EXAMINATEUR, *s. m.* Celui qui examine.

> Notre *examinateur* soupiroit dans sa peau,
>
> Contes. *Le Roi Candaule et le Maître en droit.*

Examinateur signifie ordinairement : *celui qui a commission d'examiner*. Il est pris ici dans un sens absolu et plus général.

EXCRÉMENT, *s. m.*

> Va-t'en, chétif insecte, *excrément de la terre!*
>
> Liv. II, fab. 9.

L'abbé Féraud pense que cette expression, *excrément de la terre*, a pu bien être employée ici, parce qu'il s'agit d'un moucheron; mais que, appliquée à un homme, elle serait basse, et que Balzac, *Socr. chrest.*, disc. 10, a eu bien raison de blâmer Malherbe d'avoir dit, dans son ode sur le maréchal d'Ancre (Prophétie du Dieu de la Seine) :

> Va-t'en à la mal'heure, *excrément de la terre!*

Voy. *Dict. critiqué de la lang. franç.* Consultez aussi Ménage, *Observ. sur Malherbe*, liv. IV, p. 421.— Ce jugement n'est-il pas un peu trop sévère? Au reste, je m'en rapporte.

EXEMPLAIRE, *s. m.* Exemple, modèle.

> D'un prince que le ciel prendra pour *exemplaire*,
> Quand il voudra former de grands et sages rois.
>
> *Le Quinquina.* Poëme, ch. 2.

> L'un et l'autre servoit d'*exemplaire* et d'image :
>
> *Au prince de Conti*, 1685. Œuv. div., p. 115.

Le substantif *exemplaire* a été employé par Bossuet sous cette acception, dont on trouve de fréquents exemples dans nos anciens écrivains. L'Académie observe qu'il a vieilli. Voy. *Dict. de Trévoux.* — L'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.*, etc.

EXPERT, E, *adj.* Qui connaît par expérience.

> Elle est *experte au* fait dont il s'agit :
>
> Contes. *Comment l'esprit vient aux filles.*

On dit plus communément : *expert en* ou *expert dans : expert en chirurgie, expert dans l'art*, etc. Toutefois j'estime que *expert à* pourrait se dire en poésie.

F

FAGOT, *s. m.*

Sentir le fagot, avoir des idées trop libres en matière de religion.

> Un païen, qui *sentoit* quelque peu *le fagot*,
>
> Liv. IV, fab. 19.

Fleury de Bellingen s'efforce de prouver que cette locution familière pourrait être prise dans un sens favorable, et que dire à un homme qu'*il sent le fagot*, c'est lui dire qu'il ressemble à ces premiers chrétiens que les Romains, leurs persécuteurs, brûlaient vifs avec des *fagots* ou des sarments. Voy. *Etym. des Prov.*, liv. II, ch. 6, § 17, p. 145, 146. J'ignore s'il propose sérieusement ce paradoxe. Quoi qu'il en soit, *sentir le fagot* se prend toujours en mauvaise part, et je pense, avec les auteurs du *Dict. de Trévoux*, que cette manière de parler s'introduisit en France avec la coutume de brûler ceux qui étaient convaincus d'hérésie, coutume barbare qui faisait dire plaisamment à Marot qu'on n'employait que des fagots pour essayer d'éclairer les hérétiques. Consultez Quitard, *Dict. des Prov.*, p. 365, etc.

FAGOTIN, *n. pr.* Devenu, par la suite, un mot de la langue.

> Cour plénière, dont l'ouverture.
> Devoit être un fort grand festin,
> Suivi des tours de *Fagotin*.
>
> Liv. VII, fab. 7.

Fagotin était originairement un sobriquet donné au valet

d'un charlatan qui amusait le public par les *fagots* qu'il débitait. On donna ensuite le même nom à un singe dont les tours d'adresse divertissaient les spectateurs.

FAIRE, *v. a.*

FAIRE QUE SAGE, ellipse pour : *faire ce que fait un sage, une personne sage.*

Disant qu'il *feroit que sage*
De garder le coin du feu :
Liv. V, fab. 2.

Un correcteur d'imprimerie, dit feu Ch. Nodier, a cru devoir redresser ici La Fontaine et a mis :

« Disant qu'il *seroit plus sage* »

A coup sûr ce correcteur n'a fait preuve ni d'érudition, ni de goût.

L'exemple de La Fontaine aurait peut-être dû engager nos écrivains modernes à essayer de rajeunir cette locution elliptique qui donnait au style plus de rapidité, et dont les vieux auteurs français ont fait un fréquent usage.

Si vous crei, ne *fis pas que sage*
Roman des sept sages de Rome.

Rens-toi à moi, et *tu feras que sage.*
CHARLES D'ORLÉANS. Poés., liv. I, p. 13.

Vela l'huis, prenez ce chemin, se *vous faites que sage.*
Cent nouv. nouv. Cont. 68, t. II, p. 107,

On a dit aussi : *dire que sage* pour : *parler avec sagesse.*

Certainement *tu dis que sage.*
Rom. de la Rose, v. 15,458.

Et dans un sens inverse *faire que fol;* agir comme un fou, un étourdi, un sot.

Par mon chef, si *ai fet que fole.*
Fable du Cuvier, v. 109. *Fab. Méon*, t. III, p. 93.

SE FAIRE, *v. réfl.* Se perfectionner.

La fille crût, *se fit :* on pouvoit déjà voir
Hausser et baisser son mouchoir.
CONTES. *La Coupe enchantée.*

FAMILLE, *s. f.*

Il déjeune très-bien ; aussi fait sa *famille*,
Liv. IV, fab. 4.

Famille est pris ici, comme le latin *familia*, pour tout ce qui compose la *maison*, la *suite d'un seigneur*. Le malin bon homme y comprend même les chiens et les chevaux.

FAON, *s. m.*

Mère lionne avoit perdu son *faon*.
Liv. X, fab. 13.

Voyez aussi *Captivité de saint Malc.*

Faon ne se dit plus guère maintenant que du *petit d'une biche ou d'un chevreuil*. J. Nicot, *Thrés. de la lang. franç.*, blâme ceux qui s'en servaient en parlant des petits de l'*éléphant*. Le sens du français *faon* était autrefois plus étendu. Un ancien fabuliste fait dire à une *chienne :*

Encor nullui ne vet
De mes petits *faons*.
Ysopet 2, fab. 27.

Voy. ROBERT, fab. inéd. des 12e, 13e et 14e siècles, tom. I, p. 118.

FATAL, ALE, *adj.*

Mais lorsqu'Amour prend le *fatal* moment,
Devoir, et tout, et rien, c'est même chose.
CONTES. *La Confid. sans le savoir.*

Fatal signifie ici : *marqué par la destinée*. Nos anciens écrivains le prenaient constamment dans ce sens général, et

l'employaient même pour désigner quelque chose d'heureux :

Houlette de Louis, houlette de Marie,
Dont le *fatal* appui met notre bergerie
Hors du pouvoir des loups.

MALHERBE.

Maintenant, il emporte plus ordinairement l'idée d'une influence funeste ou d'un événement dont les suites sont malheureuses. — Consultez VAUGELAS, *Rem. sur la langue franç.*, t. II, p. 788. — ACADÉMIE, *Observ. sur Vaugelas*, p. 455, 456. — MÉNAGE, *Observ. sur Malherbe*, liv. II, p. 72. — IDEM, *ibid.*, liv. IV, p. 219, 220. — *Dict. de Trévoux.* — L'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.*, etc.

FEINDRE, *v. a.* et *n.*

Feignit vouloir gravir, se guinda sur ses pattes,

Liv. XII, fab. 18.

Lorsque le verbe *feindre* est suivi d'un infinitif, il est plus ordinairement accompagné de la préposition *de*.

FÉLICITÉ, *s. f.*

. . . . . Damon, vous m'exhortez
A peindre ses malheurs et ses *félicités :*

FAB., liv. VI. Épilogue.

Feu Ch. Nodier observe judicieusement que *félicité* ne se dit guère au pluriel que dans le style ascétique.

FÉLON, ONNE, *adj.* Cruel.

A peine est-il entré que les cruelles dents
Et les ongles *félons* s'impriment dans ses flancs.

Captivité de saint Malc.

Fel, félon, se rencontre fréquemment comme synonyme de *cruel* dans nos anciens écrivains français. L'Académie se borne à dire que *félon* a vieilli en ce sens. Les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux* le relèguent dans le style maro-

tique. Voy. aussi l'abbé Féraud, *Dict. crit. de la langue franç.* Marmontel, *Elém. de Littér.*, regrette que ce mot ne soit plus employé que dans le sens de *criminel.*

FEMME, *s. f.* Opposé à fille, vierge.

> Son épousé la faisoit dame.
> Son ami, pour la *faire femme*,
> Prend heure avec elle un matin :
>
> Contes. *Nicaise.*

Faire femme, dans ce sens, n'appartient qu'au style très-libre.

FÉRIABLE, *adj. des deux genres.*

Jour fériable, jour de fête, de férie, que l'on doit chômer.

> Qui mainte fête à sa femme allégua,
> Mainte vigile, et maint jour *fériable*,
>
> Contes. *Le Calendr. des Vieillards.*

Les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux* signalent ce mot comme vieux : je ne le crois pas, toutefois, hors d'usage, du moins dans le style familier.

FEU, *s. m.*, employé d'une manière absolue et comme une sorte d'ellipse pour *feu de joie.*

> A peine un bruit fait faire ici des vœux,
> Qu'un autre bruit y fait faire des *feux.*
>
> *Épit. à Turenne*, 1674. Œuv. div., t. I, p. 177.

La Fontaine dit aussi en parlant de la prétendue paix entre les renards et les coqs :

> Faites-en les *feux* dès ce soir;
>
> Liv. II, fab. 15.

Je ne crois pas que cette manière d'employer le mot *feu* soit maintenant très-usitée.

FIANCER, *v. a.* FIANCÉ, ÉE, *part. pass.* et *s.*

L'autre, que son *fiancé* ne s'en embarrassa,
CONTES. *La Fiancée du roi de Garbe.*

Elle n'en plut pas moins aux yeux de son *fiancé.*
Ibid.

Voyez aussi *Nicaise*, Conte, etc.

La Fontaine fait constamment ce mot de deux syllabes : il est ordinairement de trois *fi-an-cé.*

FIGUE, *s. f.* FAIRE LA FIGUE, se moquer, braver.

Plusieurs se sont trouvés qui, d'écharpe changeant,
Aux dangers, ainsi qu'elle, ont souvent *fait la figue.*
Liv. II, fab. 5.

Cette locution est très-ancienne dans notre langue.

Cil prince nos ont *fet la fique.*
GUIOT DE PROVINS. *Bible*, v. 208.

On la retrouve dans plusieurs langues de l'Europe. Italien, *far la fica.* DANT., *Infern.* 25; Espagnol, *hacer la higa, dar las higas;* Angl., *to make the fig*, etc. Originairement, elle servait à désigner un geste grossier très-outrageant, et qui consistait à montrer, à celui que l'on voulait insulter, la main à peu près fermée, en plaçant le pouce entre l'index et le doigt du milieu.

On s'accorde assez généralement à dire que ce geste injurieux et la locution qui en dérive doivent leur origine à la circonstance historique suivante. Les Milanais révoltés contre l'empereur Frédéric Ier, dit Barberousse, chassèrent ignominieusement l'impératrice sa femme, montée sur une vieille mule nommée Tacor (d'autres disent sur une ânesse). L'Empereur ayant soumis les Milanais, se vengea cruellement de cet outrage. Il fit mettre une *figue* dans le fondement de l'ânesse ou de la mule qu'ils avaient donnée pour monture à l'impératrice, et força, sous peine de mort, les prisonniers qu'il put saisir d'arracher publiquement cette figue avec leurs

dents, et de la remettre en place sans le secours de leurs mains, en disant au bourreau qui présidait à l'exécution : *ecco la fica* (voilà la figue). Par la suite, les ennemis des Milanais leur rappelèrent cette aventure si honteuse pour leur ville, en imitant avec la main la position de la figue que les ancêtres de ce peuple avaient arrachée. Voy. Alb. Krantz, *Hist. saxon.*, lib. VI. — Rabelais, liv. IV, ch. 45. — Andr. Félibien, *Entr. sur la vie des Peintres.* Paris, 1666, in-4°, t. I, p. 181, etc.

Quoique cette explication ne soit pas sans quelque vraisemblance, elle est cependant rejetée par Fr. Douce. Il n'est pas probable, dit-il, qu'un événement local, qui n'a d'ailleurs pour garant que l'autorité d'Albert Krantz, écrivain moderne et singulièrement crédule, ait pu donner lieu à une locution aussi générale en Europe. Il observe, de plus, que ce geste est connu depuis bien des siècles, puisqu'on en retrouve des traces dans les monuments de l'antiquité, et notamment dans une figurine en bronze tirée des ruines d'Herculanum. (Winckelman, *Rec. de Lett. sur la découverte d'Herculanum*, lett. au comte de Brühl; traduct. franç., p. 59, 60.) Le savant anglais pense que ce geste indécent est une allusion obscène à la maladie honteuse que les latins nommaient *ficus* (figue), et dont il est souvent question dans les épigrammes du licencieux Martial. Voy. Fr. Douce, *Illustr. of Shakspeare*, Lond., 1807, t. I, p. 192 et suiv. — Ne pourrait-on pas aussi dériver cette expression dérisoire du vieux septentrional et gothique *figan*, mépriser, se moquer, faire fi ! d'où peut-être la locution populaire *se ficher* de quelqu'un? Conjecture bien hasardée. J'ai traité cette question d'une manière plus développée dans un *essai* manuscrit, que j'ai soumis, en 1842, à la société des Antiquaires de France.

FILLAGE, *s. m.* État d'une fille non mariée.

> Trouvez seulement le moyen
> De me suivre en ma destinée
> Ou de *fillage*, ou d'hyménée;
>
> Contes. *La fiancée du roi de Garbe.*

FIN, *s. f.*

Faire fin, terminer, mettre fin.

Et sur ce le chroniqueur *fait fin* au présent chapitre.

Lett. à Mad. de La Fontaine, 30 août 1663. Œuv. div., t. II, p. 39.

Faire fin commence à vieillir. Toutefois, on pourrait, du moins je le crois, l'employer encore dans le style familier.

Mettre a fin, achever, accomplir.

Quatre Mathusalems bout à bout ne pourroient
Mettre à fin ce qu'un seul désire.

Liv. VIII, fab. 25.

Selon l'abbé Féraud « *mettre à fin*, achever est une ex- « pression surannée, mais qui est encore bonne dans le style « plaisant, critique et burlesque. » *Dict. critique de la lang. franç.* Je ne crois pas la locution *mettre à fin* aussi *surannée* que le prétend l'abbé Féraud, et j'estime qu'on pourrait s'en servir, sinon dans la haute poésie, du moins dans le style soutenu. Au reste, je m'en rapporte.

FIN, FINE, *adj.*, employé familièrement comme extensif ou intensif, c'est-à-dire donnant plus de force à l'adjectif qui suit. Voy. Beau.

Étienne vit toute *fine seulette*
Près d'un ruisseau sa défunte Tiennette.

Contes. *Les Troqueurs.*

Voy. l'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.* — *Dict. de Trévoux*, etc.

FINANCE, *s. f.*, employé familièrement dans le sens d'argent comptant.

Un pincemaille avoit tant amassé
Qu'il ne savoit où loger sa *finance.*

Liv. X, fab. 5.

On peut encore l'employer heureusement dans le style léger et badin.

FLAMBANT, ANTE, *adj. verbal.*

> Les coursiers de Phébus, aux *flambantes* narines,
> Respirent l'ambroisie en des grottes voisines.
>
> *Psyché*, liv. I.

L'adjectif *flambant* qui, comme l'observent les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux*, n'appartient pas au style noble, se dit de ce *qui brûle avec flamme.* Ici, il signifie *qui jette des flammes sans pour cela se consumer.* Malgré l'autorité de La Fontaine, je ne crois pas qu'on doive l'admettre sous cette dernière acception.

FLEUR, *s. f.* Virginité.

> Il est bon de garder sa *fleur;*
> Mais, pour l'avoir perdue, il ne se faut pas pendre.
>
> CONTES. *La Fiancée du roi de Garbe.*

Fleur, dans ce sens, n'appartient, je crois, qu'au style libre.

FOIE, *s. m.*

AVOIR BON FOIE, locution familière, j'oserais presque dire *populaire*, employée par ironie pour indiquer la faiblesse d'esprit, la niaiserie, une sotte crédulité.

> Voyez un peu : le galant *a bon foie;*
> Je suis d'avis qu'on laisse à tel mari
> Telle moitié ! . . . . . ,
>
> CONTES. *Le Cuvier.*

Me permettra-t-on de risquer ici quelques conjectures sur l'origine de cette locution.— 1° Il serait possible que *bon foie* fût une corruption de *bonne foi*, et que l'on eût voulu désigner par ces mots ce que l'on nomme en plaisantant une *foi robuste*, qui fait que l'on croit, sans la moindre hésitation, les choses les plus invraisemblables, les plus absurdes. —

2° Peut-être aussi, en disant qu'un homme *a bon foie*, a-t-on voulu dire qu'il *digère facilement* tout ce qu'on lui dit. C'est, en effet, parmi le peuple une opinion assez répandue que l'organe du *foie* est essentiel à la digestion, et que les personnes qui ont le *foie chaud* digèrent plus facilement que les autres : question que je laisse à décider aux médecins. — 3° Enfin, *avoir bon foie* pourrait signifier : *avoir bon cœur, bon courage*, et ce qui me porterait à préférer cette dernière explication, c'est que Rabelais et les autres écrivains de la même époque ont donné au mot *foie* le sens de *cœur*. « Je « t'aime *de bon du foye*. Rabelais, liv. III, ch. 21. — Un « moine de Saint-Denys qu'elle aimait *de bon foie*, de bon « cœur. » Beroalde de Verville, *Moyen de parvenir*, t. I, § 15. — Croyez que j'en ris *de bon foie*. Ibid., t. I, § 25, etc. — Les Espagnols ont également employé dans le sens de *cœur, courage*, le mot *higádo*, qui, dans le sens propre, désigne le viscère nommé *foie*, et dont on a formé l'adjectif *ahigadádo*, employé, en plaisantant, par Quevedo, pour signifier *fort, courageux*. Ajoutons que le *foie*, ἧπαρ, occupe un rang distingué dans le système de Platon, qui prétend que « ce viscère spongieux est placé près de l'âme « concupiscible comme un miroir moral. » J'avoue, au reste, que toutes ces conjectures sont bien hasardées.

FOIN. Interjection.

> Il demande qu'on ouvre en disant : *foin* du loup !
>
> Liv. IV, fab. 15.

Cette interjection familière ne serait-elle pas empruntée du belge *foe*, qui répond à notre interjection *fi!* et qui, si elle n'est pas une onomatopée, pourrait avoir pour racine le gothique *fian*, haïr, d'où l'anglais *foe*, ennemi ?

FOLLET, *s. m.* Esprit follet.

> Il est au Mogol des *follets*
> Qui font office de valets,
>
> Liv. VII, fab. 6.

Cette superstition est commune à un grand nombre de peuples anciens et modernes. Elle existe encore en Franche-Comté et dans les montagnes des Alpes, où ces protecteurs invisibles sont désignés par le nom de *servants*. Ces *servants* sont, dit-on, plus malins que méchants. « Ils gardent le « bétail, ils font prospérer le petit jardin et rendent parfois, « sans se montrer, des services domestiques. » Si les *servants* sont mécontents, ils causent du désordre dans la maison, détachent les vaches dans l'étable, etc. Voy. M. Bridel, *Lettre sur l'anc. mythol. des Alpes*, Mém. de l'Acad. Celt., t. V, p. 199, 200. — On retrouve encore ces esprits familiers en Allemagne sous le nom de *kobalde;* en Danemark, sous le nom de *droll*, *drol* (d'où peut-être notre français *drôle*, subst.); en Islande, sous celui de *throll*, etc., mots que l'on peut dériver du scandinave *thrœla*, servir; *thrœl*, serviteur, ou du verbe dreula, courir çà et là. Voy. *Islands Landnamabok*, ind. voc., p. 506, col. 2.— Xav. Marmier, *Souvenirs de Voyages*, p. 211, 212, etc. — Les esprits follets étaient aussi connus en Moscovie sous le nom de *coltzki*. Voyez Fleury de Bellingen, *Etym. des Prov.*, liv. II, ch. 8, § 23, p. 153, 154.

FORS, *prép.* Hors, hormis.

> Nul cas n'étoit à craindre en l'aventure,
> *Fors* que le roi ne vînt pareillement.
>
> Contes. *Le Muletier.*

Selon Vaugelas, le mot *fors*, tout à fait banni de la prose, est non-seulement admissible en poésie, mais passe même pour noble et préférable à *hors*. Th. Corneille veut qu'on le bannisse également et de la prose et des vers; opinion qui est aussi celle de Messieurs de l'Académie. Consultez Vaugelas, *Rem. sur la lang. franç.*, t. I, p. 433, 434. — Acad., *Observ. sur Vaugelas*, p. 277. — *Dict. de Trévoux*. — Bréghot du Lut, *Gloss. de Louise Labé*, etc.

Fors excepté.

> *Fors excepté* ce qui touche au compère;
>
> Contes. *Le Faiseur d'oreilles.*

Je doute fort que ce pléonasme soit admissible, même dans le style familier et badin.

FORTUNE, *s. f.*

De fortune. Locution familière, par hasard.

Le loup, *de fortune*, passe;
Il les recueille à propos,
Liv. IV, fab. 15.

On a dit aussi : *de bonne fortune.*

De bonne fortune pour nous, celui contre qui nous agissions eut encore plus d'imprudence que celui pour qui nous agissions n'eut de foiblesse.
Card. de Retz. *Mém.*, liv. III.

FOURCHE-FIÈRE, *s. f.* Espèce de fourche dont le manche est en bois et les pointes, ou dents, en fer. Elle sert à remuer le fumier et la litière dans les écuries, etc. *Furca ferrea.*

. . . . . , épieux et *fourches-fières*
L'ajustent de toutes manières.
Liv. IV, fab. 16.

Ce mot, dont l'Académie ne fait pas mention, se trouve dans le *Dictionnaire de Trévoux*, et dans le *Dictionnaire classique*, rédigé d'après les notes trouvées dans les papiers de Rivarol. Paris, 1820, in-8°. Il est assez ancien, car on le rencontre dans le *Dict. de Robin et Marion* (XIIIe siècle).

J'aporterai ma *fourke-fière*
Théât. du moyen âge, p. 112.

FOURMI, *s. f.*

Quand sur l'eau se penchant, une *fourmis* y tombe;
Liv. II, fab. 12.

Le mot *fourmi* s'écrit ordinairement sans *s* au singulier. *Formis* ou *fourmis* avec une *s* se rencontre dans quelques anciens écrivains.

Dessous l'arbre où l'ambre dégoutte
La petite *formis* alla.
Clém. Marot. *Épigramme.*

Je ferai observer qu'on n'a pas toujours été d'accord sur le genre du mot *fourmi*. Ronsard, Belleau et plusieurs autres l'ont fait masculin; et du temps de Ménage, le peuple lui donnait encore ce genre. Quelques grammairiens ont prétendu qu'on pouvait, à volonté, le faire masculin ou féminin; mais, en définitive, l'usage du féminin a prévalu. Consultez VAUGELAS, *Rem. sur la lang. franç.*, t. I, p. 446, 447. — ACADÉMIE, *Observ. sur Vaugelas*, p. 283. — MÉNAGE, *Observ. sur la lang. franç.*, part. I, ch. 54, p. 150, etc.

FOURNÉE, *s. f.*

EMPRUNTER UN PAIN SUR LA FOURNÉE.

> Après mille façons, cette bonne hypocrite
> *Un pain sur la fournée emprunta*, dit l'auteur :
> Pour un petit poupon l'on sait qu'elle en fut quitte.
>
> *Ballade.* Œuv. div., t. I, p. 279.

Selon l'Académie, les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux*, etc., cette locution populaire et un peu libre s'emploie en parlant de l'*homme* qui, par la promesse d'un mariage futur, détermine une fille à lui accorder ses faveurs. On voit, par le passage ci-dessus, qu'elle s'applique également à la *fille* qui, avant l'hymen, a cédé à un homme dans l'espoir que le mariage réparerait sa faiblesse.

FOURNIR, *v. a.* avec un double régime.

> Bien que j'abrégeasse mon récit, il *nous fournit d'entretien* jusqu'au château.
>
> *Songe de Vaux.* Fragm. 7.

Fournir quelqu'un de quelque chose est encore d'un usage général. Voy. *Dict. de Trévoux*, etc. Mais ne peut-on pas établir une nuance dans l'usage de cette manière de parler? Nul doute qu'elle ne puisse très-bien s'employer dans le sens propre et pour les choses matérielles. Ainsi l'on ne doit pas faire difficulté de dire : *fournir quelqu'un d'aliments, de*

vêtements, etc. Mais est-elle aussi bien placée au figuré? Je m'en rapporte.

FRATER, *s. m.*

Bien humblement rendit grâce au *frater*;
CONTES. *Le Diable en enfer.*

Le mot latin *frater* est devenu un mot français; mais il ne s'emploie que dans le langage familier, et, par dérision, pour désigner un *apprenti chirurgien, un jeune aide en chirurgie.* Il signifie ici *frère, jeune moine, jeune ermite.*

FRAYANT, ANTE, *adj.* Qui occasionne beaucoup de frais.

L'un alléguoit que l'héritage
Étoit *frayant* et rude, ...
Liv. VI, fab. 4.

L'Académie signale ce mot comme vieux. Feu Ch. Nodier observe qu'il n'est usité qu'en Champagne et en Picardie. On le dit égalemennt dans le Quercy, etc.

FRÈRE, *s. m.*

BON FRÈRE. Ami de la joie, des plaisirs.

Bons bourgeois, du temps de nos pères,
S'avisoient tard d'être *bons frères*;
CONTES. *Nicaise.*

Cette locution est encore en usage dans le style familier : elle est admise par l'Académie.

FRICASSER, *v. a.*

Cependant on *fricasse*, on se rue en cuisine.
Liv. IV, fab. 4.

Le verbe *fricasser* ne s'emploie pas ordinairement sans régime. Toutefois, j'estime qu'on peut s'en servir sous cette forme absolue dans le style familier et badin. Plusieurs

poëtes légers l'ont employé ainsi. Voy. *Dict. de Trévoux.*

FUIR, *v. a.*

Vous qui devez savoir les choses de la vie,
Qui par tous ses degrés avez déjà passé,
Et que *rien ne doit fuir* en cet âge avancé,
Liv. III, fab. 1.

C'est-à-dire *qui ne devez rien ignorer, à qui rien ne doit échapper.* Cette locution, empruntée du latin, n'a pu prendre racine dans notre langue, et peut-être doit-on le regretter.

FUYANT, ANTE, *adj. verbal.* Fugitif, qui fuit.

Le bruit des cors, celui des voix,
N'a donné nul relâche à la *fuyante* proie,
Liv. X, fab. 1.

L'adjectif verbal *fuyant* n'est plus usité que comme terme technique de peinture. Voy. *Dict. de Trévoux.*

G

GALANT, E, *adj.*, employé comme substantif dans le style familier, pour désigner un personnage quelconque, sans qu'il soit question d'amour ni de galanterie.

> Le *galant*, pour toute besogne,
> Avoit un brouet clair : il vivoit chichement.
>
> Liv. I, fab. 18.

GALER, *v. a.* Gratter, frotter, et, par extension, battre, rosser.

> . . . . . , et tant vous *galerai*
> Que ne jouerez ces tours de votre vie.
>
> CONTES. *Le Diable de Papefiguière.*

Galer, terme populaire et même bas, qui signifie au propre gratter, pour faire cesser une démangeaison quelconque et spécialement celle que cause la *gale*, est employé ici d'autant plus heureusement que le combat doit avoir lieu à coups d'ongles.

GALOISE, *s. f.* Femme qui aime la joie, le plaisir.

> . . . . . Gentilles *galoises*
>
> CONTES. *Les Rémois.*

Sans doute du vieux français *galer*, se réjouir, se divertir. Le substantif *galoise* se rencontre fréquemment dans nos anciens écrivains. On a dit aussi *galois* au masculin pour désigner un homme ami du plaisir, de la joie.

> Faictes devoir, plourez, gentils *galois*,
> La mort Machault . . . . . .
>
> EUSTACHE DESCHAMPS. *Poés. mss.*, fol. 28, col. 4.

Toujours joyeux et le pot plain;
C'est la devise d'un *galoys*.

Double fatras fatrouillé, cité dans le *Ducatiana*, part. II, p. 227.

GARDER, *v. a.* Observer, surveiller, se garder de...

Gardez le froc, c'est un maître gonin.
CONTES. *L'Ermite*.

C'est-à-dire *surveillez le froc*, *gardez-vous du froc*. Le verbe *garder* a été employé par quelques anciens écrivains dans un sens à peu près semblable à celui que lui donne ici La Fontaine. Voy. VAUGELAS, *Nouv. Rem.*, p. 280.

GASCON, ONNE, *adj.* et *s.*

Certain renard *gascon*, d'autres disent normand.
Liv. III, fab. 11.

Voilà Philis. Quant au *gascon*,
Il étoit *gascon*, c'est tout dire.
CONTES. *Le Gascon puni*.

On s'accorde assez généralement à dire que les *Gascons* sont spirituels, adroits, vifs à la répartie, entreprenants, courageux; mais un peu vantards, un peu fanfarons et passablement hâbleurs. La Fontaine leur donne ce caractère dans plusieurs de ses contes, et c'est celui qu'on leur attribue généralement dans les comédies, les épigrammes, etc. Au reste, ce n'est pas d'aujourd'hui que les Gascons ont, à tort ou à raison, cette réputation.

Biax fix, dist-el, por la virgine pucèle,
Que quidiez faire de tel gent *gasconèle?*
Raoul de Cambray. Édit. d'Edw. Glay, p. 47.

Voy. NORMAND.

GASTER, *s. m.*

MESSER GASTER. L'estomac.

Je devrois par la royauté
Avoir commencé mon ouvrage :
A la voir d'un certain côté,
Messer Gaster en est l'image.
Liv. III, fab. 2.

Ce nom est emprunté de Rabelais, qui indique *messer Gaster* (le ventre) comme « le premier maistre ès arts du monde. » Voy. liv. IV, ch. 47.

GAZOUILLIS, *s. m.* Gazouillement, murmure.

> Au *gazouillis* des ruisseaux de ces bois,
> Au son des luths accompagnant les voix
> Des rossignols : . . . . . .
>
> CONTES. *Féronde, ou le Purgatoire.*

L'Académie et les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux* signalent le mot *gazouillis* comme vieux, et ne se disant que des oiseaux. L'abbé Féraud pense que les poëtes peuvent s'en servir encore, « quand ce mot les accommode mieux. » *Dict. crit. de la lang. franç.* Dans tous les cas, *gazouillement* me paraît préférable. *Gazouillis*, si je ne me trompe, a quelque chose de *péjoratif*, de dérisoire.

GÉNITURE, *s. f.* Ce qui a été engendré, enfants, race.

> Il avint qu'au hibou Dieu donna *géniture ;*
>
> Liv. V, fab. 18.

> . . . . . Jusques à consulter,
> Sur le sort de sa *géniture*,
> Les diseurs de bonne aventure.
>
> Liv. VIII, fab. 16.

Les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux* et l'abbé Féraud observent que ce mot, qui appartenait autrefois au style noble et soutenu, n'est plus bon que pour le style comique et plaisant. « Il convient bien, ajoute l'abbé Féraud, à celui de l'apologue. » Voy. *Dict. crit. de la lang. franç.*

GERMAIN, AINE, *adj.* Proche parent, qui appartient à la même famille, à une espèce à peu près semblable.

> Ces animaux, dit-il, sont *germains* du renard.
>
> Liv. X, fable 1.

> Là sifflent les lézards, *germains* des crocodiles;
>
> *Psyché.* Liv. I.

Le mot *germain* est fort peu usité sous cette acception.

GÉRONTE, *n. pr.*

La jeune Aminthe à *Géronte* donnée,
Méritoit mieux qu'un si triste hyménée :
CONTES. *La Confid. sans le savoir.*

Géronte emprunté du grec γέρων, γέροντος, vieillard, est le nom que l'on donne dans les comédies aux vieillards, et plus spécialement aux vieillards ridicules. Il est d'autant mieux appliqué ici, que le mari de la jeune Aminthe est d'un âge très-avancé.

GÉSINE, *s. f.* Couches, le temps où une femme est en couches. Il se dit aussi, et je crois plus spécialement, des femelles des animaux :

La perfide descend tout droit
A l'endroit
Où la laie étoit en *gésine.*
Liv. III, fab. 6.

L'abbé Féraud observe que ce vieux mot n'est plus en usage qu'au palais : *payer la gésine, les frais de gésine.* Voy. *Dict. de Trévoux.* — *Dict. crit. de la lang. franç.*, etc.

GILLE, *n. pr.* donné à un singe.

. . . . . Votre serviteur *Gille*,
Cousin et gendre de Bertrand,
Singe du pape en son vivant,
Liv. IX, fab. 3.

Ce singe avoit nom *Gille*, à ce que dit l'histoire.
Liv. XII, fab. 21.

On sait que le nom de *Gille* est celui des farceurs qui divertissent les auditeurs attroupés près d'un charlatan. Ce nom conviendrait donc plus particulièrement aux singes que l'on montre sur les places publiques. Pourquoi a-t-on donné le nom de *Gille* aux farceurs de profession, spécialement aux

niais? Ce n'est pas ici le lieu d'examiner cette question. Je me bornerai à indiquer la ressemblance qui existe entre ce mot et le vieux verbe *giller*, tromper, duper. Voy. GUILLAUME.

GLOU, ou GLOUT, GLOUTE, *adj.* et *s.* (Vieux mot.) Glouton.

Donnez-lui, fourrez-lui, le *glout* demande encore :
Le Florentin. Satire.

Ce mot pourrait, je crois, s'employer encore avec quelque succès dans le genre satirique et badin.

GLUCOMORIE, *s. f.*

Cette corruption de cœur (la poésie) acheva de gâter celui de notre héroïne, et la fit tomber dans un mal que les médecins appellent *glucomorie.*
Psyché. Liv. I.

Mot forgé pour tourner en ridicule le langage doucereux que les poëtes et les romanciers prêtent aux amants. Rac. γλυκὺς, doux ; μωρία, folie, extravagance.

GOBEUR, *s. m.* Celui qui gobe.

Celui qui le premier a pu l'apercevoir
En sera le *gobeur ;* l'autre le verra faire.
Liv. IX, fab. 9

Ce mot, dont il est probable que La Fontaine est l'inventeur, pourrait très-bien trouver sa place dans le style familier et badin. Voy. l'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.*

GOGUETTE, *s. f.*

CHANTER GOGUETTE. Dire des injures, quereller.

A sa moitié *chanta goguette,*
CONTES. *Le Pâté d'anguilles.*

L'Académie admet cette locution familière, qui, au reste, ne me paraît pas bien conforme aux règles de l'analogie ;

goguette signifiant *propos joyeux, partie de plaisir.* L'abbé Féraud pense que « *chanter goguette*, pour dire des injures, est dit par contre-vérité. » *Dict. crit. de la lang. franç.*

GONIN, *s. m.*

Maître Gonin. Homme fourbe, rusé, trompeur.

Gardez le froc, c'est un *maître Gonin;*
Contes. *L'Ermite.*

Selon Leduchat, le terme populaire *gonin* est formé, soit du mot *conil* ou *conin*, lapin, animal qui se cache dans des trous. Ménage, *Dict. étym.*, 1750, t. I, p. 686; soit du nom de deux bateleurs, mentionnés par Brantôme, et dont le plus habile vivait sous le règne de François Ier. Voy. *Ducatiana*, part. II, p. 505. — Del Rio, *Disquis. mag.*, t. I, etc. On retrouverait peut-être avec plus de vraisemblance le mot *gonin* dans l'anglais *cunning*, adroit, rusé, ou dans l'irlandais *goin*, tromperie; mais j'estime que, nonobstant ce que dit à cet égard Ménage, on doit donner la préférence à l'opinion de Bodin, qui, dans sa *démonomanie*, dérive le mot *gonin* de l'hébreu *ghonin*, devin, sorcier, qui pourrait être la racine du nom des deux bateleurs dont parle Brantôme.

GORGERIN, *s. m.*

Témoin maître Mouflar, armé d'un *gorgerin;*
Liv. X, fab. 9.

Gorgerin se dit de la partie de l'armure qui défendait la gorge du chevalier. Il signifie ici, peut-être par une allusion plaisante, un de ces colliers garnis de pointes dont on entoure le cou des chiens destinés à combattre les loups ou les voleurs.

GORGONE, *s. f.* Substance pétrifiante.

Avec jus de corail, quintescence de glace,
Et *gorgone* dissoute au cristal de Mainsi,
Il arrosa ce peuple aussitôt endurci.
Songe de Vaux. Fragm. 7.

On sait que les trois *gorgones*, Méduse, Euryale et Sténianthe, avaient, selon la mythologie, la faculté de pétrifier ceux qui les regardaient. Les alchimistes désignaient par le mot *gorgone* la fixation qui s'obtient par l'élixir parfait.

GOULETTE, *s. f.* Petite rigole pour servir à l'écoulement des eaux.

Sur le gazon qui borde un ruisseau, ou plutôt une *goulette* dont cette galerie est ornée...

Psyché. Liv. I.

L'Académie dit *goulotte*.

GOÛTER, *v. a.*

Genre de mort qui ne duit pas
A gens peu curieux de *goûter* le trépas.

Liv. IX, fab. 16.

Goûter le trépas, métaphore heureuse, empruntée d'un gourmet qui se plaît à boire, à longs traits, une liqueur qu'il aime, pour la mieux *goûter*, la mieux *savourer*. *Goûter*, *savourer* à longs traits, *le trépas* en se laissant mourir de faim, est une jouissance dont peu de gens sont *curieux*.

GRÂCE, *s. f.*

De sa grace. Par bonté, par générosité, par un mouvement spontané de bienveillance, de son plein gré.

Voyez un peu! Monsieur notre pasteur
Veut, *de sa grâce*, à ce traîne-malheur
Montrer de quoi finir notre misère :

Contes. *La Jument du compère Pierre*.

Il paraît que cette locution était d'un usage assez général au siècle de Louis XIV.

..... Monsieur Bouillon l'a ajouté *de sa grâce* : car il n'y a point de beauté qui l'y ait contraint.

Boileau. *Dissert. sur la Joconde*.

GRÉ, *s. m.*

. . . . . Peut-être qu'il eut peur
De perdre, outre son dû, le *gré* de sa louange.
Liv. I, fab. 14.

Que cette suite de travaux
Pour récompense avoit, de tous tant que nous sommes,
Force coups, peu de *gré* : . . . . . .
Liv. X, fab. 2.

Heureux de ne devoir à pas un domestique
Le plaisir ou le *gré* des soins qu'ils se rendoient!
Philémon et Baucis.

Le substantif *gré*, reconnaissance, mérite, agrément, ce qui rend une chose agréable, ne se dit plus seul. On ne l'emploie que dans quelques locutions; *de gré à gré*, *savoir gré*, etc. Voy. l'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.*

A gré, *loc. adverb.* Convenable, agréable.

. . . . : si notre compagnie,
Lui dirent-ils, vous pouvoit être *à gré*,
Contes. *L'Orais. de saint Julien.*

Je n'ai pas trouvé d'exemples de cette manière de parler.

Prendre en gré.

Prenez en gré mes vœux ardents.
Liv. VIII, fab. 4.

On fait encore quelquefois usage de cette dernière locution.

GRÈGUES, *s. f. pl.*

Tirer ses grègues. S'enfuir.

. . . . . Le galant aussitôt
Tire ses grègues, gagne au haut,
Liv. II, fab. 15.

On a dit aussi *tirer ses guêtres*, soit parce que celui qui s'enfuit fait usage de ses jambes, par conséquent de ce qui

les couvre; soit plutôt parce que, en se dérobant par la fuite à un danger ou aux suites d'une mauvaise affaire, on *tire* du péril ses *grègues* ou ses *guêtres*, avec le reste de sa personne. Ce qui vient à l'appui de cette dernière conjecture, c'est qu'on dit en sens inverse : *laisser ses guêtres, ses grègues, ses bottes, ses houseaux*. Voy. HOUSEAUX.

GRÊLER, *v. a.* Détruire par la grêle : pris dans un sens figuré et métaphorique.

Sa médisante humeur, grand obstacle aux faveurs,
Peste d'amour et des douceurs
Dont il tire sa subsistance,
Avoit de ce galant souvent *grêlé l'espoir*;
CONTES. *La Fiancée du roi de Garbe.*

Grêler l'espoir, pour dire *détruire l'espoir, comme la grêle détruit les fleurs et les fruits*, me paraît une métaphore un peu hardie.

GRIMACERIE, *s. f.* Grimace, action de grimacer.

Il fit autour force *grimaceries*,
Liv. VI, fab. 6.

Ce mot, comme l'observent les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux*, est moins usité que le mot *grimace*. A mon avis, il semble offrir une nuance un peu plus marquée de dérision et de badinage.

GRIPPEMINAUD. L'un des noms du chat.

Grippeminaud, le bon apôtre,
Liv. VII, fab. 16.

Ce nom est emprunté de RABELAIS, liv. V, ch. 11, qui nomme *Grippeminaud* l'archiduc des chats fourrez, ou le chef des gens de justice. Il est d'autant mieux appliqué que le chat fait dans cette fable l'office de juge arbitre.

GUERDON, *s. m.* Récompense, salaire.

Aucun labeur n'y manque de *guerdon*.
Songe de Vaux, fragm. 4.

L'Académie, les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux*, etc., signalent comme vieux et hors d'usage les mots *guerdon*, *guerdonner*, qui néanmoins peuvent, je crois, trouver encore leur place dans le style léger et badin.

GUERDONNER, *v. a.* Récompenser.

> Et cependant que la troupe maudite
> Songe comment il sera *guerdonné*,
>
> CONTES. *Les Lunettes.*

Ce mot est pris ici dans un sens ironique.

GUIDE, *s. m.* et *f.*

> . . . . . ; et la *guide nouvelle*,
> Qui n'y voyoit au grand jour
> Pas plus clair que dans un four,
>
> Liv. VII, fab. 17.

Guide, dans le sens de *conducteur*, *conductrice*, soit au propre, soit au figuré, est maintenant toujours masculin. Il était autrefois des deux genres. Voy. AMYOT, MONTAIGNE, liv. XII, ch. 12, etc. Chaulieu le fait encore féminin dans son *Ode contre l'esprit*, composée en 1708, et dans une pièce *Sur le goût*, écrite en 1718. Il n'est resté féminin que pour désigner la longe qui sert à conduire les chevaux. On lui a encore conservé ce genre dans le titre d'un livre de dévotion : *La Guide des Pécheurs*, traduit de l'espagnol en français, par Guill. Girard, Paris, 1658. Consultez *Dict. de Trévoux*, etc.

> *La Guide des Pécheurs* est encore un bon livre.
>
> MOLIÈRE. *Cocu imaginaire*, sc. 1.

Voy. aussi REGNIER, *Sat.* 13.

GUILLAUME, *n. pr.*

> Sire *Guillaume*, allant en marchandise,
> Laissa sa femme enceinte de six mois,
>
> CONTES. *Le Faiseur d'oreilles.*

Guillaume, sans doute à raison de sa ressemblance avec le vieux verbe *guiller*, tromper, était le nom que l'on donnait par dérision à ceux qui se laissaient duper : il a même été employé, en quelque sorte, comme substantif commun.

> Et cest advocat potatif
> A trois leçons et à trois pseaumes,
> Eh ! tient-il les gens pour *Guillaumes?*
>
> *Farce de Pathelin.* Ed. de Coustellier, p. 53.

Consultez Ét. Pasquier, *Rech.*, liv. VIII, ch. 59. Voyez Nicaise.

GUISE, *s. f.*

> Tous furent du dessein, chacun selon sa *guise;*
>
> Liv. V, fab. 19.

Si je ne me trompe, *guise* est pris ici dans le sens de manière d'être ou de vivre, mœurs, habitudes, coutume, caractère. Au reste, il n'est guère usité dans la forme que lui donne La Fontaine.

H

HABIT, *s. m.*

Quoique, ainsi que la pie, il faille dans ces lieux
Porter *habit de deux paroisses.*

Liv. XII, fab. 11.

Les bedeaux portaient anciennement un habit, ou, pour mieux dire, une robe dont la couleur indiquait la paroisse à laquelle ils étaient attachés, comme les domestiques portaient la livrée de leurs maîtres. Chaque paroisse habillait aussi de ses couleurs les pionniers ou soldats d'infanterie qu'elle fournissait pour l'armée. Voyez LEDUCHAT, *Not. sur H. Estienne, Apologie d'Hérodote ; Ducatiana*, part. II, p. 525, etc. — Lorsque, par suite de quelque convenance particulière, deux paroisses étaient réunies en une seule, la robe du bedeau était mi-partie de la couleur de la paroisse supprimée et de celle de la paroisse conservée. Je me rappelle en avoir vu, dans ma jeunesse, qui portaient un habit ainsi bigarré. *Porter un habit de deux paroisses*, signifie donc prendre les couleurs ou la livrée de deux seigneurs différents, et au figuré : ménager deux partis opposés, et se déclarer, au besoin, tantôt pour l'un, tantôt pour l'autre, suivant qu'on y trouve son intérêt. Cette locution proverbiale est assez plaisamment appliquée à la *pie*, dont le plumage est, en effet, de deux couleurs opposées, blanc et noir. — On dit aussi, en plaisantant, un *habit de deux paroisses* ou de *trente-six paroisses*, en parlant d'un vieil habit raccommodé avec des pièces de couleurs ou de nuances différentes.

HABITACLE, *s. m.*

Gens barbares, gens durs, *habitacle* d'impies.

Philémon et Baucis.

Le mot *habitacle* n'est plus guère employé qu'en théologie dans son sens primitif d'*habitation*, et en termes de marine, pour désigner l'armoire dans laquelle est renfermée la boussole. J'estime, toutefois, qu'on pourrait en faire usage en poésie. Piron l'a employé en ce sens :

> Et loin de notre *habitacle*,
> Revole au brillant séjour.
>
> *Les Bacchanales*. Ode.

HANAP, *s. m.* Vase à boire.

> Ces gens ont des *hanaps* trop grands;
> Notre nectar veut d'autres verres.
>
> *Lett. au duc de Vendôme*. Œuv. div., t. II, p. 153.

Ce vieux mot est encore en usage en Belgique, et dans les départements de la France qui avoisinent ce pays. Consultez Crapelet, *Dict. populaires*, p. 101.— J.-B. Roquefort, *Gloss. de la langue romane*. — Gab. Hécart, *Dict. Rouchi*, p. 245. — L'abbé Corblet, *Gloss. Picard*, p. 437, etc.

HANS CARVEL, *n. pr.*

> *Hans Carvel* prit, sur ses vieux ans,
> Femme jeune en toute manière :
>
> Contes. *L'Anneau d'Hans Carvel*.

Dans ce nom, emprunté de l'allemand, *Hans* n'est que le prénom *Jean*, affecté, comme on le sait, ainsi que son diminutif *Jeannin*, *Genin*, etc., aux maris trompés par leurs femmes. Quant au nom de *Carvel*, Leduchat pense qu'il pourrait venir de l'allemand *kervel*, cerfeuil, par allusion au conte suivant. Une femme surprise par son mari avec un galant, qui avait eu le temps de s'échapper avant que le mari fût assez près de lui pour le reconnaître, s'avisa d'une ruse pour lui faire croire que ses yeux l'avaient trompé. Elle avait remarqué que le bon homme venait de *mâcher du cerfeuil;* elle lui dit à son arrivée : « Dieu vous garde tous deux. » — « Mais, dit le mari, je suis seul. » « Ah! sans doute, repartit

« la femme, mon erreur vient de ce que j'ai mâché du cer-
« feuil, ce qui, comme on le sait, trouble la vue, et fait voir
« les objets doubles. » Le mari crut avoir été trompé par le même charme, et la paix ne fut point troublée. Ce conte est rapporté dans le *Mensa philosophica*. Francf., 1602, in-16, lib. IV, cap. 19, ouvrage qui avait d'abord été imprimé à Heidelberg, 1489, in-4°. — Voy. Leduchat *sur Rabelais*, liv. I, ch. 8, not. 22; liv. III, not. 24.— *Ducatiana*, part. II, p. 236. — Les Italiens ont le même préjugé pour la *gesse* ou *cicerole*. Ils croient que ceux qui ont mangé de ce légume voient les objets doubles; d'où le dicton populaire : « *Tu debbi aver mangiato cicerchie*, il faut que tu aies mangé de la gesse, » que l'on emploie pour se moquer de ceux qu'on accuse d'avoir la vue trouble. Voy. Alberti, *Dizz. crit. encicl.* au mot *Cicerchia*. Il existait chez les anciens Romains une croyance superstitieuse du même genre. Le peuple était persuadé que ceux qui avaient mâché de l'ivraie ne voyaient plus les objets sous leur véritable forme. Plaut., *Miles glor.* Act. II, sc. 3.

HARLEQUIN ou ARLEQUIN.

> *Harlequin* n'eût exécuté
> Tant de différents personnages.
>
> Liv. XII, fab. 18.

Nous avons emprunté le nom et le caractère de cet acteur au théâtre italien, où il est nommé *Harlecchino*. Je ne m'arrêterai point à examiner toutes les conjectures proposées sur l'origine de ce nom. Les uns veulent qu'il ait pour racine l'arabe *leika*, lécher, manger, et que de *al-lekin*, le lécheur, le mangeur, le gourmand, on ait fait *hallecchino*, le mangeur, le gourmand; la gourmandise étant un des caractères distinctifs de ce personnage. — D'autres prétendent que ce nom est emprunté de celui de *Charles-Quint*, ou de celui d'un des deux présidents de *Harlay*, le sobriquet de *Harlecchino*, le petit *Harlay*, ayant été donné, disent-ils, à un acteur qui fréquentait la maison d'un de ces deux magis-

trats. Ces origines historiques sont inadmissibles, le nom d'*Harlequin* étant antérieur à *Charles-Quint* et aux deux présidents de *Harlay*. — Dans un *Essai sur les noms de Polichinelle et d'Arlequin*, inséré, en 1839, dans la *Gazette constitutionnelle de Cambray*, et que j'ai fait réimprimer à Soissons en 1844, après avoir discuté quelques-unes des étymologies de ce nom, j'ai proposé de retrouver le nom et le personnage d'*Arlequin*, *Harlequin* dans les *Hellequins*, esprits follets, lutins, dont parle Raoul de Presles, *Sur la Cité de Dieu*, liv. XV, ch. 23. Le masque noir et grotesque d'*Arlequin*, ses mouvements souples et lestes, ses postures, ses gestes comiques, son caractère espiègle, etc., se rapportent assez aux habitudes des *hellequins* ou *esprits follets*. J'ai su, depuis, que mon opinion était aussi celle de M. Paulin-Paris, et je me suis applaudi de me rencontrer avec un savant aussi distingué. Quant au nom des *hellequins*, esprits follets, je pense qu'on pourrait le considérer comme un diminutif formé de l'ancien septentrional *helle*, enfer, *hellig*, *hellik*, infernal, d'où *hellikin*, *hellekin*, le petit lutin, le petit esprit infernal.

HARO! *Exclam.*

A ces mots, on cria *haro!* sur le baudet.
Liv. VII, fab. 1.

. . . . , *haro!* la gorge m'ard.
CONTES. *Le Paysan qui avoit offensé son Seigneur.*

Non-seulement l'exclamation *haro!* était en usage pour arrêter les malfaiteurs, mais c'était aussi un cri de détresse pour demander du secours, et une sorte d'interjection qui servait à exprimer toute sensation vive et plus spécialement la douleur.

Hareu! Diex! *Hareu!* bonne gent!
Jeu de Robins et Mariette. Théât. franç. du moyen âge, p. 114.

Hareu! je muir d'amourette.
GHILBERS DE BERNEVILLE. Rec. de Poes. Mss. avant 1300, t. II, p. 1227.

Haro! Dame, souffrez que l'on vous voye.

EUSTACHE DESCHAMPS. Poés. Mss., fol. 217, col. 4.

Selon l'opinion la plus généralement reçue, *haro!* serait la contraction de ces deux mots *ah! Raoul*, ou *aïe* (aide-moi) *Raoul!* formule qui s'est, dit-on, conservée en Normandie, par respect pour la mémoire de *Raoul* ou *Rollon*, à qui sa sagesse et son équité méritèrent le surnom de *justicier*. — Selon d'autres, cette exclamation serait formée du celto-breton *ar-roué*, le roi, ou de ces deux mots, *ah! roué!* Ah! mon roi! On sait que dans les anciens temps de notre monarchie, les sujets du roi, lorsqu'ils étaient opprimés par les nobles, se rassemblaient près du palais du monarque, et imploraient à grands cris sa justice. Cette manière de pétitionner, dit Robertson, loin d'être considérée comme une rébellion, était au contraire un signe de respect, et, si j'ose m'exprimer ainsi, une sorte d'*étiquette*.— On pourrait aussi, et avec quelque vraisemblance, dériver le mot *haro!* du teuton *haren*, crier, *hareu*, cri. Consultez *Anc. Cout. de Normandie*, ch. 54, fol. 74. — *Ordonn. des rois de France*, t. III, p. 331, *note*. — DELAURIÈRE, *Gloss. du Droit franç.* — SECOUSSE, *Extr. d'ant.*— *Histoire de Châlons*, t. I, p. 159. — CL. FAUCHET, *Ant. franç.*, liv. I, ch. 7. — FLEURY DE BELLINGEN, *Etym. des Prov.*, liv. I, ch. 12, § 70, p. 51, 52. — D. L. LE PELLETIER, *Dict. bret.*, col. 310, 311, 421, 422. — MÉNAGE, *Dict. étym.* — G. WACHTER, *Gloss. Germ.*, col. 454, 455. — ROBERTSON, *Hist. of Charl. V*, Intr. proofs., etc.

HASARDER, *v. a.* Braver, en parlant du péril.

A peine ils touchent le port,
Qu'ils vont *hasarder* encor
Même vent, même naufrage :

Liv. X, fab. 15.

Hasarder se dit bien de la chose que l'on met en péril, que l'on expose aux chances du hasard; mais non pas, je crois, du péril auquel on s'expose, des chances hasardeuses

que l'on se résout à courir. Par exemple on dit fort bien : *hasarder sa vie, sa fortune ;* mais je doute qu'on puisse dire : *hasarder la mort, le péril, la ruine, le naufrage.*

HÈRE, *s. m.*

> Vos pareils y sont misérables,
> Cancres, *hères*, et pauvres diables,
>
> Liv. I, fab. 5.

Le mot *hère* ne se dit point seul ; on ne l'emploie que dans cette locution familière : *pauvre hère.* Voy. *Dict. de Trévoux.* — L'abbé Féraud, *Dictionnaire crit. de la lang. franç.*, etc. En effet, le mot *hère,* formé soit du latin *herus*, maître, seigneur; soit de l'allemand *herr*, maître, monsieur, n'aurait, étant seul, aucune signification injurieuse ou dérisoire; au lieu que, joint à l'adjectif *pauvre,* il constitue une locution qui répond à celle de *pauvre sire.*

HIER, *adv.*

> . . . . . Vénus ayant peur
> D'être mise au-dessous d'une beauté mortelle,
> Disoit *hier* à son fils : mais la croit-on si belle?
>
> *Climène*, comédie.

Avant le siècle de Louis XIV, et même durant les premières années du règne de ce monarque, on n'était pas bien fixé sur la manière de prononcer le mot *hier.* Molière et quelques écrivains du même temps le font monosyllabique :

> Voilà ton demi-cent d'aiguilles de Paris,
> Que tu me donnas *hier* avec tant de fanfare.
>
> *Dépit amoureux.* Act. IV, sc. 4, etc.

Si l'on en croit M. Legoarant, *Nouv. Orthol. franç.*, t. I, p. 406, Boileau est le premier qui ait fait *hier* de deux syllabes :

> Mais *hier* il m'aborde et me serrant la main;
>
> *Sat.* 3.

Il ajoute que ce mot reste monosyllabique dans le composé *avant-hier* :

> Le bruit court qu'*avant-hier* on vous assassina.
>
> BOILEAU. *Épît.* 6.

Je ferai observer que, avant Boileau, plusieurs écrivains, entre autres Racan, avaient fait de deux syllabes le mot *hier*, et ses composés *devant-hier*, *avant-hier*. Maintenant le simple *hier* est ordinairement disyllabique.

> Aussi notre amitié ne date pas d'*hier*.
>
> COLLIN-HARLEVILLE. *Chât. en Espagne.* Act. I, sc. 2.

Mais on le fait généralement monosyllabique dans le composé *avant-hier*. Consultez MÉNAGE, *Observ. sur Malherbe*, liv. I, p. 48. — IDEM, *Observ. sur la lang. franç.*, part. I, ch. 269, p. 500, et *addit.*, p. 608. — VOLTAIRE, *Comm. sur Corneille*, (le Menteur).—*Dict. de Trévoux.*—L'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.*, etc.

HONESTA, *n. pr.*

> N'épousez point d'*Honesta*, s'il se peut :
> N'a pas pourtant une *Honesta* qui veut.
>
> CONTES. *Belphégor.*

Ce nom est devenu en quelque sorte proverbial. On prétend, assez généralement, que sous le nom d'*Honesta*, La Fontaine a voulu peindre sa femme.

HONNÊTE, *adj. des deux genres.*

> Chimon aima, puis devint *honnête homme*.
>
> CONTES. *La Courtis. amour.*

> Mais je vous chéris, et vous veux
> Rendre *honnête homme* si je peux.
>
> CONTES. *Nicaise.*

Comme l'observent très-judicieusement Messieurs de l'Aca-

démie, « *honnête homme*, outre sa signification d'*homme* « *d'honneur*, *de probité*, comprend encore toutes les qualités « sociables et agréables qu'un homme peut avoir dans la vie « civile. » Cest sous cette dernière acception qu'il est pris ici par La Fontaine. Consultez aussi le *Dict. de Trévoux*. Voyez les *Mémoires de Laporte*, valet de chambre de Louis XIV, édit. Michaud, p. 48.

HONNIR, *v. a.* Déshonorer, causer de la honte, du déshonneur.

> Quoi! ne tient-il qu'à *honnir* des familles?
> Pour vos ébats nous nourrirons nos filles!
>
> CONTES. *Le Berceau*.

L'acception donnée ici au mot *honnir* diffère un peu du sens ordinaire de ce mot.

HOQUET, *s. m.*

> Au moindre *hoquet* qu'ils treuvent,
> Le pot de terre en souffre; . . . . . .
>
> Liv. V, fab. 2.

La Fontaine prend ici le mot *hoquet* dans le sens de *choc*, *secousse*, *objet qui heurte*, signification qui n'est plus en usage, si même elle l'a jamais été. *Hoquet* ne se dit que d'un mouvement convulsif de l'estomac. On a dit autrefois, et l'on dit encore en Picardie, *hoquer* pour *hocher*, secouer. Voy. l'abbé CORBLET, *Gloss. picard.*

HORS, *adv.* et *prépos.*

> Je suis prête à sortir avec toute ma bande,
> Si vous pouvez nous mettre *hors*.
>
> Liv. II, fab. 7.

> . . . . . ; j'en suis *hors*:
> Tâche de t'en tirer, ...
>
> Liv. III, fab. 5.

Les mots *hors* et *dehors* s'employaient, autrefois, indiffé-

remment l'un pour l'autre. *Hors* est resté exclusivement préposition, et *dehors*, adverbe. Consultez l'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.*

HOSTIE, *s. f.* Victime.

Du céleste courroux tous furent les *hosties*.
Philémon et Baucis.

Hostie ne se dit plus maintenant que « de cette sorte de « pain très-mince et sans levain, que le prêtre offre et con- « sacre à la messe. » *Dict. de l'Acad.* On l'emploie encore, quelquefois, comme terme de théologie en parlant de Jésus-Christ : *hostie* immaculée, etc. Il se prenait jadis sous le sens général de *victime*, et l'emploi de ce mot par Cyrano de Bergerac, dans sa tragédie d'*Agrippine*, fut sur le point de causer au théâtre un violent tumulte; les spectateurs ayant considéré comme une impiété révoltante ces mots : *allons frapper l'hostie*. On rencontre dans Corneille plusieurs exemples du mot *hostie* pris pour *victime;* et Voltaire regrette que cette acception primitive n'ait pas été conservée. Voy. *Dict. de Trévoux.* — L'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.* — Bréghot du Lut, *Gloss. de Louise Labé*, etc.

HOUSEAUX, *s. m. pl.* Bottes.

Laisser ses houseaux, mourir.

Mais le pauvret, ce coup, y *laissa ses houseaux :*
Liv. XII, fab. 23.

On dit, dans le même sens, *laisser ses grègues* (ses culottes), locution plus basse, selon moi, que celle de *laisser ses houseaux*, qui n'est que populaire. — Selon Fleury de Bellingen, *Etym. des Prov.*, liv. I, ch. 25, § 120, p. 93, cette locution doit son origine à une des formalités en usage pour la cession ou l'abandon de biens. Celui qui faisait abandon devait se retirer en sautant par dessus la haie *sans ceinture et sans houseaux* (*discinctus et discalceatus*). *Lex. salic.*, § 61. —

Cette conjecture me paraît assez ingénieuse. Leduchat prétend que *laisser ses houseaux*, ou *laisser ses bottes*, est dit, par allusion à un cavalier démonté, qui, marchant dans un terrain gras et fangeux, est forcé d'y *abandonner ses bottes*, et ne peut, par conséquent, aller plus loin. Peut-être aussi, et cette conjecture me paraît plus naturelle, *laisser ses houseaux* a-t-il été pris dans le sens de *mourir*, parce que celui qui meurt dans un endroit y quitte et y laisse nécessairement ses *houses* et ses autres vêtements. Le vieux verbe *se déhouser*, quitter ses *houses*, ses bottes, a signifié, par extension, *mourir*. Voy. *Dict. de Trévoux*.— *Supplément au Glossaire du rom. de la Rose*, édit. de Lenglet-Dufresnoy, p. 220, 221.—J.-B. Roquefort, *Glos. de la lang. romane*.— Quitard, *Dict. des Prov.*, p. 164, etc. *Tirar le calze*, tirer, ôter ses chausses, est également en italien une locution basse et populaire qui signifie *mourir*. Voy. Alberti, *Dizz. crit. encic.*, au mot *Calza*.

HUI, *adv.* Aujourd'hui.

Dans huit jours d'*hui* je suis à vous Phlipot;

Contes. *Le Diable de Papefiguière*.

Le vieux mot *hui* n'est plus en usage, si ce n'est en style de pratique. Il est, selon moi, heureusement employé ici, en ce qu'il donne au rendez-vous assigné par le diable au paysan un air d'ajournement juridique. *Hui* est, comme on le sait, formé du latin *hodie* (*hoc die*, ce jour.) *Aujourd'hui*, le seul qui soit maintenant en usage, est donc une sorte de pléonasme, et ce pléonasme est encore plus frappant dans cette phrase familière *le jour d'aujourd'hui*.

Et nous n'avons à nous que *le jour d'aujourd'hui*.

La martine. *Médit.* II°.

HUISSIÈRE, *s. f.* Portière.

L'autre *huissière* permet qu'il sorte et qu'il circule,

Le Quinquina, poëme.

Le mot *huissier*, formé de l'ancien français *huis*, porte, signifiait autrefois *portier*. Il n'est plus maintenant en usage que pour désigner l'officier chargé de garder la porte du cabinet du roi, des ministres, ou d'un tribunal. On a donné ensuite, par extension, le nom d'*huissier* à quelques autres officiers civils. Comme ces charges sont exclusivement exercées par des hommes, il s'ensuit que le mot *huissier* n'a pas de féminin.— Consultez, sur les différentes vicissitudes de la charge d'*huissier au parlement* et d'*huissier de la chambre du roi*, Ét. Pasquier, *Rech.*, liv. II, ch. 5.—*Dict. de Trévoux.*

I

ICI, *adv.*

> Je le prétends, cette tâche *ici* faite.
>
> CONTES. *Les Lunettes.*

Cet emploi cacologique du mot *ici* pour *ci* est encore assez commun dans le peuple, surtout parmi les paysans : on le retrouve dans Mallebranche, Balzac, etc., et Vaugelas ne le désapprouve pas entièrement. L'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.*, le condamne comme *populaire et gascon*. Consultez ALEMAN, *Guerre civ.*, quest. 124, p. 480 et suiv. — *Dict. de Trévoux.*— GAB. HÉCART, *Dict. Rouchi*, p. 255, etc.

IDOLE, *s. f.*

> Jamais *idole, quel* qu'*il* fût,
> N'avoit eu cuisine si grasse,
>
> Liv. IV, fab. 8.

P. Corneille a fait également *idole* masculin.

> Et Pison ne sera qu'*un idole sacré*
> Qu'ils tiendront sur l'autel pour répondre à leur gré.
>
> *Othon.* Acte I, sc. 3.

On a été longtemps incertain sur le genre qu'on devait donner à ce mot. Laporte, dans ses *épithètes*, le fait masculin et féminin à volonté. Consultez MÉNAGE, *Observ. sur Malherbe*, liv. III, p. 164.— IDEM, *Observ. sur la lang. franç.*, part. I, ch. 74, p. 152. — L'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.* — LEGOARANT, *Nouv. Orthol. franç.*, tom. I, p. 435, etc.

IMPATIENT, ENTE, *adj.*

Cependant, on les voit *impatients du frein ;*
Psyché. Liv. I.

Le P. Bouhours, dans ses *doutes sur la lang. franç.*, condamne le mot *impatient* avec un régime : Ménage, s'appuyant de l'autorité de Balzac, approuve, au contraire, cette manière d'employer l'adjectif *impatient*. Thomas Corneille l'approuve également ; mais il semble, comme le Dictionnaire de l'Académie, en borner l'usage à la poésie. On peut, je crois, s'en servir dans le style soutenu, soit en prose, soit en vers. Consultez Ménage, *Observ. sur la langue franç.*, part. I, ch. 194, p. 397.— Vaugelas, *Rem. sur la lang. franç.*, avec notes de Th. Corneille, t. II, p. 552. — L'abbé de Choisy, *journal de l'Acad. franç.*, § 18, *opusc. sur la lang. franç.*, p. 302. — *Dict. de Trévoux.* — L'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.*, etc.

INCLINATION, *s. f.*

Quelle que soit la pente ou l'*inclination*
Dont l'eau par sa course l'emporte,
Liv. III, fab. 16.

Le mot *inclination*, dans le sens propre de *pente, état de ce qui est incliné*, n'est plus en usage : on dit, dans ce sens, *inclinaison*. Consultez *Dict. de Trévoux.* — L'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.*, etc.

INCONVÉNIENT, ENTE, *adj.* Qui n'est pas convenable, contraire aux lois de la raison, de la vraisemblance.

La Fontaine dit, en parlant de l'Amour qui se blesse avec ses propres armes :

Il n'est pas *inconvénient*
Qu'étant aveugle, étourdi, téméraire,
Il se blesse en les maniant;
Psyché. Liv. I.

Emprunté du latin *inconveniens*, Senec., *De vit beat.*,

ch. 12; ital., *inconveniente*, Bocc., *Lett.*; espagnol, *inconveniente*; angl., *inconvenient*, Spenser, *on Irel.*, etc.

Le français *inconvénient* ne s'emploie que comme substantif masculin. Comme adjectif, je préfère *inconvenant*, mot qui a été assez longtemps à s'introduire, car l'Académie ne l'a admis que dans la dernière édition de son Dictionnaire (1835). On disait, autrefois, *inconvenable*. Froissart, *Chron.*, vol. I, ch. 182. Consultez Ch. Pougens, *Archéol. franç.*, t. I, p. 276.

INEXORABLE, *adj. des deux genres.*

Même, pour m'approcher de cette *inexorable*,
Contes. *Le Petit Chien.*

Ce fut que le premier jouiroit à souhait
De sa charmante *inexorable*,
Contes. *La Chose impossible.*

Inexorable est employé ici comme substantif, ce qui est contre l'usage actuel; mais j'ai déjà fait observer que, à l'époque où écrivait La Fontaine, les adjectifs prenaient plus souvent qu'à présent la forme de substantifs. Voy. Délicat.

INFANT, ANTE, *s.*

Ce pouvoit être une retraite amoureuse, où l'*Infant de Cypre*, craignant sa mère, logeoit secrètement ses maîtresses, comme il y avoit logé son épouse;
Psyché. Liv. II.

Infant, *infante* est le titre que l'on donne en Espagne aux enfants du roi ou de la reine. Les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux* observent qu'on s'en sert dans le style badin et burlesque, en parlant de toutes sortes d'enfants. Il est employé ici d'une manière assez heureuse pour désigner l'Amour, fils de Vénus, considérée comme *reine* de l'île de Cypre, où elle était adorée. *Infante*, au féminin, se dit quelquefois, en plaisantant, d'une femme de vertu équivoque.

Lesage l'a employé sous cette acception dans son roman de *Gilblas*.

INJURE, *s. f.*

Baucis en égala les appuis chancelants
Du débris d'un vieux vase, autre *injure* des ans.
Philémon et Baucis.

Le mot *injure* est employé ici d'une manière, selon moi très-heureuse, et, par une sorte d'ellipse, pour désigner un objet devenu *la victime de l'injure du temps*.

IN PETTO, locution empruntée de l'italien.

Qu'il fut fait, *in petto*, confrère de Vulcan :
CONTES. *Le roi Candaule.*

Allusion maligne à la nomination des cardinaux. Dans cette cérémonie, le pape, après avoir désigné nominativement ceux qu'il élève à la dignité de cardinaux, ajoute : « Tres « (vel quatuor, etc.,) *in pectore nostro* reservamus, arbitrio « nostro quandoque declarandos. » — On connaît les infortunes conjugales de Vulcain.

INSECTE, *s. m.*

Il fait trois serpents de deux coups,
Un tronçon, la queue, et la tête.
L'*insecte*, sautillant, cherche à se réunir ;
Liv. VI, fab. 14.

La Fontaine donne également aux grenouilles la qualification d'*insectes*. Voy. *Psyché*, liv. I, vers la fin. Il me semble que cette qualification n'est pas d'une rigoureuse exactitude : l'*insecte* étant, selon la définition de Ray, « un animal dont « le corps a des incisions, » ce qui ne convient ni au *serpent*, ni à la *grenouille*. Je dois néanmoins avouer que plusieurs naturalistes ont classé les *grenouilles* parmi les insectes. Au reste, je m'en rapporte.

INTERROMPRE, *v. a.*

Ayant ordonné qu'elles ne *s'interromperoient* point.

Songe de Vaux. Fragm. 2.

Il faut : *interrompraient.* Cette faute de grammaire, car c'en est évidemment une, est répétée quelques lignes plus bas.

INVENTAIRE, *s. m.*

BÉNÉFICE D'INVENTAIRE.

Et qui croyoit en Dieu, pour user de ce mot,
Par *bénéfice d'inventaire.*

Liv. IV, fab. 19.

En termes de jurisprudence, *bénéfice d'inventaire* signifie la faculté d'hériter sans être tenu des dettes de la succession, que jusqu'à la concurrence de ce qui est porté dans l'inventaire. On prend ordinairement cette précaution, lorsque l'on craint que le passif de la succession ne dépasse l'actif. C'est à cet usage que La Fontaine fait allusion. *Croire par bénéfice d'inventaire* signifie donc : croire en prenant ses précautions, de manière à ne pas se compromettre, et en se réservant la faculté de renoncer à sa croyance. On disait autrefois, et je crois qu'on le dit encore : *ne croire à Dieu* que sur bons gages. Dans cette dernière locution, *croire* est employé, par une espèce de jeu de mots, sous son acception ancienne de prêter. Consultez FLEURY DE BELLINGEN, *Étym. des Prov.*, liv. III, ch. 6, § 22, p. 281, 282. — *Ducatiana*, part. II, p. 503.

IO, *n. pr.*

La vache *Io* donna le lait.

Liv. XI, fab. 6.

Ce n'est pas ici le lieu de discuter les nombreuses conjectures des savants sur *Io* et sa métamorphose en génisse, rapportée par Ovide, *Metam.*, lib. I, fab. 20. Consultez l'abbé BANIER, *Explic. des Fab.*, Ent. 7, t. I, p. 348 et suiv., etc.

J

JA, *adv.*

Ce vieux mot a signifié : 1° *déjà*; 2° *jamais;* 3° il a été employé aussi comme particule explétive, et pour donner plus de force à la négation.

> Je l'ai *jà* dit : rien n'y font les soupirs :
>
> CONTES. *A Femme avare galant escroc.*

> . . . . . *Jà* ne plaise à votre seigneurie
> De me prendre en cet état-là.
>
> Liv. IX, fab. 10.

> *Jà* n'est besoin qu'au lecteur je le die.
>
> CONTES. *Le Magnifique.*

On a continué à s'en servir dans le style badin.

> *Jà* chaque sœur gémit en tourterelle.
>
> GRESSET. *Ververt*, ch. 2.

JAPET, *n. pr.*

> Des enfants de *Japet* toujours une moitié
> Fournira des armes à l'autre.
>
> Liv. II, fab. 6.

La majeure partie des critiques pensent que le *Japet* des écrivains profanes est le même que *Japhet*, l'un des fils de Noé, ainsi nommé; selon quelques hébraïsans, du verbe *iaphah*, être beau; selon d'autres, à raison de la prothèse du *iod*, ou *ia*, assez commune en hébreu, du verbe *phatah*, dilater, étendre, à cause de l'*extension* de sa race, et des

vastes pays qui devinrent son domaine. Cette dernière opinion est appuyée sur l'Écriture sainte. *Genèse*, ch. 9, v. 27. — Consultez Sam. Bochart, *Phaleg*, lib. I, cap. 1, p. 9 et suiv.

JEAN, JEANNOT, *n. pr.* du lapin.

> *Jeannot lapin* retourne aux souterrains séjours.
>
> Liv. VII, fab. 16.

> *Jean lapin* allégua la coutume et l'usage :
>
> *Ibid.*

Le nom de *Jean* était, je ne sais pourquoi, frappé par nos aïeux d'une sorte de ridicule.

> *Jean!* que dire sur *Jean?* C'est un terrible nom,
> Que jamais n'accompagne une épithète honnête :
> *Jean des Vignes, Jean Lorgne*... Où vais-je? Trouvez bon
> Qu'en si beau chemin je m'arrête.
>
> Mme Deshoulières. *Épît. à M. Caze pour le jour de sa fête.*

Ce nom qui servait aussi à désigner les *maris malheureux* emportait, le plus ordinairement, l'idée de *bêtise*, de *niaiserie*, ou tout au moins de *simplicité naïve*. *Jeannot* est encore chez nous le synonyme d'*imbécile*. C'est peut-être par suite de cette idée de *niaiserie* attachée au nom de *Jean*, *Jeannot*, que La Fontaine l'a donné au lapin, qu'il nous représente, en effet, dans sa fable comme simple, naïf, débonnaire, pour ne rien dire de plus. Consultez sur le nom de *Jean*, Quitard, *Dict. des Prov.*, p. 474, et mon *Essai manuscrit* sur les noms de *Jean Genin*, etc., lu à la Société des Antiquaires de France.

GROS JEAN.

> Je suis *gros Jean* comme devant.
>
> Liv. VII, fab. 10.

Ce nom, employé par Rabelais dans le sens d'homme de rien, sert plus ordinairement à désigner un paysan simple et

sans instruction; d'où la locution : *c'est gros Jean qui remontre son curé.*

JEAN DE NIVELLE.

Ce n'étoit pas un sot, non, non, et croyez-m'en,
Que le chien de *Jean de Nivelle.*

Liv. VIII, fab. 21.

Tout le monde connaît le proverbe du *chien de Jean de Nivelle.* Voici l'origine qu'on assigne le plus communément à ce dicton : *Jean de Montmorency,* seigneur de *Nivelle*, avait cruellement offensé son père, et avait même été, dit-on, jusqu'à lui donner un soufflet. Le père, outragé, se plaignit au roi et porta plainte au parlement, qui cita *Jean de Nivelle* à comparoir devant la Cour. Ce seigneur s'enfuit en Flandre où était son bien et celui de sa femme. On assure que le père irrité fit publier contre lui plusieurs sommations à son de trompe, dans lesquelles il le traitait de *chien.* Bien loin de répondre à ces appels, le coupable fils n'en précipita que plus rapidement sa fuite. Voy. Fleury de Bellingen, *Étym. des Prov.*, liv. I, ch. 7, § 51, p. 29, 30. — *Dict. de Trévoux.* — Quitard, *Dict. des Prov.*, p. 225, etc. Je ferai observer que le *de* n'est point ici un signe de génitif ou de possession, mais seulement une *particule explétive*, comme lorsqu'on dit : le *chien d'homme*, le *chien d'enfant*, la *chienne de femme*, etc. Voy. de.

JEUNE, *adj. des deux genres.*

Tu murmures, vieillard! vois ces *jeunes* mourir.

Liv. VIII, fab. 1.

Le mot *jeune* n'est, je crois, guère usité sous la forme de substantif que dans cette locution : *les jeunes et les vieux.* Ici, du moins à mon avis, cette manière de parler est heureuse, en ce qu'elle donne à la phrase plus de rapidité, de mouvement.

JONCHÉE, *s. f.*

La principale *jonchée*
Fut donc des principaux rats.
Liv. IV, fab. 6.

Jonchée, qui se dit ordinairement des feuilles dont est jonchée la terre, est employée ici par une métaphore heureuse pour désigner les cadavres qui jonchent le champ de bataille.

JOUISSANT, ANTE, *adj.* JOUISSANT, *s. m.*

. . . . , le patron des heureux,
Des *jouissants*. . . . . .
CONTES. *L'Oraison de saint Julien.*

Jouissant, ante, adj., ne s'emploie plus guère que comme terme de jurisprudence. M. Legoarant prétend, et je crois à tort, que même en style de jurisprudence, *jouissant* n'est que participe et ne doit point prendre le féminin. Voyez *Ortholog. franç.*, t. I, p. 460. — Il est peut-être à regretter qu'on ne s'en serve plus dans le sens que lui donne ici La Fontaine.

JOUVENCELLE, *s. f.* Jeune fille.

Il ne s'agit que de savoir
Qui de nous doit donner à cette *jouvencelle*,
Si son cœur se rend à nos vœux,
La première leçon du plaisir amoureux.
CONTES. *Joconde.*

L'Académie n'avait d'abord admis que le masculin *jouvenceau ;* mais, dans sa dernière édition (1835), elle admet également le féminin *jouvencelle* en observant que ce vieux mot s'emploie quelquefois dans le style badin. Voy. aussi l'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.*, etc. *Jouvencelle*, dont la forme est très-gracieuse, me paraît d'un très-bon usage, surtout dans la poésie légère.

JULIEN (Saint), *n. pr.*

Dessous le nom d'*oraison* ou d'antienne
De saint Julien, ...
. . . CONTES. *L'Oraison de saint Julien.*

Ce n'est pas d'aujourd'hui que *saint Julien* est considéré comme le patron des voyageurs. Dans le fabliau de *Cortois d'Arras*, la sœur de Cortois le recommande à *saint Julien.*

Frère, va a (avec) *sainct Julien*,
Qui te gart de mauvais lien.
Cortois d'Arras, v. 120, 121.

Parmi les *moustiers* ou églises de Paris, au XIIIe siècle, on en cite une sous le vocable de

Sainct Juliens
Qui herberge les chrestiens.
Moustiers de Paris, v. 111, 112.

Peu de temps avant la révolution de 89, il existait encore à Paris, rue Saint-Martin, une chapelle dédiée à *saint Julien des Ménestriers*, dans laquelle on voyait ce saint entouré de tous les attributs de la musique. — On assigne plusieurs origines à cette fonction de protecteur des voyageurs ou pèlerins attribuée à saint Julien. Quelques-uns prétendent qu'un saint de ce nom fit vœu, pour expier un crime involontaire, de donner l'hospitalité à tous les voyageurs. Cette origine serait assez satisfaisante, si elle était appuyée sur une légende authentique. Voici une autre conjecture. Un célèbre jongleur ou ménestrel, du nom de *Julien*, fonda un hôpital en faveur de ses confrères les conteurs ou musiciens ambulants. Cette fondation pieuse dut nécessairement inspirer aux ménestrels une reconnaissance et une vénération, qui alla, peut-être, jusqu'à leur faire considérer comme un *saint* leur bienfaisant confrère. Or, comme les contes qu'ils débitaient obtenaient une sorte de célébrité populaire et quelque crédit, la dévotion à *saint Julien, patron des voyageurs*, dut devenir générale. — Consultez *Fabliaux Méon*, t. II, p. 288, *note.* — BONNET, *Hist. de la musique*, ch. 10, p. 276. — J.-A. DULAURE, *Des-*

cription de Paris, 1786, p. 257. — La Mesangère, *Dict. des Prov.*, p. 447, 448. — Leroux de Lincy, *Liv. des Proverbes*, t. I, p. 32, etc.

JUPON, *s. m.*

> Petit chapeau, *jupon*, panetière, houlette,
>
> Liv. X, fab. 10.

Ce mot, qui ne se dit plus de l'habillement des femmes, se disait aussi autrefois de l'habillement des hommes. Molière l'a employé dans ce sens :

> Vous pourriez bien ici, sur votre noir *jupon*,
> Monsieur l'huissier à verge, attirer le bâton.
>
> *Tartufe*. Act. V, sc. 4.

L

LAMBERT, *n. p.*

> Philomèle est, au prix, novice dans cet art :
> Vous surpassez *Lambert* . . . . . :
>
> Liv. XI, fab. 5.

Lambert, musicien célèbre dans le XVIIe siècle, naquit en 1610, à Vivonne, près de Poitiers. On lui doit un grand nombre de motifs, de leçons de ténèbres, etc., qui se trouvent, en grande partie, dans la collection de ses œuvres gravée en 1666, in-folio, et qui fut suivie, en 1689, d'un nouveau recueil plus ample que le précédent. Nommé maître de la chapelle du roi, il eut pour gendre Lulli, qui éclipsa sa réputation. Lambert mourut à Paris, en 1696. Il était très-recherché dans le monde et recevait de nombreuses invitations auxquelles il promettait toujours de se rendre; mais il ne se faisait aucun scrupule de manquer à sa parole : inexactitude à laquelle Boileau fait, en plaisantant, allusion dans sa Satire 3e. — Consultez TITON DU TILLET, *Parnasse franç.* — DREUX DU RADIER, *Biblioth. du Poitou.* — WALCKENAER, *Hist. de La Fontaine*, etc.

LAMPAS, *s. m.* Gosier, palais.

> . . . . . Je vois qu'en vos repas,
> Vous humectez volontiers le *lampas*.
>
> CONTES. *Le Paysan qui avoit offensé son Seigneur.*

Mot populaire, formé du verbe *lamper*. Voy. *Dict. de Trévoux.* — L'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.*

LANGUARD, ARDE, *adj.*, qui a une mauvaise langue.

> Notre voisine est *languarde* et méchante;
>
> CONTES. *La Serv. justif.*

Mot ancien, qui a été employé par Clém. Marot, sous la forme de substantif.

> Dire vous veux, maugré chacun *langard*,
> A l'arriver, doucement, Dieu vous gard'.

Les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux* signalent ce mot comme vieux et bas. Ce jugement n'est-il pas un peu sévère?

LARD, *s. m.*

MANGER LE LARD, commettre en cachette quelque méfait.

> Vous n'auriez dit qu'il eût *mangé le lard*.
>
> CONTES. *L'Ermite.*

Quelques écrivains ont prétendu que cette locution devait son origine au délit dont se rendaient coupables les hérétiques qui *mangeaient du lard* les jours d'abstinence. Ils se fondent sur ce qu'on la retrouve, en forme de refrain, dans la 6e ballade de Clément Marot, qui, comme on le sait, fut accusé d'avoir embrassé en secret la religion réformée. Mais j'estime qu'on a voulu exprimer, par cette façon de parler, un méfait semblable à celui d'un homme qui *mange en cachette le lard* qu'il a dérobé. Quoi qu'il en soit, cette locution est très-ancienne dans notre langue, et même je crois antérieure aux persécutions contre les protestants.

> Rougneux, tigneux, coquin et papelart,
> Vous me direz qui a *mangié le lart*.
>
> EUSTACHE DESCHAMPS. *Poés. mss.*, fol. 349, col. 1.

On a dit aussi *paper* (onomatopée pour manger) *le lard*.

> Tel fait souvent le papelart,
> Qui par derrière *pape lart*.
>
> GAUTIER DE COINSI. *Mir. de sainte Léochade*, v. 1371.

D'où peut-être l'adjectif *papelard*, hypocrite, celui qui *pape le lard* en affectant une vie exemplaire. Consultez *Œuv. de Clém. Marot*, édit. de Lenglet-Dufresnoy, in-4°, t. II, p. 12, 13, *note*.

LARIDON, *n. pr.*

. . . . . Un certain marmiton
Nomma celui-ci *Laridon*.

Liv. VIII, fab. 24.

Ce nom, formé du latin *laridum*, lard, convient parfaitement à un chien de cuisine.

LATIN, *s. m.*

PERDRE SON LATIN.

Cicéron même y *perdroit son latin*.

CONTES. *Le Remède*.

Le nom de *Cicéron* rend extrêmement plaisant cet emploi de la locution familière *perdre son latin*, qui, au reste, est d'un usage habituel. Brantôme avait déjà fait usage de cette plaisanterie. « *Cicéron y perdit son latin* par une belle orai- « son qu'il fit contre luy (César). » *Dames galantes*, Disc. 1, éd. Charpentier, p. 16. L'abbé Féraud blâme Leibnitz d'avoir dit : « les puissances maritimes et tant d'autres y ont *perdu* « *leur latin*. » Voy. *Dict. crit. de la lang. franç.* En effet, cette locution appartient exclusivement au langage familier, et ne peut jamais s'employer dans le style soutenu.

LÉANS, *adv.* Là dedans.

Où donc? Il faut qu'ayant seule à présent
Le faix entier sur soi, la pauvre femme,
Bon gré, mal gré, *léans* aille souvent,

CONTES. *Féronde, ou le Purgatoire*.

Voy. aussi *le Psautier*, etc.

L'Académie signale ce mot comme vieux et observe qu'il

ne se dit plus. Il faut bien se soumettre à l'usage, ce tyran des langues; mais je ne vois pas pourquoi, ayant conservé *céans*, du moins dans le style familier, nous avons proscrit *léans*.

LÉCHER, *v. a.*

N'a-t-il point assez *léché l'ours?*
Liv. I, fab. 21.

Cette locution métaphorique est empruntée de Rabelais. Le badin curé de Meudon compare plaisamment les gens de justice, qui, à force d'entasser incidents sur incidents, font d'une cause peu importante un procès considérable, à l'*ourse* qui, à force de *lécher son petit* « le mect en perfection « des membres, » liv. III, ch. 42. — La Fontaine fait encore allusion à cette habitude attribuée aux ourses, lorsqu'il dit, en parlant de Chimon à qui l'amour donna les perfections qui lui manquaient,

Bien fait de corps, mais *ours* quant à l'esprit.
Amour le lèche, et tant qu'il le polit.
CONTES. *La Courtis. amour.*

LÉGATION, *s. f.* Ambassade, négociation faite par des ambassadeurs.

Les déesses entrèrent en ses sentiments, et retournèrent dire à Vénus comme leur *légation* s'étoit passée.
Psyché. Liv. II.

Quoique les mots *légation* et *ambassade* soient synonymes jusqu'à un certain point, je pense néanmoins que le mot *légation* ne pourrait maintenant s'employer dans le sens que lui donne ici Lafontaine. Il faudrait dire : « comme leur *am-* « *bassade* s'était passée. » *Légation* ne se dit, en effet, que de « la commission que quelques puissances européennes « donnent à une ou plusieurs personnes pour aller négocier « auprès d'une puissance étrangère, » *Dict. de l'Acad.*, mais non point des opérations ou négociations que le légat ou l'ambassadeur est chargé de conclure.

LÉLAPS, *n. pr.* d'un chien.

Enfin le monstre est joint par deux chiens dont la race
Vient du vite *Lélaps*, qui fut l'unique prix
Des larmes dont Céphale apaisa sa Procris :

Adonis. Poëme.

Lélaps est le nom du chien que Procris donna à Céphale en signe de réconciliation à la suite d'une des querelles que la jalousie élevait entre les deux époux. Ce chien fut, par la suite, métamorphosé en marbre. Voy. Ovid., *Metam.*, lib. VII, fab. 20. — Consultez Ch. Étienne, *Dict. hist.*, éd. Lloyd, art. *Céphalus*, p. 261. Voy. Céphale.

LÉVANTIN, INE, *adj.* et *s.* Natif des pays du Levant.

Les *Lévantins* en leur légende,

Liv. VII, fab. 3.

Les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux* observent que ce mot ne se dit que « des peuples qui habitent le long des côtes « de la Méditerranée, du côté du *Levant*, et dans les pre- « miers États qu'on trouve au delà de ces côtes. » Ils ajoutent qu'on ne dit pas les *langues lévantines*, mais les *langues orientales*.

LICE, *s. f.*

Une *lice* étant sur son terme,
Et ne sachant où mettre un fardeau si pesant,

Liv. II, fab. 7.

Le mot *lice* se dit spécialement d'une chienne de chasse que l'on garde pour faire race. Ce n'est pas sans raison que La Fontaine a introduit dans sa fable une *lice* plutôt qu'une autre chienne : car les lices sont très-fécondes. Elles font tous les ans deux portées, et l'on peut garder jusqu'à six chiens de chaque portée.

LIER, *v. a.* Saisir, arrêter avec sa serre.

> Le vautour s'en alloit le lier, quand des nues
> Fond à son tour un aigle aux ailes étendues.
>
> Liv. IX, fab. 2.

Le mot *lier*, sous cette acception, est exclusivement terme de fauconnerie. Voy. *Dict. de Trévoux.* — Langlois, *Dict. des Chasses*, etc.

LIGNON, *n. pr.* d'une rivière.

> Amour est mort : le pauvre compagnon
> Fut enterré sur les bords du *Lignon.*
>
> Contes. *Les Rémois.*

Cette petite rivière prend sa source aux confins de l'Auvergne, et vient se jeter dans la Loire près de la ville de Feurs, ancienne capitale du haut Forez, et qui fut quelque temps chef-lieu du département de la Loire. Le *Lignon* doit toute sa célébrité à Honoré d'Urfé, qui a placé sur ses bords les principales scènes amoureuses du roman pastoral d'*Astrée.* Grâce à lui les bergers du Lignon devinrent aussi célèbres que ceux de l'Arcadie. Voy. Astrée.

LINCEUL, *s. m.*

> Il ne falloit matelas ni *linceul :*
> Même le lit n'étoit pas nécessaire.
>
> Contes. *L'Ermite.*

Ce mot, qui ne se dit plus que du drap dans lequel on ensevelit les morts, signifie, dans le sens propre, *toile de lin*, et les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux* observent qu'il a été employé dans ce sens par quelques-uns des traducteurs des livres saints. Dans plusieurs provinces, le mot *linceul* signifie encore, comme dans le passage de La Fontaine, *drap de lit*, ce que, au rapport de l'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.*, M. Dégrouais considère comme un gasconisme. En patois picard, on nomme *dros lincheux* les draps de toile de lin que l'on place dans le lit. Voy. l'abbé Corblet,

Gloss. picard. Consultez LEGOARANT, *Nouv. Ortholog. franç.*, t. II, p. 27.

LINOMPLE, *s. m.* Ancien mot pour *Linon.*

Les zéphirs avoient détourné de dessus son sein une partie du *linomple* qui le couvroit... Ni l'admirable proportion de sa gorge qu'il étoit aisé de remarquer malgré le *linomple*...

Songe de Vaux, fragm. 7.

Voy. *Dict. de l'Acad.*, et *Dict. de Trévoux* au mot *Linon.*

LIPPÉE, *s. f.*

. . . . . Point de *franche lippée!*
Tout à la pointe de l'épée!

Liv. I, fab. 5.

Franche lippée, terme populaire pour désigner un morceau que l'on attrape avec la *lippe* (la lèvre) sans qu'il en coûte rien.

LIT, *s. m.*

LIT DE JUSTICE.

Le magistrat suoit en *son lit de justice.*

Liv. II, fab. 3.

On nomme *lit de justice* le trône surmonté d'un dais, et sur lequel était assis le roi lorsqu'il se rendait au parlement. On a ensuite donné par extension ce nom à la séance solennelle que le roi tenait pour les affaires les plus importantes de l'État, et à laquelle assistaient, en robes rouges, tous les officiers du parlement, les princes du sang, les pairs de France, etc. Voy. DU TILLET, *Traité sur le lit de justice*, etc. Ce mot, employé ici pour *tribunal*, n'est donc pas une expression rigoureusement exacte; mais, si je ne me trompe, il ajoute au comique de la narration, par l'importance qu'il donne au singe transformé en grave magistrat.

LONGTEMPS.

DE LONGTEMPS pour DEPUIS LONGTEMPS.

Disant que *de longtemps* il s'efforce de plaire
A certaine ingrate beauté.
Imit. des Arrêts d'amour. Œuv. div., t. I, p. 16.

De longtemps ne s'emploie ordinairement que pour indiquer un temps *à venir*, et en y joignant la négation *ne*. *De longtemps* on ne verra, etc. *De longtemps* je ne ferai telle ou telle chose, etc. Consultez l'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.*

LORS, *adv.* pour ALORS.

Lui dit : vous aviez *lors* la panse un peu moins pleine.
Liv. III, fab. 17.

C'est *lors* que, repassant dans sa triste mémoire
Ce que naguère il eut de plaisir et de gloire,
Adonis. Poëme.

P. Corneille l'emploie fréquemment :

Elle vous traita *lors* en rivale odieuse,
Rodog. Act. I, sc. 5.

Nous le recevrons *lors* de bien meilleure grâce ;
Ibid. Act. II, sc. 3, etc.

Cet emploi du mot *lors* a été sévèrement condamné par Vaugelas, Chapelain et plusieurs autres grammairiens, approuvé par Ménage, et seulement toléré par Th. Corneille. Consultez Vaugelas, *Rem. sur la lang. franç.*, t. I, p. 378 et suiv. — Idem, *Nouv. Rem.*, p. 187, 188. — Académie, *Observ. sur Vaugelas*, p. 247 et suiv. — Ménage, *Observ. sur la lang. franç.*, part. I, ch. 327, p. 552, 553. — L'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.* — Legoarant, *Nouv. Orthol. franç.*, t. II, p. 34, 35, etc. — J'estime, sauf meilleur avis, qu'on peut s'en servir encore, surtout dans le style familier.

LOS, *s. m.* Voy. Loz.

LOUEUR, EUSE. Celui qui donne des louanges.

En cela, je crois être un *loueur* modeste.
Lett. au prince de Conti. Œuv. div., t. II, p. 76.

Selon l'Académie, les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux*, l'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.*, etc., le mot *loueur* ne se dit guère qu'en mauvaise part, et de ceux qui louent à tout propos. Il est pris ici dans le sens général. Au reste, je crois qu'il est mieux d'éviter de s'en servir en aucune manière.

LOUP, *s. m.*

Tenir le loup par les oreilles, être dans une situation embarrassante et dangereuse; ne voir que périls de tous côtés.

L'hôtesse, ayant reconnu son erreur,
Tint quelque temps le loup par *les oreilles*.
Contes. *Le Berceau.*

Cette locution proverbiale était en usage chez les Latins :

Imò, quod aiunt, *auribus teneo lupum.*
Terent. *Phormio.* Act. III, sc. 2, v. 21.

C'est une allusion à la position critique et périlleuse dans laquelle se trouve un homme qui, tenant, de ses deux mains, un loup par les oreilles, craint de le laisser échapper et manque en même temps des moyens de s'en défaire. Consultez Duverdier, *Bibl.*, p. 675. Les Italiens, qui disent comme les Latins et nous : *tener il lupo per gli orecchi*, disent aussi dans le même sens : *tener il lione pel ciuffetto*, tenir le lion par la crinière.

LOUVAT, *s. m.* Louveteau.

Au bout de quelque temps, que Messieurs les *louvats*
Devinrent loups parfaits, ...
Liv. III, fab. 13.

Selon les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux*, ce mot appartient au style burlesque. Je le trouve ici d'un bon effet.

LOUVRE, *s. m.*

En son *louvre* il les invita.
Quel *louvre!* un vrai charnier, ...
Liv. VII, fable 7.

Le mot *louvre* que Sainte-Foix, *Ess. sur Paris*, et plusieurs autres écrivains dérivent de l'ancien saxon *leovar*, château, paraît avoir été originairement un terme générique pour signifier *château royal*, *palais*. Le latin barbare *lupara*, louvre, se trouve, sous cette acception, dans une charte de l'année 1364, citée par Ducange. Pélisson, *Lettre hist.*, t. I, p. 24, se sert du mot *louvre* pour désigner le lieu que le roi habita durant son séjour à Tournay; et Basnage, *Sur les Duels*, p. 86, donne le même nom au palais de l'empereur Andronic. — L'abbé Féraud blâme ceux qui donnent ainsi, indifféremment, le nom de *louvre* à toutes les maisons royales. Voy. *Dict. crit. de la lang. franç.* — *Dict. de Trévoux*, etc.

LOYER, *s. m.*

Et, sans considérer quel sera le *loyer*
D'une action de ce mérite,
Liv. VI, fab. 13.

Loyer n'est plus guère usité dans le sens de *salaire*, *récompense*, *gages*, sens qu'il avait communément chez nos anciens écrivains. Quelques grammairiens ont condamné l'usage de ce mot au figuré; mais je pense, avec Ménage, qu'on peut, comme le fait ici La Fontaine, l'employer sous cette acception, du moins en poésie. Consultez Ménage, *Observ. sur Malherbe*, liv. II, p. 134.

LOZ ou LOS, *s. m.* (Vieux mot.) Louange, réputation.

Puisse le tout, ô charmante Philis!
Aller si loin que notre *los* franchisse
La nuit des temps! . . . . . .
Contes. *Belphégor*.

Je pense, avec les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux*, que ce vieux mot peut encore être employé avec succès dans le style badin et marotique. On le rencontre dans quelques poésies légères.

> Lors, le verre à la main votre *los* fut chanté.
>
> Mme Deshoulières. *Lettre de Gas à Courte-Oreille.*

Voy. aussi J.-B. Rousseau, etc.

LUITON, *s. m.* (Vieux mot.) Lutin.

> Notre ami, Monsieur le *luiton*,
> Dit l'homme, vous perdez un peu trop tôt courage.
>
> Contes. *La Chose impossible.*

Luiton pour *lutin* se trouve fréquemment dans nos anciens écrivains français. Consultez Leduchat, *sur Rabelais*, liv. 1, ch. 35. — Ménage, *Dict. Étym.*, art. *Lutin.* — Huet, *Dissert. recueillies par Tilladet.* — Bréghot du Lut, *Gloss. de Louise Labé* au mot *Luiteur*, p. 292, etc., etc.

LUNETIER, ÈRE, *s.* Celui ou celle qui porte lunettes.

> . . . . . Il s'en fallut bien peu
> Que l'on ne vît tomber la *lunetière.*
>
> Contes. *Les Lunettes.*

Ce mot ne se dit qu'au masculin et dans le sens de *fabricant* ou plutôt *marchand de lunettes.* C'est par plaisanterie qu'il est employé ici dans un sens différent.

LUSTRAL, ALE, *adj.*

Eau lustrale, employé fréquemment pour dire *eau bénite.*

> Il offroit l'*eau lustrale.* Un ange, entre les autres,
> En prit de bonne grâce . . . . . .
>
> Contes. *Le Roi Candaule et le Maître en droit.*

Ce rapprochement entre l'*eau lustrale* des anciens et notre *eau bénite* ne paraîtra-t-il pas un peu irreligieux, et, pour me servir de l'expression de La Fontaine, ne *sent*-il pas un peu *le fagot?*

M

MACÉE, *n. pr.*

. . . . . Puis, pour le jugement,
On en croira la commère *Macée*.

CONTES. *La Gageure des trois Commères.*

La Fontaine, en donnant le nom de *Macée* à celle qui doit juger le différend des trois rusées commères n'aurait-il pas pensé à

La fameuse *Macette*, à la cour si connue.

MAT. REGNIER. Sat. 13.

Voy. sur le nom de *Macé*, *Macée* formé de *Mathæus*, MÉNAGE, *Dict. Étymol.*

MACHINEUR, *s. m.* Celui qui machine.

Tous les *machineurs* d'impostures.

Liv. X, fab. 10.

On dit maintenant *machinateur*, mot qui me paraît, en effet, préférable. Toutefois *machineur* a une certaine physionomie de dérision qui, peut-être, le rend plus convenable ici.

MAHOM, *n. pr.* Mahomet.

Et reniant *Mahom*, Jupin, et Tarvagant,

CONTES. *La Fiancée du roi de Garbe.*

Bestemmiando *Macone* e Trivigante,
E di sua legge ogni maestro e donno.

ARIOST. *Orlando furioso.* Cant. XII, ott. 59.

Voy. aussi LA FONTAINE, CONTES, *Féronde, ou le Purgatoire.*

Cette altération du nom de *Mahomet* se rencontre souvent dans nos anciens écrivains français et chez les poëtes italiens.

Je ferai observer, en passant, que nos vieux trouvères auxquels l'Arioste, Boccace et La Fontaine, ont emprunté plusieurs de leurs contes, n'étaient pas très-forts sur la connaissance de la chronologie, de la mythologie et des religions étrangères au christianisme. Tantôt ils nous représentent les mahométans comme croyant à *Jupiter* et à *Apollon;* tantôt ils font jurer par *Mahomet* un païen du temps de *Trajan.*— Voy. *Miracle* ou *Mystère de saint Ignace*, Théâtre du moyen âge, p. 267, etc., etc. Nos anciens fabliaux fourmillent d'anachronismes et de méprises de ce genre. Mais je ne crois pas devoir m'appesantir davantage sur ce sujet.

MAILLÉ, ÉE, *part. pass.* et *adj.*

> Là se trouvoient tendrons en abondance,
> Plus que *maillés*, et beaux par excellence :
>
> CONTES. *Féronde, ou le Purgatoire.*

On appelle *mailles* (maculæ) les marques ou taches qui se dessinent sur les plumes du perdreau, lorsqu'il commence à prendre de la force, et l'on nomme *perdreaux maillés* ceux à qui ces mailles viennent. Les mots : *plus que maillés*, dans le passage ci-dessus de La Fontaine, signifient donc, par métaphore, des tendrons dont la beauté a acquis toute sa perfection, et qui sont plus formés, plus *drus* que les perdreaux qui commencent à *se maillés*. Brantôme a employé la même figure. « Voilà comme ce n'est d'aujourd'huy que les dames « aiment les pages, et mesmes quand ils sont *maillez comme* « *perdreaux.* » *Dames gal.*, disc. 4.

MAIN, *s. f.*

> Après que le milan, manifeste voleur,
> Eut répandu l'alarme en tout le voisinage,
> Et fait crier sur lui les enfants du village,
> Un rossignol tomba dans ses *mains* par malheur.
>
> Liv. IX, fab. 18.

Main ne se dit ordinairement qu'en parlant des hommes : toutefois, en terme de fauconnerie, on dit aussi la *main*, les *doigts* et les *ongles* du faucon. Voy. *Dict. de Trévoux.*

MAIS, *conj.* et *adv.*

N'EN POUVOIR MAIS.

Le malheureux lion se déchire lui-même,
Fait résonner sa queue à l'entour de ses flancs,
Bat l'air, qui n'*en peut mais*; . . . . . .
Liv. II, fab. 9.

Remarquons, en passant, que cette locution familière offre, avec la description poétique qui précède, un contraste assez piquant.

Selon Ménage, on doit ici dériver *mais* du latin *magis*, plus. En effet, *mais* est quelquefois employé dans le sens de *plus* chez nos anciens écrivains :

Et si pensez de boivre et de mengier
Car d'autre chose ne devez *mais* plaidier.
Raoul de Cambray, p. 45, édit. Leglay.

« *Je n'en puis mais*, observe Ménage, c'est comme si l'on « disoit : Je ne puis faire en cela que ce que j'ai fait; ainsi, « ayant fait tout ce que j'ai pu pour empêcher que cela n'ar- « rivât, je ne suis pas cause que cela soit arrivé. » Vaugelas prétend que cette manière de parler est basse, quoique assez ordinaire à la cour. Ménage est plus indulgent, et pense que si la locution n'*en pouvoir mais* n'est pas du haut style, elle peut être reçue dans le style familier. L'opinion de Ménage a prévalu. Il est bon d'observer que *en pouvoir mais* ne peut s'employer que sous la forme négative, interrogative ou dubitative. Consultez VAUGELAS, *Rem. sur la lang. franç.*, t. I, p. 227, 228. — ACADÉMIE, *Observ. sur Vaugelas*, p. 159. — MÉNAGE, *Observ. sur la lang. franç.*, part. I, ch. 62, p. 122,

MALIN, IGNE, *adj.*

La Fontaine a dit *maline* au féminin, et c'est ainsi qu'on le dit encore dans le peuple :

Elle avoit évité la perfide machine,
Lorsque, se rencontrant sous la main de l'oiseau,
Elle sent son ongle *maline*.
Liv. VI, fab. 15.

Maligne signifie ainsi malfaisante, cruelle.

MANANT, *s. m.*

Un *manant* au miroir prenoit des oisillons.

Liv. VI, fab. 15.

Manant, du latin *manere*, signifiait au propre un paysan qui *habite* un village sans y avoir de propriété, et n'y vivant que de son travail. Dans les villages du Soissonnais, on donne aux paysans de cette condition la qualification d'*habitants* pour les distinguer des *propriétaires* ou *bourgeois*.— *Manant* ne se prend plus qu'en mauvaise part : La Fontaine le dit ici dans le sens primitif.

MANTO, *n. pr.*

. . . . Je le puis, étant *Manto*, la fée,
Votre amie et votre obligée.

CONTES. *Le Petit Chien.*

Manto, fée ou prophétesse, fille de Tirésias le Thébain, et qui, après la mort de son père, se réfugia d'abord en Asie, puis en Italie. On attribue, soit à elle, soit à son fils Ochnus, la fondation de Mantoue.

Ille etiam patriis agmen ciet Ocnus ab oris,
Fatidicæ *Mantûs* et Tusci filius amnis,
Qui muros, matrisque dedit tibi, *Mantua* nomen :

VIRGIL. *Æneid.* Lib. X, 198.

Voy. aussi DANTE, *Infern.*, cant. 20, etc. Le nom de *Manto* pourrait venir du grec μαντὶς, divination. Consultez CHARL. ÉTIENNE, *Dict. hist.*, éd. Lloyd, p. 502, col. 2, etc.

MARÉCAGEUX, EUSE, *adj.*

Que la gent *marécageuse*,
Gent fort sotte et fort peureuse,
S'alla cacher sous les eaux.

Liv. III, fab. 4.

Il signifie ici, *qui habite les marais*, acception qui n'est pas indiquée dans le Dictionnaire de l'Académie.

MARGOT. Nom de la pie.

L'aigle, reine des airs, avec *Margot* la pie,
Liv. XII, fab. 11.

Le savant P. Dan. Huet prétend que le nom de *Margot*, appliqué à la pie, n'est que l'abréviation populaire de *Marguerite:* comme on lui a, lui dit-il, donné en Picardie le nom de *Agace* ou *Agache*, qui signifie *Agathe.* — Je croirais plutôt que le mot *Agace* ou *Agache*, qui appartient au vieux français et qui s'est conservé, non-seulement en Picardie, mais dans plusieurs autres provinces, doit être considéré, non pas comme un nom propre, mais comme un substantif commun, synonyme de *pie*. Ce n'est probablement qu'une onomatopée empruntée de la voix aigre et criarde de cet oiseau, et que l'on retrouve dans l'arabe *ak'ak'*, pie; italien *gazza*, id.; etc., etc. —Quant au nom de *Margot*, je proposerai deux conjectures. 1° Si l'on veut donner à ce nom une origine grecque, ce qui serait peut-être un peu forcé, on pourra le dériver du grec μάργος, insolent, taquin, épithètes qui ne conviennent pas mal à la pie.— 2° Les mots *Marcotte* aux environs de Valenciennes, et *Marcolle* en Lorraine, signifient petite fille, vive, pétulante; mots qui paraissent être des diminutifs du celtique *merch, merg*, fille. Voy. Gab. Hécart, *Dict. Rouchi*, p. 290.— De là, sans doute, le nom dérisoire de *Margot* que l'on donne, parmi le peuple, à une petite fille pétulante et bavarde, et que l'on aura pu ensuite appliquer à la *pie*, qui réunit à un éminent degré ces deux qualités. J'avoue, au reste, que tout cela est bien hasardé.

MARJOLET, *s. m.* Jeune garçon.

Bref, que le sort, ami du *marjolet*,
Ecarte ainsi toutes les détestables,
Contes. *Les Lunettes.*

L'Académie observe que le mot *marjolet* est un terme de mépris. Il serait possible qu'il n'eût pas ici une acception aussi défavorable, et qu'il signifiât seulement *jeune homme*,

jeune gars. Le mot *mariolet*, *marjolet*, qui, ainsi que son féminin *mariolette*, se rencontre dans nos anciens écrivains français, sous cette acception qu'il a encore conservée dans le patois picard, pourrait être formé du monosyllabe *mar*, homme, commun à un assez grand nombre de langues. Persan *mari*, homme; *mder* femme ou fille, etc. *Mariolet*, *marjolet*, serait alors un double diminutif et signifierait *petit homme*, et, par extension, homme de peu de valeur.

MARTIN, *n. pr.*

MARTIN BÂTON.

Hola! *Martin bâton!*
Martin bâton accourt : l'âne change de ton.
Liv. IV, fab. 5.

Cette dénomination populaire que La Fontaine a probablement empruntée de Rabelais, tire son origine, selon Fleury de Bellingen, des grands *marteaux* en usage dans les forges de Vienne en Dauphiné. Il ajoute que ces forges sont nommées les *martinets*, parce qu'elles sont établies près de l'église et dans la paroisse de *Saint-Martin*. Voy. *Étym. des Prov.*, liv. II, ch. 40, § 142, p. 248, 249. — Je ferai observer que l'on nomme *martinets*, non les forges, en général, mais les *marteaux* qui y sont employés, et dont celles de Vienne, en Dauphiné, pourraient avoir emprunté leur nom. — Ne pourrait-on pas indiquer comme racine du mot *Martin*, dans la locution *Martin bâton*, le monosyllabe *mart*, qui paraît avoir signifié tout *ce qui sert à frapper*, et d'où nos mots *marteau*, *martinet*, etc. Ce monosyllabe *mart* offre quelque analogie avec l'hébreu *marahh*, *marakh*, frapper, *contundere*. On aurait pu ensuite donner, par plaisanterie, le nom de *Martin*, *Martin bâton*, au valet chargé de corriger, par des coups de bâton, l'impertinence de l'âne.

MATHUSALEM, *n. pr.*

Quatre *Mathusalem* bout à bout ne pourroient
Mettre à fin ce qu'un seul désire.
Liv. VIII, fab. 25.

Ce nom propre, employé ici par antonomase, est devenu, en quelque sorte, un substantif commun pour désigner un homme parvenu au plus haut degré possible de longévité. L'Écriture sainte indique *Mathusaël*, *Mathusala* ou *Mathusalem*, fils d'Énoch et père de Lamech, comme celui des patriarches qui poussa le plus loin sa carrière, puisqu'il ne mourut que dans sa 969e année. *Genès.*, ch. 4, v. 18; ch. 5, v. 27. — Voy. aussi *Bible au seignor de Berzé*, v. 533, et suiv. *Fab. Méon*, t. II, p. 410, 411. — La plupart des hébraïsans dérivent le nom de *Mathusala*, *Mathusalem* des deux mots hébreux *math*, mort, et *selah*, dard, projectile. Si l'on en croit Boulanger, *Diss. sur Énoch et Élie;* ce nom de *dard de la mort* aurait été donné prophétiquement par Énoch à son fils comme un pronostic de la *mort* ou de la destruction du monde par le déluge.

MÂTIN, INE, *s.*

> Allons tirer notre voisine
> D'entre les griffes du *mâtin*.
>
> CONTES. *La Fiancée du roi de Garbe.*

Les mots *mâtin*, *mâtine*, appliqués aux personnes, sont maintenant du langage populaire et bas. Ils n'étaient encore, au siècle de Louis XIV, et même au commencement du siècle dernier, que du style très-familier. Molière n'a pas craint de s'en servir sur le théâtre, ce que certes on ne ferait pas aujourd'hui :

> . . . . . Ah! *mâtine!*
> Nous vous y surprenons en faute contre nous.
>
> *Sganarelle.* Act. 1, sc. 6.

Montesquieu l'a employé dans ses *Lettres persanes.* « Il « n'y a jamais eu dans le sérail du grand Seigneur, de sultane « plus orgueilleuse de sa beauté, que le plus laid *mâtin* ne « l'est de la blancheur et de l'éclat de son teint, lorsqu'il est « dans une ville du Mexique assis à la porte de sa cabane. » Lett. 78.

MÂTINEAU, *s. m.* Petit mâtin.

> Lui, berger, pour plus de ménage,
> Aurait deux ou trois *mâtineaux*,
>
> Liv. VIII, fab. 18.

La Fontaine semble affectionner l'usage de ces sortes de diminutifs, qu'il emploie, au reste, presque toujours d'une manière très-heureuse.

ME, MOI, *pr. person.*

> Prends ton pic, et *me* romps ce caillou qui te nuit;
> Comble-*moi* cette ornière . . . . . .
>
> Liv. VI, fab. 18.

Me, *moi*, et les autres pronoms personnels employés comme explétifs, sont assez usités dans le style familier :

> C'est une fille propre aux choses qu'elle fait,
> Et vous *me* la chassez pour un maigre sujet.
>
> MOLIÈRE. *Fem. sav.* Act. II, sc. 7, etc.

Si je ne me trompe, cette manière de parler donne plus de force à la phrase, surtout lorsqu'elle est impérative.

MÉCROIRE, *v. a.* Refuser de croire.

> On en pourra gloser; on pourra me *mécroire* :
>
> CONTES. *La Fiancée du roi de Garbe.*

Consultez sur ce mot, que l'Académie, l'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.*, etc., indiquent comme tombé en désuétude, CH. POUGENS, *Archéol. franç.*, t. II, p. 13 et suiv. — On a dit aussi *décroire*. Voy. MÉNAGE, *Observ. sur la lang. franç.*, part. II, ch. 131, p. 454. — Ne pourrait-on pas, en conservant ces deux verbes, établir une nuance entre eux? *Mécroire* signifierait refuser de croire, et *décroire*, cesser de croire, ce qu'on avait cru jusqu'alors. Ce dernier ne pourrait, je crois, être admis que dans le langage familier.

MÉGNIE, *s. f.*

. . . . . Chacun au bruit accourt :
Les père et mère, et toute la *mégnie*,
Jusqu'aux voisins . . . . . .

CONTES. *Les Aveux indiscrets.*

Maignie, mégnée, mesgnie, maisnie, etc. Vieux mots français qui signifient *famille*, *ménage*, *maison* ou *suite d'un grand seigneur*, etc., et qui répondent à notre mot familier *maisonnée*. Voy. *Dict. de Trévoux*, aux mots *maignie*, *mesnie*.

MEMBRE, *s. m.*

Ils n'avoient pas le pied hors de la chambre
Que l'époux entre, et voit au feu le *membre*
Accompagné de maint et maint pigeon ;

CONTES. *Les Remois.*

Dans le langage populaire, on nomme *membre* un gigot ou une épaule de mouton mis à la broche.

MÊME, *adj. des deux genres.*

Sa bonté toujours *même* est encor dans sa fleur.

L'Eunuque. Comédie. Act. 1, sc. 1.

Et, par *même* moyen, savoir vos sentiments.

Le Florentin. Comédie. Sc. 7.

L'adjectif *même* ne s'emploie plus guère sans article, excepté dans cette locution : *avoir même fortune, mêmes opinions, mêmes sentiments*, etc.

MÉNAGE, *s. m.* Ce qui est arrivé, ce qui s'est passé ; état de la maison, de la famille.

L'aigle étant de retour, et voyant ce *ménage*,
Remplit le ciel de cris ; . . . . . .

LIV. II, fab. 8.

On n'eût jamais soupçonné ce *ménage*,
Sans qu'il restoit un certain incarnat
Dessus son teint : . . . . . .

CONTES. *Les Rémois.*

Je me rappelle avoir entendu plusieurs fois employer dans le langage familier le mot *ménage* sous une acception à peu près semblable à celle-ci. On trouve également dans Molière le mot employé d'une manière un peu vague ; mais je ne crois pas ces exemples bons à imiter.

MÉPRIS, *s. m.*

AVOIR A MÉPRIS, dédaigner, mépriser.

De l'aller voir Amour n'*eut à mépris*,

CONTES. *Le Cuvier.*

L'abbé Féraud, considère cette locution comme surannée. Voy. *Dict. crit. de la lang. franç.*

Molière a dit : *traiter de mépris* pour *mépriser.*

Et *traitant de mépris* les sens et la matière,

Femm. sav. Act. I, sc. 1.

Mais il met cette locution, qui n'est plus française (si même elle l'a jamais été), dans la bouche d'Armande, à laquelle il fait, je crois à dessein, parler en général un langage quelquefois prétentieux et souvent incorrect.

MESSÉANCE, *s. f.* Qualité de ce qui *messied;* ce qui est contraire à la bienséance.

Car pour être la femme d'un Dieu, ce n'étoit pas une qualité qui dût faire trouver de la *messéance* dans la chose.

Psyché. Liv. II.

L'Académie observe que ce mot vieillit. Ce n'est pas, selon moi, une raison pour le rejeter. *Messéance* n'est pas tout à fait la même chose qu'*indécence*, et pour exprimer la nuance qui existe entre ces deux mots, on serait obligé d'avoir recours à une périphrase, ce qu'il faut, autant que possible,

éviter si l'on veut obtenir de la précision et de la rapidité dans le style.

MESSER, mot emprunté de l'italien *messere*, maître, monsieur, messire.

> *Messer* loup attendoit chape-chute à la porte :
>
> Liv. IV, fab. 16.

> *Messer* Gaster en est l'image.
>
> Liv. III, fab. 2.

Voy. GASTER.

METTRE, *v. a.*

> C'est un mortel qui sait *mettre* sa vie
> Pour son ami . . . . . .
>
> Liv. XII, fab. 15.

Métaphore un peu hardie, mais, à mon avis, assez heureuse; *mettre* est pris ici dans un sens tout particulier, et que l'on donne quelquefois au latin *mittere*, celui d'*abandonner, livrer, exposer, hasarder;* comme lorsque nous disons *mettre au jeu* telle ou telle somme.

MÉVENIR, *v. n. impers.* Arriver malheur.

> . . . . . Quelle apparence
> Qu'il en *mévienne*, en effet, moi présent?
>
> CONTES. *Le Magnifique.*

On dit plus ordinairement *mésavenir*. Toutefois je ne crois pas qu'on doive condamner *mévenir*.

MILLION, *s. m.*

> Pour plus de trente-deux *millions*,
> Je ne m'en voudrois pas défaire.
>
> *Le différend de beaux yeux et belle bouche.*
> Œuv. div., t. I, p. 7.

La Fontaine fait ici *million* de deux syllabes; il est plus ordinairement de trois.

> Je t'envoye un grand *million*
> De saluts, mon ami Lyon :
> S'ils estoient d'or, ils vaudroient mieulx.
>
> CLEM. MAROT.

> Gagne-t-on en cinq ans un *million* sans crime?
>
> REGNARD. *Le Distrait*. Act. 1, sc. 1.

Lacurne Sainte-Palaye, *Glos. franç. mss.*, pense que « le « mot *million* pourroit avoir été amené dans notre langue « par les richesses du nouveau monde. » Il cite un passage, tiré d'un auteur antérieur à la découverte de l'Amérique, où l'on dit : *dix cent mille ecus*, pour *un million* d'écus.

MINGRELET, ETTE, *adj.*

> Couleur vermeille et visage replet,
> Taille, non pas de quelque *mingrelet*.
>
> COSTES. *Le Diable de Papefiguière*.

On dit, dans un sens à peu près semblable, *maigrelet*; mais il me semble qu'on attache au mot *mingrelet*, encore en usage parmi le peuple, une idée de débilité, d'état maladif que n'emporte pas toujours le mot *maigrelet*.

MIRAUT. Nom d'un chien de chasse.

> . . . . . Fût-il diable, *Miraut*,
> En dépit de ses tours, l'attrapera bientôt.
>
> Liv. IV, fab. 4.

Ce nom est probablement formé du vieux verbe *mirer*, regarder avec attention, avec soin. Il signifie : un chien à la vue perçante duquel le gibier ne saurait echapper.

MIRER, v. a. Regarder avec attention, avec soin.

> Plus je regarde et *mire* ta personne.
>
> COSTES. *Les Lunettes*.

Ce mot, qui, sous cette acception, a vieilli, est formé du latin *mirari* employé par les écrivains du moyen âge dans le sens de *voir*, *regarder*. Italien, *mirare*, id. Espagnol, *mirar*, id., etc.

MISÉRÉRÉ, *s. m.* Nom d'un des psaumes de la pénitence qui commence par ces mots : *Miserere meî*, *Deus;* et, par extension, dans le langage familier, temps nécessaire pour réciter ce psaume.

. . . . . Enfin, la porte s'ouvre;
Mais ce ne fut d'un bon *miséréré*.

CONTES. *L'Ermite*.

Ce mot est ici d'autant mieux placé qu'il est question d'un cafard qui fait semblant de se donner la discipline en récitant des prières.

MITIS, *s. m.* Mot latin qui signifie doux. La Fontaine en fait une heureuse application au chat.

. . . . . Notre maître *Mitis*,
Pour la seconde fois les trompe et les affine.

Liv. III, fab. 18.

Il est probable que la dénomination de *Mitis* est empruntée de Bonav. Desperriers, qui, dans sa 23e nouvelle, donne ce nom au chat.

MONOT, OTE, *adj.* Qui n'a qu'une oreille.

. . . . . Quoi! d'un enfant *monaut*
J'accoucherois! N'y savez-vous remède?

CONTES. *Le Faiseur d'Oreilles*.

Les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux*, et l'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.*, écrivent *monaut*. Cette orthographe me paraît moins conforme à l'étymologie μονὸς, seul; οὖς, ὠτὸς, oreille.

MONSEIGNEUR, *s. m.*

. . . . Les simples *monseigneurs*
N'étoient d'un rang digne de ses faveurs.
CONTES. *La Courtis. amour.*

Le mot *monseigneur* n'est ordinairement employé que comme titre d'honneur, et fait au pluriel *messeigneurs*. Il est pris ici comme substantif appellatif, et *monseigneurs*, au pluriel, offre ici une nuance plaisante que n'aurait pas, je crois, *messeigneurs*.

MONSIEUR, *s. m.*

Où l'oraison de *monsieur* saint Julien
A Renaud d'Ast produisit un grand bien.
CONTES. *L'Oraison de saint Julien.*

Nos dévots aïeux faisaient toujours, par respect, précéder le nom des saints des titres de *monseigneur*, *monsieur* ou *messire*. Voy. *Ducatiana*, part. I, p. 15. On le fait encore par plaisanterie; mais il paraît que dans le siècle de Louis XIV, quelques mauvais prédicateurs disaient sérieusement; *monsieur saint Ambroise*, *monsieur saint Augustin*, etc. Voyez BALZAC, *Socr.*, *chrest.*, disc. 10.— THOM. CORNEILLE, *Not. sur les Rem. de Vaugelas*, t. I, p. 268.

MONTREUR, *s. m.* Celui qui montre.

Sur le *montreur* d'appas tomba toute la haine.
CONTES. *Le Roi Candaule et le Maître en droit.*

Ce mot, qui ne se trouve pas dans le *Dictionnaire de l'Académie*, se dit néanmoins, mais seulement pour désigner ceux qui montrent au public, et moyennant rétribution, quelque curiosité : *montreur de marionnettes*, *de lanterne magique*, etc. Il est employé ici très-plaisamment dans un sens plus général.

MOU, MOLLE, *adj.*

. . . . . L'une voudra du *mou*,
L'autre du *dur*; . . . . . .
CONTES. *Mazet de Lamporecchio.*

Il paraît que c'était à cette époque une locution familière pour désigner les goûts différents, les volontés contradictoires. On la retrouve dans Molière :

. . . . . L'un demande du *mou*,
L'autre du *dur*; enfin tout va sans savoir où.
Dépit amoureux. Act. IV, sc. 2.

MOUCHOIR, *s. m.*

Prend une main, un bras, lève un coin du *mouchoir;*
Liv. IV, fab. 4.

C'est par catachrèse, ou abus de mots, que l'on a nommé *mouchoir de cou*, et par ellipse *mouchoir*, le voile dont les femmes couvrent leur sein. Ce mot, évidemment formé du verbe *moucher*, ne devrait se dire que du linge qui sert à se moucher.

MOUFLARD. Nom propre d'un dogue.

Ainsi crioit *Mouflard*, jeune dogue; . . . .
Liv. X, fab. 9.

Nom qui convient parfaitement à un dogue, à cause de son large *mufle*. Ce mot est indiqué comme substantif commun dans le *Dictionnaire de Trévoux*, et dans le *Dictionnaire critique* de l'abbé Féraud, qui le qualifient de terme populaire. Un gros *mouflard*, une grosse *mouflarde*.

MOURIR, *v. n.* Employé sous la forme de substantif.

Voy. VIVRE.

MOUTONNIER, ÈRE, *adj.*

La *moutonnière* créature
Pesoit plus qu'un fromage; . . . . . .
Liv. II, fab. 16.

L'Académie n'admet le mot *moutonnier* que pour signifier : *qui a les mœurs et les habitudes des moutons*. Il signifie ici :

qui appartient à la famille des moutons. J'estime que cette acception plus générale devrait être admise dans la langue, et je ne ferais aucune difficulté de dire, dans le style léger et familier, la *gent moutonnière* pour *les moutons.*

MUSER, *v. n.*

Telle refuse
Qui après *muse.*
Stanc. en vieux lang. Œuv. div., t. I, p. 16.

Qui refuse muse est un proverbe encore très en usage. Le verbe *muser* ne serait-il pas pris ici dans le sens de *faire la moue*, être fâché? Ce proverbe signifierait alors que celui qui refuse s'expose à *faire* ensuite *la moue*, c'est-à-dire à *être fâché, à se repentir* d'avoir laissé échapper une occasion qu'il ne retrouve plus. Peut-être, au reste, doit-on accorder la préférence à l'opinion de Leduchat, qui, prenant le mot *muser* dans le sens de *chômer*, *ne rien faire*, pense que ce proverbe fait allusion « à un artisan qui, après avoir dédaigné un « ouvrage de peu de profit, est réduit à *ne rien faire.* » *Ducatiana*, part. II, p. 520. Consultez, pour une autre explication qui n'est pas non plus dénuée de vraisemblance, Quitard, *Dict. des Prov.*, p. 547, 548.

N

NAGÉE, *s. f.* Espace que l'on parcourt en nageant, mouvement que l'on fait pour nager en avant.

> Car au bout de quelques *nagées*,
> Tout son sel se fondit si bien,
>
> Liv. II, fab. 10.

Ce mot manquait à notre langue, car le mot *brassée*, qui signifie à peu près la même chose, ne peut convenir qu'aux hommes. L'Académie l'a admis dans sa dernière édition de 1835.

NARCISSE, *n. pr.*

> Que fait notre *Narcisse?* Il va se confiner
> Aux lieux les plus cachés qu'il peut imaginer,
>
> Liv. I, fab. 11.

Narcisse, fils du fleuve Céphise et de la nymphe Liriope, était un jeune homme d'une rare beauté, qui, en se mirant dans une fontaine, devint amoureux de sa propre figure, se laissa consumer de désir et d'amour pour cette ombre vaine, et fut, dit-on, métamorphosé en la fleur qui porte son nom. Pausanias rejette cette fable, et rapporte, d'une manière plus sensible et, selon moi, plus naturelle, l'aventure de Narcisse. Ce jeune homme, dit-il, avait une sœur jumelle qui lui ressemblait parfaitement et pour laquelle il avait une tendresse extrême. La mort la lui ayant enlevée, Narcisse, inconsolable, ne chercha plus que la solitude. Penché sans cesse sur

le bord d'une fontaine, il goûtait un mélancolique plaisir à contempler, dans le miroir des eaux, ses propres traits qui lui rappelaient ceux de sa sœur si regrettée, et mourut enfin de douleur en contemplant cette image chérie. Quoi qu'il en soit, la version adoptée par Ovide a prévalu, et le nom de *Narcisse* est devenu, par antonomase, un terme appellatif pour désigner un *fat amoureux de sa figure*. Consultez Ovide, *Metam.*, lib. III. — Pausanias, liv. IX. — L'abbé Gédoyn, *Extraits de Photius*, Acad. des Insc. Mém., t. XIV, p. 202, 203. — L'abbé Banier, *Explic. des Fables*, Entret. 24, t. III, p. 406, etc., etc.

NARQUOIS, OISE, *adj.* Rusé, fin, qui se plaît à tromper.

. . . . Maint vieux chat fin, subtil et *narquois*.
Liv. XII, fab. 8.

Feu Ch. Nodier condamne ce mot comme *vieilli et hors d'usage :* l'Académie le considère avec plus de justice comme appartenant au style familier. Si je ne me trompe, *narquois* semble indiquer un trompeur qui se moque, à part lui, de la dupe qu'il a faite, et offrirait alors une nuance qu'il est bon de conserver.

NATIVITÉ, *s. f.* Naissance.

L'ingrate, pour le jour de sa *nativité*,
Joignoit aux fleurs de sa beauté
Les trésors des jardins et des vertes campagnes.
Daphnis et Alcimadure. Liv. XII, fab. 26.

Nativité ne se dit plus que de la naissance de Notre-Seigneur, de celle de la Vierge, ou de celle de quelques saints : à moins qu'on ne le considère comme terme d'astrologie. Il a été employé dans le sens de *naissance*, en général, par quelques écrivains contemporains de La Fontaine. Voy. l'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.* — *Dict. de Trévoux*, etc.

NE, *part. négat.*

La négative *ne* se retranche quelquefois dans les phrases interrogatives.

> Le ciel *permet-il pas* d'aimer ou de haïr?
>
> *Daphné*. Opéra. Act. II, sc. 5.

On trouve de fréquents usages de cette ellipse dans les autres ouvrages de La Fontaine et dans ceux de quelques écrivains de la même époque. Elle n'est même pas, je crois, entièrement bannie de la langue. L'abbé d'Olivet, d'après l'Académie, considère cette suppression de la négative *ne* comme une faute dans la prose. « Pour les vers, ajoute-t-il, c'est une « licence dont les oreilles délicates sont blessées, et que « Racine, dans toutes ses tragédies, ne s'est permise que « trois ou quatre fois. » *Rem. sur Racine*, § 14, p. 240, 241. Consultez VAUGELAS, *Rem. sur la lang. franç.*, t. I, p. 352, 353. — ID., *ibid.*, t. II, p. 938, 939. — ACADÉMIE, *Observ. sur Vaugelas*, p. 536, 537. — MÉNAGE, *Observ. sur la lang. franç.*, part. I, ch. 176, p. 383. — IDEM, *Observ. sur Malherbe*, liv. V, p. 287. — L'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.*, etc.

NEUF, EUVE, *adj.* Novice, inexpérimenté.

> La femme, *neuve sur* ce cas,
> Ainsi que *sur* mainte autre affaire,
> Crut la chose, et promit ses grands dieux de se taire;
>
> Liv. VIII, fab. 6.

La Fontaine construit ici ce mot avec la préposition *sur*. Je crois que cette construction est encore en usage. Dans tous les cas, on ferait, je crois, très-bien de l'adopter.

NICAISE, *n. pr.*

> Un apprenti marchand étoit,
> Qu'avec droit *Nicaise* on nommoit,
>
> CONTES. *Nicaise*.

Pourquoi le nom de *Nicaise* a-t-il été affecté de préférence

à un homme *niais*, *simple*, *imbécile?* Ne serait-ce pas à raison de sa ressemblance avec le mot *nice*, niais, nigaud, simple, qui ne fait, pour ainsi dire, que sortir de son *nic* (de son nid)? C'est peut-être pour la même cause que dans les farces on donne à un personnage du même genre le nom de *Nicolas*, dont l'abrégé *Colas* est devenu, dans la langue du peuple, un terme de mépris pour désigner une *bête*, un *benêt*. Nous trouvons dans nos anciens écrivains quelques traces de ces allusions. Par exemple, la ressemblance du vieux français *guiller* avec le nom propre *Guillaume*, a peut-être été cause que l'on a donné ce nom à ceux qui se laissent facilement duper. *Guillaume*, dans la *Farce de Pathelin*, est le nom du drapier si plaisamment *guillé* par l'avocat et par le berger Agnelet. La Fontaine, dans son conte du *Faiseur d'oreilles*, nomme aussi *Guillaume* le mari qui est *guillé*, trompé par son ami André. Voy. GUILLAUME. Consultez *Dict. de Trévoux* au mot *Nicodème*.

NITÉE, *s. f.*

> Les blés d'alentour mûrs, avant que la *nitée*
> Se trouvât assez forte encor
> Pour voler et prendre l'essor.
>
> Liv. IV, fab. 22.

On dit plus communément *nichée*. Toutefois l'Académie admet l'un et l'autre. *Nitée* est en usage dans quelques provinces, spécialement en Picardie. Voyez l'abbé CORBLET, *Gloss. Picard.*

NIVELLE (JEAN DE). Voy. JEAN.

NOBLE, *adj. des deux genres* et *s. m.*

> Et puis quelque *noble à la rose;*
>
> Liv. XII, fab. 3.

On nommait *noble à la rose* une monnaie d'or d'Angleterre frappée en 1344 sous Édouard III, et qui portait empreinte sur une de ses faces une *rose*, insigne des maisons de

Lancastre et d'Yorck. Le nom de cette monnaie a donné lieu à un ancien quolibet injurieux à la noblesse : « Un *noble*, s'il « n'est *à la rose*, vaut souvent bien peu de chose. »

NOM, *s. m.*

AVOIR NOM.

Je veux qu'il *ait nom* mouche : est-ce un sujet pourquoi
Vous fassiez sonner vos mérites?

Liv. IV, fab. 3.

Elle *avoit nom* Philis; son voisin Eurilas;

CONTES. *Le Gascon puni*, etc.

Cette locution a vieilli; mais elle était encore en usage au siècle de Louis XIV.

JOAS.

. . . . . *J'ai nom* Éliacin.

RACINE. *Athal.* Act. II, sc. 7.

Selon l'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.*, «*avoir* « *nom* n'est plus bon que dans le style plaisant. » Laharpe n'est pas moins sévère. Après avoir dit que cette locution empruntée du latin a été appelée *phrase normande*, parce qu'elle fut d'abord usitée en Normandie, où l'usage du latin est plus commun qu'ailleurs, il ajoute : « elle a passé ici « (dans le passage de Racine cité plus haut) comme ayant « quelque chose de naïf; mais elle n'est pas introduite dans « le langage de ceux qui parlent bien. » *Commentaires sur Racine*. Malgré cette autorité, j'estime qu'il ne serait peut-être pas mal de rajeunir, même dans le style soutenu, la locution *avoir nom*, commode pour les poëtes, et qui n'a rien de contraire aux règles de l'analogie et de la grammaire. Au reste, je m'en rapporte.

NOMENCLATEUR, *s. m.* Celui qui donne un nom.

Et l'y met justement comme
Adam le *nomenclateur*,
Lui disant : Te voilà; nomme.

CONTES. *Le Cas de conscience.*

Le *nomenclateur* était, chez les Romains, un esclave chargé de *nommer* les citoyens à ceux qui avaient intérêt de les connaître. Consultez Pitiscus, *Lexic. antiq. roman.* — Bouchaud, *Rech. sur la loi Julia;* Acad. des Insc., Mém., t. XXXIX, p. 189, etc. — On le dit maintenant de celui qui s'applique à la nomenclature d'une science ou d'un art. Voy. l'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.*, etc. Il est pris ici, comme on le voit, dans un sens plus général, plus étendu. La Fontaine fait allusion au passage de la Genèse, ch. 2, v. 19 et suiv.

NORMAND, ANDE, *adj.* et *s.*

Certain renard gascon, d'autres disent *Normand*,
Liv. III, fab. 11.

Et tâchez quelquefois de répondre en *Normand*.
Liv. VII, fab. 7.

Le *Normand* et demi laissoit les gens crier.
Liv. VIII, fab. 21.

Dans ce dernier passage, il s'agit d'un *chapon du Mans*, et La Fontaine fait allusion au proverbe : *un Manceau vaut un Normand et demi.*

La division de la France en diverses provinces qui, pour la plupart, avaient originairement appartenu à des peuples différents, a donné naissance à des préjugés plus ou moins bien fondés, qui se sont manifestés dans quelques proverbes et locutions. On a, par exemple, accusé les *Gascons* d'être hâbleurs, vantards, fanfarons, et d'employer très-souvent l'hyperbole; mais on n'a pu leur refuser la finesse dans les plaisanteries, l'à-propos et la vivacité dans les réparties. — Les *Normands* passaient pour être processifs, rusés, et même d'assez mauvaise foi; d'où le proverbe : *papelards du Mans.* Voy. Crapelet, *Rem. sur les Prov. et Dict. popul.*, p. 69. Cette humeur processive et cette habitude de plaider sans relâche durent nécessairement engager les Normands à ne répondre aux questions qu'on leur adressait qu'avec circon-

spection, des précautions extrêmes, et de manière à ne pas se compromettre. De là ces locutions : *réponse normande*, *répondre en normand*, c'est-à-dire d'une manière ambiguë. Quant au peu de fond que, selon le préjugé populaire, on peut faire sur la parole d'un Normand, Leduchat attribue cette opinion défavorable à la faculté que la coutume de Normandie accorde aux parties contractantes de se dédire, dans le délai de vingt-quatre heures, d'un marché arrêté par contrat. Peut-être aussi, ajoute-t-il, l'origine de ce préjugé remonte-t-elle aux anciens pirates normands. « Lorsqu'une « de leurs troupes s'étoit accordée, moyennant certaine « somme, de laisser en paix la province où ils avoient dé- « barqué, une autre, débarquée depuis les premiers, ne se « croyoit pas liée par l'accord de la précédente.» *Ducatiana*, part. II, p. 521, 522. Consultez *Dict. de Trévoux*, art. *Normand*, etc., etc.

Ces préjugés contre les habitants de telle ou telle ville, de telle ou telle province, disparaissent graduellement, surtout depuis que la facilité des communications a établi des relations plus fréquentes entre les départements et la capitale, et opéré, si j'ose m'exprimer ainsi, une sorte de *fusion*, et que l'abolition des diverses coutumes et des priviléges des anciennes provinces a établi, dans toute la France, une législation et un mode d'administration uniformes. Mais les locutions proverbiales qui attribuent divers caractères aux habitants des différentes provinces, n'en subsistent pas moins.

NOURRITURE, *s. f.*

> Mais la diverse *nourriture*
> Fortifiant en l'un cette heureuse nature,
> En l'autre l'altérant, ...
>
> Liv. VIII, fab. 24.

Le mot *nourriture* est pris ici dans le sens d'*éducation*, signification qu'il avait souvent chez nos anciens écrivains, et qu'il n'a guère conservée que dans le proverbe : *nourriture passe nature.* Ce mot a été employé dans le sens d'*élève*,

enfant que l'on a nourri, élevé. Nicomède dit, en parlant de son frère élevé à Rome par les soins et sous les yeux des premiers magistrats de la république :

> C'est un rare trésor qu'elle devroit garder,
> Et conserver chez soi sa chère *nourriture;*
> Ou pour le consulat, ou pour la dictature.
>
> P. Corneille. *Nicom.* Act. II, sc. 3.

Je ne crois pas que l'on puisse jamais employer le mot *nourriture* sous cette dernière acception.

NOUVELLE, *s. f.*

Point de nouvelles. Locution pour dire : n'y comptez pas, cela est inutile, il n'en sera rien.

> Je vous rends, leur dit-il, mille grâces, les belles,
> Qui m'avez si bien tondu :
> J'ai plus gagné que perdu;
> Car d'hymen *point de nouvelles.*
>
> Liv. I, fab. 17.

Consultez *Dict. de Trévoux.*

NYMPHE, *s. f.* Femme ou fille galante, courtisane.

> Car du métier de *nymphe* me couvrir.....
> On n'en est plus dès le moment qu'on aime.
>
> Contes. *La Courtisane amoureuse.*

Sous cette acception, dont l'Académie ne fait point mention, le mot *nymphe* n'appartient qu'au style badin. Il a signifié aussi *jeune fille* ou *jeune femme*, *maîtresse*, sans aucune acception injurieuse ou défavorable. Consultez *Dict. de Trévoux.*— L'abbé Féraud, *Dict. crit.*, etc.

O

OBJET, *s. m.*

Et ne pouvoit qu'avec peine
Souffrir ses jambes de fuseaux,
Dont il voyoit l'*objet* se perdre dans les eaux.

Liv. VI, fab. 9.

Objet est pris ici dans le sens d'image, d'apparence, mise devant les yeux (oculis *objecta*). Cette acception, quoique conforme à l'étymologie du mot *objet*, ne me paraît point admissible.

ŒUVRE, *s. m.*

La Fontaine le fait souvent *masculin*.

Favorisez *cet œuvre*,

Le Quinquina. Poëme, ch. 1.

Sans moi, tant d'*œuvres fameux*,
Ignorés de nos neveux,
Périroient dans la poussière :

Songe de Vaux. Fragm. 2.

Si *maint œuvre* de moi, solide autant que *beau*
Peut tirer un héros de la nuit du tombeau;

Ibid.

La plupart de nos anciens auteurs lui donnent le même genre : Commines, *Mém.*, liv. IV, ch. 1. — Sully, *Mém.*, édit. in-folio, t. I, ch. 47, p. 140. — Math. Regnier, *Sat.*, disc. au roi, etc., etc. Boileau a dit aussi *œuvre* au masculin, dans le sens de *travail*, *opération*, *action* ; et Voltaire, dans celui d'*ouvrage de génie*.

Donnons à *ce grand œuvre* une heure d'abstinence.

BOILEAU. *Lutrin*. Ch. 4.

Je sais qu'il est indubitable
Que pour former *œuvre parfait*
Il faudrait se donner au diable.

VOLTAIRE. *Préface de Zaïre*.

Le mot *œuvre* a conservé ce genre en parlant de la collection des ouvrages des *grands maîtres*, peintres, musiciens, etc. On dit aussi le *grand œuvre* pour désigner la *pierre philosophale*, et les opérations des alchimistes pour l'obtenir. Hors de ces cas *œuvre* est toujours féminin. Consultez VAUGELAS, *Rem. sur la lang. franç.*, t. I, p. 57. — ACADÉMIE, *Observ. sur Vaugelas*, p. 40. — MÉNAGE, *Observ. sur la lang. franç.*, part. I, ch. 74, p. 156. — *Dict. de Trévoux*. — L'abbé FÉRAUD, *Dict. crit.* — LEGOARANT, *Nouv. Ortholog. franç.*, t. II, p. 119, 120, etc.

OIE, *s. f.* Voy. OUE.

ONGLE, *s. m.*

La Fontaine le fait féminin.

Elle sent son *ongle maline*

Liv. VI, fab. 15.

Vaugelas condamne l'usage du mot *ongle* au féminin. « C'est là, dit-il, comme on parle en Savoie, en Dauphiné « et à Lyon. » *Nouv. Rem.*, p. 266.

ORE ou ORES, *adv.* (Vieux mot.) Maintenant.

Ores, ce sont suppôts de sainte église.

CONTES. *La Clochette*.

Ore répété répondait à notre mot *tantôt*.

. . . . . Faisant *ore* un tendon,
Ore un repli, puis quelque cartilage,

CONTES. *Le Faiseur d'oreilles*.

Il a été employé aussi par quelques autres écrivains contemporains de La Fontaine.

> *Ores* est temps de vous donner conseil.
>
> Mme Deshoulières. *Ballad. à une de mes filles.*

Ce mot est entièrement banni de la langue. « Il y a long-« temps, dit Ménage, que le mot *ores* n'est plus en usage « ni en prose, ni en vers. Malherbe ne s'en est servi qu'en « un seul endroit, ce qui fait voir qu'il l'a désapprouvé. » Ménage, *Observ. sur Malherbe*, liv. I, p. 50.— Idem, *Observ. sur la lang. franç.*, part. I, ch. 37, p. 85. — Bréchot du Lut, *Gloss. de Louise Labé*, etc. Chevreau, dans ses *Notes sur Malherbe*, condamne également le mot *ore*, qui cependant pourrait, je pense, trouver encore sa place dans le style marotique.

OST, *s. m.* Armée.

> L'*ost* du peuple bêlant crut voir cinquante loups;
>
> Liv. XII, fab. 9. — *Ibid.* Liv. XI, fab. 3.

La Fontaine a employé plusieurs fois le vieux mot *ost*, qui est maintenant banni entièrement de la langue. Voy. *Dict. de l'Académie*. — *Dict. de Trévoux*, etc. Il est d'autant mieux placé ici qu'il s'agit du *peuple bêlant*, qui n'a pas ordinairement des inclinations bien guerrières. On peut encore, je crois, l'employer dans le style léger et badin. — Voltaire dit dans sa *Pucelle :*

> L'*ost* des Anglais de nuit ils traversèrent.

Feu Ch. Nodier condamne peut-être, avec trop de sévérité, le vieux français *ost*.

OÙ, *adv.* Pour auquel, vers lequel.

> Chacun a son défaut *où* toujours il revient :
>
> Liv. III, fab. 7.

D'Olivet observe que *auquel* ne peut se supporter en vers;

mais il ajoute que *où* pour *auquel* ne peut se dire. Racine et les autres poëtes contemporains ne se sont point astreints à cette dernière règle, et j'estime qu'ils ont eu raison.

OUAILLE, *s. f.* Brebis.

> Pauvres gens qui n'ont pas l'esprit
> De garder du loup leur *ouaille*.
>
> CONTES. *Le Roi Candaule.*

L'Académie observe que ce mot, qu'on emploie plus communément au pluriel, n'est plus d'usage qu'en parlant d'un chrétien par rapport à son pasteur spirituel. Ici, il s'agit d'une femme par rapport à son mari. La Fontaine l'a dit aussi, par une métaphore assez plaisante, d'un jeune homme qui, sous l'habit de *nonne*, s'est introduit dans un couvent, comme un loup déguisé en *brebis* au milieu d'une bergerie.

> Qui fut bien pris? ce fut la feinte *ouaille* :
>
> CONTES. *Les Lunettes.*

OUE, *s. f.* Vieux mot pour *oie*.

> Le proverbe est bon, selon moi,
> Que qui l'*oue* a mangé du roi,
> Cent ans après en rend les plumes.
>
> *Lettre au prince de Conti.* Œuv. div., t. II, p. 144.

La Fontaine se sert à dessein d'un vieux mot en citant un proverbe très-ancien dans notre langue, et qui signifie que celui qui a mal versé dans le maniement des deniers royaux est tôt ou tard puni et obligé de rendre gorge, la prescription n'étant point admise en ce cas. Voy. QUITARD, *Dict. des Prov.*, p. 568, 569.

P

PACT, *s. m.* Pacte, convention.

Ainsi du reste; et sans *pact* ni demi,
CONTES. *L'Oraison de saint Julien.*

Le *pact* de notre amant et de l'esprit follet,
CONTES. *La Chose impossible.*

C'était ainsi que s'écrivait autrefois le mot *pacte.*

« Voici mon *pact*, qui sera entre vous et moy. »
RABELAIS. Liv. IV, ch. 6.

Vaugelas, Thom. Corneille et les autres grammairiens du siècle de Louis XIV, ont condamné l'orthographe *pact*, et s'accordent à dire qu'on doit écrire et prononcer *pacte.* Consultez sur ce mot et sur le substantif *paction*, VAUGELAS, *Rem. sur la lang. franç.*, t. II, p. 611. — ACADÉMIE, *Observ. sur Vaugelas*, p. 367. — L'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.*, etc.

PAÎTRE, *v. a.* Au figuré.

Mais la dame vouloit *paître* encore ses yeux
Du trésor qu'enfermoit la tombe.
CONTES. *La Matrone d'Éphèse.*

Paître ne s'emploie guère qu'au propre, ou métaphoriquement, en parlant d'un prédicateur qui *paît*, qui nourrit ses brebis du pain de la parole de Dieu. Dans le sens où l'a employé La Fontaine, il serait mieux, je crois, de dire *repaître. Paître*, dans le sens propre, est assez commun chez nos anciens écrivains.

Ne si, ne vous sçay de quoy *paistre* :

dit à son fils une mère abandonnée seule, avec son enfant, dans une barque au milieu de la mer. Voy. *Théât. franç. du moyen âge*, p. 523.

La male garde *pest* le leu.
(*La mauvaise garde nourrit le loup.*)
Fabliau de la Grue.

Ce dernier vers est devenu proverbe.

PAPEFIGUE, *s. m.* et *f.*

Mot forgé, comme on sait, par Rabelais, pour désigner les hérétiques, qui furent, dit-il, maudits de Dieu, parce que l'un d'eux avait *fait la figue* au portrait du pape. Voy. Rabelais, liv. IV, ch. 45 et suiv. Papefiguière est le pays des *Papefigues*.

PAPELARD, *s. m.* Employé comme adjectif : hypocrite.

Dès qu'il la voit partie, il contrefait son ton,
Et, d'une voix *papelarde*,
Il demande qu'on ouvre, en disant : Foin du loup!
Liv. IV, fab. 15.

Consultez Ch. Pougens, *Archéol. franç.*, t. II, p. 87, 88. Voy. Lard.

PAPELARDIE, *s. f.* Hypocrisie, bigoterie, pruderie, grimaces de *papelard*.

Nous vîmes que son fait étoit *papelardie*.
Ballade. Œuv. div., t. I, p. 279.

L'Académie admet comme terme familier et même burlesque le mot *papelardise*, meilleur, selon moi, que *papelardie*, que l'on rencontre fréquemment dans nos anciens écrivains. Consultez Ch. Pougens, *Archéol. franç.*, t. II, p. 87.

PAPIMANE, *s. m.*

Formé des mots *papa*, pape; et *mania*, folie. Rabelais a forgé ce mot pour désigner les partisans du *pape*, et plus

spécialement le clergé et les moines. Il nomme *Papimanie* le pays qu'ils habitent. Voy. Rabelais, liv. IV, ch. 48.

PAQUET, *s. m.*

Risquer le paquet. S'engager dans une affaire douteuse : faire une démarche hasardée.

> Chacun promet enfin de *risquer le paquet.*
>
> Liv. XII, fab. 25.

Cette locution n'appartient qu'au langage populaire, ou du moins au style très-familier.

PAR, *prép.*

Suivie d'un verbe à l'infinitif, elle remplaçait en quelque sorte ce que les grammairiens nomment *gérondif.*

> Mais ne confondons point, *par* trop *approfondir*,
> Leurs affaires avec les vôtres.
>
> Liv. III, fab. 17.

> . . . . . Nous la saurons dompter,
> Moi *par écrire*, et vous *par réciter*.
>
> Contes. *Belphégor.*

Cette façon de parler a été employée par nos anciens écrivains français.

> Et se, *par souhaitier*, povoye
> Estre emprès vous ung jour ou deux.
>
> Charles d'Orléans. *Poés.* Ed. de Chalvet, p. 86.

On la retrouve encore quelquefois dans La Bruyère, Mme de Sévigné, etc. ; mais elle est maintenant tombée en désuétude. Je la regrette, car elle n'était pas sans quelque grâce. Ajoutons que la préposition *en* avec le participe présent n'est pas toujours d'un très-bon effet en poésie. Consultez l'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.*

PARANGON, *s. m.*

Par ce *parangon* des présents
Il croyoit sa fortune faite.
Liv. XII, fab. 12.

L'Académie signale ce mot comme vieux. Le mot *parangon*, emprunté de l'italien *paragone*, rac., *par*, égal, pareil, signifie, dans le sens propre, *modèle*, *objet de comparaison*, et, par une extension assez naturelle, l'objet le plus parfait, et le plus *propre à servir de modèle*. Quoique vieux, le mot *parangon* est, je crois, susceptible d'être employé heureusement, surtout dans le style familier.

PARENTAGE, *s. m.*

Un lion de haut *parentage*,
Liv. IV, fab. 1.

Les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux*, l'abbé Féraud, *Dict. crit.*, etc., observent que ce mot commence à vieillir. Malherbe a dit :

Si nommer en son *parentage*
Une longue suite d'aïeux
Ode au duc de Bellegarde. Poés., liv. IV.

Chevreau, dans ses *Remarques sur les Poésies de Malherbe*, t. II, p. 229, blâme sévèrement ce poëte d'avoir employé le mot *parentage*, que Ménage considère, selon moi avec raison, comme plus poétique que *parenté*. Voy. *Observ. sur Malherbe*, liv. IV, p. 217.— J'estime que *parentage*, qui n'a pas, si j'ose m'exprimer ainsi, l'air bourgeois de *parenté*, pourrait s'employer avec succès en poésie et même en prose, dans le sens de *famille noble et d'un rang élevé*.

PARLER, *v. n.* et *act.*

. . . . . *D'un* langage nouveau
J'ai fait *parler* le loup et répondre l'agneau :
Liv. II, fab. 1.

L'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.*, blâme cette construction. Il observe qu'on dit : *parler une langue* et non pas *d'une langue;* que, par conséquent, il aurait fallu dire : j'ai fait *parler au loup un langage* nouveau. Cette critique n'est-elle pas un peu trop sévère?

PARLEUR, EUSE, *s.*

Ne soyez à la cour, si vous voulez y plaire,
Ni fade adulateur, ni *parleur* trop sincère,
Liv. VII, fab. 7.

Les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux* observent, d'après le P. Bouhours, que « le mot *parleur* se prend presque tou- « jours en mauvaise part, et ne se dit que d'une habitude de « parler trop, mal à propos, et seulement pour parler. » Je ne crois pas néanmoins que l'on doive condamner la manière dont La Fontaine l'emploie ici.

PARMI, *prép.*

Ces deux emplois sont beaux; mais je voudrois *parmi*
Quelque doux et discret ami.
Liv. VIII, fab. 10.

Parmi est employé ici absolument et sans régime, comme l'est quelquefois dans le style familier le mot *avec*. Voy. Avec. Quoique un peu hardie, je ne trouve pas que cette suppression du complément du régime fasse ici un mauvais effet.

PAROISSE, *s. f.*

Porter habit de deux paroisses. Voy. Habit.

PAROLE, *s. f.*

Nos vieux romans, en leur style plaisant,
Nomment cela *paroles de présent.*
Contes. *Le Remède.*

On nommait autrefois, en termes de jurisprudence : *paroles de présent*, un acte par lequel deux personnes, après s'être

préalablement présentées à leur curé, déclaraient par-devant notaire qu'elles se prenaient pour mari et femme. Ces paroles, qui étaient considérées comme un mariage légitime et irrévocable, étaient probablement ainsi nommées, parce que les deux parties contractantes stipulaient sur un fait *présent* et actuel (*de præsenti*), au lieu que dans les contrats de mariage ordinaires, on ne stipule qu'en vertu d'un acte *futur* (*de futuro*), c'est-à-dire de la célébration future du mariage. Cet usage est depuis longtemps aboli en France.

PART, *s. f.*

De sa part, de son côté.

> Non loin de là certain vieillard
> S'ennuyoit aussi *de sa part*.
>
> Liv. VIII, fab. 10.

Part est pris ici dans le sens de lieu distinct, séparé des autres, comme dans les locutions : *à part*, *à part soi*, *faire bande à part*, etc. Je doute que l'on doive imiter ici l'exemple de La Fontaine.

PARTICULARISER, *v. a.*

La Fontaine, après avoir décrit l'aspect général de la ville d'Orléans, ajoute : « de la *particulariser* en détail, je vous « ennuierois. » *Lettr. à Mad. de La Fontaine*, 30 août 1663. Œuv. div., t. II, p. 39.

On dit bien : *particulariser un fait*, pour en détailler toutes les particularités, toutes les circonstances ; mais peut-on dire également : *particulariser une ville ?* J'en doute. Au reste, je m'en rapporte.

PARTIR, *v. a.* Partager.

> . . . . . Ces gens, gais et joyeux,
> Sont sur le point de *partir* leur chevance.
>
> Contes. *L'Oraison de saint Julien.*

Selon Messieurs de l'Académie et les auteurs du *Diction-*

naire de Trévoux, ce mot est vieux, et ne se dit plus que dans cette locution : *avoir maille à partir*. J'estime, sauf meilleur avis, qu'on pourrait encore l'employer dans le style léger et badin.

PASSADE, *s. f.* Courses en passant et repassant, allées et venues.

. . . . . Vos fréquentes *passades*
Joûtes, tournois, devises, sérénades,
M'ont, avant vous, déclaré votre amour.
CONTES. *Le Magnifique.*

Il ne se dit plus ordinairement qu'en termes de manége, pour désigner les courses d'un cheval, que l'on fait passer et repasser plusieurs fois par le même chemin.

PASSE-CICÉRON, *s. m.* Orateur qui l'emporte sur Cicéron.

Et l'autre affiche par la ville
Qu'il est un *passe-Cicéron*.
Liv. VI, fab. 19.

La Fontaine a-t-il forgé le premier ce mot, qui a, depuis, été employé par divers écrivains, entre autres par Morabin, auteur de la vie de Cicéron et traducteur de plusieurs ouvrages de cet orateur, ou d'autres l'avaient-ils employé avant lui? C'est ce qu'il serait difficile, et, à coup sûr, peu important de décider. — Je pense, au reste, avec les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux*, qu'on ne doit forger qu'avec discrétion ces sortes de composés.

PATENÔTRES, *s. f. pl.* Grains d'un chapelet.

Ils se suivent en file, ainsi que *patenôtres*.
Lett. à M. Fouquet. Œuv. div., t. II, p. 4.

L'abbé Féraud considère le mot *Patenôtres*, employé en ce sens, comme un terme populaire. Voy. *Dict. crit. de la lang. franç.*

PATE-PELU, *s. m.* Fourbe, hypocrite.

Deux francs *pate-pelus*, qui, des frais du voyage,
Croquant mainte volaille, escroquant maint fromage,
S'indemnisoient à qui mieux mieux.

Liv. IX, fab. 14.

Selon Furetière, le mot *pate-pelu* doit son origine à la fable du loup, qui montre à l'agneau, par dessous la porte, une patte de brebis. — Selon d'autres, c'est une allusion à la ruse de Jacob, qui, pour tromper Isaac, aveugle, en se faisant passer pour Ésaü, se couvrit les mains d'une peau de chevreau. Cette dernière origine est assez vraisemblable; toutefois, il serait possible que par ce mot familier *pate-pelu*, on eût voulu peindre un chat hypocrite, qui, pour tromper celui qu'il veut égratigner, renferme ses griffes sous la peau de sa patte et fait, comme on dit vulgairement, *patte de velours*. On dit en italien, dans un sens à peu près semblable : *pietà* ou *carità pelosa*, en parlant des hommes qui ne pensent qu'à leurs intérêts, tout en se couvrant du voile de la piété, de la charité. Voy. *Vocabol. della Crusca*, au mot *Peloso*. Consultez Leduchat, *Notes sur Rabelais*, liv. IV, prologue. — Quitard, *Dict. des Prov.*, p. 586, etc.

PATER. Mot latin, employé, par plaisanterie, pour désigner un moine.

Le secret même encor se répéta
Par le *pater* : il aimoit cette danse.

Contes. *Comment l'esprit vient aux filles.*

Dans quelques provinces, on donne ce nom aux curés : le *pater* de Bourganeuf, etc. Voy. *Dict. de Trévoux*, etc.

PATERNITÉ, *s. f.*

Tant et tant fut par sa *paternité*
Dit d'oraisons, qu'on vit du purgatoire
L'âme sortir, ...

Contes. *Féronde, ou le Purgatoire.*

Les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux* observent « qu'on « donne quelquefois ce titre d'honneur aux anciens reli- « gieux, aux prêtres, aux confesseurs, à qui l'on dit *votre* « *Paternité* au lieu de *votre Révérence.* » Il est appliqué ici, d'une manière assez plaisante, à un *père abbé,* devenu *père* à un autre titre.

PATIBULAIRE, *adj. des deux genres* et *s. m.*

Le scélérat, réduit en un péril extrême,
Et presque mis à bout par ces chiens au bon nez,
Passa près d'un *patibulaire.*
Liv. XII, fab. 23.

Car de mettre au *patibulaire*
Le corps d'un mari tant aimé,
CONTES. *La Matrone d'Éphèse.*

Selon Messieurs de l'Académie, *patibulaire*, substantif, signifie, dans le style familier, *les faits qui concernent les malfaiteurs condamnés à mort.* Je ne me rappelle pas l'avoir jamais lu ni entendu dire dans ce sens. La Fontaine le prend ici dans celui de *gibet*, *fourches patibulaires.* L'abbé Féraud observe que, sous cette forme, le mot *patibulaire* ne vaudrait rien aujourd'hui, même dans une fable. Cette décision n'est-elle pas un peu sévère?

PATRON, *s. m.*

Chaque mère à sa bru l'alléguoit pour *patron.*
CONTES. *La Matrone d'Éphèse.*

Patron est pris ici dans le sens d'*exemple, modèle.* On ne l'emploie plus, sous cette acception, que pour signifier les modèles, d'après lesquels les couturières, les modistes, taillent les habillements, etc. Si ce mot n'est pas usité en parlant des personnes que l'on prend pour modèles, c'est, sans doute, parce que les mots *patron*, *patronne*, ont été consacrés pour désigner les saints ou saintes sous la protection desquels on met un enfant lors de son baptême.

PEINTRE, *s. m.*

La Fontaine l'a employé au féminin pour dire : la *femme d'un peintre.*

> Qu'une, pourtant, des tireuses de vin
> De lui sourire au retour ne fit faute :
> Ce fut la *peintre*. . . . . .
>
> CONTES. *Les Rémois.*

Consultez sur cet emploi du mot *peintre* au féminin, les remarques d'André, citées dans le *Dictionnaire de Trévoux.*

PÈLERIN, INE, *s.*

> Nos gaillards *pèlerins*,
> Par monts, par vaux, et par chemins,
> Au gué d'une rivière à la fin arrivèrent,
>
> Liv. II, fab. 10.

> Marché fait, les oiseaux forgent une machine
> Pour transporter la *pèlerine.*
>
> Liv. X, fab. 3.

Le mot *pèlerin* est pris ici dans le sens primitif de *voyageur.*

PENAILLE, *s. f.* collectif. Terme de mépris pour désigner les moines.

> La *penaille*, ensemble enfermée,
> Fut en peu d'heures consumée.
>
> CONTES. *Les Cordeliers de Catalogne.*

On dit encore familièrement, et par mépris : un *penaillon* pour dire un *moine.*

PENSEMENT, *s. m.* Pensée, réflexion.

> Dont Teudelingue entra par plusieurs fois
> En *pensement*, ...
>
> CONTES. *Le Muletier.*

L'abbé Féraud observe que le vieux mot *pensement* se dit

encore dans quelques provinces. Voy. *Dict. crit. de la lang. franç.* Ce mot peut, je crois, être employé heureusement dans le style léger et badin.

PERCEPTIBLE, *adj. des deux genres.* Susceptible d'être aperçu.

> Et leur faisoit donner du paradis
> Un avant-goût à leur sens *perceptible*,
>
> CONTES. *Féronde, ou le Purgatoire.*

Si l'on en croit Messieurs de l'Académie, ce mot *ne s'emploie qu'avec la négative.* Je ne sais pourquoi l'abbé Desfontaine, en plaçant l'adjectif *perceptible* dans son *Dictionnaire néologique,* édit. de 1731, p. 125, semble vouloir jeter de la défaveur sur ce mot qui est d'un usage général. Consultez l'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.*, etc.

PERMUTEUR, *s. m.* Celui qui échange, qui troque, qui permute.

> Les *permuteurs* ne pouvoient bonnement
> Exécuter un pareil changement
> Dans ce village, à moins que de scandale :
>
> CONTES. *Les Troqueurs.*

On dit maintenant *permutant*, s. m.

PERPLEX, EXE, *adj.*

> Deux avocats qui ne s'accordoient point.
> Rendoient *perplex* un juge de province;
>
> CONTES. *Le Juge de Mesle.*

L'Académie écrit *perplexe*, adject. des deux genres. — M. Philipon de la Madeleine, dans son Dictionnaire des rimes, autorise les poëtes à dire à leur volonté *perplex* ou *perplexe*, permission dont M. le baron de Strassart a cru devoir profiter :

> Du grand Chateaubriand le sort me rend *perplex*.
>
> Liv. III, fab. 8.

Cette liberté, observe-t-il dans une note, est d'autant plus nécessaire en poésie que le mot *perplex* est le seul qui rime avec *index*.

PERRIN DANDIN, *n. pr.*

> *Perrin Dandin* arrive : ils le prennent pour juge.
> *Perrin*, fort gravement, ouvre l'huître, et la gruge,
>
> Liv. IX, fab. 9

Ce nom, employé également dans sa comédie des *Plaideurs*, pour désigner un juge ridicule, est emprunté de Rabelais. Le nom de Perrin est le diminutif de *Pierre*. Quant à celui de *Dandin*, Rabelais le donne à un villageois de bon sens, qui, de son temps, appointait et terminait les procès de son voisinage. Or ce bon homme, au lieu de s'établir sur les fleurs de lis, comme les juges ordinaires, s'asseyait sur le premier tronc d'arbre qu'il rencontrait. Leduchat pense que le nom de *Dandin* lui avait été donné par Rabelais, à cause du *dandinement* de ses jambes, lorsqu'il était assis sur un siége trop élevé, ce qui devait lui arriver assez souvent. Consultez Rabelais, liv. III, ch. 39, et les notes de Leduchat sur ce chapitre. — Idem, liv. III, ch. 41. — Le nom ou sobriquet de *Dandin* ne viendrait-il pas plutôt de la marche *dandinante* de ce paysan juge, ou peut-être aussi du mot *dando*, qui a signifié autrefois niais, sot.

> Le *dando* tranche des lardons,
> Quant on va sa char embrochier.
>
> Coquillard. *Monol. des Perruques.*

De là le nom de *George Dandin* dans *Molière*.

PERSUADANT, ANTE, *adj. verb.* Qui persuade.

> Et quand il veut, les rend plus éloquentes
> Que Cicéron, et mieux *persuadantes;*
>
> Contes. *Le Faucon.*

On dirait maintenant : *persuasives*. Toutefois je ne crois

pas que l'on doive entièrement rejeter l'adjectif *persuadant* qui, si je ne me trompe, pourrait offrir une légère nuance.

PETIT, ITE, *adj.*

Un petit, un peu.

> Ne lui donnez plus rien qu'*un petit* de panade :
> Car il est mort, autant vaut.
>
> *Songe de Vaux.* Fragm. 4.

Cette locution, qui n'est pas entièrement bannie du langage populaire, et qui, au rapport de l'abbé Féraud, *Dict. crit.*, se dit encore dans quelques provinces, a été employée par Molière :

> Je commence, à mon tour, à le croire *un petit.*
>
> *Amphytrion.* Act. I, sc. 2.

Elle est ancienne dans notre langue. L'auteur du *Roman de la Rose* dit :

> Et se fasse *ung petit* attendre
>
> V. 14,163.

PEU, *adv.*

> L'une encor verte ; et l'autre *un peu bien* mûre,
>
> Liv. I, fab. 17.

Locution vicieuse, et qui n'est plus usitée que dans le langage très-familier, et par plaisanterie. Elle était autrefois d'un usage assez général.

> Je tarde *un peu beaucoup* pour votre impatience.
>
> P. Corneille. *L'Illusion.* Act. I, sc. 2.

Corneille l'a même employée dans plusieurs de ses tragédies. Voy. l'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.*

Quelque peu, pour un peu.

> Un païen, qui sentoit *quelque peu* le fagot,
>
> Liv. IV, fab. 19.

L'abbé Féraud, *Dict. crit.*, condamne *quelque peu*,

comme « vieux et mot de province. » Cette critique n'est-elle pas un peu trop sévère? *Quelque peu* est, du moins ici, très-heureusement employé, et donne au vers de La Fontaine une teinte de naïveté que n'aurait pas le mot *un peu*. Il offre d'ailleurs, si je ne me trompe, une légère nuance de signification.

PHAÉTON, *n. pr.*

Le *Phaéton* d'une voiture à foin
Liv. VI, fab. 18.

Personne n'ignore que *Phaéton* (φαέθων, le brillant, rac., φάω, φαέθω, luire, briller) obtint du soleil l'honneur, qui lui devint si funeste, de conduire son char durant un jour. Voyez Ovid., *Metam.*, lib. II. Ce nom, appliqué au charretier d'une voiture à foin, produit un effet comique à raison de l'importance burlesque qu'il donne à ce grossier personnage.

PHILOMÈLE, *n. pr.*

Dans un bois où chantoit la pauvre *Philomèle*.
Liv. III, fab. 15.

Des forêts, où chante en tout temps
Philomèle, honneur des bocages,
De qui le règne, en nos ombrages,
Naît et meurt avec le printemps.
Psyché. Liv. I.

Tout le monde connaît la métamorphose de *Philomèle* en rossignol, et de sa sœur *Progné* en hirondelle. Voy. Progné. J'ajouterai que parmi ceux qui se mêlent de rimer tant bien que mal (moi tout le premier), il n'en est peut-être pas un seul qui ne se soit servi du nom de *Philomèle* pour désigner le rossignol.

PHŒBÉ, *s. m.* Détails longs, circonstanciés, et un peu emphatiques.

Et les encore, enfin tout le *phœbé*.
Contes. *Comment l'esprit vient aux filles*.

Ce mot, d'ailleurs peu usité, ne peut jamais être employé que dans le style badin, et comme terme dérisoire. Il répond au mot familier *phébus* avec lequel il offre, toutefois, une légère nuance.

PICROCHOLE, *n. pr.*

Qui ne fait châteaux en Espagne?
Picrochole, Pyrrhus, la laitière, enfin tous,
Autant les sages que les fous.
Liv. VII, fab. 10.

Voyez sur *Picrochole* et ses vastes projets, Rabelais, liv. I, ch. 33, 34.— Selon les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux*, ce nom, formé du grec πικρὸς, amer, et χολὴ, bile, signifie un homme colère, qui a beaucoup de bile.

PIÉÇA, *adv.* Depuis longtemps.

Ingrat ne suis : son nom seroit *piéça*
De là le ciel, si l'on me vouloit croire.
Vers sur Mad. de Sévigné. Œuv. div., t. I, p. 42.

Vieux mot, qui se rencontre fréquemment dans nos anciens écrivains français. C'est une ellipse pour *il y a pièce*, c'est-à-dire *partie considérable de temps.*

PIERROT, *n. pr.* du moineau.

Quand un moineau du voisinage
S'en vint les visiter, et se fit compagnon
Du pétulant *Pierrot* et du sage Raton.
Liv. XII, fab. 2.

Le mot *Pierrot* est devenu un terme appellatif pour désigner le moineau. On sait que le nom de *Pierrot* est le diminutif populaire de *Pierre;* mais pourquoi l'a-t-on plus particulièrement affecté au moineau? Ne serait-ce pas à cause de son chant ou, pour mieux dire, de son cri : *pi*, *pi*, *piou*, *piou?* Voy. Gab. Hécart, *Dict. Rouchi*, p. 351.

PIEUX, EUSE, *adj.* employé comme substantif, et, par

opposition, à *profane*, pour dire un ouvrage pieux, un discours pieux, un sujet pieux, un style pieux.

> Si le *pieux* y règne, on n'en a point banni
> Du profane innocent le mérite infini.
>
> *A M. le prince de Conti.* Œuv. div., t. I, p. 75.

Il s'agit ici d'un recueil de fragments de littérature, par Messieurs du Port-Royal. — *Pieux*, en parlant soit des personnes, soit des choses, est toujours adjectif. Voy. l'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.*

PILPAY, *n. pr.* Fabuliste oriental.

> *Pilpay* jusqu'au soleil eût enfin remonté;
>
> Liv. IX, fab. 7.

Selon quelques écrivains, *Pilpay* ou plutôt *Bidpay* signifie, en persan, *amitié*. Voy. Richardson, *Arab.-English Diction.*, col. 472. Selon d'autres, ce nom signifie *celui qui a un pied ou une base ferme comme le saule*. Voy. Meninski, *Lex. arab., pers. turc.*, t. I, p. 637, col. 2. — Je laisse aux savants orientalistes à décider cette question.

On s'accorde assez généralement à dire que *Bidpay* était un ancien brahmine, favori et premier ministre de *Daschbelim*, puissant roi de l'Inde, qui régna environ cent quarante ans après le fameux *Phor* ou *Porus* des Grecs, c'est-à-dire environ cent quatre-vingts ans avant notre ère. *Bidpay* composa pour le roi, son maître, un recueil d'apologues qui furent successivement traduits ou imités par plusieurs auteurs orientaux. Comme chacun des compilateurs de ces fables les habilla à sa manière et donna à son ouvrage un titre particulier, il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'en reconnaître le titre primitif. Quelques critiques ont cru le retrouver dans l'*Hitopadesa* ou *Instructions amicales*, copiées ou imitées du *Puncha-tantra*, recueil ainsi nommé parce qu'il est divisé en *cinq chapitres;* d'autres pensent que l'original de ces fables est l'ouvrage persan intitulé : *Testament de Huschenck*,

second roi de Perse de la première dynastie. Quoi qu'il en soit, ces fables furent, comme je l'ai dit plus haut, compilées et traduites, sous des titres différents, en persan, en arabe, en turc, en syriaque, en hébreu, en grec (sous l'empereur Comnène), en latin, d'après la version hébraïque du rabbin *Joel* ou de *Simon Seith*, par *Jean de Capoue*, écrivain du XIIIe siècle, sous le titre de *Directorium humanæ vitæ, aliàs parabolæ antiquorum sapientium*, in-4° gothique. De toutes les traductions ou compilations orientales des fables, attribuées à *Bidpay*, une des plus connues, est le *Kalilah wa Demnah*, composé en persan l'an 515 de l'hégire (1121 de notre ère), par *Abu'l-Mala-Nasser-Allah-Mustofi*. La plus ancienne traduction que je connaisse des fables, dites de *Bidpay* ou *Pilpay*, est celle de *David Saïd* d'Ispahan, intitulée : *Livre des Lumières de la conduite des Rois*, Paris, 1664.— Je me bornerai à ce rapide et imparfait exposé. Ceux qui voudront connaître à fond ce qui concerne les *Fables de Bidpay* peuvent consulter HUET, *Origine des Romans*, Paris, 1678, p. 30 et suiv.— FABRICIUS, *Bibl. græc.*, vol. VI, p. 460; vol. X, p. 324. — D'HERBELOT, *Bibl. orient.*, in-folio, p. 110, 189, 225, 371, 423. — RICHARDSON, *Arab.-English Diction.*, col. 472. — WILL. JONES, *Works*, t. VI, p. 4. — *Asiatic Researches*, t. I, p. 429. — WILKINS, *Hitoopadesa*, Bath, 1787, préf., p. 13. — H.-T. COLEBROOKE, Introd. à *l'heetopadesa*, Serampour, 1804, in-4°.— LANGLÈS, *Fab. et Cont. ind.*, trad. nouvelle, 1790, Disc. prélim. — SYLVESTRE DE SACY, *Disc. prélim. des fables de Bidpay en arabe.* — GINGUENÉ, *Hist. de la Littérat. ital.*, ch. 4, t. I, p. 202, 203. — Feu M. ROBERT, *Essai sur les fabulistes*, placé à la tête de ses *Fables inédites des* XIIe, XIIIe *et* XIVe *siècles*, t. I, p. 209 et suiv. — *Biographie universelle*, art. *Wichnou Sarma*, etc.

PIQUER (Se), *v. réfl.* Se prendre d'amour.

> Il *se piqua pour* certaine femelle
> De haut état . . . . . .
>
> CONTES. *Le Magnifique.*

Le pape, enfin, *s'il se fût piqué d'elle*,
N'auroit été trop bon pour la donzelle.

CONTES. *La Courtis. amour.*

Le beau Damon *s'étant piqué pour elle.*

CONTES. *Les Aveux indiscrets.*

On voit que La Fontaine dit indifféremment : *se piquer de* ou *se piquer pour*. Le verbe réfléchi *se piquer* est rarement employé sous cette acception.

PLAIRE (Se), *v. pron.*

. . . . . Et cette erreur extrême
Est un mal que chacun *se plaît* d'entretenir.

Liv. I, fab. 11.

Se plaire se construit plus ordinairement avec la préposition *à*. Les poëtes le construisent avec la préposition *de*, lorsque la mesure du vers l'exige : Racine l'a fait quelquefois. Voy. l'abbé D'OLIVET, *Rem. sur Racine*, § 22, p. 265. — L'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.*, etc.

PLAT, ATE, *adj.*

TOUT PLAT. Locution averbiale et familière.

Et te dis tout net, et *tout plat :*
Je ne veux point changer d'état.

Liv. XII, fab. 1.

L'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.*, semble confondre *tout plat* avec *tout à plat*, qui, dit-il, signifie *entièrement, tout à fait.* J'estime que *tout plat* signifie ici : *tout uniment, sans périphrase, sans circonlocution.*

PLAT, *s. m.*

D'animaux malfaisants c'étoit un très-bon *plat.*

Liv. IX, fab. 17.

Métaphore empruntée d'un mets composé de plusieurs

ingrédients divers. Cette expression familière est employée ici d'une manière heureuse.

PLEUR, *s. m.*

Jetoient maint *pleur*, poussoient maint et maint cri,
CONTES. *Belphégor.*

Ce mot, qui ne s'emploie plus qu'au pluriel, se disait autrefois au singulier :

Cesse ton *pleur* et va où je t'adresse.
CLÉM. MAROT. *Épît.* 24.

Voy. aussi ALAIN CHARTIER, *Poés.*, p. 173.— CH. DESPORTES, *Poés.*, p. 228, etc. Bossuet a dit encore *pleur* au singulier :

Un pleur éternel, un feu qui ne s'éteint pas, un ver qui ne meurt pas.
Serm. de la résurrect.

Consultez VAUGELAS, *Rem. sur la lang. franç.*, t. II, p. 716, 717. — ACADÉMIE, *Observ. sur Vaugelas*, p. 416. — MÉNAGE, *Observ. sur la lang. franç.*, t. I, ch. 74, p. 159. — BRÉGHOT DU LUT, *Gloss. de Louise Labé*, p. 302, etc.

PLEURER, *v. n.*

Il les fait jouir du *pleurer*, comme si c'étoit quelque chose de délicieux.
Psyché. Liv. I.

L'infinitif *pleurer* est employé ici sous la forme de substantif, comme on dit : le *manger*, le *boire*, etc. — Cet emploi de l'infinitif n'a pu s'introduire et se conserver dans notre langue que pour un petit nombre de verbes. Voy. VIVRE.

PLEUVOIR, *v. n.*

. . . . . Contrat passé, notre homme
Tranche du roi des airs, *pleut*, vente, et fait en somme
Un climat pour lui seul : . . . . . .
Liv. VI, fab. 4.

Pleuvoir, qui ne se dit ordinairement que sous la forme

neutre impersonnelle, est employé ici sous une forme et une acception particulières : il signifie *faire tomber de la pluie*. On le retrouve sous cette forme dans quelques anciens écrivains.

> Jupiter, ou *pleuve*, ou non *pleuve*
> Tousjours quelque fascheux il treuve
> Qui du temps se doulousera.
>
> BAIF. *Œuv.*, p. 271, r°.

Consultez la note de feu Ch. Nodier sur cette fable de La Fontaine.

PLIER, *v. a. et n.*

> Les vents me sont moins qu'à vous redoutables;
> Je *plie* et ne romps pas. . . . . .
>
> Liv. I, fab. 22.

M. Napoléon Landais prétend que La Fontaine aurait peut-être dû dire *ployer*. Il entre à ce sujet dans de minutieux détails sur la différence de signification entre les verbes *plier* et *ployer*. « *Plier*, dit-il, indique un effet plus grand, plus « marqué, plus approchant de ce qu'on entend par *pli*. En « marchant, vous *ployez* le genou; dans une génuflexion, « vous le *pliez*, etc.» Voy. *Choix de fables de La Fontaine*, p. 85, 86. Au reste, il ne paraît pas, et je crois avec raison, attacher une grande importance à cette légère critique.

PLINTHE, *s. f.* Employé au masculin.

> Sur chaque côté *du plinthe* qui regardoit directement, aussi bien que les faces de la pyramide, le midi, le septentrion, le couchant et le levant,...
>
> *Psyché*, liv. II.

Le mot *plinthe* avait autrefois ce genre.

> Pour soutenir *le plinthe* de ce bastiment.
>
> REM. BELLEAU. *Bergeries*, t. I, fol. 20, verso, etc.

Il ne se dit plus qu'au féminin. Voy. l'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.*

PLUMAIL, *s. m.*

Mais les seigneurs sur leur tête
Ayant chacun un *plumail*,
Liv. IV, fab. 6.

Les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux* définissent le mot *plumail* « petit balai de plumes qui sert à diverses choses. » Je ne sais si le mot *plumail* est usité dans ce sens; mais dans La Fontaine il signifie *plumet*, *aigrette de plumes*. Le petit balai se nomme plus ordinairement *plumeau*.

POËTE, *s. m.*

Même précaution nuisit au *poëte* Eschyle.
Liv. VIII, fab. 16.

A la foiblesse du sculpteur
Le *poëte* autrefois n'en dut guère,
Liv. IX, fab. 8, etc.

La Fontaine fait constamment le mot *poëte* de deux syllabes, et en cela il a suivi l'exemple de Régnier et de P. Corneille. Mais cette manière de prononcer le mot *poëte* n'a pas été admise. *Poëte* est plus ordinairement de trois syllabes : *po-ë-te*.

Si son astre, en naissant, ne l'a formé *poëte*.
BOILEAU. *Art poétique*. Ch. 1.

Toutefois les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux* prétendent qu'on a la liberté de le « faire à volonté de deux ou « de trois. » Quelques-uns de nos poëtes modernes ont usé de cette liberté.

Aspirons-nous au feu divin
D'un *poëte* au-dessus du vulgaire?
PIRON. *Épît. à Mme de Tencin.*

Aussi me traite-t-on de *poëte* à la douzaine.
IDEM. *Métrom.* Act. II, sc. 1.

Dans le reste de cette pièce le mot *poëte* est trisyllabique.

Je ferai observer en passant que Math. Régnier qui, dans ses *Satires*, fait *poëte* de deux syllabes, le fait de trois dans une de ses odes :

Si je t'invoquois pour *poëte*

Cette dernière manière de prononcer le mot *poëte* me paraît préférable. Consultez LAMONNOYE, *Noëls Bourg.*, au mot *Pouaite*. — L'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.* — VOLTAIRE, *Comm. sur Corneille;* excuse à Ariste, etc.

POINT, *s. m.*

MAL EN POINT, en mauvais état.

. . . . . Voilà mon loup par terre,
Mal en point, sanglant, et gâté.
Liv. XII, fab. 17.

L'Académie signale cette locution comme appartenant exclusivement au style familier. — Le mot *point* signifiait autrefois *état*, *situation*, tant au physique qu'au moral. On disait : être *en bon point*, pour : *en bon état de santé*, d'où notre substantif *embonpoint*.

PONDEUR, *s. m.*

La femme du *pondeur* s'en retourne chez elle.
Liv. VIII, fab. 6.

On dit *pondeuse* au féminin ; mais ce mot n'a pas de masculin, et avec raison, puisque les oiseaux mâles ne pondent point : quoi qu'il en soit, le mot *pondeur* est ici très-plaisant et très-heureux.

PORC, *s. m.*

Dans le temps que le *porc* revient à soi, l'archer
Voit le long des sillons une perdrix marcher;
Liv. VIII, fab. 27.

Il s'agit ici d'un sanglier. Le mot *porc*, lorsqu'il est seul, ne se dit guère que du *cochon domestique*. Toutefois, si l'on en croit l'abbé Féraud, *Dict. crit.*, on dit quelquefois *porc*-

sanglier; mais il ajoute qu'on l'appelle plus ordinairement *sanglier*, tout court. Voy. aussi *Dict. de Trévoux.*

PORTAIL, *s. m.*

> Par ce point-là, je n'entends, quant à moi,
> Tours ni *portaux*, ...
>
> CONTES. *Les Rémois.*

On dit maintenant au pluriel *portails;* mais *portaux* était encore usité au siècle de Louis XIV. Consultez MÉNAGE, *Observ. sur la lang. franç.*, part. I, ch. 243, p. 471, et *addit.*, p. 608. — THOM. CORNEILLE, *Not. sur les Rem. de Vaugelas*, t. II, p. 595.

POSSIBLE, *adj. des deux genres.* Employé comme adverbe et, par ellipse, dans le sens de *peut-être, il est possible que...*

> . . . . . Notre mort,
> (Au moins de nos enfants, car c'est tout un aux mères),
> Ne tardera, *possible*, guères.
>
> Liv. III, fab. 6.

> Et *possible*, est-ce par gageure
> Qu'il a causé cette aventure.
>
> CONTES. *Joconde.*

> Mille espèces dont je ne sais pas les noms, et qui n'en eurent, *possible*, jamais.
>
> *Psyché.* Liv I.

Cette façon de parler elliptique est très-commune chez nos anciens écrivains français. On a dit aussi : *possible que*, comme nous disons : *peut-être que.*

> Mais, après tant de maux, *possible que* les Dieux
> Changeront aujourd'hui nos fortunes en mieux.
>
> MAIRET. *Sophonisbe.* Act. II, sc. 1.

Lamothe Levayer et Chapelain approuvent *possible* pour *peut-être.* Vaugelas, sans le condamner précisément comme le font Ménage et Messieurs de l'Académie, observe que « ceux

« qui veulent écrire poliment ne feront pas mal de s'en abs-« tenir. » Cette locution est maintenant tombée en désuétude, et j'avoue que je la regrette. *Possible* remplacerait avec avantage la locution elliptique *peut-être*, qui produit souvent un mauvais effet lorsqu'elle se rencontre dans la même phrase avec le verbe *être*. Consultez VAUGELAS, *Rem. sur la lang. franç.*, t. I, p. 238, 239.— ACADÉMIE, *Observ. sur Vaugelas*, p. 166. — MÉNAGE, *Observ. sur la lang. franç.*, part. I, ch. 228, p. 497. — *Dict. de Trévoux*. — L'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.*, etc.

POULAILLE, *s. f.* Terme collectif. Poules réunies dans une basse-cour.

. . . . . Le rustre, en paix chez soi,
Vous fait argent de tout, convertit en monnoie
Ses chapons, sa *poulaille* : il en a même au croc;

Liv. XI, fab. 3.

Ce mot, qui répond, sauf une légère nuance, au mot *Volaille*, ne se trouve pas dans le *Dictionnaire de l'Académie*. — L'abbé Féraud, *Dict. crit.*, semble vouloir en attribuer l'invention à J.-B. Rousseau.

POURCHAS, *s. m.* Poursuite, action de pourchasser, de poursuivre.

Et n'étant homme en tel *pourchas* nouveau,
Guère ne mit à déclarer sa flamme.

CONTES. *Le Cocu battu et content.*

Ce vieux mot, assez commun dans nos anciens écrivains, pourrait encore, je crois, s'employer heureusement dans le style badin.

POURPRIS, *s. m.* Lieu enceint de haies ou de murailles, du vieux français *pourprendre*, enceindre, entourer.

Le chaume devient or : tout brille en ce *pourpris*.

PHILÉMON ET BAUCIS.

Pourpris ne s'emploie qu'en poésie. Si je ne me trompe, ce mot donne une certaine importance, une certaine noblesse, à la chaumière et au verger des deux pauvres vieillards.

POUVOIR, *v. a.* et *n.*

Ne pouvoir que... Ne pouvoir s'empêcher de...

> *Je ne puis qu'*en cette préface,
> Je *ne* partage entre elle et vous
> Un peu de cet encens qu'on recueille au Parnasse,
>
> *Daphnis et Alcimadure.* Liv. XII, fab. 26.

> Celle dont nous venons de chanter l'hyménée
> *Ne peut qu'*elle *ne* rende un tel œuvre accompli.
>
> *Lett. à M. Fouquet.* Œuv. div., t. II, p. 16.

Il est à regretter que cette façon de parler, empruntée du latin : *non possum quin* soit tombée en désuétude. On la rencontre assez souvent dans nos anciens écrivains :

Je ne puis que je *ne* le blâme.

Brantôme. *Cap. franç.*, t. III, p. 136.

Je ne puis que je *ne* penche du costé d'Alexandre.

Montaigne. *Ess.* Liv. II, ch. 36.

Je ne puis que je *ne* me plaigne de l'injure que nous faisons à la mémoire de nostre Hugues.

Ét. Pasquier. *Rech.* Liv. VIII, ch. 46.

> *Je ne puis*, cher ami, *qu'avec toi je ne rie*
> Des subtiles raisons de sa poltronnerie.
>
> P. Corneille. *La Suivante.* Act. IV, sc. 6, etc.

Consultez l'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.*

N'en pouvoir mais. Voy. Mais.

PRÊCHE, *s. m.* Sermon, prédication.

> Frère André ne marchanda point,
> Et leur fit ce beau petit *prêche :*
>
> Contes. *Les Cordeliers de Catalogne.*

Préche ne se dit plus que des sermons des ministres protestants. Il s'employait autrefois dans le sens de *sermon* en général.

Il faut considérer le *presche* à part, et le prescheur à part.

MONTAIGNE. *Ess.* Liv. II, ch. 31.

Le mot *préche* pourrait encore, je crois, se dire en plaisantant, comme La Fontaine le fait ici d'une manière très-heureuse.

PRÉCIEUSE, *s. f.*

C'étoit tout, car les *précieuses*
Font dessus tout les dédaigneuses.

Liv. VII, fab. 5.

Le mot *précieuse*, assez ancien dans notre langue, était loin d'avoir l'acception défavorable qu'on lui a donnée depuis : c'était au contraire un terme d'éloge qui désignait une femme vertueuse, de mérite et d'esprit.

Royne d'enfer, de tous maulx amoureuse.....
Contrefaire voulez la *précieuse*

EUST. DESCHAMPS. *Poés. mss.*, fol. 255, col. 3.

Obligeante, civile et sur tous *précieuse*,
Quel seroit le brutal qui ne l'aimeroit pas ?

SEGRAIS. *Vers à Mlle de Chatillon.*

Aussi voyons-nous que Molière, dans la préface de sa comédie des *Précieuses ridicules*, a grand soin d'avertir qu'on ne doit pas confondre les *véritables Précieuses* avec les *Précieuses ridicules*, qui les imitent, ou plutôt les singent d'une manière gauche et maladroite. Consultez CAILHAVA, *Étud. sur Molière.* — SOLVET, *Etud. sur La Fontaine*, part. II, p. 15, 16. — TASCHEREAU, *Hist. de Molière*, ann. 1659, liv. I, p. 37 et suiv., et surtout M. WALCKENAER, *Mémoires sur Mad. de Sévigné.*

PRÉCIOSITÉ, *s. f.* Pruderie, grimaces, caractère d'une précieuse.

Sa *préciosité* changea lors de langage.

Liv. VII, fab. 5.

On croit généralement que ce mot a été forgé par La Fontaine. Néanmoins Ménage s'en était déjà servi dans ses *Observations sur la langue françoise*, imprimées en 1676, pour désigner le langage des *Précieuses*. Selon l'abbé Féraud « il ne serait bon que dans le critique outré, ou le satirique.» Quoi qu'il en soit, *préciosité* est, dans le passage de La Fontaine, d'un très-heureux effet, et semble, jusqu'à un certain point, répondre aux dénominations honorifiques : *Sa Majesté, Son Excellence*, etc.

PRÉLASSER (Se), *v. pron.* Marcher avec gravité, comme un prélat.

L'âne se prélassant marche seul devant eux.

Liv. III, fable 1.

Quelques philologues ont prétendu que La Fontaine était l'inventeur de ce mot ; il n'a fait que le renouveler. Le verbe *se prélasser* se trouve dans Rabelais et dans d'autres anciens écrivains. Voy. Ch. Pougens, *Archéolog. franç.*, t. II, p. 241.

PRÊT, ÊTE, *adj.*

En rêvant à la visite qu'elle étoit *prête de* recevoir.

Psyché. Liv. I.

Elle la trouva étendue sur les tapis dont cette chambre étoit ornée, *prête d'*expirer et n'en pouvant plus.

Ibid. Liv. II.

. . . . . Cette fille adoptive
*Prête d'*être vendue et traitée en captive.

L'Eunuque. Comédie. Act. I, sc. 3.

Cette manière de parler a été employée également par plusieurs écrivains du siècle de Louis XIV.

Dans un pays étranger, où elle ne pouvoit espérer d'assistance que de la bonté de la reine, en la cour de qui elle se voyoit *prête de* mourir.

VOITURE. *Hist. d'Alcimadure.* Œuv., t. II, p. 280.

Racine a dit dans le même sens : *prêt à.*

Je vois de votre cœur Octavie effacée,
Prête à sortir du lit où je l'avois placée.

Britannicus. Act. IV, sc. 2.

Malgré ces autorités respectables, j'estime que dans les exemples que j'ai cités, il faut : *près de.* On peut être *près de* faire une chose, sans être *prêt*, préparé à la faire, et *vice-versâ.* Je ne saurais donc adopter l'opinion des auteurs du *Dictionnaire de Trévoux*, qui prétendent autoriser la locution *prêt* ou *prête de* pour *près de.* Consultez l'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.*, art. *Près.*— LEGOARANT, *Nouv. Orthol. franç.*, t. II, p. 217, etc.

PRÉTENDRE, *v. a.* et *n.*

Comme le plus vaillant je *prétends la troisième.*

Liv. I, fab. 6.

Si l'on en croit quelques grammairiens, selon moi un peu trop sévères, *prétendre* doit toujours, dans ce cas, être suivi de la préposition *à.* Je ferai observer qu'on le retrouve employé comme l'a fait La Fontaine, non-seulement dans nos anciens auteurs français, COMINES, *Mém.*, liv. VII, ch. 6. — BRANTÔME, *Capit. franç.*, t. I, p. 70, etc., mais aussi dans les meilleurs écrivains du siècle de Louis XIV.

Lui mort, ce long séjour *prétend quelque autre chose.*

P. CORNEILLE. *Nicomède.* Act. I, sc. 1.

Ces deux nymphes, Mirtil, à la fois *te prétendent.*

MOLIÈRE. *Mélicerte.* Act. 1. sc. 1, etc., etc.

Aussi Messieurs de l'Académie ont-ils, dans leur Dictionnaire, indiqué le mot *Prétendre* comme verbe actif et citent comme exemples ces phrases : *ils prétendent un dixième* sur cette somme : *il prétend le pas* sur un tel, etc.

P. Corneille l'a employé absolument et sans régime.

Mais connois Pulchérie et cesse de *prétendre*.

Héraclius. Act. I, sc. 2.

Ce en quoi il a été condamné par Voltaire dans son commentaire sur ce passage.

PRÊTER, *v. a.*

Petit poisson deviendra grand
Pourvu que Dieu lui *prête vie*.

Liv. V, fab. 3.

Si Dieu me prête vie est une locution proverbiale, très-usitée dans le langage familier. Le verbe *prêter* est-il ici la traduction littérale du latin *præstare*, donner, accorder? Ou n'aurait-on pas voulu insinuer que l'on considère la vie comme un simple *prêt* que Dieu fait à l'homme pour un temps plus ou moins long?

PRÉVALOIR, *v. n.*

Vous voyez bien que ces choses se rencontrant dans un même sujet, doivent *prévaloir à* la qualité d'épouse.

Lett. à M. de Bonrepaux. Œuv. div., t. II, p. 104.

On dit plus ordinairement *prévaloir sur*. Quelques auteurs modernes ont, comme La Fontaine, construit le verbe *prévaloir* avec la préposition *à*. Voy. l'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.*, etc.

PRINCE, *s. m.*

Le bonhomme disoit : Ce sont là *jeux de prince*.

Liv. IV, fab. 4.

Jeu de prince ne plaît qu'à celui qui le fait.

Oudin. *Curios. franç.*

Les *jeux de princes* sont beaux à qui ils plaisent.

Car. Bovil. Prov.

Les princes, habitués par les flatteurs à se considérer en quelque sorte comme au-dessus de l'humanité, s'embarrassent fort peu si les *jeux* ou les plaisanteries qu'ils se permettent

auront pour leurs inférieurs des conséquences désagréables, quelquefois même funestes. Je sais qu'il existe des princes qui font exception à cette règle générale; mais le nombre en est, ou du moins en était autrefois si petit, que ces exceptions ne suffisaient pas pour détruire la vérité du proverbe. Consultez H. Étienne, *Apolog. d'Hérodote*, liv. I, ch. 19. — Quitard, *Dict. des Prov.*, p. 477, etc.

PRIX, *s. m.*

> Enfin, qu'on doit *tenir* notre art *en quelque prix*.
>
> Liv. I, fab. 14.

Expression qui a vieilli, mais qu'il ne serait peut-être pas mal de rajeunir.

PROCRIS, *n. pr.* Voy. Céphale.

PROGNÉ, *n. pr.*, employé pour désigner l'hirondelle.

> Autrefois *Progné*, l'hirondelle
> De sa demeure s'écarta.
>
> Liv. III, fab. 15.

> *Progné* me vient enlever les morceaux;
> Caracolant, frisant l'air et les eaux,
> Elle me prend mes mouches à ma porte :
>
> Liv. X, fab. 7.

Le nom de *Progné*, pour désigner l'*hirondelle*, n'a pas fait la même fortune que celui de *Philomèle*, adopté par tous les poëtes anciens et modernes comme nom appellatif du *rossignol*.

On sait que *Progné*, fille de Pandion, roi d'Athènes, avait épousé Térée, roi de Thrace. Celui-ci ayant violé Philomèle autre fille de Pandion, à laquelle il arracha ensuite la langue. Philomèle fit connaître son malheur à sa sœur au moyen d'une broderie qu'elle lui envoya. Les deux sœurs se concertèrent et punirent le crime de Térée par un crime non moins atroce. Elles tuèrent Itys, fils de Térée et de Progné, et en firent servir dans un festin les membres à son père. Térée entra en fureur dès qu'il eut reconnu cette atrocité, à la vue

de la tête de son fils. Il tira son épée pour tuer Progné et Philomèle; mais les deux coupables échappèrent à sa fureur. *Progné* fut métamorphosée en *hirondelle*, *Philomèle* en *rossignol*, et *Itys* en *faisan*. Voy. Ovide, *Metam.*, lib. VI. — Meursius, *de Reg. Athen.* (règne de Pandion), etc., etc.

PROPET, ETTE, *adj.*

Certaine nièce assez *propette*
Et sa chambrière Paquette
Devoient avoir des cotillons.
Liv. VII, fab. 11.

Ce mot, qui d'ailleurs appartient au style familier, étant le diminutif de *propre*, on devrait dire *proprette;* mais le mot *propet* a prévalu, sans doute à raison de l'euphonie.

PROPOS, *s. m.*

Il se jette à côté, *se met sur le propos*
De Castor et Pollux; . . . . . .
Liv. I, fab. 14.

Selon l'abbé Féraud, *Dict. crit.*, l'usage de la locution « *se mettre sur le propos* est tout au moins douteux. » Malgré cet arrêt un peu sévère, j'estime qu'elle ne serait pas déplacée dans le style familier.

PROTESTANT, *s. m.* Celui qui fait sa cour à une femme.

Le *protestant* de madame Clitie
N'eut du crédit qu'autant qu'il eut du fonds.
Contes. *Le Faucon.*

Je doute fort que le mot *protestant* soit dans ce sens bien juste et bien conforme aux règles de l'analogie.

PROU, *adv.* Beaucoup.

Prou de pardons il avoit rapporté;
De vertus peu : chose assez ordinaire.
Contes. *Le Cocu battu et content.*

Molière a dit aussi :

J'ai *prou* de ma frayeur en cette conjoncture.
L'Étourdi. Act. II, sc. 5.

Mais il met ce mot dans la bouche d'un vieillard. En effet, l'adverbe *prou* appartient au vieux langage, et, comme l'observe l'Académie, il n'est plus d'usage que dans les locutions familières : *peu ou prou*, *ni peu ni prou*. Peut-être, au reste, trouverait-il encore sa place dans le style badin. Consultez VAUGELAS, *Nouv. Rem. sur la lang. franç.*, p. 467. — *Dict. de Trévoux.* — L'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.*

PROUESSE, *s. f.*

Le lion, terreur des forêts
Chargé d'ans et pleurant son antique *prouesse*,
Liv. III, fab. 14.

Ce mot, qui ne signifie plus maintenant que *action de preux*, *action courageuse*, est pris ici dans le sens primitif de *valeur*, *courage*. C'est, en effet, dans ce sens que l'ont employé nos anciens écrivains.

Quant il vos passe par *proëce*
Castoiement, cont. 3. *Fabl. Méon*, t. II, p. 69.

Voyez aussi EUST. DESCHAMPS, *Lay de Duguesclin*, édit. de Crapelet, p. 152, etc. — Vaugelas condamne comme vieux, et ne pouvant entrer dans le beau style, le mot *prouesse*, action d'éclat. Labruyère le regrette. Consultez VAUGELAS, *Rem. sur la lang. franç.*, t. II, p. 680, 685. — LABRUYÈRE, *Caract.*, ch. 14. — L'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la langue franç.*, etc.

PROVENDE, *s. f.*

Veaux de lait, agneaux et brebis,
Régiments de dindons, enfin bonne *provende*.
Liv. IV, fable 16.

Messieurs de l'Académie observent que ce mot appartient au style familier et ne s'emploie guère qu'en badinant dans ces phrases : *aller à la provende*, *songeons à la provende*. Dans nos villages du Soissonnais, *provende* se dit plus spécialement des vivres que l'on donne aux bestiaux.

PRUD'HOMME, *s. m.* Homme sage, prudent.

Quand ils sont bons, en ce cas, tout *prud'homme*
Les prend au poids au lieu de les compter.

Vers à M. Fouquet. Œuv. div., t. I, p. 29.

Ce mot, disent Messieurs de l'Académie, ne s'emploie plus que dans certaines formules de pratique. *Prud'homme* est pris ici dans le sens primitif et général. Je ferai observer, en passant, que La Fontaine écrivait *preud'homme*. Voyez le fac-similé inséré par feu M. Robert dans l'*Essai sur les fabulistes*, placé à la tête de ses *Fables inédites*, etc., t. I, p. 42.

PRUDOTERIE, *s. f.*

D'elle descendent ceux de la *Prudoterie*,
Antique et célèbre maison.

CONTES. *La Matrone d'Éphèse.*

Molière parle également de cette ancienne et célèbre maison de la *Prudoterie* dans *George Dandin*, act. I, sc. 4. — L'idée de la faire remonter à la fameuse matrone d'Éphèse me paraît aussi heureuse que plaisante.

PSAUTIER, *s. m.*

A certain voile aux nonnes familier,
Nommé pour lors entre elles leur *psautier :*

CONTES. *Le Psautier.*

Ce voile, qui couvre la tête et retombe sur les épaules, a sans doute été ainsi nommé, parce qu'on le mettait originairement pour aller psalmodier au chœur.

PSYCHÉ, *n. pr.*, du grec Ψυχή.

Ce mot que l'on peut considérer comme une onomatopée, signifie, dans le sens propre, *souffle, respiration*, et au figuré *âme*. *Psyché* n'est donc que la personnification de l'*âme*, et la fable de ses *amours avec Cupidon* n'est qu'un emblème de l'amour épuré, qui, sans faire taire entièrement les sens, comme l'amour platonique, s'attache néanmoins de préfé-

rence, non à la beauté corporelle, mais aux qualités intellectuelles et morales de l'objet aimé. — Il est généralement reconnu que La Fontaine a tiré son charmant roman d'*Apulée, Ane d'or*, liv. IV, V, VI. — Mais Apulée est-il le premier inventeur de cette fable ingénieuse, ou bien l'idée primitive en est-elle due à Lucius de Patras, ou à Lucien? Ce n'est pas ici le lieu de discuter cette question ardue. Consultez Vossius, *Hist. græc.* — Moréri, *Dict. hist.* — Bayle, *Dict. hist.*, art. *Apulée*; et la notice placée à la tête de l'édition latine de la Psyché d'Apulée avec fig. de Dubois et Marchais. Paris, 1802, grand in-4°.

PUCEAU, ELLE, *s.*

La Fontaine l'a employé comme adjectif.

> Je la tiens *pucelle* sans faute,
> Et si *pucelle* qu'il n'est rien
> De plus *puceau* que cette belle :
> Contes. *Joconde.*

Consultez Bréghot-du-Lut, *Gloss. de Louise Labé.*

PUDEUR, *s. f.*

> Il vous épargne la *pudeur*
> De les lui découvrir vous-même.
> Liv. VIII, fab. 11.

On s'accorde généralement à dire que Phil. Desportes est le premier qui ait employé le mot *pudeur*. Voy. Vaugelas, *Rem. sur la lang. franç.*, t. II, p. 978 et suiv. — Académie, *Observ. sur Vaugelas*, p. 559, 560.— Ménage, *Observ. sur la lang franç.*, part. I, ch. 229, p. 437, 438, etc. Il est impossible d'en faire un usage plus heureux que celui qu'en fait ici La Fontaine.

Q

QUALIFIER, *v. a.*

Toute profession s'estime dans son cœur,
Traite les autres d'ignorantes,
Les *qualifie* impertinentes;
Liv. XI, fab. 5.

Le verbe *qualifier*, suivi d'un adjectif, se construit plus ordinairement avec la préposition *de*. On ne retranche la préposition que lorsqu'il s'agit d'un titre honorifique? *On le qualifie comte, duc*, etc. Voy. l'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.*

QUART, E, *adj.* Quatrième.

Un *quart* voleur survient, qui les accorde net
En se saisissant du baudet.
Liv. I, fab. 13.

Le mot *quart* n'est plus usité sous la forme d'adjectif, si ce n'est dans la locution fiscale : *quart-denier;* et dans le mot *fièvre-quarte*, terme de médecine.

QUASI, *adv.*

En diligence et *quasi* hors d'haleine;
Contes. *Le Faiseur d'oreilles.*

Ce mot, que Vaugelas condamne comme *bas*, appartenait autrefois au style noble et soutenu.

Mais n'ayant *quasi* plus qu'espérer ou que craindre,
Il me siéroit fort mal de flatter ou de feindre.
Mairet. *Sophonisbe.* Act. III, sc. 4.

On le dit encore dans la conversation familière, mais on ne s'en sert plus, je crois, en écrivant. Nous sommes en cela plus délicats que les écrivains du siècle de Louis XIV. *Quasi* a été employé par Pascal : il était approuvé par Patru, et se rencontre fréquemment dans les lettres de Mme de Sévigné. Je ne vois pas trop pourquoi il a été banni de la langue écrite : car il ne le cède en rien pour l'harmonie au mot *presque* qui l'a remplacé. Quant au mot *quasiment*, employé par le peuple et encore en usage dans quelques provinces (voy. Gab. Hécart, *Dict. Rouchi*, p. 374. — Jul. Corblet, *Gloss. picard*, etc.), il n'a pu, avec raison, s'établir dans le langage poli. — Consultez Vaugelas. *Rem. sur la lang. franç.*, t. I, p. 38. — Académie, *Observ. sur Vaugelas*, p. 28. — Ménage, *Observations sur la lang. franç.*, part. I, ch. 249, p. 291. — *Dict. univ. des synon.*, n° 961. — *Dict. de Trévoux.* — L'abbé Féraud, *Dict. crit.*, etc.

QUE, *part. explétive.*

Sur le *que si, que non*, tous deux étant ainsi,
Une meute apaisa la noise.

Liv. IX, fab. 14.

Cette locution : *être sur le que si, que non*, est encore usitée dans le style familier pour dire : *se contrarier, se disputer.* La Fontaine a personnifié cette sorte de substantif : *que si, que non*, d'une manière heureuse et plaisante. Il dit en parlant de la Discorde :

On la reçut à bras ouverts,
Elle et *Que-si-que-non*, son frère,
Avecque Tien-et-mien, son père.

Liv. VI, fab. 20.

Que, répété, est employé comme adverbe, dans le même sens que *Tant..... que.*

Que bien, *que* mal, elle arriva,
Sans autre aventure fâcheuse.

Liv. IX, fab. 2.

Cette manière de parler commence à vieillir; mais, du moins à mon avis, elle est ici très-bien placée.

QUELQU'UN, UNE, *adj. pronominal*, précédé du pronom démonstratif *ce*, *cette*.

A ce plaisant objet si *quelqu'une* recule,
Cette quelqu'une dissimule.

CONTES. *Le Tableau.*

Cette manière d'employer l'adjectif pronominal *quelqu'un* serait, je crois, d'un usage assez heureux dans le style familier et badin. Ici, du moins, il est d'un très-bon effet.

QUERRE, *v. a.* Vieux mot pour *querir*, chercher.

Messieurs, dit-il, en ce lieu n'ont que *querre;*
Les Augustins sont serviteurs du roi.

Ballade des Augustins. Œuv. div., t. I, p. 10.

QUI, *pron. rel.*

Quel que soit le plaisir que cause la vengeance,
C'est l'acheter trop cher que l'acheter d'un bien
Sans qui les autres ne sont rien.

Liv. IV, fab. 13.

Deux pivots *sur qui* roule aujourd'hui notre vie.

Liv. V, fab. 1.

Qui, précédé d'une préposition, ne s'emploie plus qu'en parlant des personnes : en parlant des choses on dit : *lequel*, *laquelle*. Les écrivains du siècle de Louis XIV l'employaient indifféremment des personnes et des choses : on en trouve de nombreux exemples dans P. Corneille, Molière, etc., et même dans Boileau, si sévère en général pour ce qui concerne la pureté du langage. Consultez VAUGELAS, *Rem. sur la lang. franç.*, t. I, p. 86 et suiv. — IDEM, *ibid.*, p. 185 et suiv. — ACADÉMIE, *Observ. sur Vaugelas*, p. 65 et suiv. — — L'abbé FÉRAUD, *Dict. crit.*, etc. — Peut-être doit-on regretter que l'usage ait établi cette règle; *lequel*, *laquelle*,

qu'il faut toujours employer dans cette occasion étant souvent d'un effet peu agréable en poésie.

Qui ni quoi. Ellipse pour *qui ou quoi que ce soit.*

> Comme vous êtes roi, vous ne considérez
> *Qui ni quoi :* . . . . . .
> Liv. V, fab. 18.

C'est-à-dire, vous ne considérez ni les personnes ni les choses. Ces sortes d'ellipses donnent au style plus de mouvement, de rapidité.

QUILLE, *s. f.* Voy. Sac.

QUIMPER-CORENTIN. Ville de la basse Bretagne.

> Près d'un certain canton de la basse Bretagne,
> Appelé *Quimper-Corentin.*
> On sait assez que le destin
> Adresse là les gens, quand il veut qu'on enrage.
> Dieu nous préserve du voyage!
> Liv. VI, fab. 18.

Le P. Hardouin, *Notes sur Pline*, liv. IV, ch. 18, et d'après lui la plupart des auteurs de dictionnaires géographiques dérivent le nom de *Quimper*, commun à plusieurs villes de Bretagne, du celtique *kimper*, ville murée, ville fortifiée, mot auquel on pourrait assigner pour racine le monosyllabe celtique et ancien septentrional *kamp, kœmp*, combat, suiogoth. *kœmpa*, combattre; anglo-saxon *kœmper*, combattant, guerrier, etc., etc., d'où le français *champion. Kimper* ou *Quimper*, signifierait alors *ville des combattants*, des *guerriers*, ou *ville fortifiée*, propre à soutenir *des combats, des assauts.* Quant au nom de *Corentin*, ajouté à celui de *Quimper*, c'est celui du premier évêque de cette ville, *saint Corentin*, qui vivait, selon quelques écrivains, sous le roi Dagobert, au commencement du VIIe siècle, et qui, selon l'opinion la plus générale, était disciple de saint Martin, ce qui le ferait remonter au IVe siècle de notre ère.

La ville de *Quimper-Corentin*, qui a donné naissance à plusieurs écrivains célèbres, compte environ 8,400 habitants, mais sa beauté est loin de répondre à son étendue. Toutefois le séjour n'en est pas aussi désagréable que semble l'indiquer La Fontaine. On lit dans les Mémoires de madame de Motteville, que plusieurs membres du parlement ayant été exilés en 1654, après le retour du cardinal Mazarin, on s'attendrissait plus particulièrement sur le sort d'un de ces magistrats qui avait été relégué à *Quimper-Corentin*, que l'on considérait comme un lieu affreux; mais la reine dit qu'elle y avait passé, lors de l'un de ses voyages, et que c'était une assez jolie ville. C'est sans doute à cet exil que notre fabuliste fait allusion. — Les chemins voisins de *Quimper-Corentin*, et en général ceux de la basse Bretagne, sont assez mauvais, ce qui a peut-être déterminé La Fontaine à y placer la scène de son *Charretier embourbé*. Consultez sur l'histoire de cette ville et l'étymologie de son nom, D'ARGENTRÉ, *Hist. de Bretagne*. — PIGANIOL DE LA FORCE, *Descript. de la France*, t. V. — FRÉRET, *Mém. sur les Cimmériens*, Acad. des Insc. Mém., t. XIX, p. 593, *note*. — D.-L. LEPELLETIER, *Dict. breton*, col. 480. — BULLET, *Mém. sur la lang. celt.*, vocab., t. II, p. 61, col. 2, etc., etc.

QUINA, *s. m.* QUINQUINA.

> Le *quina* l'a détruite, on suit des lois nouvelles.
>
> *Le Quinquina*. Poëme, ch. 2.

> Et toi que le *quina* guérit si promptement,
> Colbert, je ne dois point te taire,...
>
> *Ibid.*

La Fontaine, après avoir dit *quinquina* dans le titre, dit constamment *quina* dans le cours du poëme, mot que l'abbé Féraud considère comme *un gasconisme*. Voy. *Dict. crit. de la lang. franç.* Malgré cet arrêt, l'usage de dire indifféremment, *quina* et *quinquina* a prévalu, et les chimistes ont fait du premier de ces mots le substantif *quinine*.

R

RAIS. *s. m. pl.* Rayons.

> Combien de fois la lune a leurs pas éclairés,
> Et couvrant de ses *rais* l'émail d'une prairie,
> Les a vus à l'envi fouler l'herbe fleurie!
>
> *Adonis.* Poëme.

Rais est le pluriel du vieux français *rai*, rayon.

> Le *rai* de la lune embraçoie
> Et en la maison avaloie.
>
> *Castoiement.* Cont. 22, v. 57, 58.

L'Académie observe que le vieux mot *rai* ne s'emploie plus qu'en poésie, et seulement au pluriel, en parlant des rayons de la lune : on ne le dirait pas de ceux du soleil. Marmontel, *Élém. de littérat.*, art. *Usage*, regrette que l'on n'emploie pas plus communément le mot *rais*. Consultez VAUGELAS, *Rem. sur la lang. franç.*, t. I, p. 324. — ACADÉM., *Observ. sur Vaugelas*, p. 216. — BRÉGHOT-DU-LUT, *Gloss. de Louise Labé*, etc.

RAMINAGROBIS ou ROMINAGROBIS, *n. propre.*

> Rapportons-nous, dit-elle, à *Raminagrobis.*
>
> Liv. VII, fab. 16.

Ce nom est emprunté de Rabelais. Le facétieux curé de Meudon donne, liv. III, ch. 21, 22, 23, le sobriquet de *Raminagrobis* à un vieux poëte qui, selon l'opinion la plus générale, est *Guillaume Cretin.* Voy. ÉT. PASQUIER, *Rech.*, liv. VII, ch. 13. Si l'on en croit J. Nicot, *Raminagrobis* n'est qu'un *mot de gaudisserie*, *forgé* à plaisir, pour tourner en

ridicule un homme grave (*alto fastu turgidus*). P. Borel cherche l'origine de ce nom dans le vieux français *grobis*, mot formé de l'adjectif *gros* et du mot *bis*, qui en ancien français était le signe du superlatif : *grobis*, homme fier, important, qui fait, comme on dit populairement, le *gros dos*.

> Pour faire millors et *grobis*.
>
> COQUILLART.

> Mises les ay à la ceinture,
> Souvent, en faisant le *grosbis*.
>
> *Testament de Pathelin*. Éd. de Coustelier, p. 135.

De ce mot, précédé de titre *dominus*, *domine Grobis*, dom ou maître Grobis, on aurait, selon Borel, fait par corruption *Rominagrobis*. Cette étymologie est indiquée, jusqu'à un certain point, par Rabelais, qui établit une sorte de rapprochement entre *Raminagrobis* et *Domino*, ou froc de *Grobis*. Voy. liv. III, ch. 23. Selon Leduchat, ce nom est composé soit des mots *ra* ou *ro*, abrégé de *Raoul*, nom que l'on donne aux matous, *hermine*, fourrure; et *grobis*, important; soit de ce nom *ra*, du mot *mine*, et de *grobis*. *Raminagrobis* signifierait donc, soit le *raou* ou matou, qui fait *le grobis sous la fourrure d'hermine;* soit le *raou à mine de grobis*. Cette dernière étymologie me paraît la plus satisfaisante. Il est vraisemblable que le *rou-rou*, que font souvent entendre les matous, a été cause qu'on leur a donné quelquefois le nom de *Raoul* ou *Rou*, *Raou*. Consultez J. NICOT, *Thrés. de la lang. franç.* — P. BOREL, *Rech. et ant. gaul.*, au mot *Grobis*. — MÉNAGE, *Dict. étymol.* — BARBAZAN, *Gloss. franç. mst.*, etc.

RANDON, *s. m.* (Vieux français.) Torrent impétueux, et en général tout ce qui court, se précipite avec violence.

> Monceaux de neige et grands *randons* de pluie.
>
> *Ball. sur le pont de Château-Thierry*. Œuv. div. t. I, p. 46.

Consultez *Dict. de Trévoux*.

RANGETTE (à la) ou RENGETTE. Locution ancienne et peu usitée qui signifie : tout de suite, à l'improviste.

A la rangette
L'Amour les prend,
Dans une plaine,
Dans un couvert,
L'un sans mitaine
L'autre sans vert.
Je vous prends sans vert. Coméd., sc. 9.

RAPPORTER (Se), *v. pron.*

Rapportons-nous, dit-elle, à Raminagrobis.
Liv. VII, fab. 16.

Je me rapporte aux yeux d'une ourse, mes amours.
Liv. XII, fab. 1.

On dit plus ordinairement *s'en rapporter*. Il paraît, au reste, que *se rapporter* était également en usage du temps de La Fontaine, puisque dans le dernier exemple, il aurait pu dire *je m'en rapporte*, sans déranger la mesure du vers.

RARETÉ, *s. f.*

On l'alloit voir par *rareté;*
CONTES. *La Matrone d'Éphèse.*

Cette phrase est-elle bien correcte? La Fontaine a sans doute voulu dire : *à cause de sa rareté*, ou *comme une rareté*, ou *pour la rareté du fait.*

RATE, *s. f.* Femelle du rat.

Quelques *rates*, dit-on, répandirent des larmes.
Liv. XII, fab. 25.

Le français *rat* n'a point de féminin ; toutefois, le mot *rate* me paraît ici très-heureux. Ce mot est encore quelquefois en usage dans le style très-familier. On appelle, en badinant, une petite fille : *ma petite rate*. Voy. *Dict. de Trévoux.*

RATEUX, EUSE, *adj.* Qui appartient au rat.

. . . . . C'étoit un maître rat,
Dont la *rateuse* seigneurie
S'étoit logée en bonne hôtellerie.
Liv. XII, fab. 26.

Je doute que tout autre que La Fontaine eût pu faire passer l'adjectif *rateux*. Feu Ch. Nodier, qui condamne ce mot, semble croire que cette fable n'est pas de La Fontaine.

RATOPOLIS ou RATAPOLIS. Capitale de la république des rats.

Ratopolis étoit bloquée :
Liv. VII, fab. 3.

Mot forgé, je crois, par La Fontaine : je ne me rappelle pas du moins l'avoir vu avant lui. Boivin, dans sa traduction en vers de la *batrachomyomachie* d'Homère, nomme cette ville *Ratapolis*.

Et non loin de *Ratapolis :*
C'est ainsi qu'on nommoit jadis
Des rats la principale ville,
Comme qui diroit *Ratonville.*

Boivin nomme *Ratapolitains* les habitants de *Ratapolis*.

REBARBARATIF, IVE, *adj.*

MARINETTE.

Il entre... Ah! que sa barbe est *rébarbarative!*
Le Florentin. Coméd., sc. 6.

On dit maintenant *rébarbatif*. Le peuple dit encore *rébarbaratif*, mot que l'abbé Féraud condamne avec raison comme un *grossier barbarisme*. Voy. *Dict. crit. de la lang. franç.* Il n'est pas déplacé ici, étant mis dans la bouche d'une suivante qui ne se pique pas de parler en style académique.

REDISEUR, *s. m.* Celui qui redit ce qu'on lui a dit en

confiance ou qui révèle ce qu'il a appris par espionnage.

Rediseurs, espions, gens à l'air gracieux,
Liv. XII, fab. 11.

Ce substantif ne se trouve pas dans l'Académie. « C'est, « dit l'abbé Féraud, un mot de Mme de Sévigné. » Voy. *Dict. crit. de la lang. franç.* Les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux* observent avec raison qu'il ne peut avoir d'usage que dans le style familier.

REGINGLETTE, *s. f.*

Quand *reginglettes* et réseaux
Attraperont petits oiseaux,
Liv. I, fab. 8.

Ce piége, nommé aussi *ginglette* ou *repenelle*, et qui diffère essentiellement du trébuchet, est encore en usage dans les environs de Château-Thierry, patrie de notre inimitable fabuliste; mais on ne s'en sert plus habituellement : car, depuis, on en a inventé d'autres moins incommodes et plus sûrs. Je vais essayer d'en donner le dessin et la description, d'après les détails que je dois à la complaisance de mon honorable ami M. Fitremann, licencié en droit et avoué, qui, depuis longtemps, habite Château-Thierry.

La reginglette se compose d'une longue branche de châtaignier ou autre bois flexible que l'on replie de force sur elle-même, de manière néanmoins à lui laisser tout son ressort, toute son élasticité. On perce à travers le corps de la branche (n° 1) un trou (n° 2), par lequel on fait passer l'extrémité repliée (n° 3) qui se termine par un crochet (n° 4). Ce crochet est tenu écarté du corps de la branche par une petite fiche ou planchette très-mobile (n° 5), placée en équilibre. Au-dessous de cette planchette, on met sur l'extrémité repliée (n° 3) le grain qui doit servir d'appât, en ayant soin de planter la *reginglette* en terre, de manière à ce que cette partie soit assez élevée au-dessus du sol pour que l'oiseau ne puisse prendre le grain sans se percher sur la petite planchette (n° 5). Cette planchette tombe sous le poids de l'oiseau qu'elle entraîne dans sa chute. Alors le crochet (n° 4) n'étant plus retenu

par cet obstacle, *regingle* (pour me servir d'une expression popu laire, usitée dans la province), c'est-à-dire vient frapper le corps de la branche (n° 1), et écrase, ou du moins blesse grièvement, le pauvre petit oiseau.

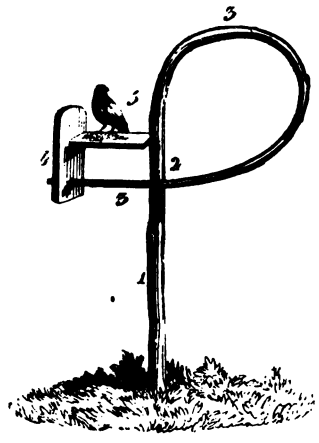

On trouve dans le *Gloss. de Ducange*, au mot *Arcuare*, t. I, col. 669, la description et la figure d'un piége à peu près semblable. Je ferai observer, en passant, que le mot *reginglette* est encore en usage dans le Vermandois et aux environs de Senlis, mais sous une acception absolument différente. *Jouer à la reginglette* est une expression un peu libre, pour dire *jouer au jeu d'amour*.

REGUINDER, *v. a.* Réduplicatif du verbe *guinder*, faire remonter au moyen d'une machine.

> Il descend; et son poids emportant l'autre part
> *Reguinde* en haut maître Renard.
> Liv. XI, fab. 6.

RELIEFS, *s. m. pl.* Mets que l'on *relève* de dessus la table.

> Autrefois le rat de ville
> Invita le rat des champs,
> D'une façon fort civile,
> A des *reliefs* d'ortolans.
> Liv. I, fab. 9.

Consultez LEDUCHAT, *Notes sur Rabelais*, liv. III, ch. 3, not. 15. — *Ducatiana*, part. II, p. 447.

REMEMBRANCE, *s. f.* (Vieux mot.) Souvenir.

Plus je vous vois, plus je crois voir aussi
L'air et le port, les yeux, la *remembrance*,
De mon époux : Que Dieu lui fasse paix!

CONTES. *L'Oraison de saint Julien.*

Remembrance signifie ici, par une extension peut-être un peu forcée, ce qui rappelle la mémoire, le souvenir. L'abbé Féraud regrette le vieux mot *remembrance* dans le sens de souvenir. Voy. *Dict. crit. de la lang. franç.*

RENCONTRE, *s. f.*, autrefois masculin.

. . . . . Et les dieux
En *ce rencontre* ont tout fait pour le mieux.

CONTES. *Richard Minutolo.*

On s'est longtemps disputé sur le genre de ce mot. Montaigne le fait constamment masculin : ce en quoi il a été condamné par Ét. Pasquier, qui considère *rencontre* au *masculin* comme un *gasconisme*. Voy. *Lett. de Pasquier*, t. II, p. 280. Toutefois, d'autres écrivains lui ont également donné ce genre. « La sincérité dont vous avez usé en *ce mauvais* « *rencontre.* » SULLY, *Mém.*, édit. in-folio, t. II, ch. 33, p. 215, etc. Il paraît que l'usage de faire *rencontre* masculin était encore en vigueur au siècle de Louis XIV.

Oui dà! facilement j'admire *ce rencontre*

POISSON. *Baron de la Crasse*, sc. 2.

Ce rencontre m'étoit très-fâcheux.

Card. de RETZ. *Mém.* Liv. II.

Voyez aussi VOITURE, *Lett.* 72. Œuv., t. I, p. 169, etc. Consultez VAUGELAS, *Rem. sur la lang. franç.*, t. I, p. 29. — ACADÉMIE, *Observ. sur Vaugelas*, p. 21. — MÉNAGE, *Observ. sur la lang. franç.*, part. I, ch. 74, p. 162. — L'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.*, etc.

RENDRE, *v. a.* SE RENDRE, *v. réfl.*

Vers le Levant, le Vieil de la Montagne
Se rendit craint par un moyen nouveau :

CONTES. *Féronde, ou le Purgatoire.*

Rendre, se rendre, peut bien être suivi d'un adjectif : *rendre aimable, se rendre aimable ;* mais il ne s'emploie pas avec un participe. *Se rendit craint* serait maintenant une faute contre la grammaire. Consultez BALZAC, *Rem. sur les deux sonnets*, ch. 10. — Le P. BOUHOURS, *Entret. d'Ariste et d'Eugène*, Entret. 2, p. 179.

RENFLAMMER (Se), *v. réfl.* S'enflammer de nouveau.

Ah ! si mon cœur osoit encor *se renflammer !*

Liv. IX, fab. 2.

Ce réduplicatif, selon moi très-heureux, du verbe *enflammer*, ne se trouve pas dans le Dictionnaire de l'Académie, quoiqu'il ait été employé par des auteurs peu anciens :

Et néanmoins, quand le printemps *renflamme*
Nos cœurs d'amour, il cherche encor sa femme.

PASSERAT. *Métam. d'un homme en oiseau.*

On le retrouve également dans Mlle de Scudéry, etc. Voy. *Dict. de Trévoux*. Chaulieu en a fait aussi un usage assez heureux.

Tous les cœurs se *renflammèrent :*
On s'aima, même à la cour.

Voyage de l'Amour et de l'Amitié, 1695.

RENGRÉGER, *v. a.* Aggraver, accroître.

Chacun rendit par là sa douleur *rengrégée.*

CONTES. *Matrone d'Éphèse.*

L'Académie et les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux* signalent ce mot comme vieux, et observent qu'il ne se dit que du mal. Selon l'abbé Féraud, les mots *rengréger, rengrégement*, seraient bons à conserver. Voy. *Dict. crit. de la lang. franç.*

REPENSER, *v. n.* Penser de nouveau et par une sorte de rétroactivité.

Il s'en retourne, il rumine, il *repense*,
CONTES. *La Confidente sans le savoir.*

Tel Adonis *repense* à l'heur qu'il a perdu;
Adonis. Poëme.

L'Académie n'a admis que dans son édition de 1835 ce réduplicatif qui, au reste, n'a jamais cessé d'appartenir à notre langue.

REPOSOIR, *s. m.* Lieu de repos.

Avec l'aide du ciel et de ces *reposoirs*,
CONTES. *La Fiancée du roi de Garbe.*

Reposoir ne se dit plus guère que des autels que l'on dresse momentanément dans les lieux où doit passer la procession de la *Fête-Dieu*. On le prenait autrefois dans un sens plus étendu. Vaugelas dit, par exemple, qu'il faut faire des *reposoirs* dans les périodes, afin qu'elles ne fatiguent pas les lecteurs par leur longueur excessive. Voyez aussi BALZAC, Entret. 4, ch. 7, p. 63.

REQUERRE, *v. a.* (Vieux mot.) Requérir.

Il dit : Ouvrez; faut-il tant vous *requerre?*
Ballade des Augustins. Œuv. div., t. I, p. 10.

Voyez QUERRE.

RÉTRACTER, *v. a.* Révoquer, se dédire, revenir sur ce que l'on a fait.

. . . . . Guillot, sachant ce don
L'avoit fait *rétracter* pour plus d'une raison.
CONTES. *Le Cas de conscience.*

Rétracter ne se dit plus guère que des opinions auxquelles on renonce, ou des faits que l'on désavoue après les avoir avancés. — *Rétracter un don* me paraît un peu hardi.

RETROQUER, *v. a.* et *n.* Troquer de nouveau.

Il ne voulut *retroquer* toutefois.

CONTES. *Les Troqueurs.*

Ce réduplicatif est employé ici d'une manière très-heureuse.

RÉVÉREND, ENDE, *adj.* Respectable, digne d'être révéré, qui sait se faire respecter.

Qu'Archiménide vienne, il aura son paquet,
Fût-il plus *révérend* cent fois qu'il ne nous semble.

L'Eunuque. Comédie. Act. V, sc. 2.

Ce mot ne se dit plus que comme titre honorifique en parlant des prélats, des religieux ou des religieuses.

REVOLER, *v. n.* Retourner en volant au lieu d'où l'on est parti.

Le corbeau donc vole et *revole.*

Liv. XII, fab. 15.

Ce mot, qui ne se trouve pas dans les éditions du Dictionnaire de l'Académie antérieures à 1835, a été employé, tant au propre qu'au figuré, par nos meilleurs écrivains anciens et modernes. Voyez CH. POUGENS, *Archéol. franç.*, t. II, p. 196.

RHINOCÈRE, *n. pr.* Capitale du royaume des rhinocéros.

Qu'Éléphantide a guerre avecque *Rhinocère?*

Liv. XII, fab. 21.

Nom forgé, je crois, par La Fontaine.

RHODOPE, *n. pr.*

La dévotion fut si grande, que les femmes consentirent que l'on vendît leurs colliers, et, n'en ayant plus, elles suivirent l'exemple de *Rhodope.*

Psyché. Liv. II.

Rhodope était une fameuse courtisane de Thrace, qui acquit de si grands biens en trafiquant de ses charmes qu'elle devint assez riche pour élever à ses frais une pyramide. Voy.

Pline, lib. XXXVI, cap. 12. — C'est à cette circonstance que La Fontaine fait malignement allusion. Consultez sur *Rhodope*, Hérodote, lib. II, cap. 135.—Athénée, liv. XIII.— Ch. Étienne, *Dict. hist.*, ed. Lloyd.— Bayle, *Dict. hist.*, etc.

RIDICULE, *adj. des deux genres* et *s. m.*

. . . . . Car ils donnent toujours
Quelque trait aux fripons, aux sots, aux *ridicules*,
Liv. IX, fab. 8.

Ridicule, sous la forme de substantif, ne se dit plus que des choses; il se disait autrefois des personnes :

Je ne sais point au ciel placer un *ridicule*,
Boileau. *Discours au Roi.*

La coutume n'est bonne que pour les *ridicules*.
Molière. *D. Juan.* Act. I, sc. 2.

RIOTTE, *s. f.* (Vieux mot.) Querelle, dispute.

Riottes entre amants sont jeux pour la plupart.
L'Eunuque. Coméd. Act. 5, sc. 2.

Ce mot, très-commun chez nos anciens écrivains, se retrouve dans la langue anglaise : *Riot*, rixe, querelle, émeute, sédition. L'avons-nous emprunté aux Anglais? ou, ce qui me paraît plus probable, est-ce un de ces vieux mots français que les Anglais ont retenus? On sait que la langue française fut très-répandue en Angleterre, lors de l'invasion de Guillaume le conquérant. Je laisse à de plus savants que moi à décider cette question d'ailleurs peu importante.

ROBE, *s. f.*

Bonne robe.

Elle étoit fille à bien armer un lit,
Pleine de suc, et donnant appétit;
Ce qu'on appelle en françois *bonne robe*.
Contes. *La Servante justifiée.*

Mot un peu libre, emprunté de l'italien : *buona roba*, *bel*

« *roba*, si dice in sentimento osceno, di femmina, bella anzi « che no, ma disonesta o di partito. » — Fr. da Alberti, *Dizzion. crit. enciclopéd.*, au mot *Roba*. Dans cette locution, dont Boccace fait souvent usage, le mot *roba* doit, je crois, être pris sous l'acception de *marchandises*, *biens*, *possessions*, etc.

ROBIN, *n. pr.*

Toujours souvient à *Robin* de ses flûtes.

Contes. *Les Lunettes.*

Locution proverbiale employée en parlant d'un homme qui revient toujours sur le même propos, qui fait toujours retomber le discours sur ce qui concerne ses intérêts personnels. Je ne crois pas devoir rapporter ici la conjecture assez libre, et d'ailleurs peu satisfaisante, que propose Leduchat sur l'origine de ce proverbe. Voy. *Ducatiana*, part. II, p. 241, 242. Il eût été plus sage, sans doute, d'imiter Ménage qui se borne à avouer que cette origine lui est inconnue. Consultez Quitard, *Dict. des Prov.*, p. 462.

ROBIN MOUTON.

Robin Mouton, qui, par la ville,
Me suivoit pour un peu de pain,

Liv. IX, fab. 19.

Robin est aussi le nom du mouton favori de Dindenault.

« Vous avez nom *Robin Mouton*. Voyez ce mouton, il ha nom *Robin*, comme vous. »

Rabelais. Liv. IV, ch. 6.

Quelques écrivains prétendent que ce nom est formé du latin *rupes*, rocher, quasi *rupinus*, parce que les béliers et les moutons se plaisent sur les rochers. Il me paraît plus naturel de croire que le mouton a été nommé *Robin* à cause de sa *robe*, de sa toison. Consultez *Ducatiana*, part. II, p. 240, 241. — Ménage, *Dict. étymol.*, art. *Robin*, etc.

RODILARD, RODILARDUS. Nom du chat.

Un chat nommé *Rodilardus*,

Liv. II, fab. 2.

Dès l'abord, leur doyen, personne fort prudente,
Opina qu'il falloit, et plus tôt que plus tard,
Attacher un grelot au cou de *Rodilard;*

Ibid.

La Fontaine a emprunté ce nom de Rabelais :

Le voyant ainsi esmeu... égratigné des gryphes du célèbre chat *Rodilardus.*

Liv. IV, ch. 67.

Selon Leduchat le nom de *Rodilardus*, rongeur de lard, a été inventé par Élisius Calentius, un des illustres de Paul Jove.

ROFFRIR, *v. a.* Offrir de nouveau.

Oserai-je jamais me *roffrir* à sa vue.

CONTES. *La Cruche.*

Je doute que l'on puisse employer avec succès ce réduplicatif peu harmonieux.

RONGE-MAILLE. Nom du rat.

Ronge-Maille (le rat eut à bon droit ce nom),
Coupe les nœuds des lacs. . . . . .

Liv. XII, fab. 15.

Ce nom est devenu depuis, chez nos fabulistes modernes, un nom appellatif et un adjectif pour désigner en général les rats et les souris :

Un chat, perfide et fin matois,
Qui déjà dans mainte bataille,
Contre le peuple *ronge-maille*
Avoit fait cent divers exploits.

L'abbé REYRE. Liv. I, fab. 8.

Voy. l'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.*

RUER (Se), *v. réfl.*

Cependant on fricasse, on *se rue en cuisine.*

Liv. IV, fab. 4.

Se ruer en cuisine, locution familière, très-expressive, empruntée de Rabelais, liv. IV, ch. 10.

RUINE, *s. f.*

Le Scythe alors lui demanda
Pourquoi cette *ruine :* étoit-il d'homme sage
De mutiler ainsi ces pauvres habitants ?

Liv. XII, fab. 20.

Le mot *ruine* se dit de l'état de ce qui est détruit : il se prend aussi pour le résultat, et quelquefois pour la cause de la destruction. Il est employé ici pour signifier l'action de détruire, acception peu usitée.

RURAL, ALE. Rustique, qui appartient aux villageois.

Esprits *ruraux* volontiers sont jaloux,
Et sur ce point à chausser difficiles.

Contes. *Féronde, ou le Purgatoire.*

On dit bien *mœurs rurales ;* mais je doute qu'on puisse dire également *esprits ruraux* dans le sens où il est employé ici.

RUSTIC, IQUE, *adj.*

Nous autres gens, peut-être aurions voulu
Du délicat; ce *rustic* ne m'eût plu :

Contes. *La Jument du compère Pierre.*

On dit maintenant *rustique* pour les deux genres.

S

SABLON, *s. m.* Lieu sablonneux, amas de sable.

D'Édesse à Béroé sont de vastes *sablons*,
Captivité de saint Malc.

Ce mot se retrouve dans nos anciens écrivains :

Si descendent ù *sablon*,
Aucassins et Nicolette. Fab. Méon, t. I, p. 408.

Je passai la mer Rouge et les *sablons* brûlés.
DESMARETS. *Visionn.* Act. V, sc. 7.

L'Académie n'admet le mot *sablon* que dans le sens de *sable très-fin, très-menu : tirer du sablon, écurer avec du sablon*, etc. Il reste encore des traces de l'acception que lui donne ici La Fontaine dans le nom de la *Plaine des Sablons*, vaste plaine voisine du bois de Boulogne, près de Paris, et maintenant presque entièrement couverte de maisons.

SAC, *s. m.*

Vous verrez que Perrin tire l'argent à lui,
Et ne laisse aux plaideurs que *le sac et les quilles*.
Liv. IX, fab. 9.

Prendre ou *trousser son sac et ses quilles* signifie s'en aller, s'enfuir rapidement, en recueillant à la hâte les quelques effets que l'on peut emporter avec soi ; ce que nous exprimons par une autre locution ; *plier bagage*. — *Donner à quelqu'un son sac et ses quilles*, c'est le congédier brusquement, en lui laissant néanmoins le temps d'emporter avec

lui son léger bagage. — La Fontaine a-t-il voulu dire que la justice renvoyait brusquement les plaideurs en les forçant de plier bagage, et ne leur laissant que ce qui a pu échapper aux gens de loi, c'est-à-dire peu de chose, si ce n'est rien? Ou, comme le pense M. Geruzez, en ne lui laissant que le *sac*, qui, sans argent, n'a aucune valeur, et les *quilles*, qui, sans la boule qui les accompagne, ne peuvent être d'aucune utilité? Je laisse à de plus habiles que moi à décider. — Je ferai observer, en passant, que si l'on en croit M. Quitard, le mot *quilles*, dans la locution : *trousser son sac et ses quilles*, est pris dans le sens populaire de *jambes*. Ainsi cette locution signifierait : prendre ses *jambes* à son cou en emportant son *sac*. Voy. Quitard, *Dict. des Prov.*, p. 622.

SAGETTE, *s. f.* Flèche.

En disant ces mots, il se jette
Sur l'arc qui se détend, et fait de la *sagette*
Un nouveau mort : . . . . . .
Liv. VIII, fab. 27.

Le vieux mot *sagette*, formé du latin *sagitta*, et qui s'est écrit aussi *sajette*, *sagette*, peut encore s'employer dans le style léger et badin. Voy. Ch. Pougens, *Archéol. franç.*, t. II, p. 206.

SAINTETÉ, *s. f.*

Besoin n'étoit que votre *sainteté*
Ce lui, dit-on, traversât ces campagnes;
Contes. *Le Diable en enfer.*

Votre Sainteté, titre honorifique et respectueux que l'on donne au pape, est appliqué ici d'une manière très-plaisante à une jeune fille qui avait la prétention de devenir *sainte* et d'obtenir les honneurs de la canonisation.

SAISON, *s. f.* Temps convenable pour faire une chose.

Jugea qu'il étoit *saison*
De songer au mariage,
Liv. I, fab. 17.

J'estime que cette acception métaphorique du mot *saison* serait encore d'un assez bon usage dans le style familier.

SANGLIER, *s. m.*

Le *sanglier*, rappelant les restes de sa vie,
Liv. VIII, fab. 27.

Adonis les assemble, et se plaint de l'outrage
Que ces champs ont reçu d'un *sanglier* plein de rage.
Adonis. Poëme.

La Fontaine fait constamment le mot *sanglier* de deux syllabes, ce qu'a fait aussi Molière, *Princesse d'Élide*, act. II, sc. 1, *et passim*. En cela ils ont imité nos anciens écrivains.

L'asne au *sanglier* un ris rua.
Ysopet I. Fab. 2. Cité par feu M. Robert. *Fab. inédites*, t. II, p. 148, 149, etc.

Sanglier est maintenant de trois syllabes.

Frappez le *sanglier* qui court avant l'aurore
Renverser les sillons où le blé vient d'éclore.
Saint-Lambert. *Saisons.* Ch. 3, etc.

On a bien fait de bannir cette ancienne prononciation qui était dure et désagréable à l'oreille. Ménage observe que nous devons à P. Corneille l'usage de faire de deux syllabes dans un grand nombre de mots la diphthongue *ie*, qui était autrefois monosyllabique. Notre célèbre auteur tragique a été dans le temps repris par Messieurs de l'Académie pour avoir fait de trois syllabes le mot *meurtrier*, qui, disent-ils, n'est que de deux. Académie, *Sent. sur le Cid.*—Voy. Ménage, *Observ. sur la lang. franç.*, part. I, ch. 269, p. 498 et suiv.—Idem, *Observ. sur Malherbe*, liv. I, p. 45 et suiv.— *Dict. de Trévoux*, art. *Iel*, *Sanglier*, etc.

SANS, *prép.*

On n'eût jamais soupçonné ce ménage
Sans qu'il restoit un certain incarnat
Dessus son teint: . . . . . .
Contes. *Les Rémois.*

Sans que, ellipse pour : *sans la circonstance que*. On pourrait, je crois, faire quelquefois usage de cette manière de parler dans le style familier, mais j'estime qu'il faudrait en être très-sobre.

SAPIENCE, *s. f.* Science, sagesse.

> Près de Rouen, *pays de sapience*,
> CONTES. *Les Troqueurs.*

> Près du Mans donc, *pays de sapience*,
> CONTES. *Le Remède.*

On a donné à la Normandie le surnom de *Pays de Sapience*, soit à cause de la *sagesse* des lois établies en ce pays par Rollon, prince danois, fondateur du duché de Normandie. Voy. *Ducatiana*, part. II, p. 524, 525. — *Journal de Trévoux*, avril 1733, p. 626, etc., soit parce que les Normands, grands plaideurs, étaient, par suite de ce caractère, plus versés que les habitants des autres pays de la France dans la science des lois de la chicane. *Sapience* signifierait alors, dans cette locution, non pas sagesse, mais *science*. On sait que le mot *sapience*, formé du vieux verbe *sapir*, savoir (Voy. DUCANGE, *Gloss. med. lat.* au mot *sapere*), a eu, en effet, cette signification. — L'adjectif *sage* a été pris aussi dans le sens de *savant*, signification dont on retrouve des traces dans le mot *sage-femme*.

SAUCE, *s. f.*

FAIRE LA SAUCE A QUELQU'UN, le réprimander vertement.

> Ces serments vains et peu dignes de foi
> Mériteroient qu'on *vous fît votre sauce.*
> CONTES. *La Confidente sans le savoir.*

On dit dans le même sens, mais moins communément, *saucer*. Ces deux locutions, indiquées par le Dictionnaire de l'Académie, appartiennent exclusivement au langage populaire et trivial.

SCAMANDRE, *n. pr.* de fleuve.

> Cimon, le héros de ces vers,
> Se promenoit près du *Scamandre*.
>
> CONTES. *Le Fleuve Scamandre.*

Le *Scamandre*, fleuve de Mysie en Asie, et voisin de l'Hellespont, prend sa source dans le mont Ida. On le nommait plus anciennement *Xanthe*, ce qui a fait dire à Homère *Iliad.*, liv. X, v. 23, que le nom de *Xanthe* appartenait à la langue des Dieux, et celui de *Scamandre* à celle des hommes. Le Xanthe prit, dit-on, le nom de *Scamandre* après que *Scamander* s'y fut précipitté dans un accès de délire que lui avait causé sa trop grande assiduité aux mystères de la mère des *Dieux*. D'autres prétendent, au contraire, que le nom de *Scamandre* est le premier qu'ait porté ce fleuve, et qu'il fut nommé Σκάμμα ἄνδρος (fossio Heroïs), parce qu'Hercule, tourmenté par la soif, le fit jaillir en creusant la terre. Une plus longue discussion sur ce sujet dépasserait les bornes que je dois me prescrire. Je me bornerai à dire que les Anciens avaient pour ce fleuve un respect religieux. Hésiode lui donne l'épithète de divin : Θεῖος Σκάμανδρος. On sait jusqu'à quel point, les femmes surtout, portaient cette vénération. Les jeunes filles de la Troade lui consacraient leur virginité, et allaient s'y baigner la veille de leur mariage en prononçant cette formule : Δέξαι μεῦ, Σκάμανδρε, τὴν παρθένιαν « Reçois, ô Scamandre, ma virginité.» Quelle était l'origine de cette bizarre coutume? Venait-elle de ce que l'on considérait le bain comme rigoureusement nécessaire la veille du mariage, et avait-on donné la préférence au Scamandre, parce qu'on lui supposait la faculté de donner aux cheveux de ceux qui s'y baignaient la couleur blonde dorée, que les habitants de ce pays considéraient comme un des caractères distinctifs de la beauté? Je laisse à de plus habiles que moi à décider. Consultez ÆSCHILES, *Epist.* 10. — BLAISE DE VIGENÈRE, *Sur le Scamandre de Philostrate.* — BAYLE, *Dict. hist.* — BARTHÉLEMY, *Voy. du jeune Anacharsis*, ch. 61. — MAUDUIT, *Découverte dans la Troade*, ainsi que l'analyse de cet ouvrage

dans les *Mém. de l'Acad. des Ant. de France*, série 2, t. V, p. 177 et suiv., etc.

SCYLLA, *n. pr.* Voy. CHARYBDE.

SEMONDRE, *v. a.*

Son hôte n'eut pas la peine
De le *semondre* deux fois.
Liv. V, fab. 7.

Le verbe *semondre*, formé de la particule prépositive *se* pour *seorsum*, à part, et du verbe *monere*, avertir, signifiait, dans le sens primitif, avertir ou réprimander en particulier, en secret, d'où le substantif *semonce* que nous avons conservé. — Il signifie ici *inviter*, et vieillit, même sous cette acception.

SEOIR, *v. n.* SE SEOIR, *v. réfl.*

L'heure du souper étant venue, chevaliers et dames *se* furent *seoir* à leurs tables assez mal servies.

Lett. à Mad. de La Fontaine, 30 août 1663.
Œuv. div., t. II, p. 39.

L'Académie signale ce mot comme vieux et hors d'usage. On dit maintenant *s'asseoir*. Voy. aussi *Dict. de Trévoux*. — L'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.* — LEGOARANT, *Nouv. Orthol. franç.*, t. II, p. 304.

SERPENTE, *s. f.* Femelle du serpent.

T'annoncer que bientôt une jeune *serpente*,
Et qui change, au soleil, de couleurs comme toi,
Viendra partager ton emploi.
Psyché. Liv. II.

Serpent n'a plus de féminin. Il en avait autrefois. Voyez *Cent nouv. nouv.*, cont. 37. — On a dit aussi *la serpent* pour *le serpent femelle*. — JOINVILLE, édit. de la Bibl., p. 37. — *Castoiement*, cont. 4, v. 2. *Fabl. Méon*, t. II, p. 73, etc.

SERRE, *s. f.*

> Car il t'approchoit de bien près
> Te retournant avec sa *serre*.
>
> Liv. V, fab. 20.

Il s'agit ici d'un *ours*. *Serre* ne se dit ordinairement que des oiseaux de proie. Consultez STASSART, *Fables;* 7e édit., note 137, p. 339.

SEULEMENT, *adv.*

TANT SEULEMENT.

> De n'avoir pas chez soi pour lui donner
> *Tant seulement* un malheureux dîner :
>
> CONTES. *Le Faucon.*

Cette locution *tant seulement* n'est plus en usage que dans le peuple. Ménage et Thom. Corneille la condamnent, quoiqu'elle ait été employée par Marot et Bertaud. Voy. THOMAS CORNEILLE, *Not. sur les Rem. de Vaugelas*, t. II, p. 556. — MÉNAGE, *Observ. sur la lang. franç.*, part. I, ch. 196, p. 398, 399. — L'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.* au mot *Tant*, etc.

SI, *adv.*, pour *ainsi*.

> Je ne me pendrai pas! Et vraiment *si ferai*,
> Ou de corde je manquerai.
>
> Liv. IX, fab. 16.

Si ferai pour *je le ferai ainsi*. Cette locution elliptique, empruntée à nos anciens écrivains, donne plus de rapidité au discours. Elle n'est pas encore entièrement hors d'usage dans le style familier. *Ferai* est ici pour *je ferai*. Nos anciens écrivains supprimaient souvent les pronoms devant les verbes. — Peut-être, au reste, doit-on ponctuer ainsi : *et vraiment si, ferai*. Alors *si* serait particule affirmative, comme le *si* des Italiens. Voy. *Dict. de Trévoux* au mot *Si*. Mais je préfère la première ponctuation.

SI, *part. affirmative.*

QUE SI, QUE NON. Voy. QUE.

SIEN, ENNE, *adj. pronomin. possessif.*

. . . . . Dieu prodigue ses biens
A ceux qui font vœu d'être *siens.*
Liv. VII, fab. 3.

On disait autrefois : *être mien, être tien, être vôtre;* pour *être à moi, à vous, à lui, à elle.*

Ainsi ce rang *est sien*, cette faveur *est sienne.*
P. CORNEILLE. *Polyeucte.* Act. II, sc. 1.

D'une façon ou d'autre, il faut qu'*elle soit vôtre.*
MOLIÈRE. *Dépit amour.* Act. V, sc. 2.

Cette manière de parler, qui a vieilli, est peut-être regrettable, surtout pour la poésie.

SIGNER (Se), *v. réfl.* Faire le signe de la croix.

Le diable en eut une peur tant horrible
Qu'il *se signa*, ...
CONTES. *Le Diable de Papefig.*

L'Académie, édit. de 1718 et de 1762, signale ce mot comme *vieux.* Dans les éditions subséquentes, elle s'est bornée, avec raison, à le qualifier de *terme familier.* En effet, cette locution n'a jamais cessé de faire partie de la langue. Je ferai observer, en passant, qu'*un diable qui se signe* est une idée très-plaisante.

SIMONIDE, *n. pr.*

Simonide avoit entrepris
L'éloge d'un athlète; . . . . .
Liv. I, fab. 14.

On sait que le poëte *Simonide*, né dans l'île de Céos, environ cinq cent cinquante-huit ans avant Jésus-Christ,

célébrait plus spécialement dans ses vers les athlètes qui avaient été couronnés aux jeux publics. Les anciens lui ont reproché à ce sujet son avarice, et l'accusaient de dégrader la poésie en faisant un trafic honteux de ses louanges. Voy. Is. Casaubon, *Animadv. in Athen.*, lib. IV, cap. 21, p. 590. Après la mort d'Hipparque, son protecteur, il quitta Athènes et se retira auprès d'Alenas, roi de Thessalie. C'est, dit-on, chez Scopas, l'un des principaux habitants de Cranon, ville de ce royaume, que lui arriva l'aventure qui fait le sujet de la fable de Phèdre imitée par La Fontaine. Voy. Cicer., *de Orat.*, lib. II, cap. 86. Cette anecdote a d'ailleurs trouvé des contradicteurs, notamment Quintilien, liv. XI, ch. 2.— Simonide mourut à Syracuse vers l'an 468 avant notre ère, à l'âge d'environ quatre-vingt-dix ans. Il ne faut pas le confondre avec plusieurs autres poëtes du même nom et particulièrement avec *Simonide*, natif d'*Amorgos*. Ce dernier s'est fait connaître par ses satires en vers iambiques, qui lui ont valu le surnom d'*Iambographe* Consultez Ch. Étienne, *Dict. hist.*, ed. Lloyd, p. 739. — Bayle, *Dict. hist.*— Boissy, fils, *Hist. de Simonide*, Paris 1755, in-12. — Barthélemy, *Voy. d'Anacharsis*, ch. 76, etc.

SIRE, *s. m.*

> Prit pour lui la première en qualité de *sire*.
> Liv. I, fab. 6.

> Le bon *sire* le souffre, et se tient toujours coi.
> Liv. III, fab. 4.

Messieurs de l'Académie observent que le mot *sire*, dans le sens de *roi*, ne se prend qu'absolument. La Fontaine l'emploie ici d'une manière différente, et cet emploi insolite du mot *sire* donne à son récit une grâce naïve qui n'appartient qu'à lui. *Roi*, dans ces deux passages, serait bien moins plaisant que *sire*.

SOI, *pr. récip.*

> Mon voisin Léopard l'a sur *soi* seulement.
> Liv. IX, fab. 3.

M. Napoléon Landais fait sur ce vers l'observation grammaticale suivante : « On n'emploie le pronom *soi*, quand il « est question d'une personne ou d'un animal personnifié, « que lorsque son antécédent, ou mot qui le précède, a un « sens vague et indéterminé; lorsque, au contraire, le sens « se rapporte directement à la personne, on se sert du pro- « nom *lui*, et non du pronom *soi*. Par exemple, on écrirait : « *chacun songe à soi*, parce qu'ici *chacun* ne désigne pas une « personne plutôt qu'une autre, tandis qu'on dirait : *cet en- « fant ne songe qu'à lui.* » *Choix des Fables de La Fontaine*, p. 228. Il paraît que cette distinction n'était pas de rigueur à l'époque où écrivait La Fontaine, car il pouvait facilement mettre : « l'a sur *lui seulement.* » Au reste, on trouve des exemples de cette manière d'employer le pronom *soi* dans plusieurs écrivains du même temps.

SOIGNER, *v. a.* Employé à la forme neutre avec la préposition *à* suivie d'un substantif ou d'un pronom.

> Rien, rien, dit-il : *à cela j'ai soigné :*
> CONTES. *Le Faiseur d'Oreilles.*

La Fontaine l'emploie aussi avec la conjonction *que* suivie d'un verbe au subjonctif.

> *Soigne*, avant de l'offrir, *qu'il soit* bien ajusté.
> *L'Eunuque.* Comédie. Act. III, sc. 3.

L'Académie observe que cette forme a vieilli, et n'est plus en usage que parmi le peuple. Voyez aussi *Dict. de Trévoux.* — L'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.*, etc.

SOIN, *s. m.* Souci, inquiétude.

ÊTRE EN SOIN. Être inquiet, être en peine.

> N'en *soyez* point *en soin :* je vous porterai tous
> L'un après l'autre en ma retraite.
> Liv. X, fab. 4.

> *Je suis en soin* de ce qu'elle put dire
> A ses parents; . . . . . .
> CONTES. *Le Diable en Enfer.*

Cette locution a vieilli, et peut-être doit-on la regretter. Consultez l'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.*

SOLACIER (Se), *v. réfl.* Se délasser, se divertir, se réjouir.

> Il va trouver le manant, qui rioit
> Avec sa femme, et *se solacioit.*
>
> Contes. *Le Diable de Papefiguière.*

Le vieux mot *solacier*, formé du latin *solatium*, signifie, dans le sens propre, *consoler*, *soulager*. J.-B. Rousseau l'a employé dans ce sens.

> Quand Cupidon, qui me vit pâle et triste
> Me dit : Ami, pourquoi te soucier ?
> Lors m'envoya pour me *solacier*
> Tout son cortége et celui de sa mère.
>
> Liv. I. Épigr. 7.

Nos anciens écrivains le prennent le plus souvent dans le sens de *réjouir*, *divertir*. Ils ont fait aussi du latin *solatium* le substantif *soulas*, plaisir, divertissement, encore employé dans le style marotique, et dont La Fontaine a fait usage.

> En grand *soulas* cette nuit se passa.
>
> Contes. *La Gageure des trois Commères.*

Enfin on rencontre quelquefois dans nos anciens écrivains l'adjectif *solacieux*, *soulacieux*, récréatif, agréable. Ce dernier mot ne me paraît pas de nature à être renouvelé.

SOLEIL, *s. m.*

> De soixante *soleils* la course entre-suivie
> Ne t'a pas vu goûter un moment de repos.
>
> *Disc. à Mad. de La Sablière.* Œuv. div., t. I, p. 130.

> Après mille *soleils* ils seront agréables.
>
> *Épit. au prince de Conti.* Œuv. div., t. I, p. 73.

Le mot *soleil* s'emploie très-heureusement en poésie pour dire *jour* (révolution diurne du soleil) :

> Mon dernier *soleil* se lève
> Et votre souffle m'enlève
> De la terre des vivants.
>
> J.-B. Rousseau. Liv. I, ode 10.

La Fontaine lui donne le sens d'*année*. Cette acception poétique du mot *soleil* est, je crois, peu usitée.

SOMME, *s. m.*

> Ses yeux d'un *somme* dur sont pressés et couverts;
>
> *Adonis*. Poëme.

> Ces pavots qu'ici-bas pour leur suc on renomme
> Tous fraîchement cueillis dans les jardins du *somme*.
>
> *Songe de Vaux*. Fragm. 7.

Le mot *somme* pour *sommeil* appartient exclusivement au langage familier : on ne l'admet plus, je crois, dans le style soutenu, et, par cette raison, on peut encore moins l'employer, ainsi que l'a fait La Fontaine en parlant du *sommeil* considéré comme divinité. Consultez sur la distinction à établir entre les mots *somme* et *sommeil*, Vaugelas, *Nouv. Rem. sur la lang. franç.*, p. 394, 395. — *Dict. de Trévoux*. — L'abbé Féraud, *Dict. crit.* — Girard et Beauzée, *Synon. franç.*, t. II, n° 202. — *Dict. univ. des Synon.*, n° 1082,

SOPHI, *s. m.*

> Je m'écarte, je vais détrôner le *sophi*;
>
> Liv. VII, fab. 10.

On sait que le mot *sophi* est le titre que l'on donne aux rois de Perse. Ce n'est pas ici le lieu de discuter l'origine de ce titre, formé, selon quelques orientalistes, de l'arabe *ssaphā*, choisir, préférer à tous les autres. Consultez d'Herbelot, *Bibl. orient.*, aux mots *Safi*, *Sofi*. — Falconnet, *Diss. sur les assassins*, Acad. des Inscr. Mém., t. XVII, p. 148, *note*, etc.

SORTIR, *v. n.*

. . . . . Je voudrois qu'à cet âge
On sortit de la vie ainsi que d'un banquet.

Liv. VIII, fab. 1.

Cette expression métaphorique est empruntée du latin : *cedere vita.*

. . . Exacto contentus tempore, *vita*
Cedat, uti conviva. satur, ...

HORAT. Serm. Lib. I, sat. 1, v. 119, 120.

Vaugelas n'hésite pas à la considérer comme un *barbarisme;* Ménage et Thom. Corneille la défendent, et avec justice. Voy. VAUGELAS, *Rem. sur la lang. franç.*, t. II, p. 227, 228. — MÉNAGE, *Observ. sur la lang. franç.*, part. I, ch. 265. — *Dict. de Trévoux*, etc. L'usage, d'accord en cela avec la raison et le goût, a sanctionné cette métaphore, et je pense, comme Marmontel, *Éléments de Littérature*, art. *Usage*, que La Fontaine a fort bien fait de ne point se soumettre au jugement du célèbre grammairien.

La Fontaine a dit aussi *sortir de colère.*

L'époux, *sortant* quelque *peu de colère*,

CONTES. *Le Faiseur d'Oreilles.*

Cette dernière métaphore ne me paraît pas aussi heureuse.

SORTIR DE FILLE, quitter la condition de *fille*, comme on dit *sortir de page.*

On peut, par des raisons du monde et de famille,
Par de certains désirs, et pour *sortir de fille*,
Une fois en sa vie arborer ce lien.

Je vous prends sans vert. Comédie, sc. 6.

Cette dernière locution me paraît assez plaisante.

SOT, SOTE, *adj.* SOT, *s. m.*

Il veut, à toute force, être au nombre des *sots.*
Il se maintient cocu, du moins de la pensée,

CONTES. *La Coupe enchantée.*

Ce mot a été souvent employé pour désigner un mari trompé par sa femme.

> Épouser une sotte est pour n'être point *sot*.
> MOLIÈRE. *École des Femmes*. Act. I, sc. 1.

> Elle n'en fera qu'un *sot*, je vous assure.
> IDEM. *Tartufe*. Act. II, sc. 2.

Béroalde de Verville, *Moyen de parvenir*, p. 369, examine la question : « Pourquoi est-ce que quand on nomme un « homme *sot*, il s'estime coqu? » Selon D. L. Lepelletier, *Dict. Bret.*, col. 780, le français *sot*, imbécile, vient du breton *saot*, qui signifie le gros bétail; et comme ce mot est plus spécialement affecté aux *bêtes à cornes*, on a dû, ajoute-t-il, s'en servir pour désigner les maris trompés, auxquels nous avons, comme on le sait, donné pour apanage *les cornes*. Il me paraît plus naturel de croire que les maris dont les femmes sont infidèles ont reçu l'épithète de *sots*, parce que le monde, toujours enclin à jeter du ridicule sur les infortunes conjugales, attribue, dans ce cas, le malheur des maris à leur stupidité, à leur *sottise*. Si je ne craignais pas d'être accusé de faire de l'érudition hors de propos, je ferais observer que les Persans donnent aussi l'épithète de *denkel*, sot, aux maris trompés, et surtout à ceux qui souffrent patiemment les infidélités de leurs femmes. Voy. RICHARDSON, *Arab.-English Dict.*, col. 765.

SOU, *s. m.*

> . . . Si *pour un sou* d'orage en quelque endroit
> S'amassoit d'une ou d'autre sorte,
> Liv. IV, fab. 8.

Cette manière de parler est d'un usage assez commun pour dire : une *petite quantité*. Elle appartient au langage très-familier; mais on ne doit pas oublier que ce style convient à l'apologue et lui donne souvent une grâce naïve.

SOUCIER, *v. a.* Donner du souci

> Penses-tu, lui dit-il, que ton titre de roi
> Me fasse peur, ni me *soucie?*
> Liv. II, fab. 9.

L'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.*, condamne cette manière d'employer le verbe *soucier*. En effet, ce mot ne se dit plus qu'à la forme réfléchie, et toujours en le faisant suivre de la préposition *de*. J.-B. Rousseau l'a toutefois employé sans ce second régime, dans le sens d'*être soucieux, inquiet*.

> Quand Cupidon, qui me vit pâle et triste,
> Me dit : Ami, pourquoi *te soucier ?*
>
> Liv. I. Épigr. 7.

Peut-être, au reste, serait-il à désirer qu'on eût imité La Fontaine. Le verbe *soucier* à l'actif donnerait, dans quelques occasions, plus de rapidité au style. Il était autrefois employé sous cette forme. Voy. le *Glossaire des Œuvres de Marot*, dont on sait que notre fabuliste affectionnait singulièrement le style.

SOUFFLEUR, *s. m.*

> Charlatans, faiseurs d'horoscope,
> Quittez les cours des princes de l'Europe :
> Emmenez avec vous les *souffleurs* tout d'un temps ;
>
> Liv. II, fab. 13.

On a donné par dérision ce nom aux alchimistes, qui *soufflent* constamment leurs fourneaux, pour faire des expériences dont ils ne retirent, la plupart du temps, que du vent. Les *souffleurs* ont à peu près disparu ; mais n'ont-ils pas été remplacés par d'autres charlatans, qui, comme eux, trouvent encore des dupes ?

SOÛL, E, *adj.* SOÛLER, *v. a.*

Se souler.

> Je serai le premier à dire
> Qu'ils auront tort, et que les cœurs
> Ne sont jamais *soûls* de grandeurs.
>
> *Épît. à Mad. la princesse de Bavière.* Œuv. div., t. I, p. 60.

Car en cet endroit où il fait pleurer Achille et Priam, ... il dit qu'ils *se soûlent* de ce plaisir;...

Psyché. Liv. I.

Les mots *soûl*, *soûler*, qui ne se disent plus guère, surtout le verbe *soûler*, que dans le sens propre, et qui tous deux sont maintenant populaires et bas, appartenaient autrefois au beau langage. Pascal a employé au figuré, et dans le style soutenu, l'adjectif *soûl*. P. Corneille, Brébeuf et plusieurs autres écrivains du même siècle, se sont servis également du verbe soûler à peu près comme nous le faisons des verbes *enivrer*, *assouvir*.

Après que ma fortune a *soûlé* votre envie,

P. Corneille. *D. Sanche*. Act. V, sc. 5, etc.

Consultez l'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franc.*

SOULAS, *s. m.* Voy. Solacier.

SOULOIR, *v. n.* Avoir coutume, *solere*.

Deux parts en fit, dont il *souloit* passer
L'une à dormir, et l'autre à ne rien faire.

Épitaphe.

Vaugelas regrette la perte du vieux mot *souloir*, qui, en effet, laisse un vide dans notre langue. Consultez Vaugelas, *Rem. sur la lang. franç.*, t. II, p. 406. — Académie, *Observ. sur Vaugelas*, p. 262, 263. — *Dict. de Trévoux*. — L'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.*, etc.

SOURIQUOIS, E, *adj.*

Mais la perte la plus grande
Tomba, presque en tous endroits,
Sur le peuple *souriquois*.

Liv. IV, fab. 6.

Cet adjectif, forgé par La Fontaine, pourrait, je crois, être quelquefois heureusement employé dans le style naïf et badin. Boivin s'en est servi dans sa traduction de la *Batrachomyomachie*.

SOURIS-CHAUVE, *s. f.*

Je connois maint detteur qui n'est ni *souris-chauve*,
Ni buisson, ni canard, ...

Liv. XII, fab. 7.

On dit plus ordinairement *chauve-souris*.

SOUVENANCE, *s. f.* Souvenir.

L'âne vint à son tour, et dit : J'ai *souvenance*
Qu'en un pré de moines passant,

Liv. VII, fab. 1.

Souvenance était déjà vieux du temps de La Fontaine; cependant on l'employait encore quelquefois en poésie. Voyez VAUGELAS, *Nouv. Rem.*, p. 438, 439. On a déjà remarqué avant moi que ce mot vieux et nasal, placé dans la bouche de l'âne, est d'un effet heureux et plaisant. J'ajouterai que *souvenance* semble entraîner l'idée d'un souvenir vague et très-éloigné.

SPÉCULATEUR, *s. m.*

. . . . . : Revenons à l'histoire
De ce *spéculateur* qui fut contraint de boire.

Liv. II, fab. 13.

Le substantif *spéculateur* est pris ici dans son acception primitive : celui qui regarde attentivement, qui examine. L'Académie remarque « qu'il s'est dit quelquefois en parlant « de ceux qui observent les astres et les phénomènes du ciel, « mais que l'on dit plus communément *observateur*. »

SUBJUGUEUR, *s. m.* Celui qui subjugue.

Preneur de murs, *subjugueur* de provinces.

Épit. à Turenne, 1674. Œuv. div., t. I. p. 84.

Ce mot n'a pas fait fortune, et n'était pas, je crois, de nature à réussir.

SUBORNEUR, *s. m.*

. . . . , l'une un mot *suborneur*,
L'autre un coup d'œil, l'autre quelque autre avance;
CONTES. *Le Faucon.*

Le mot *suborneur*, qui est plus ordinairement substantif, et qui ne se dit que des personnes, est ici adjectif. Corneille et quelques autres écrivains plus modernes l'ont, comme La Fontaine, employé sous cette dernière forme et en parlant des choses. Voy. *Dict. de Trévoux.* — L'abbé FÉRAUD, *Dict. crit.*, etc.

SUFFRAGE, *s. m.* Prière, invocation.

Et nous, de qui les cœurs sont enclins aux forfaits,
Laissons languir sa gloire, et d'un léger *suffrage*
Ne daignons relever son nom ni son ouvrage.
Captivité de saint Malc.

En termes de dévotion, on nomme *suffrages de l'Église*, les prières que l'Église adresse à Dieu pour les fidèles, afin de leur obtenir quelques grâces; et *menus suffrages*, de courtes oraisons surérogatoires que les moines ou quelques gens dévots récitent à la suite de l'office en commémoration des saints. Voy. DUCANGE, *Gloss. med. lat.* au mot *Suffragium.* — La Fontaine, par une allusion dérisoire, et, selon moi, un peu leste à cette pieuse coutume, s'est servi du mot *menus suffrages* pour désigner les petites caresses que se font les amants, les légères libertés qu'un homme prend avec une femme, bref, ce qu'on a nommé la *petite oie de l'Amour.*

. . . . . Époux, quand ils sont sages,
Ne prennent garde à ces *menus suffrages*,
CONTES. *Les Rémois.*

Il serait possible, au reste, que La Fontaine n'eût pas eu l'intention irrespectueuse que je lui prête, et qu'il se fût contenté de prendre ce mot dans le sens de *détails*. En effet, le mot *suffrage*, formé, comme on le sait du verbe *suffrin-*

gere, briser en menus morceaux, a signifié objets ou marchandises de détail :

Vous déplaît-il que je marchande
Du drap, ou quelque autre *suffrage*
Qui soit bon à nostre mesnage.

Farce de Pathelin. Éd. de Coust., p. 5.

SUPPOSER, *v. a.* Substituer par ruse.

L'animal chargé d'ans, vieux cerf, et de dix cors,
En *suppose* un plus jeune, ...

Liv. X, fab. 1.

On dit encore dans un sens à peu près semblable : *supposer un enfant.*

SUR, *prép.* Plusque, au-dessus de.

. . . . . Mes petits sont mignons,
Beaux, bien faits et jolis *sur* tous leurs compagnons :

Liv. V, fab. 18.

Qui veut qu'on trouve son semblable
Beau, bien fait, et *sur* tous aimable.

Ibidem.

Il a beaucoup d'endroits champêtres, et c'est ce que j'aime *sur* toutes choses.

Lettre à Mad. de La Fontaine, 25 août 1663.
Œuv. div., t. II, p. 28, etc.

Obligeante, civile et *sur* tous précieuse,

SEGRAIS. *Vers à Melle Chatillon.*

Cet emploi de la préposition *sur* commence à vieillir. J'estime cependant que cette manière de parler serait bonne à conserver, du moins dans le style familier.

SYCOPHANTE, *s. m.*

Guillot le *sycophante* approche doucement.

Liv. III, fab. 3.

On sait que les Athéniens donnaient le nom de *sycophantes*

à ceux qui dénonçaient les fraudeurs, coupables d'avoir transporté des figuiers hors de l'Afrique. Voy. Petr., *de Leg. attic.*, lib. III, tit. 5, etc. Par la suite, on généralisa ce mot, et il fut pris dans le sens plus étendu de *délateur*, de *calomniateur*, enfin dans celui de *fourbe, hypocrite, fripon*. Il paraîtrait que les Grecs l'ont employé quelquefois sous cette dernière acception. Voy. Athénée, liv. III, ch. 2, 3. Les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux* soupçonnent que l'introduction dans notre langue du mot *Sycophante*, ainsi employé, pourrait bien être due à La Fontaine, et ce qui porterait à le croire, c'est que dans quelques anciennes éditions l'auteur a cru devoir accompagner ce mot d'une note explicative, ce qu'il n'aurait pas fait pour un mot qui eût été d'un usage général.

T

TABARIN. Nom ou sobriquet d'un farceur célèbre, devenu en quelque sorte un mot de la langue.

> Le charton n'avoit pas dessein
> De les mener voir *Tabarin*.
>
> Liv. VIII, fab. 12.

Ce farceur, dont la naissance, le pays et la vie nous sont complétement inconnus, égayait de ses quolibets, au commencement du XVIIe siècle, les rues et les places de Paris, principalement le Pont-Neuf et la place Dauphine. Il était valet du fameux Mondor, charlatan et vendeur de baume. Boileau le nomme dans son *Art poétique*. On a publié, en 1622, un recueil de ses farces, de ses parades et de ses bons mots. Son nom figure aussi dans le titre de plusieurs ouvrages imprimés à cette époque, et dont on peut voir le catalogue dans la *Biographie universelle*, art. *Tabarin*, t. XLIV, p. 350. Il est très-probable que le nom de *Tabarin* n'était, comme l'ont été depuis ceux de *Paillasse*, de *Bobèche*, de *Galimafrée*, etc., qu'un surnom ou sobriquet. On peut conjecturer aussi que ce nom de *Tabarin* est formé du vieux français *tabar* ou *tabard*, espèce de manteau, et que ce farceur a été ainsi nommé parce qu'il portait un *petit tabar*, c'est-à-dire un manteau court, à peu près comme celui de nos Crispins. Consultez *Dict. de Trévoux*.

TÂCHER, *v. n.*

> Si j'*y tâchois*, on pourroit soupçonner
> Que quelque cas m'y feroit retourner,
>
> CONTES. *Les Lunettes*.

Cette construction du verbe *tâcher* avec la particule adverbiale *y* est encore en usage et appartient au style familier. Consultez sur *tâcher à* et *tâcher de*, VAUGELAS, *Rem. sur la lang. franç.*, t. II, p. 723, *note.* — IDEM, *Nouv. Rem.*, p. 279, *note.* — *Dict. de Trévoux.* — L'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.*, etc.

TAILLER, *v. a.* Sculpter, faire une statue.

. . . . . Si le seul Lysippe
Fut digne de mouler l'héritier de Philippe,
Si nul autre sculpteur ne le *tailla* que lui,
Lett. à M. Simon de Troyes. Œuv. div., t. II, p. 93.

Cet emploi du mot *tailler* n'est-il pas un peu hasardé? On dit bien : *tailler une image;* mais peut-on dire : *tailler une personne*, excepté lorsqu'il s'agit de l'opération chirurgicale de la pierre?

TANDIS, *adv.* Pendant ce temps.

Tandis la vieille a soin du demeurant;
CONTES. *Le Faucon.*

Tandis, pris ainsi absolument, se rencontre quelquefois dans Corneille; mais il n'est plus en usage. Cet adverbe est maintenant toujours suivi de la conjonction *que*. Consultez VAUGELAS, *Rem. sur la lang. franç.*, t. I, p. 102, 103. — — ACADÉMIE, *Observ. sur Vaugelas*, p. 78, 79. — MÉNAGE, *Observ. sur Malherbe*, liv. I, p. 51, 52. — IDEM, *Observ. sur la lang. franç.*, part. I, ch. 327, p. 551. — *Dict. de Trévoux.* — L'abbé FÉRAUD, *Dict. crit.* — VOLTAIRE, *Comment. sur Corneille; Horace*, act. IV, sc. 2. — BRÉGHOT-DU-LUT, *Gloss. de Louise Labé*, etc.

TANT, *adv.*

A TANT pour alors, là-dessus.

A tant se tut. Richard, tombé des nues,
Fut tout heureux de pouvoir s'en aller.
CONTES. *Calendr. des Vieillards.*

Cette ancienne manière de parler dont on trouve des exemples dans Louise Labé, Ronsard, Marot, etc., pourrait, je crois, s'employer encore heureusement dans le style badin.

TANT suivi d'un comparatif et répété.

> Sont-ils méchants, *tant moindre* en est la somme,
> Et *tant plustôt* on s'en doit contenter.
>
> *Vers à M. Fouquet.* Œuv. div., t. I, p. 29.

Vaugelas, Thomas Corneille, etc., en un mot, la presque totalité des grammairiens s'accordent à condamner cette manière de parler, qui, en effet, n'est plus d'usage que parmi le peuple, où même elle est peu usitée. Voy. l'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.*

TANT QUE pour jusqu'à ce que.

> L'autre attend sans mot dire, et s'endort bien souvent,
> *Tant que* le siége soit vacant;
>
> CONTES. *Joconde.*

Cette locution a vieilli dans ce sens. Toutefois, elle a encore été employée par Bossuet, et par l'Académie dans ses *Sentiments sur le Cid.* On la retrouve aussi dans P. Corneille :

> Différez, pour le mieux, encor cette visite,
> *Tant que*, maître absolu de votre jugement,
> Vous soyez en état de faire un compliment.
>
> *Mélite.* Act. V, sc. 2, etc.

Voy. l'abbé FÉRAUD, *Dict. crit.*

TANT SEULEMENT. Voy. SEULEMENT.

TANTET (UN). Locution adverbiale, un peu.

> Cette maîtresse *un tantet* bise.
> Rit à mes yeux; pourquoi cela?
>
> CONTES. *Le Pâté d'anguilles.*

Les mots *un tantet*, *un tantinet*, sont encore usités parmi le peuple. Voy. *Dict. de Trévoux.* — L'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.*

TANTÔT, *adv.*

Vous en verrez *tantôt* la suite en nos lambris ;
Philémon et Baucis.

Le corps n'est *tantôt* plus que feuillage et que bois.
Ibid.

Tantôt pour *bientôt*, prochainement n'est plus guère en usage et n'appartient qu'au style familier. A l'époque où Racine a composé ses premières tragédies, il appartenait encore au style soutenu.

Me voici donc *tantôt* au comble de mes vœux.
La Thébaïde. Act. IV, sc. 3.

TARTUFE, *s. m.*

C'étoient deux vrais *Tartufs*, deux archipatelins.
Liv. IX, fab. 14.

L'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.*, pense, et je crois avec justice, que c'est seulement pour la mesure du vers que La Fontaine a retranché l'*e* final de *Tartufe.* On trouve ce nom propre employé comme substantif commun dans un pamphlet intitulé : *Observations sur le Festin de Pierre, par le sieur de Rochemont,* Paris, 1665, époque où les trois premiers actes de *Tartufe* avaient déjà obtenu quelque célébrité, quoique la pièce ne fût pas encore livrée au public. L'auteur pseudonyme de cette brochure, qui fut attribuée à un curé de Paris, représente Molière comme « un « athée, et en même temps un *Tartufe achevé*, un véritable « hypocrite, organe du démon. » Au reste, cette misérable rapsodie étant restée presque entièrement inconnue, on peut, à juste titre, attribuer à La Fontaine l'honneur d'avoir introduit ce substantif dans le langage commun.— On connaît les différentes conjectures sur l'étymologie du nom de *Tartufe.* Me sera-t-il permis d'en risquer une nouvelle ? L'italien *tartufo*, truffe, se dit par métaphore d'un intrigant qui, comme la *truffe*, se cache sous terre et vient on ne sait d'où ; ce que

les latins exprimaient par la locution : *homo fungini generis*, un homme de la nature du champignon. Voy. ALBERTI, *Dizz. crit. enciclop.* Or, sous cette acception métaphorique, le mot *Tartufo* conviendrait parfaitement à l'odieux personnage à qui Molière a imprimé une honteuse célébrité.

TEMPÉRAMENT, *s. m.* Tempérance, modération, état tempéré, moyen.

> Il est certain *tempérament*
> Que le maître de la nature
> Veut que l'on garde en tout. . . . . .
>
> Liv. IX, fab. 11.

> ... Il me le falloit réduire dans un juste *tempérament*. J'ai cherché ce *tempérament* avec un grand soin ;....
>
> *Psyché*. Préface.

Le mot *tempérament* vieillit sous cette acception.

TENIR, *v. a.*

TIENS, impératif, employé comme substantif.

> Un *tiens* vaut, ce dit-on, mieux que deux tu l'auras :
> L'un est sûr, l'autre ne l'est pas.
>
> Liv. V, fab. 3.

Les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux* écrivent *tient* avec un *t*. Cette orthographe est vicieuse. *Tiens* est évidemment ici la seconde personne de l'impératif employée dans le langage familier en présentant ou donnant quelque chose immédiatement, et comme on dit, de la main à la main.

> *Tiens*, *tiens*, sans y chercher plus de façon, voilà
> Ton beau galant de neige avec ta nonpareille.
>
> MOLIÈRE. *Dépit amoureux*. Act. IV, sc. 4.

Les Espagnols disent dans le même sens : un *prends* vaut mieux que deux *je te donnerai*, et un moineau dans la main vaut mieux qu'un vautour qui vole. « Mas vale un *toma* que « dos *te daró*, y mas vale *paxaro in mano que buitre volando.* » BLASCO DE GARA, *Cart. en refran.*, cart. 1. Ce der-

nier proverbe répond au proverbe anglais : « A bird in hand « is worth two in the bush. » Un oiseau dans la main en vaut deux dans le buisson. Consultez QUITARD, *Dict. des Proverbes*, p. 665.

TENU, UE, *part. pass.* Obligé, à qui l'on a rendu service. Un service rendu est en effet une sorte de lien qui retient, pour ainsi dire, celui à qui on le rend.

> Je vous en suis, dit-elle, bien *tenue :*
> Bon fait avoir ici-bas un ami.
>
> CONTES. *Le Faiseur d'Oreilles.*

Le participe *tenu* est encore quelquefois employé dans ce sens parmi le peuple. Les Italiens disent, dans le même sens, *tenuto.* « Caro signor conte, quanto vi son *tenuto.* » GOLDONI, *Avvent. onor.*, att. I, sc. 2.

TERVAGANT, *n. pr.*

> Et reniant Mahom, Jupin et *Tervagant.*
>
> CONTES. *La Fiancée du Roi de Garbe.*

Nom emprunté de l'Arioste. Voy. MAHOM.

M. El. Johanneau prétend que ce nom vient du français *Extravagant;* opinion peu vraisemblable. Consultez, sur le nom de *Tervagant*, PERCY, *Reliques of anc. engl. poetry*, 1775, t. I, p. 70 et suiv. — RITSON, *Anc. engl. metric. romances*, t. III, p. 257 et suiv. — TODD, EDM. SPENCER, *Works*, Lond., 1805, t. VII, p. 27, 28, 29. — *Gloss. de la chanson de Roland*, p. 195, col. 1. — *Théât. franç. du moyen âge*, p. 165, *note*, etc.

TESTONNER, *v. a.* Peigner, friser.

> L'alloient quelquefois *testonnant*,
> C'est-à-dire ajustant sa tête.
>
> Liv. I, fab. 17.

Ce vieux mot se rencontre fréquemment dans Rabelais.

THIBAULT, *n. pr.* donné à l'agneau.

> *Thibaut* l'agnelet passera,
> Sans qu'à la broche je le mette,
>
> Liv. X, fab. 6.

Le nom de *Thibaut l'agnelet* est emprunté de *Rabelais*, liv. IV, ch. 8. Voyez aussi *Farce de Pathelin*, éd. Coust., p. 68. Pourquoi le facétieux curé de Meudon a-t-il donné de préférence ce nom à l'agneau? Ne serait-ce pas une sorte d'allusion à l'hébreu *theb*, *thaïb*, bon, gracieux, doux, mot commun au chaldéen, au syriaque, à l'arabe, etc., où il emporte toujours les idées de *bonté*, de *bénignité*, et celles de *joie*, *d'hilarité*, qui conviennent parfaitement au caractère de l'agneau, dont la bonté, la douceur sont proverbiales. Peut-être aussi Rabelais a-t-il eu en vue *saint Thibault* (Theobaldus), descendant des premiers comtes de Brie et de *Champagne*, qui se retira du monde en 1053 et mourut dans la solitude environ douze ans après. L'origine *champenoise de saint Thibault* aurait pu influer sur cette dénomination. On connaît le proverbe : « quatre-vingt-dix-neuf moutons et un Champenois, etc. » Je suis forcé au reste d'avouer que tout cela est bien conjectural, et il me paraît plus sage d'avouer mon ignorance à ce sujet.

TIERS, ERCE, *adj.* Troisième.

> Le premier passe; aussi fait le deuxième;
> Au *tiers*, il dit : Que le diable y ait part.
>
> CONTES. *Le Paysan qui avoit offensé son Seigneur.*

L'adjectif *tiers* (lat. *tertius*) ne s'emploie plus que dans quelques locutions : *tiers droit*, *tierce partie*, *tiers état*, etc.

TOMBER, *v. n.*

> Quant au principal but qu'Ésope se propose,
> J'y *tombe* au moins mal que je puis.
>
> Liv. V, fab. 1.

M. Geruzez, dans ses excellentes notes sur les fables de

La Fontaine, observe avec justice que *tomber au but* est une *locution suspecte*. Peut-être, au reste, notre fabuliste ne l'a-t-il employée que par modestie.

TORT, *s. m.*

> Nos amis ont grand tort, et *tort qui se repose*
> Sur de tels paresseux, à servir ainsi lents.
>
> Liv. IV, fab. 22.

Tort qui se repose, pour : a bien *tort* celui qui se repose, est, comme l'observe M. Geruzez, une ellipse qui donne plus d'élégance et de rapidité à la phrase. La Fontaine l'a sans doute employée à dessein, car il pouvait dire : *fou* qui se repose.

TOURNEUR, *s. m.* Celui qui tourne, qui fait tourner de côté et d'autre.

> . . . . . Ce beau fils, ce *tourneur* de prunelles
> Qui la lorgnoit, dit-on, ...
>
> *Je vous prends sans vert.* Coméd., sc. 1.

L'Académie n'admet le mot *tourneur* que pour désigner l'*artisan qui fait des ouvrages au tour*. Je ferai observer que le mot *tourneur* signifie aussi quelquefois dans le style familier celui qui tourne sur lui-même. On nomme *derviches tourneurs* des derviches qui exécutent une sorte de danse sacrée, ou prétendue telle, en pirouettant, en *tournant* sur eux-mêmes avec une extrême rapidité.

TOUSELLE, *s. f.* Sorte de froment dont l'épi est sans barbe.

> Je crois qu'il faut les couvrir de *touselle*,
> Car c'est un grain qui vient fort aisément.
>
> CONTES. *Le Diable de Papefig.*

Consultez, sur cette espèce de froment qui croît principalement en Languedoc, BAYLE, *Rép. aux questions d'un provincial*, ch. 61.

TOUT, E, *adj.*

Nous la faisons de *tous écots*,
Elle est prise à garant de *toutes aventures*.

Liv. V, fab. 11.

L'abbé Féraud observe que *tout* placé devant un nom sans article ne se met pas au pluriel, et qu'on doit dire par exemple : *tout objet* et *tous les objets*, etc. Il avoue néanmoins qu'indépendamment du passage de La Fontaine cité plus haut, on en rencontre plusieurs autres qui contredisent cette règle. Voy. *Dict. crit. de la lang. franç.*

TRAGÉDIEN, *s. m.* Acteur tragique.

Aussi voyons-nous qu'on se sert indifféremment de ce mot de comédie, pour qualifier tous les divertissements du théâtre. On n'a jamais dit : Les *Tragédiens;* ni, Allons à la tragédie.

Psyché, liv. I.

La Fontaine n'est pas très-exact en avançant qu'*on n'a jamais dit : les tragédiens;* car ce mot se trouve dans nos anciens écrivains pour dire : auteur qui compose des tragédies, et acteur qui les représente. Le mot *tragédien*, employé par Voltaire et par plusieurs autres écrivains de la même époque, est maintenant d'un usage général, du moins dans le sens d'*acteur tragique*. Consultez CHARLES POUGENS, *Archéolog. franç.*, t. II, p. 243, 244. — Voy. aussi *Dict. de Trévoux*. — L'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.*

TRAÎNE-MALHEUR, *s. m.* Terme très-familier et dérisoire pour dire : *malheureux*, qui *traîne* une vie misérable.

Voyez un peu! monsieur notre pasteur
Veut de sa grâce à ce *traîne-malheur*
Montrer de quoi finir notre misère;

CONTES. *La Jument du compère Pierre*.

Ce mot pourrait, je crois, s'employer avec succès dans le style badin.

TRAVESTI, IE, *part. pass.* employé comme substantif.

Nos deux *travesties* se trouvèrent en leurs nouveaux accoutrements, comme si *Psyché* n'eût fait toute sa vie autre chose qu'être bergère, et la bergère qu'être princesse.

Psyché, Liv. II.

J'ai déjà eu occasion d'observer qu'au siècle de Louis XIV, on ne faisait point difficulté d'employer sous la forme de substantifs les adjectifs et même les participes. Voy. ÉCHOUÉ.

TREUVER, *v. a.* Voy. TROUVER.

TRIOMPHANT, ANTE, *adj. verb.*, employé comme substantif.

Sur cette assurance, elle s'en alla à Cythère en équipage de *triomphante*.

Psyché. Liv. I.

Je ne crois pas que maintenant le mot *triomphant* puisse être employé sous cette forme, surtout au féminin.

TRIVELINADE, *s. f.*

J'ai huit ou dix *trivelinades*,
Que je sais sur mon doigt. . . . . .

Le Florentin. Sat.

Farces dans le genre de celles que jouait *Trivelin*, acteur de la Comédie Italienne, et contemporain du célèbre Dominique. Trivelin, après avoir fait, par ses plaisanteries bouffonnes, les délices du public, renonça au théâtre, et mourut au bout de quelques années. Il fut enterré dans le couvent des Grands-Augustins. Consultez sur cet acteur le *Mercure* de septembre 1836, p. 2186. — La Fontaine fait ici allusion au caractère bouffon de Lulli qui était excellent pantomime, et qui se plaisait souvent à faire rire ses amis. On a prétendu qu'il portait à l'excès cette bouffonnerie, et que c'était lui que Boileau avait eu en vue dans ces vers de son Épît. 9.

En vain par sa grimace un bouffon odieux
A table nous fait rire, et divertit nos yeux;

Voyez *Bolæana*, par Montchernay. Mais les éloges que Boileau se plaisait à donner à Lulli, et qu'il répète même indirectement dans l'épître où l'on prétend qu'il l'a si cruellement attaqué, ne permettent guère de croire à la vérité de cette dernière assertion.

TROMPETER, *v. a.* Publier à son de trompe un objet perdu.

Cette déesse ne trouva point d'autre expédient que de faire *trompeter* sa rivale.

Psyché. Liv. II.

Selon l'Académie, les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux*, etc., ce mot ne se dit guère que des personnes que l'on assigne, par une proclamation à son de trompe, à comparaître devant un tribunal sous un délai déterminé. Il est pris ici dans un sens différent. Vénus fait publier à son de trompe qu'elle accordera une récompense à quiconque lui ramènera son esclave fugitive. L'abbé Féraud observe « qu'au « propre, le verbe *trompeter* ne se dit qu'en style de pra- « tique, et que, hors de là, il n'est bon que pour la comédie « et la satire. » *Dict. crit. de la lang. franç.*

TROP, *adv.*

Rien de trop est un point
Dont on parle sans cesse, et qu'on n'observe point.

Liv. IX, fab. 11.

Mme Dacier remarque que ce proverbe, ou pour parler plus exactement cet adage, qui répond au latin : *ne quid nimis*, TERENT. *Andr.*, act. I, sc. 1, et au μηδὲν ἄγαν des Grecs, est si ancien que les Grecs, n'en connaissant point l'origine, l'ont attribué à Apollon.

TROTTE-MENU, *adj. indéclinable.* Qui trotte à petits pas.

La gent *trotte-menu* s'en vient chercher sa perte.

Liv. III, fab. 18.

Épithète d'une heureuse naïveté, très-pittoresque, et que je crois de l'invention de La Fontaine.

TOUVER, *v. a.* TREUVER.

Quant à la somme de la veuve,
Voici, leur dirent-ils, ce que le conseil *treuve*.
Liv. II, fab. 20.

La Fontaine dit constamment *treuver* pour *trouver*, et c'est ainsi que ce mot s'écrivait et se prononçait autrefois :

Car l'escriture est la touche où l'on *treuve*
Le plus haut or ; et qui veut faire épreuve
D'or quel qu'il soit, il le convient toucher
A ceste pierre. . . . . .
Clém. Marot. *Éptt.* 48, etc.

On rencontre encore dans Molière *treuver* pour trouver :

Non. L'amour que je sens pour cette jeune veuve
Ne ferme pas mes yeux aux défauts qu'on lui *treuve*
Misanthrope. Act. I, sc. 1.

Voyez aussi *D. Garcie de Navarre*, acte V, sc. 6, etc.

Ménage observe que de son temps les académiciens étaient partagés sur la question de savoir si l'on devait dire *trouver* ou *treuver*. M. de Vaugelas, dit-il, a décidé que « *trouver* et « *treuver* étoient tous deux bons, mais que le premier étoit « sans comparaison le meilleur. Je suis de son avis. Il faut « dire *trouver* comme on dit en italien *trovare*, et comme « nous disons *prouver* et *éprouver*. » *Observ. sur Malherbe*, liv. VI, p. 373, 374. — Idem, *Observ. sur la lang. franç.*, part. I, ch. 174, p. 380 et suiv. Voyez aussi Vaugelas, *Rem. sur la lang. franç.*, t. I, p. 214, 215. — Académie, *Observ. sur Vaugelas*, p. 150. — L'abbé Féraud, *Dict. crit. de la lang. franç.* au mot Preuver. — Bréghot-du-Lut, *Gloss. de Louise Labé*, p. 315, etc.

TRUCHEMENT, *s. m.*

Truchement de peuples divers,
Je les faisois servir d'acteurs en mon ouvrage.
Fables. Liv. XI. Épilogue.

Truchement est ici, jusqu'à un certain point, employé dans le sens propre. La Fontaine s'en est servi aussi au figuré.

Ses regards, *truchements* de l'ardeur qui la touche,
Adonis. Poëme.

Il se trouve également au figuré dans Brébeuf. « On est « plus délicat aujourd'hui, observe l'abbé Féraud, et l'on « n'approuverait point cette expression dans un poëme sé- « rieux. » *Dict. crit. de la lang. franç.* Je ne crois pas que *truchement* au figuré doive être entièrement banni de la langue, et même du style soutenu. Mais on ne dirait pas dans le même sens *drogman*, quoique ce soit en quelque sorte le même mot sous une forme différente. Cela vient, je crois, de ce que *truchement* est devenu un mot commun, au lieu que *drogman* est resté un mot *spécial*, et, jusqu'à un certain point, un *terme technique*. J'avoue, au reste, que cela est un peu conjectural.

TURQUET, *s. m.* Espèce de petit chien, ainsi nommé, sans doute, parce que la race en était venue de Turquie.

Non, sans écureuils et *turquets*,
Ni, je pense, sans perroquets.
Lett. à Mad. de La Fontaine, 5 sept. 1663.
Œuv. div., t. II, p. 53.

V

VACARME, *s. m.*

La nuit, ni son obscurité,
Son silence, et ses autres charmes,
De la reine des bois n'arrêtoient les *vacarmes :*

Liv. X, fab. 13.

Je ne crois pas que *vacarme* soit ici le mot propre. Le substantif *vacarme* qui, d'ailleurs, prend rarement le pluriel, signifie plus ordinairement : *bruit tumultueux.*

Racine a employé le mot *vacarmes*, au pluriel, dans le sens de *désordre*, *confusion :*

DANDIN.

. . . . . *Quels vacarmes !*
Ils ont pissé partout. . . . . .

Les Plaideurs. Act. III, sc. 3.

VALOIR, *v. n.*

Mieux vaut goujat debout, qu'empereur enterré.

CONTES. *La Matrone d'Éphèse.*

Il est bon d'observer que dans cette locution : *mieux vaut*, pour *il vaut mieux*, l'adverbe doit se placer avant le verbe. Autrefois, il se plaçait indifféremment avant ou après.

Mais il fault le vouloir, et *vault mieux* se résoudre.

MALHERBE. *Stances pour Mad. de Montpensier.*
Poésies. Liv. V.

Cette construction n'est plus usitée. Je ferai remarquer aussi que quand le pronom *il* est exprimé, on doit au con-

traire mettre toujours l'adverbe après le verbe : *il vaut mieux*, et non pas *il mieux vaut*.

VASSELAGE, *s. m.*

. . . . . Il forme le dessein
De s'en aller le lendemain
Au lieu de l'écolier, et sous ce personnage,
Convaincre sa moitié, lui faire un *vasselage*
Dont il fût à jamais parlé.

CONTES. *Le Roi Candaule et le Maître en droit.*

Je ne comprends pas bien pourquoi La Fontaine désigne par le mot *vasselage* la scène que le maître en droit se propose de faire à sa femme. Voici une conjecture bien hasardée. *Vasselage* a signifié chez nos anciens écrivains : *courage, valeur, fait d'armes éclatant*, ce qu'on appelait autrement : *appertise d'armes*.

C'est Giboin, qui tant a *vasselaige*.
(C'est Giboin qui a tant de valeur)

Rom. de Raoul. Édit. d'Éd. Leglay, p. 16.

Raoul vostre oncle aveiz tout oublié,
Son *vasselaige* et sa nobilité.

Ibid., p. 147, etc.

Car le corbauls, le barat n'aperçoit,
Mais voult chanter; po fist de *vasselage*

EUST. DESCHAMPS. Édit. Crapelet, p. 192, 193.

Voyez aussi *Supplément au Gloss. du roman de la Rose*, édit. Lenglet-Dufresnoy, p. 309, 310, etc. La Fontaine a peut-être voulu dire que le mari irrité forme la résolution de monter, comme on dit, sur ses grands chevaux, et de déployer contre sa femme le courage, la vigueur que montraient les chevaliers qui accomplissaient un de ces hauts faits d'armes nommés *vasselages*. Je m'en rapporte à de plus habiles que moi pour éclaircir, d'une manière satisfaisante, ce passage assez obscur.

VASTE, *adj. des deux genres.*

. . . . . O belles, évitez
Le fond des bois et leur *vaste* silence.

CONTES. *La Clochette.*

Il est plus facile de sentir que d'expliquer le sens éminemment poétique de l'épithète *vaste* appliquée au silence des bois. Cette heureuse hardiesse de style est empruntée de Lucain :

Cæsar sollicito, per *vasta silentia*, gressu,
Vix famulis audenda parat. . . . . .

Phars. Lib. V.

Tacite a dit, en parlant des funérailles de Germanicus : « dies per silentium *vastus.* » On voit que notre fabuliste avait reçu une éducation forte et profonde, dont il savait profiter pour prendre à propos toute espèce de style.

VENDIQUER, *v. a.* Revendiquer.

Cela ne plut pas au valet,
Qui, les ayant pris sur le fait,
Vendiqua son bien de couchette,

CONTES. *Le Pâté d'Anguilles.*

Un promoteur intervient pour le siége
Episcopal, et *vendique* le cas.

CONTES. *Les Troqueurs.*

Ce mot, quoiqu'il se trouve dans le Dictionnaire de l'Académie, est néanmoins hors d'usage. Il a été remplacé par le composé *Revendiquer.* Voy. *Dict. de Trévoux.*

VENELLE, *s. f.*

ENFILER LA VENELLE, locution populaire : s'enfuir par un sentier détourné.

Ils vont; et le cheval, qu'à l'herbe on avoit mis,
Assez peu curieux de semblables amis,
Fut presque sur le point d'*enfiler la venelle.*

Liv. XII, fab. 17.

Venelle, que l'on pourrait considérer comme un diminutif formé du latin *via*, voie, chemin (quasi *vianella*), signifie au sens propre *petit sentier*.

VENT, *s. m.*

> Ayant *eu le vent* des beautés,
> Perfections, commodités,
> Qu'en sa voisine on disoit être,
>
> CONTES. *La Fiancée du roi de Garbe.*

Locution empruntée de l'art de la vénerie, où le mot *vent* signifie l'odeur, le sentiment des émanations de tous les corps. C'est ainsi qu'on dit que le sanglier *a eu le vent* du gland, que le corbeau *a eu le vent* d'une bête morte, etc. Dans le sens figuré, on dit plus communément : *avoir vent* de quelque chose, en supprimant l'article. Au reste, comme le remarquent les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux*, cette locution figurée appartient exclusivement au style familier.

VENTER, *v. n.*, et le plus souvent impersonnel.

> . . . . . Contrat passé, notre homme
> Tranche du roi des airs, pleut, *vente*, et fait en somme
> Un climat pour lui seul : . . . . . .
>
> Liv. VI, fab. 4.

Venter est pris ici dans le sens de *faire souffler le vent*. Voy. PLEUVOIR.

VENTRE, *s. m.*

> *Ventre* affamé n'a point d'oreilles.
>
> Liv. IX, fab. 18.

Jejunus venter non audit verba libenter.

Selon Fleury de Bellingen, on doit peut-être attribuer l'origine de ce proverbe à Caton l'Ancien, qui, haranguant à Rome pour demander que l'on fît une distribution de blé, dit en commençant son discours : « Difficile est ad ventrem au-

« ribus carentem verba facere. » Voy. Fleury de Bellingen, *Étymol. des Prov.*, liv. III, ch. 34, § 87, p. 343, 344. — Quitard, *Dict. des Prov.*, p. 684, etc. Cette conjecture, si elle n'est pas rigoureusement vraie, est du moins assez ingénieuse. Quoi qu'il en soit, le proverbe est puisé dans la nature. Un homme affamé n'est guère disposé à entendre de longs discours. On connaît le mot de Henri IV. Au moment où ayant très-faim, il se disposait à aller dîner, le magistrat d'une petite ville l'arrêta pour le haranguer. Sa harangue commençait par ces mots : Sire, Alexandre le grand..... « Ventre saint-gris, mon ami, interrompit gaiement notre bon « roi, Alexandre le grand avait sans doute dîné : moi, je vais « en faire autant. »

VERGETÉ, ÉE, *adj.* Rayé de diverses couleurs.

. . . . . : tant elle est bigarrée,
Pleine de taches, marquetée,
Et *vergetée*, et mouchetée.
Liv. IX, fab. 3.

L'adjectif *vergeté* qui se disait autrefois des étoffes, ne se dit plus que du teint. Les écrivains du moyen âge nommaient *virgatus pannus*, italien *virgato panno*, une étoffe rayée de diverses couleurs, du latin *virga*, verge, baguette, raie. Cette étoffe se nommait en grec barbare ῥαϐδατὸς, racine, ῥαϐδὸς, baguette. Voy. Ducange, *Glossar. ad script. med. latin*, t. VI, col. 1637.

VERSER, *v. a.* Retourner, bêcher, labourer.

Avint un jour qu'un de ces beaux messieurs
Vit un manant rusé, des plus trompeurs,
Verser un champ, ...
Contes. *Le Diable de Papefiguière.*

Le mot *verser* n'est plus en usage sous cette acception empruntée du latin :

Proles sabellis docta ligonibus
Versare glebas, ...
Horat. Lib. III, od. 6, v. 30, 31.

VERTU, *s. f.*

Et bien qu'animal sans *vertu*,
Il faisoit trembler tout le monde.

Liv. V, fab. 21.

Cette femme aussitôt, fine, adroite, hautaine
Saura mettre à profit votre peu de *vertu*,
Et triompher de vous, vous voyant abattu.

L'Eunuque. Comédie. Act. I, sc. 1.

Le mot *vertu* est pris ici, comme le latin *virtus*, dans le sens de *force virile*, *courage*. Cette acception primitive du mot *vertu* était autrefois en français d'un usage général :

Quand la *vertu* mesme seroit incarnée, je croy que le pouls lui battroit plus fort allant à l'assault, qu'allant disner.

MONTAIGNE. *Ess.*, liv. I, ch. 44.

P. Corneille a employé dans le même sens le mot *vertu*.

Tremble.

CHLORIS.

J'en ai grand lieu, connoissant ta *vertu* :
Pourvu qu'il y consente il sera bien battu.

Mélite. Act. III, sc. 6.

Sais-tu que ce vieillard fut la même *vertu*,

Le Cid. Act. II, sc. 2.

On trouve dans les *Cent nouvelles nouvelles*, écrites du temps de Louis XI (Nouv. 58), l'adjectif *vertueux* employé dans le sens de *fort*, *robuste*, *vigoureux*.

La Fontaine a pris aussi le mot *vertu* dans le sens de *justesse*, *qualité de ce qui est bon*, *convenable :*

Je vous arrête à cette rime :
Je ne la tiens pas légitime
Ni d'une assez grande *vertu*.

LIV. II, fab. 1.

Ce dernier emploi du mot *vertu* n'est-il pas un peu hasardé?

VICTUS, mot latin pour *vaincu*.

Je suis *victus*, je le confesse.
CONTES. *La Chose impossible.*

Ce mot était en quelque sorte consacré dans les disputes scolastiques pour désigner l'écolier qui, après avoir longtemps disputé le terrain, était forcé de s'avouer vaincu.

Ils sont capables de rendre *victus* tout le monde, tant docteur soit-il.
BÉROALDE DE VERVILLE. *Moyen de parvenir*, t. I, § 2.

Il est employé ici par La Fontaine d'une manière plaisante et heureuse.

VIEUX ou VIEIL, VIEILLE, *adj.*.

Vers le Levant, le *Vieil de la Montagne*
Se rendit craint par un moyen nouveau :
CONTES. *Féronde ou le Purgatoire.*

Tout le monde a entendu parler du prince des Assassins, si célèbre sous le nom de *Vieux de la Montagne*. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si ce prince devait cette dénomination à son âge, parce qu'on le choisissait de préférence d'un âge avancé, ou si (ce qui me paraît plus probable) le mot *vieux* est la traduction littérale de l'arabe *schéïq*, qui a la double signification de *vieillard* et de *roi*, *prince*, *commandant*. Quoi qu'il en soit, on s'accorde généralement à dire que ce prince, pour obtenir de ses sectaires, que l'on désignait sous le nom de *Fedaïs*, une obéissance aveugle, les faisait transporter, après les avoir enivrés, dans un lieu de délices; que là, il exigeait d'eux, par la séduction, le serment d'exécuter sans examen, et au risque même de leur vie, les ordres de leur chef, de quelque nature qu'ils pussent être. Quant aux moyens que le *vieux* ou *schéïq* employait pour les enivrer, feu M. Sylvestre de Sacy pense que l'on se servait, non du vin ou d'autres liqueurs du même genre, dont l'usage est prohibé par les lois du prophète, mais d'une préparation de l'espèce de chanvre nommée *haschisch*, dont, au rapport de

Mongez, d'Ali-Bey (Louis Badia), d'Olivier, *Voyage en Perse*, de Michaud, *Correspond. d'Orient*, lett. 124, t. V, p. 250, etc., les Orientaux se servent encore aujourd'hui, soit sous la forme de confections, ou de pastilles édulcorées avec des substances sucrées, soit sous celle de fumigations, pour se procurer une sorte d'ivresse ou d'extase. Consultez sur le *Vieux de la Montagne*, le père Maimbourg, *Hist. des Crois.*, liv. IV. — Lévêque de la Ravalière, *Éclairc. sur le Vieux de la Montagne*, Acad. des Inscript., *Hist.*, t. XVI, p. 155. Falconnet, *Dissert. sur les Assassins*, ibid., *Mém.*, t. XVII, p. 127.— Lemoine, *lettre* rapportée par Ménage, *Dict. étym.*, article *Assassin*. — Ducange, *Gloss. ad script. med. lat.*, art. *Senex de Montanis*, t. VI, col. 375. — D'Herbelot, *Bib. orient.*, au mot *Scheik-Al-Gebel*. — Sylvestre de Sacy, *Diss. sur les Assassins*, Mém. de l'Institut.—J. Hammer, *Geschischte der Assassinen*, etc., ou *Hist. des Assassins, puisée dans les sources orientales*, Stutg. ou Tubing., 1818, 1 vol. in-8°. — Ch. Pougens, *Trés. des Orig.*, spéc., art. *Assassin*, p. 99, etc.

VILLE, *s. f.* Corps des officiers civils ou municipaux.

> Messieurs de *ville* eurent en vérité
> Bonne part de l'honneur en cette illustre fête.
>
> *Lettre à Fouquet*. Œuv. div., t. II, p. 3.

Dans ce sens, on retranche assez souvent l'article. Voyez *Dict. de Trévoux*.

VIVRE, *v. n.*, employé comme substantif.

> Le *vivre* et le mourir nous deviendroient égaux;
>
> *Psyché*. Liv. II.

Vivre, comme substantif, ne s'emploie maintenant que dans le sens de *nourriture*, et se dit plus ordinairement au pluriel, excepté dans quelques provinces, notamment dans le Soissonnais, où le mot *vivre*, substantif, s'emploie au singulier, mais seulement pour désigner les herbes, etc., destinées à la nourriture des bestiaux. Je n'en trouve pas moins heureux l'emploi que La Fontaine fait ici de ce mot, surtout

en opposition avec le verbe *mourir* qu'il prend également comme substantif. Voy. DORMIR.

VOIR, *v. a.*

> Mais enfin, je l'ai *vu*, *vu de mes yeux*, vous dis-je;
> Liv. IX, fab. 1

Molière a dit également :

> Je l'ai *vu*, dis-je, *vu*, *de mes propres yeux vu*.
> *Tartufe*. Act. V, sc. 3.

Vaugelas observe avec justice que cette locution empruntée du latin (*Hisce oculis egomet vidi*. TERENT.) ne doit pas être considérée comme un pléonasme condamnable, ainsi que l'ont prétendu quelques grammairiens, et qu'elle ne contient rien de superflu, puisque, au contraire, ces mots : *de mes yeux*, *de mes propres yeux*, sont nécessaires pour donner une pleine assurance de ce qu'on affirme. Voy. *Rem. sur la lang. franç.*, t. I, p. 257 et suiv.

VOIRE, *adv.*

> Chapitres, non de rats, mais chapitres de moines,
> *Voire* chapitres de chanoines.
> Liv. II, fab. 2.

Voire, adverbe, formé du latin *verè*, commence à vieillir : néanmoins on l'emploie encore quelquefois dans le style familier. Voyez *Dict. de Trévoux*. — L'abbé FÉRAUD, *Dict. crit. de la lang. franç.*, etc.

VOISIN, INE, *adj.*

> Celui de qui la tête *au* ciel étoit *voisine*.
> Liv. I, fab. 22.

On ne dit plus *voisin à*, mais *voisin de*. Je ne crois pas que cette construction grammaticale puisse être admise en prose; mais j'estime qu'elle produit un très-bon effet en vers, surtout avec l'inversion. J'ai, au reste, pour moi l'opinion de La Harpe, qui pense que cette construction empruntée des

latins, chez lesquels le mot *vicinus* régit le datif, convient à la poésie. Voy. *Comment. sur Racine*, Britanicus, act. II, sc. 3.

VOITURE, *s. f.*

> Du baudet, en cette aventure,
> On lui fit porter la *voiture*
> Et la peau, par-dessus encor.
> Liv. VI, fab. 16.

Voiture est pris ici dans le sens de *fardeau*, *charge d'une bête de somme*, acception qui n'est plus en usage.

VOLATILE, *s. m.*

La Fontaine le fait féminin :

> *La volatile* échappe à sa tremblante main;
> Entre les pieds des dieux *elle* cherche un asile.
> *Philémon et Baucis.*

Ne pourrait-on pas faire le mot *volatile* masculin ou féminin, selon le genre de l'oiseau dont on parlerait? Je m'en rapporte. — Notre fabuliste a écrit aussi : *volatille.*

> Tantôt humains, puis *volatilles*
> Ayant dans les airs leurs familles.
> Liv. XII, fab. 12.

Selon feu Ch. Nodier, « ce mot est un substantif ancien, « d'un usage assez rare. » Je ne me rappelle pas avoir vu *volatille* dans aucun de nos vieux écrivains, et je serais tenté de croire que c'est un sacrifice que La Fontaine a fait à la rime.

VOLEREAU, *s. m.* Petit voleur.

> Mal prend aux *volereaux* de faire les voleurs.
> Liv. II, fab. 16.

L'abbé Féraud semble considérer ce mot comme inventé par La Fontaine. Voy. *Dict. crit. de la lang. franç.*— *Dict. de Trévoux*, etc. Comme je crois l'avoir déjà dit, La Fontaine semble affectionner ce genre de diminutifs qu'il a, d'ailleurs, employés presque toujours avec succès.

VOLETER, *v. n.*

Et les petits, en même temps,
Voletants, se culebutants,
Délogèrent tous sans trompette.

Liv. IV, fab. 22.

Le mot *voleter*, si je ne me trompe, entraîne en général l'idée d'un vol intermittent et court, par suite de la faiblesse de l'individu, et de l'impuissance de fournir une longue carrière, idée que n'entraîne pas le mot *voltiger*, qui, au premier abord, paraît synonyme. Montaigne, comparant Virgile à l'Arioste, dit en parlant du dernier : « Cettuy-cy *voleter* « et sauteler de conte en conte, comme de branche en « branche, ne se fiant à ses aisles que pour une bien courte « traverse : et prendre pied à chaque bout de champ, de « peur que l'haleine et la force luy faille. » *Ess.*, liv. II, ch. 10.

VOULOIR, *s. m.* Volonté.

De vos malins *vouloirs* voilà la digne issue,

Le Florentin. Comédie, sc. 14.

Quelques grammairiens considèrent le substantif *vouloir* comme ayant entièrement vieilli. « Les poëtes, dit l'abbé « Féraud, ont eu tort de le laisser mourir : ils sont encore « à temps de le faire renaître. » *Dict. crit. de la lang. franç.* Selon les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux*, ce mot n'est bon ni en prose, ni en vers. Malgré ces autorités, il me semble que le substantif *vouloir*, employé d'ailleurs par Nicole, Bourdaloue, Dumarsais, etc., n'a jamais cessé d'appartenir à notre langue, et qu'il est également admissible en prose et en vers, surtout lorsqu'il est accompagné d'une épithète.

VUE, *s. f.* La *vue* pour les *yeux*.

La troupe des chasseurs, au héros accourue,
Par des cris redoublés lui fait *ouvrir la vue*.

Adonis. Poëme.

On a dit, à la vérité, *vue* pour *regards*, et même quelque-

fois pour l'*organe de la vue : porter la vue*, *tourner la vue*, *baisser la vue*, et, dans le langage familier, le *soleil donne dans la vue*. Mais *ouvrir la vue*, pour *ouvrir les yeux* me paraît trop hardi : j'oserais même presque le qualifier de barbarisme.

VULCAN, *n. pr.* Vulcain.

> Vous ne répandrez nullement;
> Mais si du Dieu nommé *Vulcan*
> Vous suivez la bannière . . . . . .
>
> CONTES. *La Coupe enchantée.*

> Le vacarme que fait *Vulcan*
> A mis l'alarme au camp.
>
> *Songe de Vaux.* Fragm. 9, etc.

On dit maintenant *Vulcain*. Les mots latins terminés en *anus*, italien *ano*, etc., se terminaient autrefois en *an :* on disait, par exemple, *publican* au lieu de *publicain*.

> Et lui et tous les *publicans*
> A fait livrer à la justice
>
> *Tournoiement d'Antechrist*, fol. 237, verso, col. 2, etc.

Consultez BRÉCHOT-DU-LUT, *Gloss. de Louise Labé*, p. 321.

Quelques écrivains du siècle dernier ont proposé de rétablir cette ancienne prononciation, et de dire : *européan* pour *européen*, etc. Cette bizarre innovation n'a pas fait fortune.

FIN

ADDITIONS ET CORRECTIONS

Page 4, *ligne* 29, ajoutez : Il était encore à cette époque d'un usage habituel.

Talon, avocat général, fit une des plus belles *actions* qui se soit jamais faite en ce genre. Je n'ai jamais rien ouï ni lu de plus éloquent.

CARD. DE RETZ, *Mém.*, liv. III.

Page 6, *ligne* 25, ajoutez : P. Corneille en fait quelquefois usage.

Prenoient du passe-temps d'une folle jeunesse
Qui se laisse *affiner* à ces traits de simplesse.

Mélite. Acte II, sc. 2.

Quelque fin que tu sois, tiens-toi pour *affiné.*

Galerie du Palais. Act. I, sc. 1.

Page 10, *ligne* 2, ajoutez : Par respect pour l'autorité de l'Académie, j'ai suivi l'orthographe *ambroisie.* Toutefois *ambrosie*, adopté par quelques écrivains, me paraît plus conforme à l'étymologie, et je ne vois pas pourquoi on le rejetterait.

Page 12, *après ligne* 24, ajoutez :

APPÉTIT, *s. m.* Désir violent. Construit avec la préposition *de* et un infinitif.

En peu de mots, l'*appétit d'être* sainte
Lui fut d'abord par la belle expliqué ;

CONTES. *Le Diable en enfer.*

Quoique l'Académie ne donne pas d'exemples de cette manière de parler employée par MONTAIGNE, *Ess.*, liv. I, ch. 10, etc., je ne crois pas, cependant, qu'elle soit tombée en désuétude.

Page 13, *ligne* 30, *art.* ARAGNE, ajoutez à la liste des auteurs à consulter : ALEMAN, *Guerre civ. des Franç.*, Question 38, p. 147.

Page 15, *ligne* 29, ajoutez aux auteurs à consulter BALZAC, *Entret.* 36, p. 351.

Page 18, après l'article ATTACHE, ajoutez :

ATTEINTE, *s. fém.* Coup dont on est atteint.

Mais c'est mourir deux fois que souffrir tes *atteintes.*
Liv. III, fab. 14.

Ce mot est ici d'autant mieux placé que le français *atteinte* se dit plus spécialement des coups de pied que donné un cheval, une mule, etc.

Page 19, *ligne* 12, ajoutez : le mot *aucun*, employé de cette manière, se rencontre fréquemment chez nos anciens écrivains.

Sans espargner ces vieux princes dont *les aucuns* avoient esté gardez en prison trente ou trente-cinq ans.
COMINES. *Mém.* Liv. VII, ch. 11.

Au pied du mont, vaincu,
Cupidon sans escu
Caressoit *les aucunes.*
Triomphe des Muses contre Amour, etc.

Page 19, *ligne* 25, ajoutez : Voltaire, dans ses *Commentaires sur Corneille*, Épît. dédic. de Médée, regrette ce « vieux mot « qui, dit-il, signifie *en quelque sorte*, *en partie* « et qui vaut mieux que ces périphrases. »

Page 22, *ligne* 1, après ces mots : aurait été proscrite, ajou-

tez : « c'est avec raison, dit Voltaire, que nous avons rejeté *avecque* de la langue; ce *que* était inutile et rude. » *Comment. sur Corneille*, Horace, act. II, sc. 5. — Id., *Cinna*, acte I, scène 1.

Page 26, *avant-dernière ligne :*

Arrive en trois bateaux *tout* exprès pour vous parler.

retranchez le mot *tout*.

Page 33, *ligne* 20, comme le remarquent très-bien Messieurs de l'Académie; lisez : comme l'observe très-bien Voltaire, note des *Sentiments de l'Académie sur le Cid*.

Page 35, *ligne* 9, après ces mots : signifiait autrefois *crier*, ajoutez, comme exemple :

En dissimulant print à *braire*,
Et crier, com' les autres deux,
Montjoie! . . . . . .

EUST DESCHAMPS. *Miroir du mariage*. Édit. Crapelet, p. 239.

Page 39, *ligne* 16, après l'exemple de La Fontaine, ajoutez :

D'une voix rauque et *casse* ainsi me respondit.

MATH. REGNIER. *Dial. de Cloris et Philis*.

Page 41, article CETTUI, après les citations de La Fontaine, ajoutez : Ce mot a été fréquemment employé par P. Corneille, surtout dans ses premières pièces.

. . . . . *Cettui-ci* dépêché,
C'est de toi maintenant que j'aurai bon marché.

Clitandre. Act. I, sc. 10, etc., etc.,

Page 43, *ligne* 25, ajoutez : feu M. Arnault a dit, comme La Fontaine, *chartier*.

N'étoient-ils pas de vils *chartiers*
Le limonier et la monture?

Liv. VIII, fab. 4.

Page 45, *ligne* 5, après l'article CHARYBDE, ajoutez les deux suivants :

CHAUSSER, *v. a.*

DIFFICILE A CHAUSSER, locution familière : d'humeur peu traitable, peu accommodante.

> Esprits ruraux volontiers sont jaloux,
> Et, sur ce point, *à chausser difficiles.*
>
> CONTES. *Féronde ou le Purgatoire.*

CHEMISE, *s. f.*

ENTRE LA CHAIR ET LA CHEMISE, locution familière : dans le plus grand secret.

> Qu'*entre la chair et la chemise*
> Il faut cacher le bien qu'on fait :
>
> CONTES. *Les Cordeliers de Catalogne.*

Page 46, *ligne* 9, ajoutez : Piron a fait le mot *chiourme* d'une seule syllabe.

> Tout l'équipage est au pied de la *chiourme.*
>
> CONTE. *Le Moine défroqué.*

Cette prononciation, quoique conforme à la prononciation italienne, *ciurma*, me paraît peu harmonieuse en français.

Page 48, *ligne* 21, après l'article CIGALE, ajoutez :

CITADIN, *s. m.* Bourgeois, habitant de la ville ; par opposition à villageois, habitant de la campagne.

> Et le *citadin* de dire :
> Achevons tout notre rôt.
>
> Liv. I, fab. 9.

Ne pourrait-on pas établir entre les mots *citoyen* et *citadin* la distinction suivante? *Citoyen* indiquerait la jouissance des droits politiques, et *citadin*, qui, à quelques exceptions près, n'appartient qu'au style familier, et n'indiquerait que

l'habitation dans une ville, dans une cité. Au reste, je m'en rapporte.

Page 52, *ligne* 18, ajoutez : On le retrouve encore dans MONTAIGNE, *Ess.*, liv. I, ch. 42. — MALHERBE, *trad. de Tite Live*, Épît. dédicat., etc.

Page 59, *ligne* 4. PÉCOUSSE, lisez SECOUSSE.

Page 59, *ligne* 22, ajoutez : Il a été employé par Chaulieu.

> En fait d'amour, sans trop *cuider* de moi,
> N'ai, jusqu'ici, passé pour malhabile.
>
> *Vers à Madame D...*

Page 61, *ligne* 15, ajoutez : VAUGELAS, *Nouv. rem.*, p. 144.

Page 62, *ligne* 7, ajoutez à la fin de l'article : Consultez sur le mot *de*, considéré comme titre de noblesse ou de distinction, LA ROQUE, *Orig. des noms*, p. 184. — MÉNAGE, *Observ. sur la lang. franç.*, part. I, ch. 248, p. 490.

Page 63, *ligne* 26. Après ces mots : dans Corneille, ajoutez : Racine s'en est encore servi dans ses premiers ouvrages.

> J'en voyois en dehors, et *dedans* nos murailles ;
>
> *La Thébaïde*. Act. II, sc. 1.

Page 66, *ligne* 15, ajoutez aux auteurs à consulter : MÉNAGE, *Observ. sur Malherbe*, liv. IV, p. 238.

Page 69, *ligne* 30, après ces mots : *devant* est relatif aux lieux, ajoutez : La Harpe, *Comment. sur Racine*, Bajazet, act. V, sc. 4, condamne également *devant* pour *avant*. Il ajoute que Voltaire, qui a également remarqué que *devant*, sous cette acception, n'était pas français, est néanmoins tombé dans la même faute.

Page 74, *ligne* 19, après ces mots, sur *le propos de*, ajoutez : sens dans lequel il a été employé par Brantôme, *Capit. franç.*, t. III, p. 93.

Page 75, *art.* DIVERS, après la citation de La Fontaine, ajoutez celle-ci :

L'homme est un animal bien *divers* et bien bigarré.

BALZAC. *Socrate chrest.* Discours 10, page 125.

Page 78, *ligne* 2, ajoutez : Molière a dit, dans le même sens :

Dressons notre promenade, ma fille, vers cette belle grotte où j'ai promis d'aller.

Amant magnif. Act. III, sc. 1.

Page 79, *ligne* 3, ajoutez : Il ne faut pas confondre le vieux mot français *duire*, convenir, formé du latin *decere*, avec le vieux mot *duire* formé de *docere*, ou de *ducere*, qui ne se trouve que chez nos anciens écrivains, dans le sens d'*instruire*, *enseigner*, *guider*.

Page 79, *fin de l'art.* DUPE, ajoutez : Le P. Bouhours, *Entret. d'Ariste et d'Eugène*, entret. 2, p. 117, semble vouloir signalerle mot *dupe* comme nouveau. En cela, il se tromperait, puisqu'on le retrouve dans un manuscrit du XVe siècle.

. . . . « La *duppe*, qui est leur manière de parler (des habitants de « Rouen), et qu'ils nomment jargon, quant ilz trouvent aucun fol ou « innocent qu'ilz veulent décevoir par jeu ou jeux, et avoir son argent... »

Lett. de Remiss., ann. 1426. Trés. des Chart., reg. 173, ch. 456.

Le P. Carpentier, qui rapporte ce passage, en conclut que le mot *dupe* a été inventé par les gens du peuple de Rouen. Voyez *Suppl'ém. ad Cangii Gloss.*, t. 2, col. 181, au mot *Duplicitas*.

Page 88, *ligne dernière*, ajoutez : Consultez, sur le retranchement de l'*e* muet à la fin de l'adverbe *encore*, MÉNAGE, *Observ. sur Malherbe*, œuv., t. 3, p. 42.

Page 89, *ligne* 12, après l'article ENCOURTINÉ, ajoutez :

ENDENTÉ, ÉE, *adj.* Garni de dents, qui a de bonnes dents.

Chiens, chevaux et valets, tous gens bien *endentés* :

Liv. IV, fab. 4.

L'Académie semble indiquer que le mot *endenté* ne se dit que dans cette phrase : *bouche bien ou mal endentée.* La Fontaine l'emploie d'une manière plus générale, et je crois qu'il serait d'un bon usage surtout dans le style familier et badin.

Page 89, *ligne dernière*, ajoutez aux auteurs à consulter : VOLTAIRE, *Comment. sur Corneille.*

Page 93, *ligne* 11, ajoutez : Il a été employé dans le même sens par quelques anciens auteurs.

> Leurs courses *entre-suivies*
> Vont comme un flux et reflux.
>
> RACAN. *La venue du printemps*, ode.

Page 95, *ligne* 13, ajoutez : Si l'on en croit quelques grammairiens, le mot *érudition* aurait été inventé, ou du moins introduit dans la langue française, par l'abbé de Pons, né en 1683, mort en 1733, et dont les œuvres ont été imprimées à Paris, 1738, 1 vol. in-12. L'abbé de Pons est, disent-ils, le premier qui se soit servi de ce mot dans un article du *Mercure.* On voit, par le passage de La Fontaine, cité plus haut, que cette assertion est inexacte. *Érudition* se trouve également dans La Bruyère, *Caract.*, ch. 1.

Page 97, *ligne* 1. Après ces mots : l'employer avec succès, ajoutez : *faire estime* était à cette époque d'un usage général. Messieurs de l'Académie s'en servent dans leurs *Sentiments sur le Cid.* « Ils (les auteurs) ne peuvent avec justice « désirer de lui qu'il *fasse la même estime* des fausses beau- « tés que des vraies. »

Page 99, *ligne* 4, après ces mots : *Dict. Breton*, col. 843, ajoutez : ce vieux mot a été employé par Chaulieu ;

> Or, en ce temps, Amour et moi chétif,
> Pour certain cas étions en grand *étrif.*
>
> *Vers pour Mad. de Valois.*

Il serait peut-être bon à renouveler dans le style léger et badin.

Page 101, *ligne* 12, après ces mots : nos anciens écrivains, ajoutez : La Bruyère s'en est également servi.

Je conseille à un auteur de ne choisir pour *exemplaires* que ces sortes d'ouvrages, où il entre de l'esprit, de l'imagination, ou même de l'*érudition*.

Caract., ch. 1.

Page 102, *ligne* 13, après ces mots : se prend toujours en mauvaise part, ajoutez : et répond en quelque sorte à ces manières de parler *sentir la hart* (Clém. Marot), *sentir l'échelle* (Molière, l'*Avare*, act. II, sc. 1, etc.). Je pense donc, avec les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux*....

Page 108, *après la dernière ligne*, ajoutez : Ce mot a été par Montaigne dans le sens de virginité.

Et peut-on marier ma fortune à celle de Quartilla, qui n'avoit point mémoire de son *fillage*.

Ess., liv. III, ch. 13.

Page 112, *ligne* 21, ajoutez : La croyance aux *follets* est encore en vigueur chez les paysans russes. Voyez Hip. Masclet, *trad. des fables de Krylof*, Moscou, 1828, liv. VII, fab. 15, p. 263, notes.

Page. 117, après l'article Galer, *v. a.*, ajoutez :

GALERIE, *s. f.*

Faire ses galeries, locution familière, se dit d'un endroit que l'on fréquente habituellement.

Des fossés du château *faisant leurs galeries*.

Liv. III, fabl. 12.

Selon feu Ch. Nodier, le mot *galerie* est, dans cette locution, formé du vieux français *galer*, se réjouir; opinion qui a été adoptée par M. Géruzez. Malgré ces deux respectables autorités, j'estime qu'il est plus naturel de croire que la locution *faire ses galeries* est une allusion aux *galeries* qui ornent les grands hôtels et quelques monuments publics, ou

peut-être à celles du Palais qui, sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV, étaient le lieu de réunion habituelle de la haute société. Voyez la comédie de P. Corneille, intitulée : *la Galerie du Palais.*

Page 120, *ligne* 20, après l'article GÉSINE, ajoutez :

GIBOYEUR, *s. m.*

Quand l'adroit *giboyeur* a, d'une main cruelle,
Fait mourir à ses yeux l'objet de ses amours;
Adonis. Poëme.

Le Dictionnaire de l'Académie signale ce mot comme vieux. J'ajouterai que, du moins à mon avis, il ne peut s'employer que dérisoirement.

Page 137, *ligne dernière*, après la citation de La Fontaine, ajoutez :

Fille du Styx, *huissière* d'Atropos.
VOLTAIRE. *Puc.*, ch 5.

Page 140, *ligne* 11, ajoutez : Je ferai observer en passant que l'adjectif *impatient*, avec un verbe pour régime, se dit plus ordinairement d'une personne qui désire, avec une ardeur désordonnée, de parvenir à un but : *impatient d'arriver*, etc.; avec un substantif, il signifie : celui qui ne souffre, qui ne supporte pas volontiers. « *Impatient du joug et de la contrainte.* » BALZAC. *Socrate chrest.*, Épît. dédicat.

Page 142, *ligne* 1, après ces mots : dans son roman de *Gil Blas*, ajoutez : liv. II, ch. 4.

Page 149, *fin art.* JUPON, ajoutez : Consultez sur cet emploi du mot *jupon*, *jupe*, *Note sur la satire* 10 de MATH. REGNIER ; *Œuv.*, Lond., 1746, in-12, t. 1, p. 173.

Page 151, *ligne* 7, après la citation de Marot, ajoutez :

L'autre fut un *langard*, révélant les secrets.
MATH. REGNIER. *Sat.* 14.

Page 153, après l'article Légation, ajoutez :

LÉGITIME, *adj.* des deux genres.

La Fontaine prend ce mot dans le sens de *exact, conforme aux règles* :

> Miroirs, de nos défauts les peintres *légitimes*.
> Liv. I, fab. 2.
>
> Je vous arrête à cette rime,
> . . . . . .
> Je ne la tiens pas *légitime*,
> Liv. II, fab. 1.

Cette acception, donnée au mot *légitime*, me paraît un peu hasardée.

Page 157, *ligne* 6, après ces mots: *de longtemps* je ne ferai telle chose, etc., ajoutez : Nos anciens écrivains l'ont, comme La Fontaine, employé sans négation, et pour désigner un temps passé :

> La pluie qui avoit batu les blez *de lonc temps*, les avoit fait germer.
> Joinville. *Hist.*; édit. de la Bibloth., p. 29.

Page 163, après l'article Mais, ajoutez :

MAJESTÉ, *s. f.*

> Sire, répond l'agneau, que *Votre Majesté*
> Ne se mette point en colère.
> Liv. I, fab. 10.

Si l'on a égard à l'espèce de hiérarchie que les fabulistes ont établie, les titres de *Sire* et de *Majesté* n'appartiennent qu'au *lion* parmi les quadrupèdes, et à l'*aigle* parmi les oiseaux; mais il est facile de s'apercevoir ici que l'agneau, qui a tout à craindre du loup, cherche à le flatter et à adoucir sa colère en lui donnant, de courtoisie, un titre auquel il n'a point de droit, comme les gens du peuple, en Italie, prodiguent le titre d'*eccellenza* à toutes les personnes dont ils attendent quelque faveur. — Selon; Robertson, Charles-Quint est le premier monarque qui ait pris le titre de *Majesté*, lorsqu'il fut nommé empereur en 1519. Avant lui, les rois ne prenaient que ceux de *Grandeur* ou de *Grâce*. Les autres

souverains ne tardèrent pas à l'imiter. Consultez ROBERTSON, *Hist. de Charles Quint*, liv. I.

Page 166, à la fin de l'article MARTIN, ajoutez : il serait possible aussi que l'origine de ce nom remontât jusqu'au roman du *Renard*. Isangrin (le loup) ravage le troupeau de *maître Martin :* celui-ci lui tend un piége dans lequel tombe le loup. *Martin* survient, et lui dit qu'il va bientôt lui apprendre, au moyen de son *bâton*, « comment *maître Martin* a nom. » Cela dit, il étrille mon drôle d'importance.

Page 169, *ligne* 25, ajoutez : L'adjectif *même* se rencontre souvent sous la même forme dans les écrivains de cette époque.

> Il éleva votre âme avec *même* tendresse.
>
> P. CORNEILLE: *Cinna*. Act. V, sc. 2, etc.

Page 170, *avant l'art.* MÉPRIS, ajoutez :

MÉNAGE, économie, épargne.

> Lui, berger, pour plus de *ménage*,
> Auroit deux ou trois mâtinaux.
>
> Liv. 8, fab. 18.

L'Académie admet, sauf une légère nuance, le mot *ménage*, sous cette acception qui a donné naissance à la locution familière : *vivre de ménage*, employée plaisamment par Molière.

> MARTINE.
>
> Qui me vend pièce à pièce tout ce qui est dans le logis.
>
> SGANARELLE.
>
> C'est vivre de *ménage*.
>
> *Médecin malgré lui*. Acte I, sc. 1.

Dans toute autre circonstance, ce jeu de mots paraîtrait froid et de mauvais goût; mais ici, c'est un trait de caractère. Sganarelle est le type de l'homme du peuple, gai, jovial, goguenard : or, on sait que le peuple ne se fait pas faute des quolibets de cette espèce.

Page 170, *ligne* 23, à la fin de l'article Mépris, ajoutez : il paraît, au reste, que cette manière de parler était, à cette époque, d'un usage général :

Et *traitoit de mépris* les dieux qu'on invoquoit.
P. Corneille. *Polyeucte*. Act. III, sc. 2, etc.

Page 171, *ligne* 2, à la fin de l'article Messéance, ajoutez : on le rencontre dans plusieurs écrivains de la même époque.

Mais quand il n'y auroit pas de péché, il y auroit tousjours de la *messéance*, à un homme de mon âge, de se mêler de semblables choses.
Balzac. *Rem. sur les deux sonnets*, ch. 1, etc.

Page 173, *ligne* 22, après l'article Mitis, ajoutez les deux suivants :

MOITIÉ, *s. f.* femme, épouse.

. . . . . Il forme le dessein
De s'en aller le lendemain
Au lieu de l'écolier, et sous ce personnage,
Convaincre sa *moitié*. . . . . .
Contes. *Le Roi Candaule et le Maître en droit.*

J'oserai n'être pas ici de l'avis de Messieurs de l'Académie. Si je ne me trompe, *moitié*, dans le sens de femme, *épouse*, n'est plus du beau style, et je ne crois pas qu'il serait du bon ton de demander à un mari comment se porte *sa chère moitié*, ou de lui faire un compliment de condoléance sur la mort de *sa chère moitié*. Toutefois, *moitié* est bien placé dans le passage de La Fontaine, en ce qu'il offre une légère nuance de plaisanterie.

MONNOIE, *s. f.*, pris dans le sens général d'argent comptant.

Vous fait argent de tout, convertit en *monnoie*
Ses chapons, sa poulaille; il en a même au croc.
Liv. XI, fab. 3.

Les Anglais emploient dans le même sens le mot *money*.

Page 184, *ligne* 9, à la fin de l'article NOURRITURE, ajoutez : Le verbe *nourrir* a été, jusqu'au commencement du siècle de Louis XIV, employé dans le sens d'*élever*, *donner de l'éducation.*

> Pour s'acquérir le bruit de fille bien *nourrie.*
>
> P. CORNEILLE. *La Suivante.* Act. III, sc. 4.

Page 184, *ligne* 22, après la citation de La Fontaine, ajoutez :

> La même nef, légère et vagabonde,
> Qui voituroit le saint oiseau sur l'onde,
> Portoit aussi deux *nymphes*, trois dragons,
> Une nourrice, un moine, deux Gascons.
>
> GRESSET. *Vert-Vert*, ch. 3.

Page 188, *ligne* 3, à la fin de l'article OU, ajoutez : Consultez CHEVREAU, *Rem. sur les poésies de Malherbe*, p. 274. — *Ibid.*, p. 357, 358, etc.

Page 193, *ligne* 23, du complément *du* régime, lisez du complément *ou* régime.

Page 206, *ligne* 15, après ces mots : Racine l'a fait quelquefois, ajoutez :

> Du temple où notre Dieu *se plaît d'*être adoré.
>
> *Esther*. Act. III, sc. 9.

Voyez le commentaire de La Harpe sur ce passage.

Page 208, *ligne* 23, à la fin de l'article PLIER, ajoutez : consultez MÉNAGE, *Observ. sur Malherbe*, liv. I, p. 12 et suiv. — IDEM, *ibid*, liv. II, p. 337.

Page 213, *ligne* 25, après la citation de P. Corneille, ajoutez : Boileau, en général si sévère pour ce qui concerne le style, n'a pas fait difficulté de se servir de cette locution :

> *Je ne puis*, cette fois, *que je ne* les excuse.
>
> *Sat.* 10.

Une telle autorité aurait dû empêcher qu'elle ne tombât en désuétude.

Page 214, *ligne* 27, après ces mots : gauche et maladroite, ajoutez : le P. Bouhours établit une distinction à peu près semblable : « Tout ce qui a l'air de contrainte, dit-il, la « choque, et un style affété ne leur déplaist guères moins « que les *fausses précieuses* ne déplaisent aux gens de bon « goust. » *Entret. d'Ariste et d'Eugène*, entret. 2, p. 69.

Page 216, *ligne* 7, après la citation de Racine, ajoutez :

> *Prête de* posséder le phénix de la Grèce.
>
> P. CORNEILLE. *Médée*. Act. III, sc. 5.

Page 229, *ligne* 28, à la fin de l'article RAMINAGROBIS, ajoutez : La Fontaine a employé ce nom propre avec l'article, ce qui semblerait indiquer qu'il a voulu en faire un substantif commun, pour désigner le chat en général.

> Et payant de raisons *le Raminagrobis*,
>
> Liv. XII, fab. 5.

Page 230, *ligne dernière*, à la fin de l'article RATE, ajoutez : Feu Ch. Nodier, qui indique cette fable comme la 26e du livre XII, condamne ce mot *rate* comme n'ayant jamais été français. Au reste, on verra dans l'article suivant, qu'il doute que la fable en question soit de La Fontaine.

Page 231, *ligne* 5, fable 26, lisez : fable 25.

Page 232, *ligne* 3, après la citation de La Fontaine, ajoutez :

> Et ce torrent de *rediseurs*
> Grossit si fort, qu'il nous entraîne.
>
> LA MOTHE. Liv. V, fab. 15.

On a dit aussi *rediseuse*, au féminin.

> Elle (la marquise de La Baume) étoit grande friponne, espionne, *rediseuse*, aimant à brouiller tout le monde.
>
> *Chansons historiques* citées par M. WALCKENAER. *Mém. sur Mad. de Sévigné*, part. 4, p. 344, *notes*.

Page 243, *ligne* 30, à la fin de l'article SAINTETÉ, ajoutez : Consultez, sur le titre de VOTRE SAINTETÉ donné au pape, LA ROQUE, *Traité de la noblesse*, p. 362.

Page 244, *ligne* 2, ajoutez : On le trouve dans P. Corneille sous une acception à peu près semblable :

> Vous n'y pouviez venir en meilleure *saison*.
>
> *Médée*. Act. I, sc. 1.

Page 245, *lignes* 16-17, dans la science des lois de la chicane, lisez : dans la science des lois *et* de la chicane.

Page 245, *ligne dernière*, ajoutez : Cette acception populaire du mot *sauce* vient probablement de la saveur trop piquante que la personne qui est *saucée* trouve à la réprimande qu'elle reçoit.

Page 248, *ligne* 12, après la citation de La Fontaine, ajoutez :

> Pour moi *tant seulement* sa porte estoit fermée.
>
> MATH. REGNIER. *Élég*. 3.

Page 250, *ligne* 32, à la fin de l'article SIRE, ajoutez : Consultez, sur l'époque où le titre de *Sire* a été exclusivement affecté aux rois, BRÉQUIGNY, *Mém. sur les différ. de la France et de la Castille;* Acad. des Inscr., mém. t. XLI, p. 712, *note*, etc. ; voyez aussi MONTAIGNE, *Ess.*, liv. I, ch. 54.

Page 255, *ligne* 22, à la fin de l'article SOT, ajoutez : Nic. Bautru, dont la femme n'était pas un modèle de vertu, disait, en jouant sur cette double signification : « Si les Bautrus sont « cocus, du moins ils ne sont pas *sots*. »

Page 259, *ligne* 22, après le mot *suffragium* , ajoutez : BALZAC, *Socr. chrest*. Disc. 12, p. 154 et suiv.

Page 265, après l'article TANTÔT, ajoutez :

TARDER, *v. n.* S'arrêter, s'atarder.

> C'est, dit-il, afin de m'aider
> A recharger ce bois; tu ne *tarderas* guère.
>
> Liv. 1, fab. 16.

Voyez la judicieuse observation de M. Gérusez sur ce vers.

Page 276, *ligne* 2, à la fin de l'article VALOIR, ajoutez : Je ferai encore la remarque grammaticale suivante. Lorsque cette locution : *il vaut mieux* est accompagnée d'un infinitif et de la particule comparative *que*, cette particule doit être suivie de la préposition *de*. Exemple : *il vaut mieux* ne rien faire *que de* faire des riens. Mais si l'on dit *mieux vaut*, on peut supprimer le *de* « *mieux vaut* souffrir *que* « mourir » *anc. prov.*

Page 280, après l'article VERTU, ajoutez :

VIANDE, *s. f.*

> Il se réjouissoit à l'odeur de la *viande*
> Mise en menus morceaux et qu'il croyoit friande.
>
> Liv. I, fab. 18.

Ce mot s'est dit autrefois de toute espèce de nourriture. MATH. RÉGNIER l'a fait de trois syllabes :

> La *viande* pourtant ne prioit point les gens.
>
> *Sat.* 10.

TABLE

DES PRINCIPAUX AUTEURS CONSULTÉS

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Observations sur les Remarques de M. de Vaugelas. Paris, 1704, 1 vol. in-4°.

ALBERTI DI VILLANUOVA.

Dizzionario universale critico enciclopedico della lingua italiana. Lucca, 1797, 6 vol. in-4°.

ALEMAN (L.-AUG.).

Nouvelles Observations, ou Guerre civile des François sur la langue. Paris, 1688, 1 vol. in-12.

IDEM. Notes sur Vaugelas. Voy. VAUGELAS.

BALZAC.

Socrate chrestien, et autres œuvres du mesme autheur. Rouen et Paris, Aug. Courbé, 1661, 1 vol. pet. in-12.

IDEM. Les Entretiens de feu M. de Balzac. Paris, Aug. Courbé, 1660, 1 vol. pet. in-12

BANIER (l'abbé).

Explication historique des fables, où l'on découvre leur origine et leur conformité avec l'histoire ancienne. Paris, 1715, 3 vol. in-12.

BARBAZAN.

Glossaire françois, manuscrit, 4 vol. in-folio.

N. B. — Ce Glossaire est, je crois, maintenant à la Bibliothèque de l'Arsenal.

BÉROALD DE VERVILLE.

Le Moyen de parvenir. Londres (Paris), 1786, 3 vol. in-18.

BOUHOURS.

Les Entretiens d'Ariste et d'Eugène. Paris, Séb Marbre Cramoisy, 1673, 1 vol. pet. in-12.

Doutes sur la langue françoise proposés à l'Académie par un gentilhomme de Province. Paris, 1674, in-12.

Nouvelles remarques sur la langue françoise. Paris, 1674 et 1692, 2 vol. in-12.

BRÉGHOT-DU-LUT. Voy. L. LABÉ.

CARPENTIER.

Glossarium novum ad scriptores medii ævi, etc. Paris, 1766, 4 vol. in-folio.

CHEVREAU. Voy. MALHERBE.

CORBLET (l'abbé JUL.).

Glossaire étymologique et comparatif du patois picard, ancien et moderne. Paris, 1851, 1 vol. in-8°.

COTGRAVE (RANDLE).

French and English Dictionary. Londres, 1660, 1 vol. in-fol.

CRAPELET (G.-A.).

Remarques historiques, philologiques, critiques et littéraires, sur quelques locutions, proverbes et dictons populaires inédits du moyen âge. Paris, 1831, in-8°.

DESFONTAINES (l'abbé).

Dictionnaire néologique à l'usage des beaux esprits du siècle, avec l'éloge historique de Pantalon Phébus, par un avocat de province. Amst., 1731, 1 vol. in-12.

DICTIONNAIRE UNIVERSEL, françois et latin, vulgairement appelé *Dictionnaire de Trévoux*. Paris, 1771, 8 vol. in-folio.

DICTIONNAIRE UNIVERSEL des synonymes français. Paris, 1822, 2 vol. in-12.

DUCANGE.

Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis. Paris, 1733, 6 vol. in-folio.

DUCATIANA, ou Remarques de feu M. Leduchat sur divers sujets d'histoire et de littérature. Amsterdam, 1738, 2 vol. in-12.

ESTIENNE (H.).

Deux Dialogues du nouveau langage françois italianisé, etc. Anvers, 1579, in-12.

ÉTIENNE (CHARLES).

Dictionarium historicum, geographicum, poeticum, auctore Carolo Stephano, recensuit Nic. Lloydius. Oxon, 1671, 1 vol. in-folio.

FÉRAUD (l'abbé).

Dictionnaire critique de la langue française. Marseille, 1787, 3 vol. in-4°.

FLEURY DE BELLINGEN.

Étymologie ou explication des proverbes françois. La Haye, 1656, 1 vol. in-12.

GÉRUSEZ (E.).

Fables de J. DE LA FONTAINE, nouv. édition, précédée d'une notice biographique et littéraire, et accompagnée de notes par E. Gérusez. Paris, 1843, 1 vol. in-12.

GIRARD (l'abbé).

Synonymes françois, nouvelle édition augmentée, mise en ordre et enrichie de notes par Beauzée. Lyon, an IX, 2 vol. in-12.

HÉCART (G.-A.-J.).

Dictionnaire Rouchi-français, 3e édition. Valenciennes, 1834, 1 vol. in-8°.

N. B. Par le mot *Rouchi* l'auteur désigne le patois des environs de Valenciennes.

HERBELOT (D').

Bibliothèque orientale, ou Dictionnaire universel contenant tout ce qui regarde la connoissance des peuples de l'Orient. Maestricht, 1776, 1 vol. in-fol.

HUET (P. DAN.).

Lettre à M. de Ségrais sur l'origine des romans. Paris, 1678, 1 vol. in-12.

IHRE (J.).

Glossarium suiogothicum. Upsal, 1769, 2 vol. in-fol.

LABÉ (L.).

OEuvres de Louise Labé, Lyonnaise. Lyon, 1824, 1 vol. in-8°.

N. B. — Ces œuvres sont accompagnées de notes savantes et d'un excellent Glossaire par M. *Bréghot-du-Lut*.

LA CURNE SAINTE-PALAYE.

Glossaire françois manuscrit, in-folio.

N. B. — Ce Glossaire, qui forme environ quarante volumes, fait partie de la riche collection de manuscrits de la Bibliothèque impériale.

LA HARPE.

OEuvres complètes de J. Racine avec le commentaire de La Harpe. Paris, 1828, 8 vol. in-12.

LA MÉSANGÈRE.

Dictionnaire des Proverbes français. Paris, 1821, 1 vol. in-8°.

LANDAIS (NAP.).

Choix de fables de La Fontaine expliquées aux enfants. Paris, 1846, in-12.

LEGOARANT (B.).

Nouvelle Orthologie française, ou Traité des difficultés de cette langue, etc. Paris, 1832, 2 vol. in-8°.

LEPELLETIER (DOM L.).

Dictionnaire de la langue bretonne. Paris, 1752, 1 vol. in-folio.

LEROUX DE LINCY.

Le Livre des Proverbes français. Paris, 1842, 2 vol. in-12.

MALHERBE (FR.).

OEuvres, avec les Observations de Ménage et les Remarques de Chevreau sur les poésies. Paris, 1723, 3 vol. in-12.

MÉNAGE.

Observations sur la Langue françoise, deuxième édition. Paris, 1675, 1676, 2 vol. in-12.

IDEM. Dictionnaire étymologique de la langue françoise avec les origines françoises de Caseneuve, etc. Paris, 1750, 2 vol. in-fol.

IDEM. Observations sur Malherbe. Voy. MALHERBE.

MENINSKI

Lexicon Arabico-Persico-Turcicum. Vienn., 1780, 4 vol. in-fol.

MOUCHET.

Glossaire de l'ancienne langue française, depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV. 1 vol. in-fol.

N. B. Cet ouvrage a été interrompu, et le premier volume n'est pas même entièrement terminé.

NICOT (J.).

Thrésor de la langue françoyse tant ancienne que moderne. Paris, 1606, 1 vol. in-fol.

NODIER (CH.).

Fables de La Fontaine avec un nouveau commentaire littéraire et grammatical, par *Charles Nodier*. Paris, 1818, 2 vol. in-12.

OLIVET (l'abbé D').

Remarques sur la langue françoise, suivies de ses Remarques sur Racine. Paris, 1783, 1 vol. in-12.

IDEM. Opuscules sur la langue françoise, par divers académiciens, recueillis par l'abbé de Choisy et publiés par l'*abbé d'Olivet*. Paris, 1754, 1 vol. in-12.

POUGENS (CHARLES).

Trésor des origines et Dictionnaire grammatical raisonné de la langue française, spécimen. Paris, 1819, 1 vol. in-4°.

IDEM. Archéologie française, ou Vocabulaire des mots anciens tombés en désuétude, et propres à être restitués au langage moderne. Paris, 1821 et 1825, 2 vol. in-8°.

QUITARD (P.-M.).

Dictionnaire des Proverbes et des locutions proverbiales, etc. Paris, 1842, 1 vol. in-8°.

RICHARDSON (J.).

A dictionary Persian, Arabic and English. Oxford, 1777. — A dictionary English, Persian and Arabic. Oxford, 1780, 2 vol. in-folio.

ROBERT (A.-C.-M.).

Fables inédites des XIIe, XIIIe et XIVe siècles, et les fables de La Fontaine, rapprochées de celles de tous les auteurs qui avaient avant lui traité les mêmes sujets. Paris, 1825, 2 vol. in-8°.

ROQUEFORT (J.-B.).

Glossaire de la langue romane. Paris, 1808, 2 vol. in-8°.

STASSART (baron DE).

Fables, septième édition. Paris, 1847, 1 vol. in-12.

VAUGELAS.

Remarques sur la langue françoise avec des notes de *Thomas Corneille*. Paris, 1687, 2 vol. in-12.

IDEM. Nouvelles Remarques sur la langue françoise, ouvrage posthume, avec des observations de M. (L.-*Aug. Alemand*). Paris, 1690, un vol. in-12.

VOCABULAIRE DU BERRI et de quelques cantons voisins, par un amateur du vieux langage (le *comte Jaubert*, pair de France). Paris. 1842, in-8°.

WACHTER (J. GEORG.).

Glossarium germanicum, continens origines et antiquitates totius linguæ germanicæ, etc. Lips. 1737, 2 vol. in-fol.

WALCKENAER. (C.-A.).

Histoire de la vie et des ouvrages de J. de La Fontaine. Troisième édition. Paris, 1824, 1 vol. in-8°.

IDEM. Mémoire sur la vie et les écrits de Mme la marquise de Sévigné. Paris, 1843 et suiv., 5 vol. in-12.

WORMIUS (OL.).

Specimen lexici ruinici. Hafn., 1650, in-fol.

FIN DE LA TABLE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE ET Co, RUE SAINT-BENOÎT